

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 14053 4,50 F — MARDI 3 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'accueil des étrangers en Europe, les états généraux de l'opposition et le congrès du FN

Un défi pour les Douze

L'*IMMIGRATION est l'un* des sujets sur lesquels l'Europe est en retard, même si, à intervalle régulier, on souligne l'*urgence de définir en la matière* une politique commune. La France n'a pas le monopole des tensions sociales induites par l'*immigration : on a vu ces der*nières années des mouvements d'extrême droite naître un peu partout de la xénophobie; le Parti *républicain, en RFA, n'a rien à* envier de ce point de vue au Front national, même s'il n'atteint pas les mêmes scores dans *les sondages*; l'*Espagne* commence à s'inquiéter et l'Italie, pendant longtemps pays d'émigration, découvre à son tour depuis quelques mois le problème du racisme. C'est elle qui, après la Belgique et les Pays-Bas, demande aujourd'hui aux *Douze, dont les ministres* des affaires étrangères se sont réunis lundi à Luxembourg, de s'atteler enfin à l'élaboration d'une *véritable politique européenne* de l'immigration.

Tout y pousse : les Douze se sont donné pour objectif, dans l'Acte unique, l'*abolition* des frontières internes de la Communauté en janvier 1993, ce qui suppose une attitude commune aux frontières extérieures, notamment en matière d'octroi des visas et de droit d'asile. Cinq d'entre eux (ceux du groupe de Schengen France, *RFA, Benelux*) qui avaient l'ambition d'aller plus vite en besogne et de supprimer les contrôles le 1er janvier dernier ont dû y renoncer pour cause d'impréparation. L'incertitude sur ce que serait la frontière orientale de l'Allemagne compliquait, il est vrai, leur tâche.

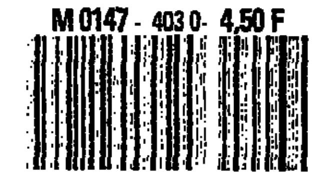
LE fait que le processus de l'unification allemande soit désormais engagé est un motif supplémentaire d'accélérer la réflexion à Douze. On vient d'apprendre, par exemple, que l'un des derniers cadeaux légués par le précédent gouvernement est-allemand est un accord supprimant les visas entre la Turquie et la RDA.

D'autre part, l'obligation de visa imposée par les Occidentaux devient une aberration poli*tique pour certains pays de l'Est*. La République fédérale l'a déjà levée pour la Hongrie, l'Italie pour ce pays et pour la Tchécoslovaquie. La France y songe aussi, mais que faire si l'on veut éviter de nouveaux flux d'émigration en provenance de l'Est, notamment de Pologne et peut être, de Roumanie ? Paris souhaite qu'une réponse collective soit trouvée par les Douze.

CE n'est pas, cependant, l'immigration en provenance des pays de l'Est qui constituera l'essentiel du problème auquel sont confrontés les Douze, mais les énormes potentialités du flux migratoire auquel il faut s'attendre en provenance *des pays du Maghreb et de certains* pays de l'Afrique francophone. La population de l'Algérie va pratiquement doubler d'ici le début du prochain siècle *si aucun* effort sérieux n'est enfin consenti dans le domaine de la limitation des naissances et la situation n'est guère meilleure au Maroc et en Tunisie.

N'y aurait-il pas urgence pour la C.E.E.et l'Union du Maghreb arabe à *engager le dialogue et à* mettre en lumière les méfaits du couple infernal démographie galopante et sous-développement ?

M 0147 - 403 0- 4,50 F



Le RPR et l'UDF proposent une « autre politique » de l'immigration

Les états généraux de l'opposition sur l'immigration se sont tenus samedi 31 mars et dimanche 1er avril à Villepinte (Seine-Saint-Denis). Les grands axes d'une « autre politique » de l'immigration ont été définis, mais la protection sociale des immigrés demeure une pomme de discorde avec les centristes. Au congrès du Front national à Nice, M. Jean-Marie Le Pen, a lancé une mise en garde à M. Michel Rocard qui convoque, mardi 3 avril à l'hôtel Matignon, une table ronde sur le racisme.

Les limites du consensus

par Robert Solé

L'immigration, ces dernières années, n'a jamais été absente du débat politique. Mais elle était réservée, en quelque sorte, aux *périodes électorales. Le reste du* temps, on enterrait le dossier – par tactique, par embarras ou par négligence, – laissant le Front national en faire ses choux gras. Cette attitude a eu des conséquences désastreuses pour la gauche comme pour la droite, qui viennent d'en prendre conscience presque simultanément. Aujourd'hui, chacun tente, à sa manière, de rattraper le temps perdu.

Tandis que le parti de M. Le Pen tenait congrès à Nice ce week-end, l'opposition parlementaire battait le rappel de ses ténors pour des états généraux sur l'immigration. Et c'est aussi des immigrés qu'il devait être question mardi 3 avril, à l'hôtel Matignon, au cours du sommet antiraciste organisé par le premier ministre.

D'une certaine façon, le Front national peut se frotter les mains : l'immigration est au cœur du débat politique, avec une tonalité nettement restrictive. Reste à savoir s'il pourra continuer longtemps à s'approprier le sujet.

Lire la suite page 12

■ Le congrès du Front national : « La parade du chef » ; « Le présidentiable permanent » ■ Les états généraux de l'opposition : « Une autre politique de l'immigration » ; « La bonne méthode » .... pages 10 à 12

Une menace pour la croissance japonaise

La Bourse de Tokyo a chuté de 6,6 %

Malgré des interventions répétées de la Banque du Japon, le yen a poursuivi sa chute vis-à-vis du dollar lundi 2 avril. La Bourse de Tokyo a perdu 6,6 % en moyenne, la deuxième plus forte baisse dans son histoire depuis le krach d'octobre 1987. Les milieux industriels commencent à s'inquiéter de cette détérioration de la monnaie et de la Bourse.

TOKYO

de notre correspondant

La nouvelle année fiscale, qui a débuté au Japon dimanche 1er avril, s'ouvre dans un climat d'incertitude, alourdie par les sévères « corrections » subies depuis plusieurs semaines par la Bourse, une chute persistante du cours du yen par rapport au dollar, et la conviction que, à la suite du dernier relèvement du taux d'escompte, l'archipel a *rejoint le groupe des pays où* l'argent est cher. Incertitude et nervosité qui se sont encore traduites, lundi 2 avril, par une nouvelle chute des cours en Bourse et de la monnaie nippone, qui a franchi le seuil des 160 yens pour 1 dollar.

Les entreprises, et surtout les grands investisseurs en portefeuilles, telles que les compagnies d'assurance-vie, doivent établir leur stratégie pour les mois qui viennent. Les analystes diagnostiquent la fin d'une période (celle caractérisée par un yen fort, un marché boursier en flèche et des taux d'intérêt faibles), mais aucun ne s'aventure à prédire les conséquences de ces changements, et encore moins jusqu'où iront ces « corrections ».

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 24 - section C

Les émeutes contre la « poll tax » à Londres

La tapisserie de la reine Margaret

SILENCE, LES GUEUX !

POLL TAX

PLANTU

Lire l'article de notre correspondant DOMINIQUE DHOMBRES page 3

Les Van Gogh de Van Gogh

Les peintures et les dessins réunis aux Pays-Bas pour le centenaire de sa mort sont ceux auxquels le peintre était le plus attaché

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Les expositions Van Gogh n'ont pas manqué depuis dix ans. Leur rythme s'est même accéléré à l'approche du centenaire. Toutes portaient sur des moments de l'œuvre. Le Musée d'Amsterdam, en 1980, présentait la période hollandaise. Le Metropolitain Museum de New-York, en 1984, montrait largement la période d'Arles, et, devant le succès remporté, récidivait en proposant Van Gogh à Saint-Rémy et à Auvers.

Dans la foulée, le Musée d'Orsay, en 1988, évoquait Van *Gogh à Paris. Les Hollandais ne* pouvaient pas ne pas tenir compte de toutes ces manifestations en concevant leur hommage de 1990. Qu'allaient-ils pouvoir imaginer pour l'anniversaire ? Une rétrospective, forcément. Mais alors, comment faire événement quand deux de leurs musées, celui de la Fondation d'Amsterdam et le Kröller-Müller d'Otterlo, présentent en permanence des ensembles très importants de peintures de Vincent, qui, à eux deux, constituent déjà une formidable rétrospective ?

Il leur fallait donc trouver un angle d'approche original, et le moyen d'exposer des œuvres rarement montrées. L'angle original, ce serait le point de vue de Van Gogh lui-même sur son travail. Les œuvres rarement montrées, ce seraient les dessins. On a donc réuni les tableaux aux*quels Van Gogh accordait de* l'importance, auxquels il était attaché, en s'appuyant sur son abondante correspondance avec Théo, sa sœur, ou Emile Bernard. L'idée de donner la parole à l'artiste, d'en faire en somme le commissaire de son hommage, n'est pas mauvaise, c'est même un garde-fou qui évite les dérapages sur les terrains du marché et sauve d'un sentimentalisme forcené, puisqu'elle invite à revisiter l'œuvre en ne pensant qu'à la peinture et aux problèmes qu'elle posait à l'artiste.

GENEVIÈVE BREERETTE

Lire la suite page 17 - section B

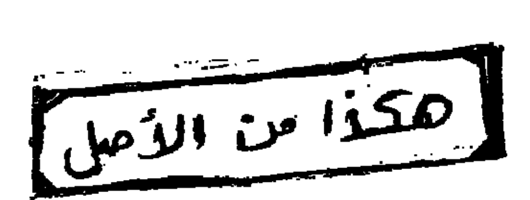
L'école française de la prévention de la délinquance

Vice-président du Conseil national des villes, M. Gilbert Bonnemaison est devenu l'ambassadeur itinérant du *« modèle français »* de prévention de la délinquance. Lors d'une récente visite aux Etats-Unis, le Prix international de la prévention du crime lui a été décerné par une fondation privée américaine.

Du Canada à l'Equateur, de la Grande-Bretagne à la Nouvelle-Zélande, l'expérience française devient une référence, ultime bouée de sauvetage face aux ravages de la drogue et à l'envolée de la violence urbaine.

Lire page 13 - section B l'enquête d'ERICH INCIYAN

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,80 DA ; Maroc, 8 dir. ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

La France et l'Europe

Une onde de choc venue de l'Est

par Raymond Soubie

L'HISTOIRE s'est mise en marche autour de nous. La contestation du communisme par les peuples qui lui étaient soumis, les coups portés au glacis de l'Union Soviétique, le réveil des nationalités, la course vers l'économie de marché de pays jusqu'alors adeptes de l'appropriation collective des moyens de production, sont autant d'événements inouïs. Nous y assistons avec passion, car ils concernent notre patrimoine commun : la Vieille Europe. Ils parlent autant à notre cœur qu'ils fascinent notre esprit. Mais, dans le même temps, à l'intérieur de nos frontières, nous coulons des jours paisibles, à l'abri de ce consensus apparent que chacun constate. Nous parlons ou agissons comme si tous ces bouleversements devaient rester sans répercussion réelle sur notre vie nationale. Nous semblons considérer des phénomènes actuels – le déclin des idéologie, le désintérêt à l'égard du politique, la priorité à l'économique, la course au centre, la construction européenne – comme autant de données durables, aussi indestructibles que semblaient l'être, naguère, leurs contraires.

Et s'il en était autrement ? Si nous étions à notre tour pris dans le tourbillon des changements et des valeurs ? Si nous étions appelés à subir l'onde de choc de ce grand mouvement venu de l'Est ? On voit déjà en quels domaines cette hypothèse pourrait se vérifier.

Résurgence de l'identité nationale

Le bouleversement à l'Est, c'est, en plus de la recherche d'une liberté et d'un bien être matériel accrus, une résurgence des identités nationales. Ce constat est vrai *pour les anciennes démocraties* populaires et plusieurs républiques musulmanes ou baltes de l'Union Soviétique. A tel point qu'on peut se demander si, éternel retour de l'Histoire, ces pays ou ces peuples ne finiront pas par se doter de régimes de type « national populiste » comme la plupart d'entre eux, à l'exception de la Tchécoslovaquie, en ont connu dans l'entre-deux-guerres.

Ces exemples, perçus et interprétés par notre conscience collective, exaltés par nos intellectuels, ne vont-ils pas avoir un effet d'entraînement sur notre sentiment national ? Les Français ont été longtemps –, et sont toujours – principalement tournés vers eux-mêmes, se percevant comme l'un des pôles naturels de l'Univers, même si cette représentation de l'état du monde relève plus du mythe que de la réalité. Ils sont particulièrement attentifs à leurs propres humeurs, caprices et évolutions. Notre « franco-centrisme » traditionnel ne va-t-il pas être réveillé par le fracas et le choc des *nationalités, ici ou là, en Europe* ?

Déjà, avant même que ceux-ci ne se fassent entendre, la tentation existait. Comment expliquer autrement le poids historiquement considérable d'un PC jouant sur la fibre patriotique, l'attrait dont bénéficia longtemps le parti gaulliste, et plus récemment, les succès du Front national ? Cette vision hexagonale semblait, certes, dépassée par les exigences du marché unique et de la compétition économique avec nos concurrents. Les temps paraissaient favorables à une ouverture sur l'extérieur. Celle-ci entraînait, peu à peu, un concensus autour de valeurs qui étaient celles d'autres pays capitalistes, une banalisation de notre pensée. Elle débouchait sur ce que François Furet a justement appelé *« la fin de l'exception française »*. Cette évolution récente, si propice à nos entreprises, a eu les conséquences que l'on sait : un déclin des politiques, des intellectuels, de tous les hérauts habituels de nos débats qui étaient désormais privés de leurs idées traditionnelles. Mais est-il si sûr que nos bons vieux penchants aient définitivement disparu ?

Demain, sous l'effet des bouleversements à l'Est, nous assisterons peut-être au retour de l'exception française et à la résurrection politique, sociale, intellectuelle de ceux qui retrouveront, avec leurs thèmes favoris, leur légitimité et leur vigueur d'antan. On voit bien, *dans ce contexte, où serait l'avenir* du parti gaulliste, voulu par ses militants et peut-être par ses électeurs : plus du côté de l'appel de Cochin et des valeurs d'un gaullisme « populiste » que de celui de l'évocation triomphante, comme en 1986, des mérites de l'économie de marché. On imagine facilement ce que serait un nouveau « génie du socialisme » et comment les combats actuels entre personnes et courants redeviendraient des joutes idéologiques. Devant le spectacle de l'écroulement d'un empire, de l'effrondrement de la pensée marxiste, des tentatives qui seront menées, ici ou là, pour passer du communisme au capitalisme, que d'exemples, de rêves et de tentations ! Que d'occasions de rebondir pour un débat politique, social, intellectuel, actuellement *languissant !*

Notre culture nationale, elle aussi à la recherche de son identité, pourra puiser à de nouvelles sources ou en rejoindre d'anciennes. Notre prestige culturel est, certes, encore grand dans le monde. Mais est-il dû à des réalités objectives ou aux derniers rayons encore perçus d'un soleil couchant ? Quelques exceptions remarquables ne doivent pas nous dissimuler notre déclin, en ce domaine aussi. L'influence d'une culture dans le monde dépend principalement de trois facteurs : la domination de la langue – et on sait ce qu'il en est du français face à la langue universelle qu'est devenu l'anglais, – la capacité de création, le poids économique.

En se banalisant, en rentrant *dans le rang des pays de moyenne* importance, malgré sa possession de l'arme nucléaire, en adoptant des valeurs dominant déjà ailleurs, la France, qui ne pouvait sans doute pas faire autrement, a perdu beaucoup de son rayonnement. La culture est d'abord l'expression d'un génie et d'une tradition nationale forte. La résurgence des débats autour de notre identité, la confrontation avec d'autres identités européennes, peuvent être source de culture et de renouveau, même si l'ascendant incontesté d'*autrefois est voué à n'être plus* qu'un rêve.

La fin de la vulgate gaulliste

Autre choc prévisible : le sentiment nouveau d'une perte d'influence probable dans le monde et de la nécessité d'y adapter les instruments de la politique extérieure. Les Français ont toujours eu une certaine idée de la France. Cette représentation fut, au cours de ces dernières décennies, largement *mythique. Nous avions exorcisé la* défaite, terrible, de 1940 et jouions, dans la cour des grands, en nous donnant à nous-mêmes le spectacle d'une vraie puissance.

En Europe, l'Anglais nous paraissait étrange et insulaire, les pays du Sud, l'Italie et l'Espagne, sympathiques, mais point réellement sérieux, les Nordiques ailleurs. Restaient comme partenaires réels et responsables, les Allemands, et nous. A deux, nous étions le cœur de l'Europe occidentale. Cette alliance était pour nous un instrument de la survie de notre rôle historique. Situation d'autant plus agréable que la République fédérale n'était qu'une portion de l'Allemagne et se trouvait soumise à quelques limitations de souveraineté. Nous nous donnions l'impression délicieuse d'être son amie, mais aussi qu'elle n'était pas tout à fait notre égale. Nous n'avons, en outre, jamais pris d'engagement bien précis pour sa protection nucléaire.

La vulgate gaulliste, c'était cela : à l'abri du recours ultime de la protection nucléaire américaine, *mais dotée de son propre arsenal*, la France se voulait indépendante et forte, pratiquant un jeu de balance subtil entre l'Est et l'Ouest, en dépit de son attachement fidèle à l'Alliance atlantique. Son engagement dans la construction de l'Europe ne lui a paru possible que parce qu'elle y jouait un rôle déterminant. Mais elle n'a *jamais renoncé à l'affirmation et à* la conduite d'une politique extérieure autonome.

Ces principes constants jusqu'à aujourd'hui, les voilà mis à rude épreuve. L'Allemagne réunifiée n'aura plus autant besoin de la France. Géographiquement et économiquement, elle sera *le* pays d'Europe le plus important, l'interlocuteur privilégié des Deux Grands, ou de ce qu'il en reste. Les jeux du passé seront plus difficiles. Le maintien de la construction européenne comme objectif central sera sans doute réaffirmé, mais de quelle Europe s'agirait-il ? La France, très vite, ressentira l'angoisse d'être une puissance diminuée, même si son rayonnement d'antan était en grande partie illusoire. Bien que conservant l'arme nucléaire et l'influence que celle-ci *lui donnerait dans un futur* système de sécurité européen, elle éprouvera un grand malaise à être et à agir.

Un vieux démon : l'esprit idéologique

Retour à nos vieux démons : l'esprit idéologique, longtemps si ancré dans ce pays, peut avoir, à nouveau, de beaux jours devant lui. Son déclin, depuis des années, était lié à des causes bien connues. L'obsolescence des doctrines dominantes – *souvenons-nous* des débats autour du marxisme et de ce qu'il est devenu – en était une. Une autre fut une conséquence de la crise : le réel l'emportait sur le rêve. Selon certains, avec l'effondrement des régimes communistes, nous assisterions même à la fin de l'Histoire, au sens hégélien du terme : les principes libéraux d'organisation de l'économie et de la société l'auraient définitivement emporté sur tout autre. La querelle éternelle sur le meilleur gouvernement des hommes serait close. Le temps des luttes idéologiques serait définitivement révolu.

Comme cette analyse est naïve et erronée ! Les citoyens de notre pays, pour ne citer qu'eux, ont certes compris la supériorité de l'économie de marché. Mais ils ne l'accepteront jamais sans limites et sans règles. Son triomphe même dans le monde d'aujourd'hui ouvre un débat, en même temps qu'il clôt celui sur les sociétés socialistes, au sens marxiste du terme : le régime capitaliste est le moins mauvais des systèmes, chacun en convient. *Mais comment l'améliorer ?* Chacun va s'interroger et proposer sa voie.

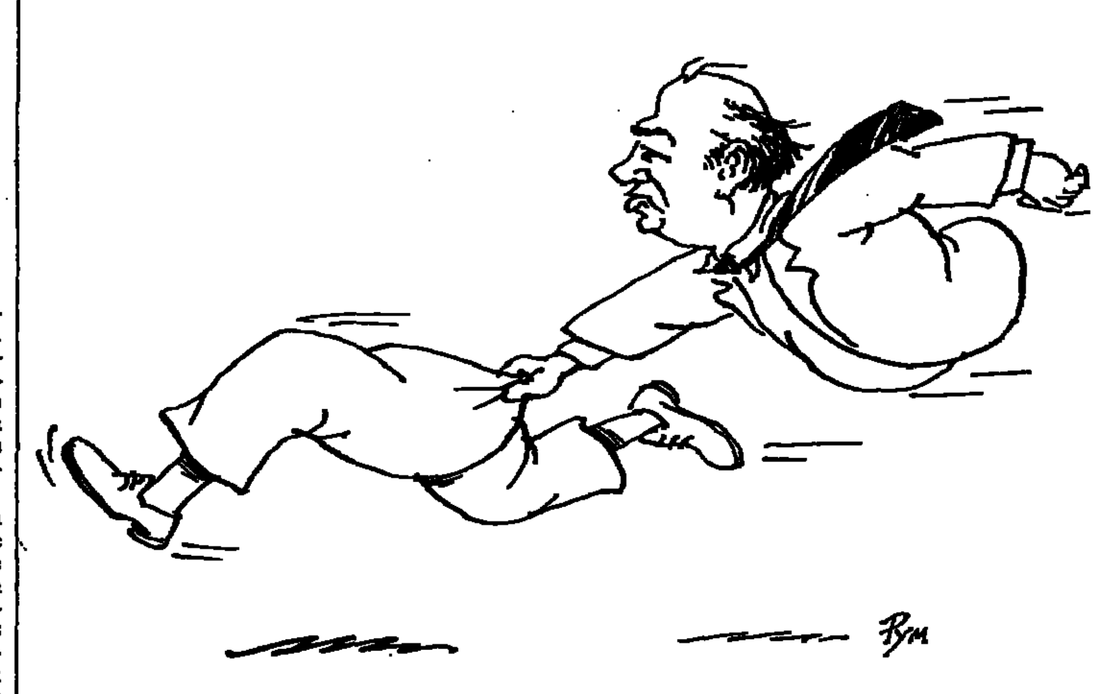
Le retour du politique

Enfin, le regain du politique, de la politique et des politiques, actuellement bien dévalorisés, est sans doute pour bientôt. Quand sur des sujets aussi importants que l'identité nationale, la construction de l'Europe – et de quelle Europe ? – notre place dans un futur système de sécurité, notre réponse au défi économique de l'Asie du Sud-Est et à la poussée démographique de l'Afrique, un peuple a besoin de nouveaux repères, alors l'art politique est le seul à même de les lui apporter. Il retrouve sa vocation première : contribuer à la recherche du bien commun. Et quand il s'exerce dans une démocratie, privilège bien rare sur notre planète, il mérite le respect et le concours de chaque citoyen. La repolitisation du pays devient possible et nécessaire.

On le voit à ces quelques exemples : un nouveau *cycle commence*. Il est un peu menaçant, comme tout ce qui est imprévisible, mais il nous oblige à nous interroger sur ce que nous sommes réellement et ce que nous voulons. A tout prendre, pour nous, la fin de l'Histoire n'est pas pour demain.

▶ **Raymond Soubie est directeur général du groupe de presse Liaisons et président du Théâtre des Champs-Elysées.**

TRAIT LIBRE



Bibliographie

« Le Bazar des nouveautés », de Didier Pourquery

L'aventure des produits

DES nouveaux produits comme s'il en pleuvait ! Rien que pour l'année 1988, ils étaient déjà plus de 5 000 à envahir les rayons des supermarchés européens. Une misère à côté des Etats-Unis, qui en absorbaient près du double. Quant aux marques, on les dépose à tour de bras : en France, leur nombre, pour la même année, dépasse allégrement la barre des 60 000. Fort de ces chiffres, et malgré le mépris hautain dans lequel on tient encore la production commerciale – au point où l'un de nos penseurs, et non des moindres, affirmait récemment que *« Nouveau, ça ne veut rien dire »*, Didier Pourquery s'est lancé à la poursuite de ces nouveaux objets qui, du yaourt aux cosmétiques, envahissent les linéaires de nos magasins.

Au cours de son enquête, cet ancien cadre mercaticien (1) devenu journaliste passe en revue les opérateurs de la surprenante tribu des novateurs. Une race étrange et discrète, agitée par la passion de la nouveauté qui, sans que l'on s'en aperçoive, *« change notre vie en permanence »*.

Pourtant, la valse du nouveau au milieu de tant d'euphorie créative génère quelques inquiétudes... Car, dans cette course à l'inédit, *« malheur à celui qui n'aura pas trouvé l'un des 60 % de produits qui existeront en l'an 2000 et n'existent pas aujourd'hui »*. Voilà le terrain. Et surtout voilà le défi.

Au diable les questions métaphysiques : le marché exige un renouvellement constant ! Et que ceux qui croient avoir enterré la société de consommation révisent leurs opinions : ladite société vise au contraire la vitesse supérieure et connaît *une phase d'accélération* exponentielle ! Curieusement, au moment où le processus s'emballe, les critiques se taisent et plus personne ne songe à réhabiliter les rêveurs des années 70.

Soldats de l'inventaire

On connaissait les publicitaires, mais ils ne représentent que le sommet visible de l'iceberg de la nouveauté. La partie qui se joue dans les profondeurs est autrement plus alléchante, et c'est tout le mérite du livre de Didier Pourquery que d'en définir les contours. Embarqué dans cette expédition au long-cours, il décrypte les figures obligées du renouveau. Jeu de piste infernal dans le sens où, aujourd'hui, *« il ne peut plus exister de produit indifférencié, universel, destiné à un public moyen ; rester banal, c'est se condamner à dépérir »*. Face à l'uniformisation du monde des pâtes, Panzani opte pour le *design* et reconquiert ses parts de marché, tandis que le sucre penche du côté de la synthèse, en tombant, lavé de tout soupçon, dans la tasse de l'amateur déculpabilisé. Même les vieux de la vieille, comme Pepsi ou Coca Cola, se soumettent sans broncher à cette inévitable cure de rajeunissement !

Machines de guerre

Ravalement ou naissance, ces opérations délicates exigent le recours à d'éminents spécialistes qui œuvrent dans l'ombre. Parmi les héros de cette galerie de portraits hauts en couleur, on trouve des chercheurs têtus, à l'image d'Arthur Fry, cet Américain père du Post-it, cet affriolant marque-page autocollant qui fait un tabac sur le marché mondial ou de Guy Aznar, le gourou de la créativité en France, qui, depuis une vingtaine d'années, produit des idées non stop.

Mentionnons au passage les nombreux cabinets *d'études qui* ont mis au point de véritables machines de guerre destinées à traquer les réactions des consommateurs et les créateurs de noms de marque. Ces soldats de l'inventaire qui, au cœur du maquis des 900 000 appellations enregistrées officiellement, se débrouillent pour se glisser dans les interstices encore libres de ces listes interminables.

En mettant en scène ces personnages, l'auteur ne divulgue que rarement ses propres sentiments, mais on lui saura gré d'avoir proposé le roman de la nouveauté. En cette période de frilosité salariale, les chercheurs d'emploi auront de quoi se réjouir : l'aventure est encore au bout du produit.

BERTRAND RAISON

(1) Arrêté du 18 février 1987 (*Journal officiel* du 2 avril 1987). Mercaticien : spécialiste de la mercatique (en anglais *marketing*).

▶ ***Le Bazar des nouveautés*, de Didier Pourquery, 302 pages, Editions Stock. 120 F.**

Projet de charte contre le racisme

– **Article 1 :** Tous les hommes naissent libres et égaux en droits, quel que soit le niveau de leur bronzage.

– **Article 2 :** L'article précédent s'applique aussi aux femmes, même si elles sont voilées.

– **Article 3 :** Tout enfant a le droit d'aller apprendre à lire dans une école chauffée et de manger à la cantine.

– **Article 4 :** Les Arabes ayant inventé l'algèbre, nous leur devons le respect et l'ordinateur.

– **Article 5 :** Miles Davis joue mieux de la trompette que Jean-Marie Le Pen, et pourtant, il est noir.

– **Article 6 :** Le racisme étant la peur de l'autre, il existe des racistes blancs, mais aussi des racistes noirs, jaunes, etc.

– **Article 7 :** Il faut empêcher les antiracistes militants de grossir les rangs des racistes chaque fois qu'ils prennent la parole.

– **Article 8 :** Toutes les *expériences ont prouvé que* le racisme n'était pas soluble dans l'alcool.

– **Article 9 :** Inviter tous les partis français à lutter contre le racisme sauf celui qui est le plus exposé à la contagion *raciste est une* absurdité.

– **Article 10 :** Quand nous serons tous allongés sous terre à l'horizontale, les asticots seront incapables de distinguer lequel d'entre nous appartenait à une *race supérieure*.

HENRI MONTANT

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

GRANDE-BRETAGNE : l'hostilité à la « poll tax » dégénère

Au moins cent trente personnes blessées après les émeutes de Trafalgar Square

Les responsables des principaux partis politiques britanniques ont accusé des mouvements extrêmistes d'avoir provoqué les violences et les pillages qui ont fait dégénérer, samedi 31 mars, une manifestation contre la « poll tax » en émeute dévastatrice. L'impopularité générale de ce nouvel impôt n'a pas empêché Mme Thatcher de répéter qu'elle n'avait aucune intention d'abandonner ses fonctions de premier ministre.

LONDRES

de notre correspondant

Une voiture de police est prise dans la foule des manifestants. Aussitôt les vitres volent en éclats, le conducteur reçoit un coup de manche de pioche, mais parvient à dégager son véhicule. Quelques minutes plus tard, un groupe de jeunes gens escalade un échafaudage près d'un immeuble en construction sur Trafalgar Square. Briques, bouteilles, boulons, barres de fer pleuvent sur les policiers, dix mètres plus bas. Ceux-ci reculent en désordre. Le feu est mis à l'échafaudage et se communique au bâtiment. Il faudra trois heures pour l'éteindre, car les premiers pompiers arrivés sur place ont été eux aussi bombardés de projectiles divers.

La grande manifestation populaire contre la Poll Tax, le nouvel impôt local qui prend effet le 1er avril, a dégénéré samedi 31 mars en scènes d'émeutes rarement vues en plein centre de Londres. Cent trente-deux personnes ont été blessées, dont 58 policiers. Il y a eu 341 arrestations. Des policiers à cheval ont chargé sans relâche les groupes qui se reconstituaient à Trafalgar Square et dans les rues avoisinantes, ce qui explique que le bilan publié par Scotland Yard comporte aussi vingt chevaux blessés.

Le défilé avait commencé dans une atmosphère paisible et même familiale en début d'après-midi au parc de Kennington, dans le sud de Londres, à l'appel de la Fédération nationale anti-Poll Tax. Il s'agit d'une organisation récente, proche du mouvement communisant « Militant », exclu du parti travailliste, et qui invite tous les contribuables à refuser de payer le nouvel impôt. Tony Benn, un des chefs de file de la « gauche dure » du Labour, avait dénoncé, devant cette foule de quarante mille personnes, l'absence de tout représentant officiel de son parti. Les travaillistes sont opposés à la Poll Tax, mais ils ne vont pas jusqu'à prôner la désobéissance civile et le boycottage d'un impôt voté par le Parlement.

Il y avait là des gens venus en train ou en autocar de tout le pays, souvent avec femme et enfants. Il faisait beau . C'était un des premiers week-ends ensoleillés du printemps. A mesure que le cortège avançait vers Trafalgar Square, des badauds, des clients sortis des pubs avaient rejoint ses rangs, ce qui permet aux organisateurs d'affirmer que la manifestation a rassemblé au total près de 200 000 personnes.

Le premier incident a lieu devant le 10 Downing Street, peu après quatre heures de l'après-midi. Un petit groupe lance un assaut bref mais violent, à l'aide de pavés pris sur un chantier, contre les policiers qui gardent habituellement la résidence du premier ministre. Un gradé s'écroule, inconscient. Blessé à la tête, il était encore hospitalisé dimanche.

Ravages à Oxford Circus

Les unités anti-émeutes, en tenue spéciale, interviennent . Elles bloquent l'accès à Trafalgar Square et coupent le cortège en deux. Pendant les cinq heures qui suivent, la place elle-même, récemment restaurée et dominée par la célèbre statue de l'amiral Nelson en haut de sa colonne, va être le théâtre d'affrontements extrêmement violents. Les chantiers de construction voisins (le centre de Londres est en pleine rénovation) sont pillés. Les pavés, les outils, les canettes de bière volent. Des voitures de police sont retournées et incendiées. Des policiers à cheval s'acharnent, à coups de longues lattes de bois, sur des manifestants isolés.

Lorsque Trafalgar Square est enfin dégagé, des groupes se répandent dans tout le quartier, à Piccadilly Circus, Leicester Square et Soho. C'est l'heure de la sortie des théâtres. *« Que se passe-t-il? »*, demande un touriste américain . *« C'est le grand peuple britannique qui se livre à une émeute »*, lui répond flegmatiquement un policier.

Malheur aux Bentley, Daimler, Jaguar et autres voitures de rêve garées devant les théâtres et les restaurants. Elles sont martelées à coups de barres de fer, leurs glaces brisées. Les magasins de luxe de Regent Street subissent le même sort. Les vitrines sont pillées. Vêtements, fourrures, appareils photos disparaissent. Il ne reste pas une devanture intacte à Oxford Circus...

Mme Thatcher : « Mon poste n'est pas vacant »

Scotland Yard a ouvert une enquête sur les circonstances de cette émeute. Quelques-uns des deux mille policiers de service samedi vont être interrogés, et des centaines de bandes video et de photographies seront examinées. Dans ce genre d'affaires, la police prend son temps, mais elle est remarquablement efficace pour reconstituer les faits.

Scotland Yard a cependant immédiatement mis en cause les trotskistes du Socialist Worker's Party (SWP), ainsi que les anarchistes de l'organisation « Guerre de classes ». Le SWP a démenti. *« Le défilé par ailleurs paisible de 40 000 manifestants a été complètement dévoyé par les agissements de 3 500 personnes qui ont attaqué la police par petits groupes avec férocité et de façon répétée »*, a déclaré unporte-parole de Scotland Yard. On a certes vu quelques drapeaux noirs lors des premiers heurts, mais les casseurs de vitrines et les pillards de la fin de la soirée paraissent surtout avoir profité de l'occasion.

Toute la classe politique a dénoncé ces violences au cours du week-end. Mme Thatcher les a jugées *« absolument horribles et inexcusables »*. Le secrétaire au Home Office (ministre de l'intérieur), M. David Waddington, a accusé non seulement les trotskistes et les anarchistes, mais aussi les *« hooligans »* pris de boisson. Il considère que les hommes politiques qui apellent au boycottage de la Poll Tax *« devraient avoir honte parce qu'ils ont une part de responsbilité dans ce qui est arrivé »* .

Le leader travailliste, M. Neil Kinnock, a demandé que les coupables soient châtiés, et son adjoint, M. Roy Hattersley, a réclamé des peines *« sévères et exemplaires »*. L'organisateur de la manifestation, M. Tommy Sheridan, président de la Fédération nationale anti-Poll Tax, a lui aussi regretté qu' *« une journée aussi splendide ait été gâchée »* .

L'émeute de Trafalgar Square a quelque peu détourné l'attention de ce qui aurait dû être le grand évènement du week-end, la contre-attaque de Mme Thatcher après sa chute dans les sondages, la mise en cause de son autorité au sein de son propre parti et l'émergence de prétendants à sa succession. La Dame de Fer avait soigneusement préparé son discours pour la réunion annuelle, à Cheltenham, à 140 km à l'ouest de Londres, du Conseil central du parti conservateur.

Mme Thatcher ne baisse pas les bras et il n'est pas question qu'elle s'en aille. *« Il y a 650 candidats à mon poste* (le nombre de parlementaires à Westminster, NDLR), *mais celui-ci n'est pas vacant »*, affirme-t-elle. Elle entend donc poursuivre son combat. *« J'ai assez de coeur au ventre pour cela. Vous aussi. Et, je le crois, la Grande-Bretagne aussi »*, conclut-elle.

C'est la grande question. La lassitude de l'opinion, après onze années de pouvoir de la Dame de Fer, est sans doute, davantage que la Poll Tax, l'élément essentiel de la crise actuelle. Les Britanniques ont trop entendu la même voix leur répéter les mêmes choses, ils ont trop vu le même visage à la télévision. Le nombre augmente, au parti conservateur, de ceux qui commencent à considérer Mme Thatcher davantage comme un handicap que comme un atout pour les prochaines élections.

Les ambitions se font jour en conséquence. Celles de M. Michael Heseltine, ancien ministre de la défense, qui avait démissionné avec éclat en janvier 1986 sont connues. La surprise est venue de l'ancien président du parti, M. Norman Tebbit, qui a déclaré que si Mme Thatcher déclarait forfait, il ne laisserait pas le champ libre à M. Michael Heseltine et tenterait lui aussi sa chance. M. Heseltine, pro-européen convaincu, appartient à l'aile modérée du parti, éprise d'une certaine justice sociale. M. Tebbit est au contraire héritier du Thatchérisme pur et dur.

Les exhortations de l'actuel président du parti conservateur, M. Kenneth Baker, à cesser ces *« bavardages »* n'ont pas rencontré jusqu'ici beaucoup d'écho, pas plus que sa remarque selon laquelle *« une maison divisée contre elle-même est destinée à périr »*. Il est vrai qu'on prête à M. Baker lui-même quelque espoir de briguer un jour le leadership, ce qui nuit à la crédibilité de ses appels à l'unité derrière Mme Thatcher. A tort ou à raison, la question de l'après-Thatcher est désormais publiquement posée.

DOMINIQUE DHOMBRES

Une mutinerie à la prison de Manchester aurait fait plusieurs morts

Plusieurs détenus auraient été tués par leurs camarades à la prison de Strangeways, près de Manchester, dans le nord de l'Angleterre, après que ceux-ci eurent pris le contrôle d'une grande partie des bâtiments et se furent emparés des clés. Au moins sept cents prisonniers étaient toujours barricadés ou retranchés sur les toits de l'établissement lundi matin 2 avril, mais les nombreux incendies allumés dimanche et qui ont ravagé la prison avaient été éteints.

LONDRES

de notre correspondant

Des détenus qui n'avaient pas pris part à l'émeute et avaient été évacués dimanche ont déclaré que douze prisonniers condamnés pour délits sexuels avaient été tués par les mutins après avoir été roués de coups et mutilés. La police n'a pas confirmé cette information mais a annoncé qu'une cinquantaine de personnes, dont plusieurs gardiens, avaient été blessées. Un hélicoptère a balayé les toits avec son projecteur pendant toute la nuit de dimanche à lundi. Aucun détenu n'est apparemment parvenu à s'échapper.

La prison de Strangeways, située à 1,5 kilomètre du centre de Manchester, a été construite en 1868 pour 970 prisonniers. Elle en abritait 1 640 lorsque l'émeute a éclaté, dimanche matin, pendant l'office célébré par l'aumônier anglican. Celui-ci a raconté qu'un détenu avait mis un couteau sous la gorge d'un gardien et que les prisonniers présents avaient alors saisi les trousseaux de clés, ouvert les cellules et pris le contrôle de la plupart des bâtiments.

Selon le quotidien populaire *The Sun*, les mutins ont pillé la pharmacie de la prison et, sous l'effet de diverses drogues, ont donné l'assaut de l'aile où se trouvent les détenus condamnés pour viol, exhibitionnisme, ou violences sexuelles contre des enfants, ainsi que ceux qui ont demandé à être isolés et protégés au nom de l'article 43 du règlement des prisons. Ces prisonniers sont au plus bas de l'échelle, dans la hiérarchie non écrite des prisons, et sont souvent l'objet de sévices de la part des autres détenus.

« Comme des animaux »

Les mutins ont allumé des incendies, dont l'un a entièrement détruit la chapelle, et sont montés sur les toits, dont ils ont commencé à arracher le revêtement pour le lancer sur les policiers et les pompiers. L'un d'eux a crié aux journalistes que la vie était intenable à Strangeways en raison des punitions et des mauvais traitements infligés par les gardiens, et que les prisonniers voulaient être *« traités comme des hommes et pas comme des animaux »*. Certains détenus restent enfermés vingt-trois heures par jour, à trois ou quatre dans des cellules sans toilettes, et la plupart n'ont droit qu'à une douche par semaine.

M. David Evans, secrétaire général de l'Association des gardiens de prison, a affirmé que l'émeute, due à la surpopulation carcérale, risquait de se propager dans d'autres établissements. Strangeways avait récemment fait l'objet d'un rapport favorable du juge Tumim, inspecteur général des prisons britanniques, qui avait visité l'établissement en juillet 1989 et avait estimé que les conditions s'amélioraient.

D. Dh.

L'union monétaire entre les deux Allemagnes

Le projet de la Bundesbank est critiqué à l'Ouest comme à l'Est

BONN

de notre correspondant

Le conseil central de la Bundesbank a conçu un projet d'union monétaire entre la RFA et la RDA sur la base d'un taux de change de un deutschemark contre deux marks-Est, à l'exception des comptes d'épargne que chaque Allemand de l'Est pourrait changer au taux de un contre un jusqu'à concurrence de 2 000 marks-Est. *(Lire également page 29 le point de vue de Emil-Maria Claassen.)*

Eventé vendredi par une fuite dans la presse, ce projet a été confirmé samedi 31 mars par le président de l'institut d'émission ouest-allemand, M. Karl-Otto Poehl, en marge du sommet des ministres européens des finances qui s'est tenu ce week-end à Galway, en Irlande.

Aussitôt, des voix se sont élevées aussi bien en RFA qu'en RDA pour le critiquer, tant il est vrai qu'il ne correspond pas tout à fait au message qu'a fait passer le chancelier Helmut Kohl durant la campagne électorale en RDA en laissant entendre que l'union monétaire se ferait bien sur la base de « un contre un ».

De fait, de nombreux analystes faisaient remarquer, après l'énorme victoire des conservateurs au scrutin du 18 mars en RDA, que les Allemands de l'Est avaient d'abord voté pour ce principe du « un contre un », moteur d'une amélioration rapide et substantielle de leur niveau de vie.

Certes, les ministres de l'économie, Helmut Haussmann (FDP), et des finances, Theo Waigel (CSU), ont approuvé le projet de la banque centrale. De même, les milieux économiques et financiers en RFA indiquent presque unanimement qu'un taux de change de « un contre un » ne correspond pas à la puissance économique de la RDA dont la productivité est nettement inférieure à celle de la RFA.

Le chancelier Kohl est intervenu dans la polémique en déclarant qu'il *« entendait tenir ses promesses »* et *« respecter ses engagements »*, mais, à aucun moment, il n'a fait référence au projet de la Bundesbank. En revanche, les partis d'opposition ainsi que plusieurs personnalités de la CDU, comme l'ancien maire de Berlin-Ouest, Eberhard Diepgen, et la fédération des syndicats DGB ont vivement critiqué ce projet, le qualifiant tantôt de *« manœuvre d'intimidation »*, tantôt de *« trahison »* ou de *« duperie électorale »*.

M. Rainer Eppelmann, président du mouvement est-allemand Renouveau démocratique, l'une des trois composantes de l'Alliance pour l'Allemagne qui a remporté les élections en RDA grâce au soutien sans réserve du chancelier Kohl, ne s'est pas trompé sur la conséquence majeure qu'entraînerait la mise en œuvre de ce projet, en déclarant dimanche à une radio ouest-allemande : *« Il suffit que l'union monétaire se fasse en ces termes et les Allemands de l'Est reprendront en masse le chemin de l'exil vers la RFA. »* – (*Intérim.*)

« La bonne formule »

MM. Théo Waigel et Otto Poehl l'ont confirmé à leurs collègues, samedi 31 mars à Gallway, la Bundesbank a recommandé au gouvernement fédéral de fonder l'union monétaire inter-allemande sur un taux de change de deux marks-Est pour un mark-Ouest.

« Je trouve que c'est la bonne formule », a commenté M. Waigel en rappelant cependant qu'une décision dans ce sens supposerait d'abord l'aval du gouvernement de Bonn, ensuite un accord négocié avec le nouveau gouvernement de la RDA. M. Poehl a fait observer que la Bundesbank avait tenu compte des réactions du marché lequel avait mal accueili l'idée d'une unification monétaire avec un taux de change de un pour un. *« L'exercice en cours entre les deux monnaies allemandes exige une coordination plus étroite que jamais au sein du SME »*, estime M. Bérégovoy, qui a mis également l'accent sur l'importance des négociations à venir qui porteront sur les modalités d'application de la réglementation monétaire par l'Allemagne de l'Est.

Le ministre français a évoqué la réunion samedi prochain du G 7 (les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés) pour indiquer qu'on y débattrait de l'évolution de l'économie mondiale, de ce qui se passe à l'Est, mais aussi de ce qui se passe au Japon où *« la dépréciation continue du yen peut poser un problème commercial sérieux »*, a constaté le ministre.

Les Verts ouest-allemands ne s'oppposent plus à l'unification

BONN

de notre correspondant

Après de longues querelles intestines sur le bien-fondé de l'unification de l'Allemagne, les Verts ouest-allemands, réunis en assemblée fédérale extraordinaire samedi 31 mars et dimanche 1er avril à Hagen, ont adopté une ligne politique qui tient compte du sens de l'histoire, abandonnant la théorie des deux Etats pour celle d'une seule nation.

Mais s'ils ont décidé de participer au processus de restauration de l'unité allemande, les Verts sont restés divisés sur les moyens d'exprimer cette participation. Par 279 voix contre 172, les délégués ont voté un préambule à leur programme en vue des législatives de décembre dans lequel les thèses radicales des « fundis » (fondamentalistes) taillent des croupières à celles des « realos » (réalistes) et des partisans de la tendance modérée « Aufbruch ».

Les Verts ont réclamé à l'unisson le retrait de l'OTAN et la suppression des armées ouest et est-allemandes, mais ont divergé sur une éventuelle alliance avec le Parti social-démocrate (SPD) au cas où une coalition SPD-Verts ravirait en décembre la majorité à l'alliance actuelle des Unions chrétiennes CDU/CSU et avec le parti libéral FDP.

Ultime point de discorde : les Verts n'ont pu décider s'il fallait ou non entretenir des rapports avec les transfuges du PC ouest-allemand DKP. – *(Intérim.)*

M. Giscard d'Estaing souhaite « une solidarité » franco-allemande en matière de défense

Interrogé, dimanche 1er avril sur TF 1, sur le problème de la réunification allemande, M. Valery Giscard d'Estaing a souhaité que la France *« contribue à cette unification par sa compréhension et par l'acceptation de l'entrée de l'Allemagne de l'Est dans la communauté européenne. »* Selon l'ancien président de la République, trois axes sont prioritaires pour manifester *« cette solidarité »*. L'union politique de l'Europe, son union monétaire - *« il faut*, a-t-il souligné, *demander aux allemands qu'ils acceptent la création d'une banque centrale de l'écu »* - et une union de défense. *« D'abord*, a-t-il expliqué, *déclarer qu'il faut transformer le pacte atlantique en pacte euro-atlantique. Deuxièmement déclarer que la France entrera dans ce pacte euro-atlantique. Troisièmement, déclarer que la France nouera avec l'Allemagne fédérale des relations particulières en matière de sécurité, sous la forme d'un traité ou d'un accord où nous avons à faire entrer en ligne de compte la préoccupation allemande concernant l'emploi des armes nucléaires en direction de son sol. Là, il peut y avoir une proposition française. En contrepartie, l'Allemagne fédérale doit accepter que la France puisse exercer certaines responsabilités de commandement en Europe. »*

EUROPE

URSS : dégradation de la crise lituanienne

L'épreuve de force se durcit entre Moscou et Vilnius

Le parlement lituanien devait répondre lundi ou mardi 3 avril, probablement par une fin de non-recevoir, au message que lui a adressé samedi M. Gorbatchev, demandant qu'il *« revienne sur sa décision illégale »* de déclaration d'indépendance comme condition à l'ouverture d'un dialogue. La véritable épreuve de force s'engage donc, avec des menaces de rétorsions économiques, alors qu'un convoi de blindés traversait à nouveau Vilnius dimanche dans la matinée.

MOSCOU

de notre correspondant

C'est mardi, et peut-être même dès lundi 2 avril, que le Parlement lituanien devait répondre au message que lui a adressé samedi M. Gorbatchev, sèche ou conciliatrice, dilatoire ou cassante, la forme de cette réponse aura son importance mais, sur le fond, la fin de non-recevoir est plus que probable.

On voit mal en effet comment les députés lituaniens pourraient maintenant se déjuger totalement en acceptant de renoncer à leur déclaration d'indépendance, de *« revenir,* comme le leur a demandé M. Gorbatchev, *sur cet acte illégal »*. Inexorablement, l'épreuve de force s'approfondit ainsi de jour en jour, mais cela ne signifie pas pour autant qu'on aille vers l'emploi de la force.

Trop de foyers de tensions couvent en URSS, et la désapprobation internationale, serait aussi trop forte. Recourir directement à l'armée serait courir le risque de ne plus savoir comment s'en passer ensuite, de devoir très vite l'appeler à la rescousse ailleurs et de se laisser, au bout cu compte, entraîner dans un engrenage dont l'aboutissement serait trop clair.

Ce dérapage ne peut être exclu, mais la voie choisie, pour l'instant, par M. Gorbatchev, est autre. Elle consiste à s'en tenir au respect des lois et de la constitution soviétiques en expliquant qu'on ne peut à la fois, agir en dehors d'elles etvouloir l'état de droit et qu'une République peut parfaitement demander son indépendance mais à la condition de ne pas se mettre, ce faisant, dans l'illégalité.

D'où l'affirmation constante, depuis deux semaines – et éventuellement force à l'appui – de la pérennité de la loi soviétique en territoire lituanien. Et d'où, maintenant, le spectre des anctions économiques brandi dans le message au parlement lituanien, et dans l'*« appel aux citoyens de la république socialiste soviétique de Lituanie »* qui a suivi dimanche.

D'emblée, M. Gorbatchev y parle de *« moment critique »* et ajoute que *« la tactique des ultimatum et actions unilatérales mettent en danger la sécurité et la vie normale »* de tous les habitants de la la Lituanie et la conclusion est parfaitement claire : *« les actuels dirigeants lituaniens,* est-il dit, *tentent de vous convaincre que leurs actions séparatistes n'auront pas de conséquences sur les liens économiques, scientifiques et techniques avec les autres républiques de l'Union Soviétique. Ce n'est pourtant pas le cas car ces liens ne peuvent se développer normalement et porter leurs fruits que dans une atmosphère favorable de confiance et d'assistance mutuelle (...) ».*

Le président, le Soviet suprême et le gouvernement de l'URSS, poursuit M. Gorbatchev, *reçoivent de nombreux télégrames et lettres (demandant) que la constitution soviétique soit défendue et (proposant) que soient prises des mesures économiques, politiques et administratives ».* Le chef de l'Etat cite à ce propos une résolution du parlement de Bielorussie demandant le retour à cette République de territoires attribués à la Lituanie en 1940, au moment de son annexion par l'URSS, et notamment de sa capitale, Vilnius (*le Monde* des 1er et 2 avril).

« La situation est devenue dramatique »

Cette résolution n'a certainement pas été prise dans l'accord de Moscou mais le fait est aussi – on l'a déjà vu dans le Caucase – que les problèmes de délimitation de territoires entre actuelles Républiques soviétiques risquent de devenir très vite au moins aussi explosifs que les mouvements sécessionnistes.

C'est tous les dangers de séparations non négociées qu'évoque là M. Gorbatchev, qui termine en expliquant que *« la situation est devenue dramatique »*, que *« si la voix de la raison n'est pas entendue les développements peuvent être de grave conséquance pour nous tous »* et qu'il a donc *« espoir »* que son appel sera soutenu par la population lituanienne.

L'hypothèse est peu vraisemblable. Sauf miracle, on va droit vers l'application de mesures de rétorsion économique et vers de nouvelles affirmations aussi de la pérennité de la loi soviétique en territoire lituanien. Il est ainsi très Probable qu'après avoir pris, samedi, le contrôle de l'imprimerie centrale d'où sort la quasi totalité de la presse lituanienne et qui est, légalement parlant, propriété du parti, l'armée va maintenant investir l'immeuble de la radio-télévision.

On dit déjà à Moscou que cet *immeuble n'appartiendrait pas* à la Lituanie mais à l'Union soviétique ce qui, formellement parlant, est partiellement vrai – assez vrai en tout cas pour justifier des « mesures conservatoires » tant que ce type de mesures ne concernait que des bâtiments du parti, le *défi restait limité, mais on* est en train de passer maintenant à la véritable épreuve de force entre Moscou et Vilnius et c'est la raison pour laquelle M. Gorbatchev prend soin dans son appel à la population de longuement expliquer que ce n'est pas l'indépendance de la Lituanie qu'il *refuse à priori* mais la voie choisie pour l'imposer.

« Notre position, explique-t-il ainsi, *est une sincère adhésion aux idées de développement libre et propre de tous les peuples de notre pays et de respect pour leurs droits légitimes à l'auto-détermination et à la souveraineté ». « Ceci concerne pleinement le peuple lituanien,* poursuit-il après avoir demandé s'il était *« normal que des amendements à la constitution, déterminant le destin de la République et touchant les intérêts du pays entier soient adoptés sans consultation ni discussion et, en fait, en une nuit » « Les actions entreprises en Lituanie,* dit-il encore, *n'ont pas de fondement logique* (car elles l'ont été) *au moment ou nous commencions à résoudre, sur une base véritablement démocratique, les problèmes vitaux de la fédération soviétique. »*

Non seulement, M. Gorbatchev ne cède pas, mais il durcit progressivement le ton, tout en répétant que si les actes illégaux du Parlement lituanien sont annulés, cela *« ouvrira la possibilité d'une discussion de la totalité des problèmes dans le seul cadre acceptable – celui de la constitution soviétique ».*

C'est à prendre ou à laisser. Ce ne sera pas pris et en attendant une colonne de dix-huit blindés et d'une demi-douzaine d'autres véhicules militaires à ostensiblement traversé Vilnius dimanche en fin de matinée.

BERNARD GUETTA









International Herald Tribune du 2 avril

Le message de M. Gorbatchev

Moscou. – Voici le texte adressé samedi 31 mars par le président soviétique, M. Mikhaïl gorbatchev, au Soviet suprême de Litunie, tel que l'a rapporté l'agence officielle Tass : *« L'actuelle direction lituanienne ne s'en remet pas à la voie de la raison. Elle continue de passer outre à la décision du troisième congrès extraordinaire des députés du peuple d'URSS et prend unitéralement des décisions qui vont à l'encontre de la Constitution soviétique tout en défiant et en insultant ouvertement l'Union entière.*

» Je tiens à déclarer à nouveau que cette voie est ruineuse et ne mènera qu'à une impasse.

» J'appelle les députés du Soviet suprême lituanien à comprendre cette vérité et à prendre leurs responsabilités historiques dans l'intérêt du peuple de Lituanie, Lituaniens et non-Lituaniens, de sa sécurité et de son bien-être, de l'avenir de la démocratratie dans l'ensemble de notre pays et de la stabilité du monde.

» Je propose que le Soviet suprême lituanien annule immédiatement les lois illégales qu'il a adoptées, une telle mesure permettra de discuter de tous les problèmes de la seule façon acceptable, à savoir dans le cadre dans la constitution de l'URSS ».

ROUMANIE

Manifestation à Bucarest contre M. Iliescu

Quelque 3 500 à 4 000 personnes ont conspué dimanche 1er avril pendant plusieurs heures le nom du président désigné Ion Iliescu devant le siège du gouvernement puis devant celui de la télévision roumaine.

Cette première grande manifestation antigouvernementale de la campagne électorale a contrasté avec la faible participation, samedi, aux commémorations organisées par le gouvernement et le Front de salut national pour le centième jour de la chute de la dictature, qui n'ont pas dépassé quelques centaines de personnes.

Pour la première fois, une partie des manifestants se sont également rendus devant le domicile personnel de M. Iliescu, boulevard des Aviateurs, pour chahuter sous ses fenêtres avant de rejoindre le reste de la manifestation devant la télévision. Passant devant le siège du Parti national-libéral (PNL), boulevard Nicolae Balcescu, les manifestants ont été salués par le secrétaire général du PNL, M. Radu Campeanu.

Réuni samedi en congrès, le PNL a élu M. Campeanu, rentré en Roumanie en janvier dernier après dix-sept ans d'exil en France, au poste de président du parti et l'a proposé comme candidat aux élections présidentielles du 20 mai prochain.

En vue des élections législatives, également prévues le 20 mai, une coalition des partis d'opposition est en voie de formation face au Front de salut national (FSN), ce qui pourrait constituer une menace sérieuse pour le mouvement de M. Iliescu. M. Campeanu a indiqué que le PNL avait proposé au parti national paysan (PNP) et au parti social-démocrate (PSD) un accord pour constituer une coalition unie face au FSN, *« ouverte également aux autres partis de l'opposition qui le souhaiteraient et auraient des idées similaires aux nôtres »*. Le PNP et le PSD, a poursuivi M. Campeanu, *« ont déjà exprimé leur accord de principe »*. Des discussions commenceront cette semaine pour déterminer si la coalition peut aller jusqu'à une plate-forme commune ou se limiter à *« un pacte de non-agression »*. – *(AFP.)*

POLOGNE

M. Mazowiecki se prononce pour une accélération des réformes

Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a proposé samedi 31 mars que les prochaines élections parlementaires aient lieu au printemps de 1991 plutôt qu'en 1993.

Les élections de juin 1989, qui avaient abouti à la formation d'un gouvernement par Solidarité, n'étaient que « semi-démocratiques » ; les élections locales prévues le 27 mai prochain seront, elles, entièrement libres.

Le premier ministre, qui prenait la parole au cours d'une réunion du Comité civique national de Solidarité, a, d'autre part, estimé que *« la restructuration de l'économie doit passer le plus vite possible à l'étape suivante, qui va plus loin que l'arrêt de l'inflation et la privatisation »*. Il a aussi affirmé que *« la restructuration* [des ministères de la défense et de l'intérieur] *doit être profonde »*, précisant que *« prochainement des civils occuperont des postes au ministère de la défense. »*

Les remarques de M. Mazowiecki rassureront peut-être Lech Walesa, qui a lancé, lors de la même réunion, *« un avertissement »* au gouvernement, estimant que *« la rapidité des changements est insuffisante »* et menaçant même d'une grève aux chantiers navals de Gdansk. – *(AFP, UPI.)*

ESPAGNE : réunis en congrès à Séville

Les conservateurs se sont donné un nouveau président

Après une longue période de tâtonnements, les conservateurs espagnols ont enfin intronisé leur jeune et nouveau chef : M. José-Maria Aznar, trente-sept ans. Il a été nommé président du Parti populaire, lors du congrès que la principale formation d'opposition a tenu à Séville, les 31 mars et 1er avril. Il succède au fondateur du Parti et *« leader historique » de la droite* espagnole, M. Manuel Fraga, qui a été élu au poste, essentiellement honorifique, de « président fondateur ».

MADRID

de notre correspondant

La nomination de M. Aznar met fin à un long et difficile processus de succession, qui aura duré plus de trois ans . C'est en décembre 1986, en effet, au lendemain d'un nouveau revers électoral, que M. Fraga avait annoncé sa décision de se retirer de la politique nationale. Le premier successeur désigné *fut, trois mois plus tard,* le jeune M. Antonio Hernandez Mancha. Mais son style populiste et peu consistant allait faire fuir l'électorat traditionnel de sa formation, sans pour autant en conquérir un autre. Le parti tombait alors en chute libre dans tous les sondages.

Aussi, M. Fraga allait-il reprendre les rênes de sa formation, en octobre 1988, pour préparer lui-même une «succession ordonnée ». Après une nouvelle tentative manquée, avec M. Marcelino Oreja, l'ancien secrétaire général du Conseil de l'Europe, dont le manque *de charisme allait se révéler* redhibitoire, c'est M. Aznar qui était finalement choisi comme tête de liste de sa formation pour les législatives d'octobre dernier. Sans être exceptionnel, le résultat allait se révéler modérément satisfaisant : avec lui, le Parti populaire réussissait au moins à récupérer son niveau électoral d'avant la crise. Désormais investi de tous les pouvoirs, M. Aznar veut maintenant réaliser cette « percée vers le centre » que n'ont pu réaliser ses prédécesseurs. Il a déjà voulu démontrer au congrès de Séville que son parti utilise désormais un langage nouveau et ce sont les concepts de « modernité » et de « rénovation » qui ont dominé la plupart de ses interventions publiques.

L'équipe de M. Aznar compte avant tout sur les élections municipales et régionales, prévues pour 1991, grâce auxquelles la droite espagnole espère enlever quelques bastions locaux. Les nouveaux dirigeants du parti populaire affiment vouloir éviter pour cela toute polarisation sur les problèmes trop «idéologiques », comme l'avortement ou l'éducation. Ils entendent, au contraire, centrer leur campagne sur des thèmes plus porteurs pour l'électorat centriste, comme l'actuelle insuffisance des services publics et des infrastructures ou la nécessaire « professionnalisation » du secteur public.

THIERRY MALINIAK

PROCHE-ORIENT

ISRAEL : face aux menaces arabes

Jérusalem tente de diversifier les voies d'immigration des juifs soviétiques

Les autorités polonaises ont fait savoir, samedi 31 mars, qu'elles maintenaient leur offre d'assurer le transport des émigrants juifs soviétiques vers Israël en dépit de l'attentat perpétré, vendredi, à Beyrouth contre un diplomate polonais et son épouse, blessés dans le secteur musulman de la capitale libanaise.

JERUSALEM

de notre correspondant

Les voies de l'immigration sont multiples. Telle est, en gros, la réponse de l'Etat hébreu aux menaces que certains groupes terroristes arabes font peser sur l'immigration des juifs soviétiques en Israël. Le gouvernement compte sur l'amélioration continue de ses relations avec l'Europe de l'est pour diversifier les itinéraires et ne pas dépendre d'un seul pays-étape.

Les chiffres témoignent d'un flux *constant : seize mille immigrants* en provenance d'URSS depuis le début de l'année, à en croire une estimation prudente donnée de bonne source . Mais, faute de vols directs entre Moscou et Tel Aviv, le chemin de l' « alya » – la « montée » en Israël – passe toujours par une escale dans un des pays d'Europe de l'est que dessert l'Aeroflot puis, de là, dépend des services des compagnies européennes.

Multiples contacts avec l'Europe de l'est

Les récentes menaces du groupe « Djihad islamique pour la libération de la Palestine » à l'encontre de la compagnie nationale hongroise Malev ont mis à jour l'un des points sensibles de ce dispositif. Il a fallu une campagne d'une dizaine de jours de pressions diverses – notamment américaines – pour que Malev revienne sur sa décision de suspendre son service et reprenne une liaison momentanément arrêtée de crainte que le « Djihad » n'attaque ses avions.

Les autorités n'en sont que plus *portées à diversifier les voies* d'accès à Israël. M. Moshe Arens, le ministre des affaires étrangères, disait récemment : *« nous sommes en contact – sur cette question – avec tous les pays avec lesquels nous avons récemment renoué des relations »*. La route de la Roumanie a toujours été utilisée, et la Pologne s'est aussi déclarée disponible, à en croire les propos tenus la semaine dernière à New York par le premier ministre Tadeusz Mazowiecki. Berlin n'est plus exclu et, en dehors de l'ancien bloc socialiste, la Finlande pourrait également servir de relais – à la condition, dit-on à Helsinki, d'obtenir des assurances que les nouveaux immigrants ne soient pas installés dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza. Enfin, la presse israélienne parle de la possibilité d'une liaison maritime.

Personne ne prend les menaces de certaines organisations arabes à la légère. Les déclarations de M. Mazowiecki ont été immédiatement suivies d'un attentat à Beyrouth : un diplomate polonais et son épouse ont été blessés par balles, vendredi, lors d'une agression revendiquée par une « Organisation de l'action révolutionnaire – front de la résistance arabe ». Il y a quelques jours encore, la presse affichait à la « une » les propos du président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, selon lesquels son pays, du temps du régime communiste, avait livré mille tonnes d'un des explosifs les plus dangereux, le Semptex, à la Libye, fournisseur habituel des groupes terroristes.

La question des vols directs sera réexaminée lorsque le Congrès américain devra se prononcer sur la suspension de l'amendement Jackson-Vanik. Il s'agit de cette *législation de 1974* privant *l'URSS* de certains avantages commerciaux – notamment la clause de la nation la plus favorisée – tant que Moscou ne respectait pas le droit à l'émigration des juifs soviétiques. Plusieurs responsables soviétiques n'ont pas caché, ces dernières semaines, que l'éventualité de vols directs avait été torpillée par le premier ministre, M. Itzhak Shamir, lorsqu'il a prononcé son fameux discours de la mi-janvier sur la nécessité de garder les territoires pour accueillir une grande *« alya »*. En dépit des démentis de l'intéressé et de plusieurs tentatives de mise au point, l'impression est bel et bien que ses propos ont été perçus à Moscou comme une provocation.

ALAIN FRACHON

هكذا من الاصل

LE GROUPE FRAMATOME DÉMANTELÉ ?

Le 27 mars, la CGE et DUMEZ annoncent leur projet d'échange de titres permettant à la CGE d'acquérir les 12 % du capital de Framatome et d'en prendre, de ce fait, le contrôle.

Ce projet d'accord nous fait craindre une mise en cause des choix stratégiques de notre Groupe.

En effet, quelles sont les intentions réelles de la CGE ou de son Président ?

- écarter le personnel en retirant aux actions portées par celui-ci leur droit de vote ?
- faire monter les enchères pour rendre plus difficile la recomposition de l'actionnariat ?
- réduire les effectifs au point de mettre en péril les compétences technologiques et l'expérience indispensables à la sûreté des installations nucléaires ?
- substituer à une stratégie industrielle une simple logique financière ?

Nos inquiétudes s'appuient notamment sur :

- la mise en cause par la CGE de l'accord Framatome/Siemens-KWU à l'heure de la construction européenne ;
- le versement aux actionnaires de la totalité du bénéfice de l'exercice 1988 privant ainsi le Groupe de réserves indispensables lui permettant de se développer et de rester le numéro un mondial en matière de centrales nucléaires.

Nous réaffirmons notre attachement à la stratégie de notre Groupe qui repose sur trois principes :

- intégration de notre politique industrielle en matière nucléaire à la stratégie nationale définie par les pouvoirs publics, dans le respect des règles de sûreté ;
- développement d'un réseau de relations et d'accords internationaux confortant la prééminence française en Europe et dans le monde sur le marché des centrales et services nucléaires ;
- renforcement d'un patrimoine industriel diversifié par l'adjonction d'activités nouvelles de haute technologie.

C'est pourquoi, nous tenons à manifester solennellement notre opposition la plus déterminée à un projet pouvant conduire au démantèlement de notre Groupe.

APPEFRA
Association pour la Participation
du Personnel de Framatome à son Actionnariat
Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS-LA DEFENSE

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela est disposé à rencontrer seul le président De Klerk

Le vice-président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a déclaré, dimanche 1er avril, à Port-Elizabeth, qu'il était prêt à rencontrer seul le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, la semaine prochaine, après une visite lundi et mardi dans la province du Natal. A l'issue de son plus grand meeting depuis sa libération le 11 février, M. Mandela a déclaré à la presse qu'il avait l'intention de discuter avec M. De Klerk de la montée de la violence dans le pays, précisant qu'il ne serait pas accompagné d'une délégation de l'ANC.

Après avoir annulé, vendredi, un meeting pour la paix qu'il devait tenir conjointement, lundi, avec M. Buthelezi, le chef du mouvement Inkatha, à Pietermaritzburg, au Natal, l'ANC avait annoncé qu'il avait décidé de reporter *sine die* sa toute première rencontre avec le gouvernement, qui devait avoir lieu le 11 avril au Cap.

L'ANC a justifié l'ajournement de la rencontre du Cap par ce que son vice-président, Nelson Mandela, a décrit comme le « *massacre* » par la police d'au moins onze manifestants, lundi dernier à Sebokeng, près de Johannesburg. Pour ce qui est du meeting avec l'Inkatha, « *l'atmosphère n'est pas idéale* », avait affirmé l'un des dirigeants de l'ANC, M. Ahmed Kathrada.

Faisant état de la profonde préoccupation de l'ANC quant à « *la vague d'oppression dont est victime notre peuple* », M. Mandela a déclaré à Port-Elizabeth que « *les actions de la police contre des manifestations pacifiques en divers lieux du pays sont en contradiction directe avec les positions officielles prises par le gouvernement* ». Il a ajouté que l'« *ANC continuera à œuvrer pour des solutions politiques. Dès que le gouvernement prendra des mesures positives pour faire cesser les brutalités policières, nous prendrons contact avec lui afin de fixer une nouvelle date* » pour une rencontre.

Douze personnes ont, d'autre part, été tuées lors du meeting de Port-Elizabeth par une voiture qui est entrée dans la foule. Selon l'agence SAPA, il n'a pas encore été déterminé si le chauffeur avait agi délibérément. – *(AFP.)*

Craintes et rumeurs à Welkom dans l'Etat libre d'Orange

Les tentations de l'autodéfense chez les Blancs

WELKOM (Etat libre d'Orange)

de notre envoyé spécial

« *Les noirs de la township de Thabong s'apprêtent à marcher sur Welkom* » : c'est la dernière rumeur qui court dans cette petite ville de l'Etat libre d'Orange plantée au milieu de champs aurifères qui ont fait sa fortune. Le major Johann Fouché, un des responsables locaux de la police, ne s'en alarme pas car il en a entendu bien d'autres depuis plusieurs semaines. « *Hier, j'ai eu écho du bruit contraire : les blancs de Welkom vont attaquer Thabong* » raconte-t-il d'un air plutôt amusé. Alors voguent les rumeurs et les bruits.

A force de jouer à se faire peur par agitateurs interposés, les deux communautés blanche et noire – cinquante-huit mille habitants d'un côté et cent cinquante mille de l'autre – entretiennent aujourd'hui des relations marquées du sceau de la méfiance. Pour M. Bill Odendaal, maire de Welkom et membre du Parti National au pouvoir, « *il n'y a cependant qu'un seul moyen de s'en sortir : se donner la main et abolir complètement l'apartheid* ». Facile à dire...

Les habitants de Welkom ne sont pas encore vraiment remis de leurs émotions, en clair du boycottage des commerces blancs par la population noire qui a duré près d'une semaine et qui, aux dires de tous, fut un succès même si intimidation il y eut. Cette grève des achats avait été organisée à titre de représailles contre l'arrestation de dix-sept jeunes soupçonnés par la police d'empêcher la reprise des cours dans les écoles de Thabong.

Un mouvement de sécurité pour les Blancs

A cette agitation s'en ajoutait une autre plus tenace encore dans les puits alentour entre mineurs blancs aux commandes et mineurs noirs aux ordres. Le meurtre crapuleux d'une jeune femme blanche par son jardinier noir et l'assassinat d'un noir vêtu d'un tee-shirt aux couleurs du Congrès national africain (ANC) par six blancs portaientt à son comble la tension entre les deux communautés.

Du côté de Thabong, de très jeunes enragés livrés à eux-mêmes et n'obéissant à aucune consigne particulière ont ainsi incendié des bâtiments publics et lapidé des véhicules. « *Ces gens ont été opprimés jusqu'à un certain point et respirent aujourd'hui un air de liberté* » explique M. Odendaal qui plaide les circonstances atténuantes. « *Donnons-leur un peu de temps pour s'adapter aux changements en cours* »

Pas question non plus pour les « ultras » de Welkom, qui semblent avoir pignon sur rue, de rester sans réagir. N'a-t-on pas vu en ville, lors du boycottage, des militants du mouvement d'extrême droite AWB tirer des coups de feu en l'air et disperser sans ménagement des « agitateurs » noirs ? « *Nous voulons éviter tout ce qui peut créer un climat de confrontation* » affirme le maire qui, pour le moment donne un peu l'impression de crier dans le désert.

Un « mouvement pour la sécurité des blancs » (BVW) a vu en effet le jour il y a quelques semaines pour combler de soi-disant lacunes dans le maintien de l'ordre. D'après ses responsables, il compterait déjà environ 2400 membres venus de tous les horizons politiques. « *Ces vigiles ont le soutien de la population* » reconnait M. Odendaal, *car ils ont su se montrer efficaces, notamment quand il s'est agi de tenir en respect les bandes de pilleurs lors de la récente tornade qui s'est abattue sur Welkom et qui a endommagé plus de 2 700 maisons* »

Ce mouvement que M. Adriaan Vlok, ministre de la loi et de l'ordre, venu enquêter sur place a qualifié de « *subversif* » – et dont il a demandé l'autodissolution – a mis sur pied des patrouilles en uniformes. Composées de deux ou trois véhicules, elles circulent en ville à partir de 4 heures de l'après-midi et tout au long de la nuit ainsi que pendant les week-ends. « *Lorsque les noirs voient ces convois de voitures sur le capot desquels flotte un drapeau rouge, ils prennent la poudre d'escampette* », assure le major Fouché, car selon lui ils croient avoir affaire aux « loups blancs », les plus virulents des extrêmistes de droite.

Quant à la majorité silencieuse mais non moins attentive à ce qui se passe alentour, elle a pris ces derniers temps des mesures de précaution. C'est ainsi que les demandes de licence de possession d'armes qui sont pratiquement toutes honorées sauf cas d'antécédents criminels sont plus nombreuses que jamais : 91 en février et 436 en mars. « *90 % émanent de femmes au foyer* », précise le major Fouché.

« Spirale de la violence »

Ici, comme ailleurs en Afrique du sud, les noirs élèvent le ton pour exiger de meilleures conditions d'existence. Les blancs qui vivent dans leur voisinage craignent de faire les frais de ces revendications. « *Dans les mines, les emplois réservés aux Blancs sont en voie de disparition et ceux auxquels ils étaient destinés craignent désormais la concurrence d'une main-d'oeuvre noire moins exigeante en matière de salaires* », note un médecin de Thabong.

M. Odendaal, qui a derrière lui dix-huit ans de carrière municipale, *connait donc bien son* monde. Il ne désespère pas de réunir autour d'une même table pour sortir de cette « *malheureuse spirale de la violence* » tous les représentants de la palette politique locale.

Avec le maire de Thabong, qui vient de mourir, « *aucun contact n'était possible* » car il aimait un peu trop la bouteille. Mais avec son probable successeur qu'il tient en grande estime, M. Odendaal espère bien faire de grandes choses c'est à dire réconcilier deux villes jumelles, l'une blanche et l'autre noire, qui, pour l'heure, se regardent en chien de faïence et qui ont pourtant beaucoup à faire ensemble.

JACQUES DE BARRIN

ZIMBABWE : vainqueur des élections

M. Mugabe a les mains libres pour créer un parti unique

NAIROBI

de notre correspondante

Le président Robert Mugabe, chef de file de la ZANU-PF, le parti au pouvoir, a remporté une victoire écrasante lors des élections générales des 28, 29 et 30 mars. Avec plus de 78 % des suffrages exprimés, le numéro un du Zimbabwe se voit reconduit pour cinq ans à la tête de l'Etat. D'autre part, les candidats de la ZANU-PF obtiennent cent seize sièges de députés sur les cent vingt qui étaient à pourvoir. Le nouveau Parlement comptera, en fait, cent cinquante députés, trente étant nommés par le gouvernement c'est-à-dire par M. Mugabe. Celui-ci est donc désormais assuré du contrôle absolu sur l'Assemblée.

L'opposition doit se contenter de trois sièges : deux vont au ZUM de M. Edgar Tekere et un au ZANU-Ndonga, un petit groupe politique de moindre importance. Malgré sa défaite, le ZUM aura réalisé quelques bons scores locaux, totalisant parfois jusqu'à 40 % des suffrages.

Abstentions massives

Le succès du président Mugabe est cependant loin d'être satisfaisant. Car, sur les quatre millions huit cent mille électeurs inscrits, seulement la moitié (54 %) se sont déplacés pour voter, malgré la prolongation d'une journée du scrutin. Selon la plupart des observateurs, il faut voir dans cette abstention massive un signe de défiance de la population vis-à-vis du régime, dont l'image s'est ternie ces dernières années, et alors que le pays s'apprête à fêter son dixième anniversaire.

Tandis que le président du Zimbabwe fait preuve d'un autoritarisme grandissant et que les membres de son gouvernement s'illustrent dans des affaires de corruption peu glorieuses, la crise économique fait monter le mécontentement. On ne voit guère, cependant, de solution de rechange à l'actuelle équipe au pouvoir. M. Mugabe, qui n'a jamais caché sa volonté d'instaurer un système de « parti-Etat », a désormais les mains libres pour réaliser ses rêves. Il pourra le faire dès l'arrivée à expiration des accords de Lancaster House, le 18 avril.

Commentant, dimanche, le résultat des élections générales, il a estimé qu'il avait reçu un « *ferme mandat* » pour mettre en œuvre tous ses projets, « *y compris l'instauration d'un système de parti unique* ». « *Nous voulons être unis et travailler ensemble,* a-t-il ajouté. *Pourquoi devrions-nous être divisés* ? » Quant aux partis d'opposition, « *ils peuvent continuer* » à exercer leurs activités en attendant la création d'un parti unique.

CATHERINE SIMON

ALGÉRIE : selon un ancien premier ministre

Des « opérateurs économiques » auraient touché 26 milliards de dollars en pots-de-vin

A force de ne parler de corruption que sous le manteau, il fallait bien qu'un jour ou l'autre quelqu'un osât publiquement prononcer son nom. C'est désormais chose faite puisqu'un ancien premier ministre, M. Abdelhamid Brahimi, et un parlementaire, M. Mohamed Falek, ont mis crûment les pieds dans le plat en évoquant celle qui régnerait aux échelons les plus élevés de l'appareil d'Etat. Pour l'instant, les instances gouvernementales gardent le silence.

ALGER

de notre correspondant

L'affaire a pris tournure lors d'une récente conférence de M. Brahimi, premier ministre de 1979 à 1988, devant les étudiants de l'institut des sciences économiques du Caroubier. Discutant les réformes en cours, l'ancien chef du gouvernement affirmait que des « *opérateurs économiques algériens* » avaient touché 20 % de commissions sur tous les marchés d'Etat signés au cours des dix dernières années

Et d'évaluer le montant des pots-de-vin ainsi distribués par les firmes étrangères à vingt-six milliards de dollars, soit deux milliards de plus que l'actuelle dette de l'Etat ! Quelques jours plus tard, M. Mohamed Falek, *député de Bir-Mourad-Raïs*, localité des environs d'Alger, demandait la constitution d'une commission d'enquête parlementaire. Depuis, il n'est pas un salon politique où avec gourmandise l'on ne s'échange mille anecdotes qui illustrent ces graves accusations.

Car, à tort ou à raison, peu d'Algériens mettent en doute les assertions de M. Brahimi. Bien avant que la libéralisation économique d'aujourd'hui ne favorise l'émergence de quelques belles fortunes, l'observation courante avait permis de constater l'enviable réussite de dignitaires du socialisme, entrepreneurs d'Etat ou responsables politiques. Les accusations d'aujourd'hui ne font donc que conforter des convictions déjà bien ancrées. Il ne se passe d'ailleurs guère de jour sans que Alger-Chaîne 3, station de radio dont l'audience croissante doit beaucoup à son insolence, donne la parole à des auditeurs *qui proclament* le peu de confiance qu'ils ont dans l'honnêteté de certains de leurs dirigeants.

M. Abassi Madani, porte-parole du Front islamique du Salut (FIS), n'est lui-même pas en reste. Lors d'une réunion tenue le 30 mars devant quelque sept mille personnes, dans l'ouest du pays, il a tout bonnement accusé le FLN d'être un « *appareil de corruption* qui n'avait plus rien de commun avec le parti qui a « *déclenché la guerre de libération nationale* ».

Silence officiel

Accusations publiques impensables il y a encore quelques mois, comme est incroyable le montant avancé des pots-de-vin. Personne ne peut pour l'instant confirmer ce chiffre astronomique, mais M. Brahimi est néanmoins cru sur parole : après tout, n'était-il pas premier ministre pendant la période concernée ? Il doit bien savoir de quoi il parle.

Les raisons de celui par qui le scandale arrive font en tout cas l'objet de commentaires serrés. S'est-il laissé entraîner par la dynamique de la salle, comme le laissent entendre quelques-uns de ceux qui le connaissent, ou a-t-il voulu lancer un message politique à ses successeurs, comme inclinent à le penser d'autres ? Pourquoi parle-t-il maintenant et non lorsqu'il avait les moyens de sévir ? Et qu'en est-il aujourd'hui ? Autant de questions qui demeurent elles aussi sans réponses, M. Brahimi s'étant bien gardé de commenter ses premiers propos.

Sa discrétion n'a eu d'égale que celle du gouvernement, dont aucun démenti officiel n'est venu manifester l'indignation devant la mise en cause des « opérateurs économiques » concernés. Sans doute y a-t-il là volonté de *ne pas nourrir* la polémique. Mais le silence commence à peser plus lourd que d'éventuelles explications. Dans un commentaire peu amène, *El Moudjahid* exprimait samedi dernier ses inquiétudes quant à la tactique du *no comment*. Soulignant le « *très vif écho* » suscité par les déclarations de M. Brahimi, et après le coup de griffe de rigueur contre les « *organes de la presse internationale, particulièrement outre-Méditerranée* » qui par leur « *tendance à la généralisation* » visent à « *jeter le discrédit et l'opprobre sur l'ensemble du corps des gestionnaires algériens* », le quotidien demandait que toute la lumière soit « *rapidement* » faite. Rien n'indique que ce vœu soit bientôt exaucé.

GEORGES MARION

GABON

Le président Bongo réaffirme sa volonté de démocratisation

Alors que circulaient à Libreville des tracts appelant à une grève générale le lundi 2 avril, le président Omar Bongo a réaffirmé, dimanche 1er avril, sa volonté de poursuivre la démocratisation entreprise au Gabon pour lui permettre, après une « *période d'apprentissage* », d'aboutir au multipartisme. Le chef de l'Etat s'exprimait au « Club de la Presse » d'Europe 1, animé depuis Libreville par Jean-Pierre Elkabbach. L'actuelle expérience démocratique gabonaise « *n'est pas motivée par les changements récemment intervenus dans les pays de l'Est* », a affirmé M. Bongo, les choses étant, selon lui, « *sans commune mesure* ».

Une conférence nationale se tient actuellement à Libreville, a-t-il rappelé, chargée d'élaborer un « *rassemblement social-démocrate* » qui devrait permettre à tous de faire « *l'apprentissage du multipartisme* ». A l'issue de cette conférence seront organisés un référendum pour l'adoption d'une nouvelle Constitution et des élections législatives et sénatoriales, a encore dit M. Bongo. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

M. Hekmatyar serait exclu du gouvernement de l'opposition

Le président du gouvernement intérimaire sunnite (AIG), basé à Peshawar (Pakistan), M. Sibgatullah Mojaddedi, a déclaré son intention de nommer le chef politique du Jamiat-e-Islami, M. Burhanuddin Rabbani, au poste de ministre des affaires étrangères de l'AIG, ont indiqué, samedi 31 mars, des sources proches de ce gouvernement. M. Mojaddedi souhaiterait remplacer à ce poste M. Gulbuddin Hekmatyar, chef du parti fondamentaliste Hezb-e-Islami, qui boycotte les réunions de l'AIG depuis août dernier. M. Hekmatyar avait, en outre, apporté son soutien à la tentative de putsch du 6 mars à Kaboul, menée par le général Shah Nawaz Tanaï, chef de file d'une tendance « dure » du parti communiste au pouvoir. La prise de position de M. Hekmatyar avait entraîné une levée de boucliers au sein de l'AIG, qui s'était dissocié de cette « *alliance contre nature* ». L'AIG a été formé le 23 février 1989 au Pakistan, quelques jours après le retrait soviétique d'Afghanistan.

Entre-temps, à Kaboul, le président Najibullah, qui a affirmé vouloir gouverner « *au centre* », a annoncé que les biens immobiliers saisis par son régime seraient retournés à leurs propriétaires afin d'encourager un retour des réfugiés. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Mort du syndicaliste Harry Bridges

Harry Bridges, qui fut l'une des grandes figures du syndicalisme américain, est mort, vendredi 30 mars, à son domicile de San-Francisco, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né en Australie, il était entré aux Etats-Unis en 1920 en abandonnant le bateau sur lequel il servait comme matelot. Personnage haut en couleur et excellent orateur, il s'était attaché, dès 1922, à organiser les dockers de la côte ouest des Etats-Unis, menant de nombreuses grèves à la tête de leur mouvement, l'International Longshoremen's and Warehousemen's Union (ILWU). Son militantisme virulent et son attachement aux idées communistes avaient amené le Congrès américain à voter en 1940 son expulsion du pays en tant qu'« *étranger indésirable* ». La décision fut cependant annulée en Cour suprême. A l'annonce de la mort de Harry Bridges, le maire de San-Francisco a ordonné la mise en berne des drapeaux dans la ville. – *(AFP.)*

ETHIOPIE

Expulsion de deux diplomates libyens après un attentat

Une explosion, qui n'a pas été entendue de l'extérieur, s'est produite vendredi 30 mars dans des toilettes de l'hôtel Hilton d'Addis-Abeba, faisant des dégâts mineurs mais pas de victimes, a annoncé samedi le ministère éthiopien de l'intérieur. Ses responsables ont été appréhendés.

Selon des sources diplomatiques, l'explosion a eu lieu dans la partie de l'hôtel *où est installé* l'ambassadeur d'Israël, et c'est elle qui aurait provoqué l'expulsion *de deux diplomates libyens*, samedi, par le gouvernement éthiopien.

Ces Libyens, Ali A. Aouidan et Saïed S. Saïed, ont quarante-huit heures pour quitter le pays parce que leur présence était considérée comme une menace pour la sécurité nationale, a annoncé le ministère des affaires étrangères. L'Ethiopie a rétabli depuis peu ses relations diplomatiques avec Israël, rompues en 1973.

(Reuter, AFP.)

HONDURAS

Les unités américaines en état d'alerte

Les soldats américains basés au Honduras ont été placés en état d'alerte après l'attaque d'un autocar dans lequel six d'entre eux ont été blessés, dont deux grièvement, samedi 31 mars, non loin de la capitale Tegucigalpa. Les militaires ont été blessés quand au moins trois hommes, vraisemblablement des rebelles d'extrême gauche, ont ouvert le feu sur l'autocar, qui transportait vingt-huit passagers et se rendait de la base américaine de Palmerola vers Tegucigalpa.

« *Il s'agit d'une attaque surprise. Les forces américaines n'ont pas riposté* », a déclaré un porte-parole du commandement sud américain à Panama. Une radio de Tegucigalpa, Radio-America, a affirmé qu'un correspondant téléphonique anonyme avait revendiqué l'attentat au nom du Front de libération patriotique Morazanista. Ce groupuscule d'extrême gauche a commis plusieurs attentats dans le passé ; l'explosion d'une grenade avait blessé plusieurs soldats américains en juillet dernier. Environ mille deux cents militaires américains sont basés à Palmerola, au nord de la capitale. – *(Reuter.)*

هكذا من الاصل



AMÉRIQUES

COLOMBIE : après deux mois de trêve

La mafia de la drogue menace de reprendre la « guerre »

Les trafiquants de drogue colombiens ont annoncé, samedi 31 mars, qu'ils reprendraient la « guerre » contre le gouvernement du président Virgilio Barco en cas de nouvelles extraditions vers les Etats-Unis. Les « extradables » annoncent que, pour chacun des leurs qui sera livré, ils feront exploser des bombes à Bogota. Ils ont menacé de faire sauter cinq tonnes d'explosifs dans la capitale si deux trafiquants récemment arrêtés n'étaient pas remis en liberté.



BOGOTA

de notre envoyé spécial

La trêve observée pendant deux mois semble donc bien finie. L'assassinat, le 22 mars, de Bernardo Jaramillo, candidat de la gauche à la prochaine élection présidentielle, indiquait déjà une reprise des hostilités. Plus que l'acte lui-même, c'est la polémique qu'il a provoquée qui a rallumé la guerre.

On ne sait toujours pas qui a été le commanditaire du meurtre. Mais celui-ci à peine commis, le gouvernement s'est empressé de désigner un coupable : le chef du cartel de Medellin, Pablo Escobar, a répondu qu'il n'y était pour rien. En revanche, la gauche a accusé le ministre de l'intérieur, M. Carlos Lemos, d'y être pour quelque chose. Il avait multiplié les déclarations belliqueuses contre l'Union patriotique dont Jaramillo était le candidat. Désavoué par le président, isolé au sein du gouvernement, le ministre a démissionné mais il a lancé en partant une « bombe » qui a fait des dégâts dont on mesure encore aujourd'hui l'effet.

Dans une lettre adressée le 25 mars à M. Virgilio Barco, M. Lemos a déclaré que la politique officielle à l'égard des « narcos » avait perdu de sa fermeté. Il laissait même entendre que des *« arrangements »* avaient été conclus avec eux. Vaincu sur le plan militaire, la mafia a obtenu par d'autres moyens, disait-il, le traitement *« bénévole »* qu'elle souhaitait. Cette lettre a déclenché un beau remue-ménage dans les milieux gouvernementaux. Les démentis officiels se sont succédé : non, ni le président Barco ni les responsables de la sécurité n'avaient baissé la garde devant les « narco-terroristes ». Aucune négociation, aucun contact n'avait été engagé avec eux. Pourtant, une affaire remontant au mois de janvier – quand s'instaura la trêve entre la mafia et les autorités – faisait douter de la sincérité de telles déclarations.

« Modus vivendi ? »

Il s'agit de l' « affaire Montoya », du nom du secrétaire général de la présidence de la République. Le fils de ce dernier avait été enlevé par le cartel de Medellin en décembre. Depuis, il était gardé en otage en même temps qu'une dizaine d'autres personnalités. Deux industriels de Medellin furent utilisés comme intermédiaires pour obtenir sa libération. Ils agirent au su de M. Virgilio Barco et en contact permanent avec la présidence. Leur mission réussit : non seulement tous les otages furent libérés mais les «extradables » proposèrent dans un communiqué leur reddition.

Qu'ont-ils obtenu en échange ? *« Une promesse de dialogue, de négociations »*, disent-ils. Il est difficile de croire en effet que M. German Montoya, principal collaborateur du président, ait pu *obtenir la libération de son fils* sans engager d'une façon ou d'une autre l'autorité gouvernementale. Le reproche lui en a été fait par le candidat du Parti conservateur à l'élection présidentielle, M. Rodrigo Lloreda : les intérêts personnels et ceux de l'Etat se sont mêlés dans cette affaire, dit M. Lloreda. Les milieux politiques et la presse s'interrogent : y a-t-il eu négociations ? Le gouvernement a-t-il menti ?

Pour prouver sa bonne foi, et démontrer qu'il n'avait abdiqué en rien de sa fermeté, M. Barco a choisi comme nouveau ministre de l'intérieur un homme dont la réputation n'est plus à faire dans ce domaine. Il s'agit de M. Horacio Serpa, qui a été pendant un temps procureur général de la nation, et, à ce poste, un adversaire déterminé de la mafia et des groupes paramilitaires opérant à la solde de celle-ci. Il appartient à la gauche du parti libéral et s'est toujours opposé à toute idée de dialogue avec les narco-trafiquants.

Autre geste destiné à répondre aux *allégations* de M. Carlos Lemos et à démontrer que la politique officielle n'avait pas changé : un dix-septième trafiquant a été extradé la semaine dernière vers les Etats-Unis. Or aucun ne l'avait *été depuis* le 17 janvier alors que, parmi les trafiquants emprisonnés une quinzaine était passible de cette procédure. Le fait qu'il n'y ait pas eu d'extradition durant ce laps de temps a été mis en parallèle avec la cessation des attentats terroristes et on en a conclu qu'entre le gouvernement et la mafia un *modus vivendi* s'était établi.

Les « extradables » ont réagi aux dernières initiatives gouvernementales en disant qu'ils avaient été *« trahis »*. Le gouvernement nie-t-il avoir négocié avec eux ? *« Une fois de plus, il ment à la population »*, affirment-ils dans un communiqué. *« L'ennui c'est que les Colombiens croient aujourd'hui davantage Pablo Escobar que les autorités »*, dit un sénateur libéral, nouvellement élu, qui ne tient pas à être nommé. Dans les milieux politiques, on a l'impression que M. Virgilio Barco a eu l'occasion, en janvier, de mettre un terme définitif à la « guerre totale » engagée avec la mafia cinq mois plut tôt et qu'il n'a pas su le faire ou qu'il s'y est mal pris.

« Il ne s'agit pas de négocier avec les dirigeants du cartel, car c'est impensable, mais de discuter les conditions de leur reddition », dit M. Ernesto Samper, chef de campagne du candidat libéral à l'élection présidentielle du 27 mai, M. Cesar Gaviria. Un consensus semble s'être formé sur les « garanties » qui pourraient être offertes aux parrains de la cocaïne pour qu'ils se rendent aux autorités. Les mafiosi demandent à être jugés par la justice de leur pays au lieu d'être livrés aux Etats-Unis mais tout le monde sait ce qu'il advient des juges colombiens quand le dossier d'un « narco » leur passe entre les mains : s'ils ne se laissent pas corrompre, ils sont assassinés. *« Il faut donc leur donner les moyens d'exercer leur métier*, explique Ernesto Samper. *C'est pourquoi nous prévoyons, une fois au pouvoir, la création d'une juridiction spéciale chargée de traiter les cas des narco-trafiquants et la construction de prisons de haute sécurité pour les empêcher de s'évader. »*

M. Diego Montana, président de l'Union patriotique, ne doute pas que Pablo Escobar veuille se livrer : *« Il en a assez d'être pourchassé, il veut régler sa situation et celle de sa famille*, dit-il. *Mais il y a d'autres gens au sein de la mafia qui veulent continuer à tuer. Ce sont eux qui ont assassiné Jaramillo. »* Les rafales de pistolet-mitrailleur visant le candidat de *l'Union patriotique* n'ont pas été les seules à se faire entendre ces dernières semaines. D'autres attentats ont eu lieu dont les victimes ont été une fois de plus des syndicalistes ou des militants de gauche. La vague de terrorisme a repris au lendemain des élections législatives du 11 mars dont les résultats n'étaient pas entièrement satisfaisants pour l'extrême droite. Si le scrutin a marqué un net recul de l'Union patriotique dont les électeurs potentiels ont été intimidés par la violence ambiante, il a consacré en revanche des préférences populaires en faveur du candidat libéral à la présidence le plus gênant pour la mafia.

M. Gaviria, sorti bon premier des primaires libérales organisées en même temps que les élections législatives, est en effet l'héritier de Luis Carlos Galan, l'autre candidat présidentiel assassiné l'an dernier. A ce titre, il ne peut que se montrer inflexible à l'égal des trafiquants et de leurs alliés paramilitaires. Il s'est déjà engagé à dissoudre s'il est élu les milices armées qui mettent depuis plusieurs années le pays à feu et à sang conjointement avec la guérilla.

L'engagement peut être pris au sérieux. Les sondages donnent à M. Gaviria une large avance sur son rival conservateur pour le scrutin du 27 mai. Il apparaît comme la prochaine cible des assassins de Galan et de Jaramillo. Une centaine d'hommes veillent sur sa sécurité. Chaque fois qu'il tiendra un meeting au cours de la campagne présidentielle, il risquera sa vie. *« Que faire ?* demande M. Ernesto Samper, lui-même grièvement blessé l'an dernier lors d'un attentat qui visait un dirigeant communiste. *Le candidat du parti gouvernemental ne peut tout de même pas éviter de se montrer sur la place publique ! »*

CHARLES VANHECKE

□ **PANAMA : levée du couvre-feu.** – En vigueur dans les deux plus grandes villes du Panama depuis l'intervention américaine du 20 décembre, le couvre-feu a été levé, dimanche 1er avril, à Panama et dans le port de Colon sur l'Atlantique.

ASIE

SRI-LANKA

Réapparition du chef des Tigres tamouls

COLOMBO

de notre envoyé spécial

Velupillai Prabhakaran, l'homme dont la détermination et le courage ont permis aux Tigres tamouls de mettre en échec le contingent de quelque soixante-dix mille soldats indiens, a fait une *réapparition dimanche* 1er avril dans le nord du Sri-Lanka. Entré dans la clandestinité peu après l'arrivée des troupes de New-Delhi, le 31 juillet 1987, « Thamby » (petit frère, en langue tamoule), âgé de trente-cinq ans, goûte aujourd'hui les fruits de sa victoire : les derniers détachements indiens ont quitté l'ancienne Ceylan le 24 mars et les Tigres ont, peu à peu, pris le contrôle des zones évacuées, dans le nord comme dans l'est de l'île.

Devant quelques journalistes sri-lankais, celui que l'ancien président, M. Junius Jayewardene, avait qualifié de *« fauve cruel et bandit sanguinaire »*, a tenu à rendre hommage à l'actuel chef de l'Etat, M. Ranasinghe Premadasa, estimant que *« l'approche nouvelle et audacieuse »* dont celui-ci a fait preuve a permis d'instaurer le climat de « paix » actuel. Des pourparlers ont, en effet, été engagés il y a environ un an entre le gouvernement et le LTTE (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul) et, selon M. Prabhakaran, un cessez-le-feu de fait a été instauré avec l'armée sri-lankaise.

Petit et rablé, le visage rondouillard barré par une moustache de sapeur, tireur d'élite (*« une cigarette à cent pas »*, dit la légende) et maniaque du secret, M. Prabhakaran, longtemps considéré comme « l'ennemi public numéro un » par les Cinghalais bouddhistes (74 % de la population), se déclare aujourd'hui d'accord pour modifier la forme de son combat. *« Nous avons décidé d'accepter le processus démocratique. Nous voulons construire notre parti et étendre son influence afin qu'il soit reconnu comme la seule voix du peuple tamoul. Nous ne sommes pas les ennemis de la démocratie »*, a ajouté l'ancien admirateur de Che Guevara et Fidel Castro.

Le « Tigre » se ferait-il agneau ? Les autres partis tamouls, qui ont été systématiquement décimés, ainsi que le gouvernement de Colombo dont l'armée a dû battre en retraite à de nombreuses reprises, auraient bien des raisons de se méfier de l'apparente bonne volonté manifestée par celui que ses ennemis qualifient de *« stratège redoutable »*. M. Prabhakaran fixe, en effet, ses limites : *« Si la justice nous est refusée, si la répression reprend, nous n'hésiterons pas à continuer la lutte armée pour assurer l'indépendance et la sécurité de notre peuple »* .

LAURENT ZECCHINI

CHINE

La place Tiananmen sous haute surveillance

PÉKIN

de notre correspondant

Le temps n'est plus en Chine où la mise en scène de l'autorité se faisait à l'économie, en disposant, *dans les moments délicats*, quelques hommes en uniforme afin de dissuader quiconque d'exprimer ses griefs. Cela, c'était avant 1989. Désormais, le régime communiste doit se livrer à un déploiement *hors du commun de forces de sécurité* s'il veut faire respecter ses interdits.

Dimanche 1er avril, premier jour d'une « alerte rouge » qui se prolongera jusqu'à l'automne, des milliers de membres des forces paramilitaires ont commencé à circuler en petites formations entre la place Tiananmen et les casernes installées dans les parages immédiats. Dans la cour du Musée d'histoire, sur le côté est du rectangle magique qui symbolise l'empire tout entier, des unités s'entraînaient aux gesticulations des arts martiaux traditionnels en poussant des *« han ! han ! »* se voulant intimidants. Toute la partie nord de la place était interdite à la population, comme du temps de la loi martiale, levée sur le papier en janvier.

Car le régime avait éprouvé le besoin de mobiliser l'espace central devant le Monument dédié aux héros révolutionnaires pour une cérémonie célébrée par des enfants à la gloire des Jeux asiatiques à *venir. Les gamins, en uniformes* vaguement évocateurs de ceux des majorettes américaines, s'époumonaient à souffler dans des cuivres et frappaient le tambour en dansant. Il y eut même des pâtés de sable *sur les dalles de béton. Le* spectacle aurait plu s'il avait eu... des spectateurs. Parents et passants furent tenus à plusieurs centaines de mètres de là ; seule la télévision officielle était présente.

Alentour, policiers en civil armés d'appareils photo et mouchards de toutes sortes s'assuraient que les Pékinois s'abstenaient, comme il le leur avait été demandé, de se rendre au centre de la capitale. Ne s'y trouvaient donc que des provinciaux attristés de ne pouvoir se photographier dans l'axe de la porte de la Paix céleste, zone interdite. *« Nous sommes venus du Nord-Est, près de la frontière soviétique, et nous ne pouvons même pas pénétrer sur la place »*, se lamentait un promeneur accompagné de son épouse et de son frère.

Un mot d'ordre de manifestation

Le long des voies menant des campus universitaires, en banlieue, vers le centre, la police équipée de talkies-walkies s'affichait assez visiblement pour refroidir les ardeurs d'agitateurs éventuellement tentés de suivre le mot d'ordre de manifestation silencieuse qui avait été lancé de bouche à oreille. De temps à autre, on voyait, sur l'avenue Changan (Paix éternelle), qui traverse Pékin d'est en ouest, des équipages circulent en side-car, l'œil mauvais, casqués et le fusil d'assaut en bandoulière.

Aucun incident ne fut signalé dans la capitale. Jusque dans les cimetières, concessions à durée limitée autour d'un crématorium, le déploiement des forces était massif. Leur accès est réservé aux familles de défunts ayant trépassé il y a moins d'un an, et il y a trois ans pour la journée de jeudi, la fête des morts proprement dite.

La direction politique a participé au rite annuel de la plantation d'arbres afin de reverdir la capitale, M. Deng Xiaoping excepté, ce n'est plus de son âge. Rien ne *prouve qu'une explosion survenue* samedi à l'extérieur de la gare de Canton, à plus de 2000 kilomètres d'ici, et qui a fait cinq morts et trente blessés, soit de nature terroriste. La situation est donc bien *« stable »*, comme le serine le régime.

FRANCIS DERON

NÉPAL

Le roi limoge neuf ministres opposés à la répression

Le roi Birendra a limogé, dimanche 1er avril, neuf membres du cabinet qui, selon des sources politiques, s'étaient opposés à la répression des dissidents. Le premier ministre, Marich Man Singh Shrestha, avait recommandé ce remaniement. Le gouvernement a décidé de mettre fin à une vague de grèves et de manifestations déclenchées le 18 février par des formations politiques interdites contre le système en vigueur au Népal, caractérisé par l'absence de partis et par des conseils élus (panchayats).

Parmi les personnalités limogées figure le ministre des affaires étrangères, Shailendra Kumar Upadhyaya, qui avait offert sa démission. Certains ministres ont été remplacés et d'autres se sont vu confier des portefeuilles supplémentaires, ce qui a *réduit leur nombre de trente à vingt-cinq.*

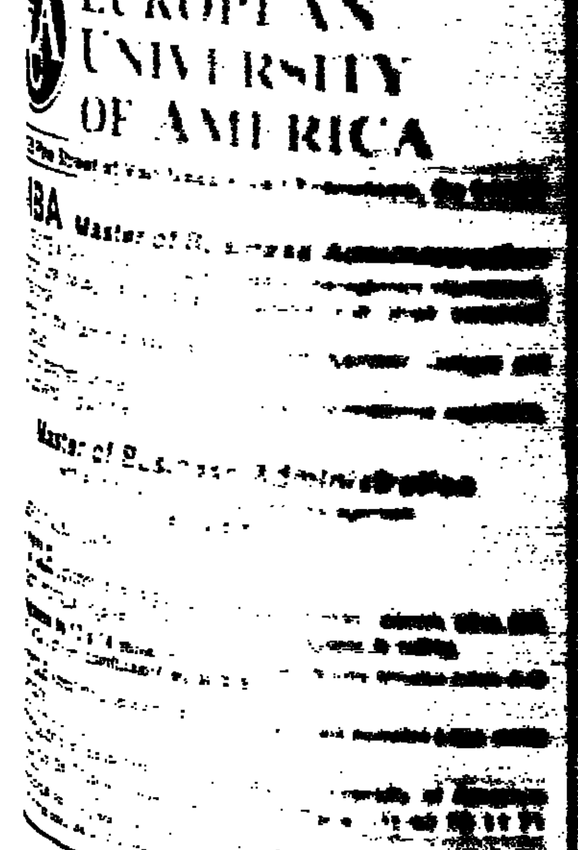
A Lalitpur, dans la vallée de Katmandou, dix mille personnes avaient érigé des barricades de poutres et de détritus pour barrer la route à la police et pouvoir manifester sur la grand-place pendant quarante-cinq minutes. Les habitants se sont battus contre la police pendant une grande partie des journées de vendredi et samedi. Le gouvernement a confirmé que deux personnes avaient été tuées vendredi au cours des incidents. Le chiffre a été porté à quatre morts de source proche des autorités. Des habitants ont rapporté qu'ils avaient assuré un tour de garde devant chaque maison dans la nuit de samedi pour prévenir toute arrestation.

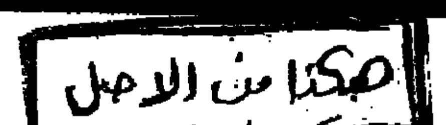
L'Association médicale népalaise n'a assuré dimanche que les urgences pour protester contre l'arrestation de sept médecins. Quatorze personnes au moins ont trouvé la mort depuis le début de la campagne pour la démocratisation du pays. Des centaines de membres du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD) ont été arrêtés. Le gouvernement assure que le système des panchayats répond aux principes de la démocratie. – (*Reuter.*)

□ **AUSTRALIE : gigantesque explosion à Sydney.** – Des milliers de personnes ont été évacuées et l'aéroport de Sydney a été fermé temporairement dimanche 1er avril à la suite d'une série de fortes explosions dans une usine à gaz de la banlieue sud. Selon les pompiers, le sinistre est dû à l'explosion de bouteilles de gaz, qui s'est propagée à des réservoirs de pétrole et à une usine de goudron voisins. Il n'y aurait pas eu de victimes. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **VIETNAM : remaniement ministériel.** – Une dizaine de ministères ont été supprimés, dimanche 1er avril, afin de renforcer l'efficacité du gouvernement dans le cadre d'une plus grande séparation entre l'Etat et le PC. Les principaux ministres restent en place. Les deux principaux changements concernent le ministère du commerce, qui regroupe désormais les anciens ministères du commerce intérieur, des relations économiques extérieures et celui des biens d'équipement, ainsi que le ministère de l'éducation, qui va rassembler les enseignements secondaire, supérieur et professionnel. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU NORD : *défection de deux étudiants en URSS.*** – Deux jeunes Nord-Coréens qui étudiaient l'informatique à l'université de Leningrad ont fait défection et étaient attendus lundi 2 avril à Séoul, a annoncé le ministère sud-coréen des affaires étrangères. – *(AFP.)*







...tamouls

NÉPAL

Le roi limoge neuf ministres opposés à la répression





Les élections locales partielles

Quatre municipales

DROME : Romans-sur-Isère (1er tour)

Inscr., 19 630 ; vot., 12 155 ; abst., 38,07 % ; suffr. expr., 11 859. Liste d'union de la gauche conduite par M. Etienne-Jean Lapassat, PS, 5 551 voix (46,80 %) ; liste d'union de la droite conduite par M. Georges Durand (app. UDF), dép., 4 380 (36,93 %) ; liste du FN conduite par M. Bernard Pinet, 1 928 (16,25 %). *Il y a ballottage.*

[A l'inverse du tribunal administratif de Grenoble, qui avait validé l'élection de la liste de gauche conduite par M. Lapassat, le Conseil d'Etat avait annulé, le 7 mars dernier, l'élection de mars 1989 en raison de la distribution la veille du scrutin d'un tract mettant en cause l'honorabilité du chef de file de l'opposition, M. Durand.

M. Lappassat arrive en tête mais perd 899 suffrages et 4,09 points de pourcentage par rapport à mars 1989. L'érosion de M. Durand est beaucoup plus forte : – 1 843 suffrages et – 12,17 points. Ce recul s'explique par le score du FN, qui il y a un an n'avait pas présenté de liste, et qui cette fois obtient 16,25 % des voix, résultat supérieur à celui réalisé par le parti de M. Le Pen aux européennes de 1989.

Au soir du scrutin, M. Durand constatait que la gauche *« est minoritaire dans la ville »*. Le chef de file du Front renchérissait en observant que *« le marché est désormais entre les mains de M. Durand »*, à qui il a proposé une alliance pour le second tour. Si aucun accord n'est conclu, M. Pinet est décidé à se maintenir.

La liste conduite par M. Lapassat, maire socialiste sortant, l'avait emporté dès le premier tour des municipales de mars 1989 avec 6 450 voix (50,89 %) et avait obtenu 28 sièges (6 PC, 14 PS, 2 MRG, 6 div. g. et 2 écol.). La liste conduite par M. Durand avait obtenu 9 sièges (2 UDF, 2 RPR et 5 div. d.) avec 6 223 voix (49,10 %). Il y avait eu 12 673 suffrages exprimés et 13 199 votants (soit 33,52 % d'abstention).]

LA RÉUNION : Sainte-Marie (2e tour).

Inscr., 11 127 ; vot., 8 718 ; abst., 21,65 % ; suffr. expr., 8 612. Liste conduite par M. Jean-Louis Lagourgue, div. d., 4 858 voix (56,40 %), 27 élus ; liste conduite par M. Daniel Jatob, div. d., 3 754 (43,59 %), 6 élus.

[M. Jean-Louis Lagourgue, directeur de la Caisse d'épargne de La Réunion et neveu du président du conseil général, a très nettement battu l'autre candidat divers droite, qui, arrivé en troisième position au premier tour, a bénéficié du retrait et du désistement de M. Axel Kichenin, div. g. Ce dernier, impliqué dans des affaires d'ingérence, gracié par le président de la République en 1988, avait été reconduit dans ses fonctions en mars 1989. Diverses irrégularités ayant toutefois émaillé le scrutin, les élections avaient été invalidées, en janvier, par le Conseil d'Etat.

La victoire de M. Lagourgue était prévisible après sa performance du premier tour, au terme duquel seulement quatre voix lui avaient manqué pour l'emporter. Il avait rallié entre les deux tours le soutien de plusieurs formations politiques locales, dont le maire socialiste de Saint-Denis, M. Gilbert Annette. Le Parti communiste réunionnais, présent sur la liste de M. Kichenin au premier tour, avait demandé à ses électeurs de ne pas reporter leurs suffrages sur M. Jatob.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 11 149 ; vot., 8 566 ; abst., 23,16 % ; suffr. expr., 8 470 ; liste conduite par M. Lagourgue, 4 232 voix (49,96 %) ; liste de M. Axel Kichenin, div. g., 3 234 (38,18 %) ; liste de M. Jatob, 1 005 (11,86 %).

En mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 161 ; vot., 8 525 ; abst., 23,61 % ; suffr. expr., 8 423 ; MM. Kichenin, 4 009 voix (47,50 %) ; Lagourgue, 2 439 (28,09 %) ; Barrau, RPR, 1 492 (17,71 %) ; Payet, PCR, 282 (3,34 %) ; Mme Varondin, div. g., 201 (2,86 %). Le conseil municipal était composé de 21 div. g., 4 PS, 8 div. d.]

SEINE-MARITIME : Grand-Couronne (1er tour).

Inscr., 6 334 ; vot., 4 848 ; abst., 23,46 % ; suffr. expr., 4 713. Liste PS conduite par M. Bernard Frau, 2 947 voix (62,52 %), 24 élus (13 PS, 11 div. g.) ; liste du PC conduite par M. Jean Salen, 1 766 (37,47 %), 5 élus (2 PC, 1 PS diss., 2 écol.).

[Le Conseil d'Etat avait annulé le 9 mars dernier le scrutin de mars 1989 au motif que, pendant les opérations de vote du second tour, des partisans de la liste conduite par M. Frau (PS) s'étaient procuré les noms d'électeurs n'ayant pas voté pour les inciter par téléphone à accomplir leur devoir électoral.

La liste de M. Frau, sur laquelle figurent d'anciens élus de droite, a nettement emporté le duel qui l'opposait à la liste de son prédécesseur communiste, M. Salen, maire de 1965 à 1989. Le ralliement de M. Barbay, chef de file des écologistes, il y a un an, à l'équipe de M. Salen, n'a pas été suivi par son électorat qui lui a préféré la liste socialiste.

Le succès de M. Frau confirme la percée du PS dans les communes de l'agglomération de Rouen aux dépens du PC et de la droite. M. Laurent Fabius, président du SIVOM de l'agglomération, se trouve ainsi conforté à ce poste.

Au second tour des élections de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 6 239 ; vot., 4 530 ; abst., 27,39 % ; suffr. expr., 4 415 ; liste du PS conduite par M. Frau, 2 048 voix (46,38 %), 22 élus (13 PS et 9 div. g.) ; liste du PC conduite par M. Salen, m. s., 1 937 (43,87 %), 6 élus (6 PC) ; liste écologiste conduite par M. Claude Barbay, 430 (9,73 %), 1 élu.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 6 239 ; vot., 4 430 ; abst., 28,99 % ; suffr. expr., 4 273 ; liste du PC, 1 892 voix (44,27 %) ; liste du PS, 1 605 (37,56 %) ; liste écologiste, 514 (12,02 %) ; liste d'union de la droite conduite par M. Jean Gavelle, 262 (6,13 %).]

SEINE-ET-MARNE : Montereau-Fault-Yonne (1er tour).

Inscr., 8 457 ; vot., 5 631 ; abst., 33,41 % ; suffr. expr., 5 514. Liste d'union de la gauche conduite par M. Alain Drèze (PS), 2 530 voix (45,88 %) ; liste divers droite conduite par Mme Gisèle Ballot, soutenue par le RPR, 1 690 (30,64 %) ; liste du FN conduite par M. Georges Murith, 855 (15,50 %) ; liste divers droite conduite par Mme Chantal Jamet (UDF), 439 (7,96 %). *Il y a ballottage.*

[*« Les manœuvres frauduleuses »* auxquelles avaient eu recours pour obtenir leur inscription sur les listes électorales quatre candidats de la liste du FN, dont la tête de liste, M. Prost, avaient conduit le Conseil d'Etat à annuler, le 9 mars dernier, les élections de mars 1989.

PS et PC présentaient dès le premier tour une liste d'union qui par rapport au total de la gauche du premier tour de 1989, perd 419 voix et 3,7 points de pourcentage, et 420 voix et 1,73 point par rapport au second tour. La droite qui, à l'inverse de mars 1989, n'avait pas reconduit de liste d'union, totalise 38,61 % des voix. Elle perd, par rapport au premier tour de 1989, 218 voix et 0,85 point tandis que, par rapport au second tour, elle régresse de 705 voix et de 7,13 points.

Quant au FN, il progresse nettement : + 204 voix et + 4,57 points par rapport au premier tour de 1989 et + 444 voix et + 8,87 points par rapport au second tour.

Les résultats du second tour de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 8 557 ; vot., 6 322 ; abst., 26,11 % ; suffr. expr., 6 195 ; liste d'union de la gauche conduite par M. Drèze (PS), 2 950 voix (47,61 %), 25 élus (10 PC, 10 PS et 5 div. g.) ; liste d'union de la droite conduite par M. Claude Eymard Duvernay (RPR), 2 854 (45,74 %), 7 élus (1 UDF, 5 RPR et 1 div. d.) ; liste du FN conduite par M. Jacques Prost, 411 (6,63 %), 1 élu (1 FN).

Au premier tour, ils avaient été les suivants : inscr., 8 557 ; vot., 6 074 ; abst., 29,01 % ; suffr. expr., 5 947 ; liste d'union de la droite de M. Eymard Duvernay, 2 347 voix (39,46 %) ; liste PS conduite par M. Drèze, 1 604 (26,97 %) ; liste PC conduite par M. José Ruiz, 1 345 (22,61 %) ; liste du FN conduite par M. Prost, 651 (10,94 %).]

Trois cantonales

RHONE : canton d'Oullins (2e tour).

Inscr., 17 232 ; vot., 8 182 ; abst., 52,51 % ; suffr. expr., 7 948. MM. Gilles Lavache, UDF-CDS, 1er adj. au maire d'Oullins, 4 076 voix (51,28 %), ELU ; Roland Bernard, PS, sén., 3 872 (48,71 %).

[L'union de l'opposition a parfaitement fonctionné à Oullins. Après avoir battu de 36 voix, au second tour des élections municipales partielles du 4 février dernier, la liste conduite par le sénateur socialiste Roland Bernard, maire sortant, M. Michel Terrot, député RPR, avait dû abandonner son mandat de conseiller général. Deux mois plus tard, dans un canton qui recouvre parfaitement les limites de la commune d'Oullins, c'est son premier adjoint, M. Gilles Lavache (UDF-CDS), qui lui succède, en battant cette fois de 204 voix M. Bernard.

Ce dernier, ancien premier secrétaire de la fédération du Rhône du PS, avait en quelque sorte voulu jouer son va-tout dans ce « troisième tour » des élections municipales. Il a échoué une nouvelle fois face à un jeune centriste peu connu au sein même de l'agglomération lyonnaise, après avoir déjà été défait lors du précédent renouvellement cantonal en 1985 par M. Terrot.

Les résultats du premier tour de cette cantonale partielle étaient les suivants : inscr., 17 232 ; vot., 6 989 ; abst., 59,45 ; suffr. expr., 6 933. MM. Lavache, 2 726 voix (39,31 %) ; Bernard, 2 480 (35,77 %) ; Jean Antef, PC, 675 (9,73 %) ; Gérard Durieu, FN, 556 (8,01 %) ; Bernard Chambon, Verts, 496 (7,15 %).

M. Terrot avait été élu au second tour des cantonales de mars 1985 avec 4 993 voix (52,24 %) contre 4 563 (47,75 %) au conseiller général sortant, M. Bernard, PS, sur 17 251 inscrits, 9 922 votants (soit une abstention de 42,48 %) et 9 556 suffrages exprimés.]

LA RÉUNION : canton de Saint-Denis-II (2e tour).

Inscr., 9 916 ; vot., 4 147 ; abst., 58,17 % ; suffr. expr., 3 985. MM. Michel Chan-Liat, div. g., 2 585 voix (64,86 %) RÉÉLU ; René-Paul Victoria, RPR, 1 400 (35,13 %).

[Les électeurs du deuxième canton de Saint-Denis-de-la-Réunion, comme ceux du cinquième canton, étaient appelés aux urnes à la suite de l'invalidation des résultats du scrutin cantonal précédent par le Conseil d'Etat. M. Chian-Liat, soutenu par la municipalité socialiste, n'avait pu être déclaré élu au premier tour faute d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits.

M. Chian-Liat a conforté sa position d'un tour à l'autre tandis que l'électorat de son adversaire, suppléant du député apparenté RPR, M. Auguste Legros, s'est peu mobilisé.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 9 707 ; vot., 3 994 ; abst., 58,85 % ; suffr. expr., 3 813. MM. Chan-Liat, 2 181 voix (57,21 %) ; Victoria, RPR, 1 158 (30,36 %) ; Jean-Claude Nurbel, PCR, 301 (7,89 %) ; Karl Hoarau, sans étiq., 130 (3,40 %) ; Mookeshand Beeharry, sans étiq., 43 (1,12 %).

En 1988, alors que M. Marcel Hoarau, conseiller sortant RPR, ne se représentait pas, M. Chan-Liat (div. g.) l'avait emporté au second tour avec 2 098 voix (50,67 %) contre 2 042 (49,32 %) à M. Victoria (div. d.) sur 4 140 suffrages exprimés, 4 306 votants (soit 55,71 % d'abstention) et 9 724 inscrits.]

LA RÉUNION : canton de Saint-Denis-V (2e tour).

Inscr., 7 887 ; vot., 3 768 ; abst., 52,22 % ; suffr. expr., 3 636. MM. Guy Zitte, div. d., 1 823 voix (50,13 %), RÉÉLU ; Sudel Fuma, PS, 1 813 (49,86 %).

[Comme dans le deuxième canton, l'abstention est supérieure à 50 % des inscrits. M. Zitte l'emporte avec seulement 10 voix d'avance et voit ainsi fondre l'écart de 244 sufrages qui le séparait de M. Fuma en 1989. Les résultats du premier tour avaient été les suivants : inscr., 7 889 ; vot., 3 181 ; abst., 59,67 % ; suffr. expr., 3 059. MM. Fuma, 1 396 voix (45,64 %) ; Zitte, div. d., 1 354 (44,26 %) ; Rémy Massain, div. g., 141 (4,60 %) ; Gabriel Garcia, PCR, 107 (3,50 %) ; Georges-Honorat Técher, div. d., 61 (1,99 %).

Les résultats du second tour de 1988 avaient été les suivants : inscr., 7 060 ; vot., 2 720 ; abst., 61,47 % ; suffr. expr., 2 600 ; MM. Guy Zitte, div. d., 1 422 voix (54,69 %), Elu ; Sudel Fuma, PS, 1 178 (45,30 %).]

POLITIQUE

Le congrès du Front national

M. Le Pen lance un avertissement à M. Rocard

M. Jean-Marie Le Pen, qui avait été réélu président du Front national, la veille, par acclamation des délégués, a prononcé, dimanche 1er avril à Nice, le discours de conclusion du huitième congrès du parti d'extrême droite dont le slogan était « la conquête du pouvoir ». Les quelque mille cinq cents délégués ont travaillé dans vingt-six commissions qui ont élaboré autant de motions adoptées en séance plénière. L'écologie et le social, qui avaient été choisis comme thèmes centraux du congrès, ont fait l'objet de « colloques » respectivement présidés par M. Le Pen et par M. Bruno Megret, délégué général. Ce dernier a été réélu au comité central en réalisant le cinquième score derrière M. Carl Lang, secrétaire général, MM. Roger Holeindre, Bruno Gollnisch et Jean-Yves Le Gallou, mais juste devant Mme Marie-France Stirbois. Sur les cent militants formant cette instance qui, jusqu'ici, n'a joué aucun rôle, quarante-six sont de nouveaux élus dont certains ont bénéficié du soutien de membres du bureau politique. *« On ne change pas une équipe qui gagne »*, a indiqué M. Le Pen devant ce comité central en lui demandant la reconduction pure et simple du bureau politique sortant, ce qui lui a été accordé à l'unanimité moins deux abstentions dont celle du premier fédéral de Seine-Saint-Denis qui souhaitait précisemment un *« petit renouvellement »*. A propos de la Seine Saint-Denis, M. Le Pen a répondu avec vigueur aux propos que M. Valéry Giscard d'Estaing avait tenus à Villepinte sur l'immigration à la convention organisée sur le sujet par l'opposition RPR-UDF. Le président du FN. Il s'en est pris aussi à M. Michel Rocard, la veille à deux jours du *« sommet antiraciste »* qui réunira à l'hôtel Matignon les représentants des partis représentés à l'Assemblée nationale, en mettant le premier ministre en garde contre d'éventuelles mesures répressives qui frapperaient le mouvement d'extrême droite et l'obligeraient à entrer, selon M. Le Pen, en *« résistance nationale »*.

« Les gens préfèrent l'original à la copie »

A propos des *« états généraux »* consacrés à l'immigration par le RPR, l'UDF et le CNI, M. Le Pen a notamment déclaré, dimanche après-midi 1er avril : *« M. Giscard d'Estaing est un homme qui ne manque pas de souffle. Oser prendre la parole sur l'immigration en 1990, alors qu'on est resté silencieux pendant si longtemps, que l'on a attendu qu'il y ait dans le pays plus de huit millions d'étrangers et que l'on a surtout attendu de voir les résultats électoraux du Front national, oui, cela exige du souffle. Il est vrai que M. Giscard d'Estaing est un coureur de fond et qu'il ne désespère pas de recommencer une carrière. »*

« Il me disait naguère : « M. Le Pen, nous avons les mêmes préoccupations, mais nous n'avons pas les mêmes valeurs. » *Si j'ai bien compris son discours de samedi, il a maintenant les mêmes valeurs, mais pas les mêmes préoccupations. Nous avons les préoccupations de l'avenir de la France ; lui, il a les préoccupations de Valéry Giscard d'Estaing. Il préfère être élu sur nos idées, plutôt que battu sur les siennes. (...) M. Giscard d'Estaing n'a-t-il donc pas l'occasion de rencontrer quelquefois des Français du peuple ? Qui peut croire un seul instant à la manœuvre à laquelle il se livre ? A partir du moment où M. Giscard d'Estaing parle comme Le Pen, les gens préfèrent l'original à la copie. »*

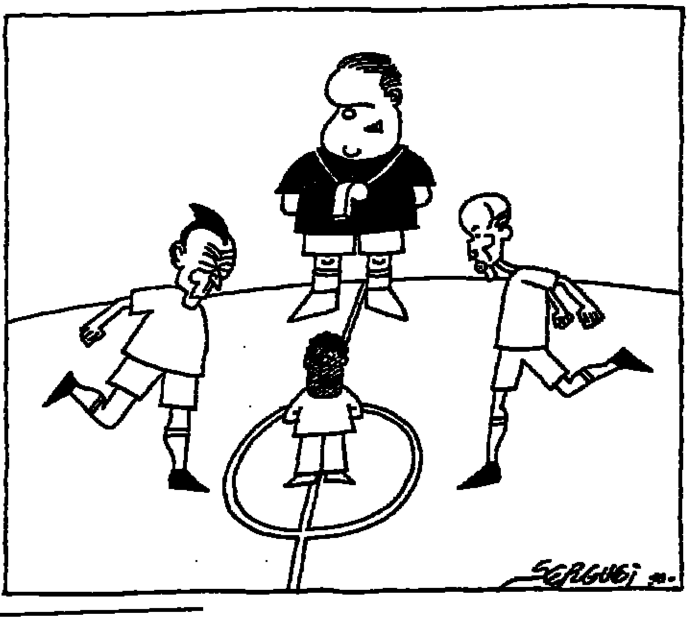
« Si le RPR et l'UDF, qui ont occupé le pouvoir à peu près à égalité avec la gauche, ont fait mal [dans le domaine de l'immigration], *les socialistes ont fait pire.* (...) *Comment ces gens feraient-ils demain ce qu'ils n'ont pu ni voulu faire hier quand ils avaient la responsabilité du pouvoir ? Cela ne leur donne qu'un droit : celui de reconnaître que le Front national, dans ce domaine comme dans d'autres, a été le précurseur. »*

Evoquant ce qu'il ferait s'il exerçait le pouvoir, le président du Front national a souligné : *« En 1974, le gouvernement de M. Chirac, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, avait pris une décision de bon sens. En s'apercevant qu'il y avait en France un million de chômeurs, il avait décidé d'interdire l'immigration des travailleurs étrangers. J'en tire personnellement la conséquence que tous ceux qui sont entrés depuis en France autrement que par la voie légale, c'est-à-dire par l'Office national d'immigration, sont entrés illégalement et qu'ils peuvent donc se voir contester tous les actes juridiques dont ils ont bénéficié par la suite. Je ne dis pas que tous ces actes seront annulés, mais tous seront soumis à vérification et à contrôle, car il ne serait pas acceptable que ce soit en violant la loi qu'on se constitue une base juridique dans notre pays. »*

Enfin, à propos des entretiens prévus le 3 avril à l'hôtel Matignon, au sujet du plan contre le racisme présenté par le gouvernement, M. Le Pen s'est demandé *« si c'est M. Rocard qui a suggéré au président de France Plus l'idée d'assortir les condamnations prévues pour racisme d'une incapacité civique ». « Si une telle idée totalitaire a seulement effleuré l'esprit d'un responsable gouvernemental,* a affirmé le président du Front national, *je dois lui rappeler qu'il existe quatre droits de l'homme essentiels : la liberté, la sécurité, la propriété et la résistance à l'oppression. Si une mesure de ce type était appliquée à des délits politiques pour permettre à certains de conserver leurs sièges de députés en interdisant aux patriotes de se présenter aux élections, à ce moment-là le Front national deviendrait la résistance nationale. »*

La veille, M. Le Pen avait évoqué les différents non-lieux prononcés dans les affaires de fausses factures en disant : *« Le Parti socialiste n'a été capable que d'offrir des solutions de compromission plus encore que de compromis. Le seul effort qu'il ait fait dans le domaine capital de la justice, c'est l'amnistie de ses propres amis compromis dans l'affairisme. Quel contraste entre les arguties juridiques sur lesquelles se fondent les poursuites engagées contre moi et l'abandon des poursuites dans l'affaire des fausses factures, l'annonce de l'amnistie de M. Nucci, en même temps que celle de M. Pasqua !*

» Je te tiens par la barbichette, tu me tiens par la barbouzette. (...) *Qui ne voit que la France est engagée sur la voie du déclin ? Un déclin qui peut se résumer en une formule : le sida politique, dont les initiales signifieraient Socialisme, Immigration, Drogue, Affairisme. »*



La parade du chef

NICE

de notre envoyé spécial

Il jouit et fait durer le plaisir de l'extase. Cela fait sept minutes que la salle, debout, l'acclame. Les bras levés au ciel, poings serrés, comme un jouteur qui, du haut de la tintaine, dédie au public le pavois et la lance de sa victoire, il reste figé au bord de la scène. Les projecteurs lui offrent une auréole. Puis, dans un mouvement soudain, il se tourne vers la voile tricolore de la nef stylisée qui symbolise désormais sa certitude d'arriver à bon port et, bras tendus dans un autre geste d'offrande, il pousse son public au paroxysme de la joie.

Pendant que Freddy, l'ancien catcheur, son garde du corps, prie poliment les photographes de regagner les coulisses, il s'accoude un instant sur la demi-colonne blanche placée au centre de l'estrade que dominent les trois flèches bleue, blanche et rouge pointées vers le cap indiqué à l'arrière-plan, en grosses lettres : « La France au pouvoir. » Il contemple l'amphithéâtre, et son seul regard impose le silence. Alors, il s'avance vers le massif d'hortensias qui le sépare de ses compagnons et commence le *« grand numéro »* qu'il a promis aux journalistes.

Ce dimanche 1er avril, à l'Acropolis de Nice, Jean-Marie Le Pen est en effet en représentation extraordinaire puisque le huitième congrès du Front national doit constituer *« un tournant »*. Et, aujourd'hui, rien ne saurait l'affecter. Il se sait fort et le montre. Peu importe que plusieurs des interventions de la matinée aient juré avec la volonté de polissage affichée la veille. Il a fait le sot quand ces satanés journalistes, qu'il a invités à *« un pacte »* et qu'il a même fait applaudir, l'ont interrogé dans sa loge sur ce *« changement de tonalité »*. Quel changement de tonalité ? *« Je n'ai pas vu de changement de ton. »* Pourquoi confondre l'écume et les profondeurs ?

Qu'y a-t-il à redire aux propos du savant rédacteur en chef de la revue *Identité*, Jean-Claude Bardet, ce conseiller municipal de Nancy qui pense, en se référant à l'ethnologue Claude Lévi-Strauss, que, dans toute société *« l'exclusion n'est pas un mal mais une nécessité »* et qui assure que *« la défense de l'écologie et des lois de la nature passe aussi par le refus de l'immigration et du cosmopolitisme qui mettent en cause l'identité culturelle des Français et l'unité de la nation »* ?

Faut-il vraiment s'étonner que le directeur du Front national de la jeunesse, le fringant Martial Bild, ait exhorté les militants à *« foutre le bazar dans les assemblées d'Harlem Désir »* puisqu'*« il est grand temps que la France française fasse entendre sa voix »* ?

Faut-il donc fouetter Bernard Antony, *alias* Romain Marie, le chantre des intégristes, sous prétexte qu'il a parlé de *« réconcilier le national et le social »* et dit que *« Hugues Capet se traduit Le Pen en breton »* ?

Convient-il de fusiller l'ex-capitaine Pierre Sergent parce qu'il ose déclarer qu'il *« préfère gagner une guerre sous un général allemand que la perdre sous un général français »*, et soutenir qu'il faut se méfier encore de Mikhaïl Gorbatchev parce que *« sa femme porte le parfum qui s'appelle Opium »* ?

Qu'y a-t-il de risible dans l'appel de Marie-France Stirbois : *« Faisons des bébés français mais avec des Français »* ? N'a-t-elle pas raison de souligner que c'est *« à cette seule condition que notre pays pourra conserver son identité »* ? Peu lui importe, désormais, ce que *« établissement »* – il prononce le mot avec componction, à la française, pour ne plus parler d'*establishment* – pense de son Front national. Jean-Marie Le Pen, comme tous les grands professionnels de la scène, fait corps avec son public et il sait, maintenant, que ce corps-là épouse souvent, un peu partout dans la France électorale, celui de ce peuple dont il se veut le chevalier *« sans peur et, sur le plan public, sans reproche. »* Les sempiternelles questions sur son alliance avec l'ancien Waffen-SS Franz Schönhuber l'ont laissé de marbre. Il a renvoyé les questionneurs à la réconciliation franco-allemande scellée par De Gaulle et Adenauer. Il s'est même permis un nouveau « calembour » aux dépens de Bernard Stasi, dont le nom évoque phonétiquement celui de la sinistre police de RDA : *« Quel Stasi ? Quand on a un nom comme ça, on fait comme les partis communistes, on en change... »* Personne n'a réagi.

« Le passeur d'eau »

Jean-Marie Le Pen déambule sur l'estrade comme un tranquille prêcheur au long court, jouant de toutes les facettes de son verbe dévastateur. Hier, il a joué la main sur le cœur et la nostalgie à la boutonnière en puisant dans le mémorial : Dien-Bien-Phu, Bazeilles, Camerone, Vercingétorix, Jeanne d'Arc, tout y est passé, et la foule chérie a chaviré quand il a fait siennes les fières paroles du chef vendéen La Rochejaquelein : *« Si j'avance, suivez-moi ! Si je meurs, vengez-moi ! Si je recule, tuez-moi ! »* Aujourd'hui, il tire un feu d'artifice. François Brigneau, son vieux complice, pétrifié aux premiers rangs de l'assistance, se dit sans doute que ce *« cher Jean-Marie »* n'a jamais mieux incarné le héros de Verhaeren, le poète flamand qu'il citait un jour pour illustrer la légende du petit marin de La Trinité-sur-Mer devenu un si glorieux loup des mers politiques :

Le passeur d'eau, les mains aux rames,

A contre-flot, depuis longtemps.

Luttait, un roseau vert entre les dents...

Jean-Marie Le Pen adore raconter des histoires. Il tient çà de son grand-père, qui avait bourlingué du Tonkin à Madagascar. Toutes les histoires et surtout la sienne. Celle d'un loup de mer dont l'équipage est depuis trop longtemps décrié : *« Nous sommes las d'être humiliés. »* Celle d'un chef de guerre qui mesure avec fierté le terrain conquis envers et contre tout. Il fait huer Harlem Désir, Alain Juppé, sollicite la foule ravie pour obtenir d'elle le qualificatif que méritent à ses yeux *« ces gens qui sont au pouvoir et qui sont des modèles d'iniquité » : « Mafia ! Mafia ! »* Tantôt il converse avec la salle, comme s'il animait une veillée estivale ; tantôt il joue les imitateurs, aux dépens, cet après-midi, de Valéry Giscard d'Estaing. S'il ironise, sans la nommer, sur Simone Veil, cette *« grosse Jeanne »* des dernières élections européennes, il réveille de vieux réflexes : *« Salope ! Au four ! »* s'écrie spontanément notre voisin de fauteuil, un délégué charentais. S'il déclame gravement qu' *« il faut provoquer en France une véritable révolution »*, qu'il *« souhaite pacifique »*, un délégué tourangeau déborde d'admiration : *« Ça, c'est un homme ! »*

Jean-Marie Le Pen ne doute plus, ne veut plus douter de sa bonne étoile. Tout son état-major en est d'accord, les deux anciens piliers du Club de l'Horloge, Yvan Blot et Jean-Yves Le Gallou, transfuges du RPR et de l'UDF, l'ancien secrétaire général du GRECE, Pierre Vial, ancien grand maître de la « nouvelle droite » élu membre du nouveau comité central, tous ces intellectuels qui contribuent tant, par leurs travaux, à rendre le Front national plus intelligent, en sont persuadés autant que Bruno Megret, qui voit en lui un *« homme d'Etat »*, et que Carl Lang, qui lui voue le culte du au *« seul »* homme incarnant *« l'espérance de renaissance »*.

Tous prédisent que le regain des nationalismes à l'Est, et, à l'intérieur de notre pays, le discrédit des autres partis politiques ajouté aux tensions produites par l'*« invasion »* de l'immigration, tout cela crée dès à présent les conditions de la prochaine alternance en faveur de leur chef. Pourquoi en douterait-il ? *« Si nous sommes aussi pressés, c'est parce que la nation est en danger... »* Il évoque, cette fois, la victoire de Bouvines. Sur l'écran géant apparu derrière lui, défilent les cartes postales de la douce France des menhirs, des clochers, des champs de coquelicots...

« Du fond des âges »

Le regard de Jean-Marie Le Pen croise peut-être celui du professeur Jean-Claude Martinez, le député européen qui a fait rire le congrès en racontant comment, au cours d'un récent voyage parlementaire en Papouasie-Nouvelle-Guinée, il a été mordu à la main... par une fougueuse élue britannique en désaccord avec son programme... *« Moi,* dit le bateleur, *si je suis de ceux qui préfèrent peupler la France de petits Français, cela ne veut pas dire que je ne suis pas gentil avec les petits étrangers. Je ne suis pas cannibale ! Je ne veux pas les manger à la broche. »* Sur l'écran, c'est « Papy » Jean-Marie qui surgit en photo, tenant dans les bras un charmant bambin . L'image tombe à point.

Voilà une heure et demie que le valeureux loup de mer raconte l'épopée solitaire qui va le conduire – il en est certain parce que *« du fond des âges les futures générations regardent vers nous »* – à la proue de la France éternelle. Il tourne lentement le dos à ses fidèles en délire, se dirige d'une démarche chaloupée vers le fond de la scène, comme s'il allait s'enfoncer dans une brume imaginaire au-delà de laquelle l'attend la gloire suprême.

Des enfants endimanchés, en rangs par deux, envahissent sagement l'estrade pour lui offrir des fleurs blanches. Le prédicateur inspiré se ravise, revient au bord de la scène en multipliant les bisous sur les joues roses pour un charmant tableau final, à croquer.

ALAIN ROLLAT

Le « présidentiable » permanent

par Olivier Biffaud

L'immigration n'était pas inscrite formellement au programme du congrès du Front national. Il était pourtant difficile d'imaginer le tribun de l'extrême droite française face à son public sans qu'entre les deux s'insinue volontairement ce sujet dans lequel ils communient jusqu'à la passion. Qu'y a-t-il de mieux que l'immigré pour parler, par antithèse, de la *« question nationale »*, de la *« préférence nationale »*, de la *« fraternité nationale »*, du Front national en quelque sorte.

Des immigrés – pardon ! de l'immigration – M. Le Pen a donc parlé, et d'autant plus facilement que M. Giscard d'Estaing l'avait précédé, à la convention de Villepinte, en déclarant que *« la France n'est pas un pays d'immigration »* après avoir souligné que quinze des cinquante-deux millions de Français ont *« une ascendance, proche ou lointaine, étrangère »*.

Le président du Front national a donc fait mine d'être outré en qualifiant ce sommet RPR-UDF de *« grossièreté de comportement »*, de *« détournement médiatique »* et de *« hold-up de l'image »*. Le one man show, c'est pour Le Pen ; la corde au cou, c'est pour Giscard qui est resté *« silencieux pendant si longtemps »* sur le sujet. *« Il m'a servi une balle tellement haute que je suis obligé de la smasher »*, avait indiqué M. Le Pen, si peu dupe de l'outrage fait à sa théorie d'exclusion – mais si chagriné de celui fait à son triomphe dominical – qu'il ajoute à destination des imitateurs : *« Les Français préfèrent l'original à la copie. »*

Profitant de la conjoncture, ou plus exactement, comme les lutteurs, du mouvement de ses adversaires, ainsi qu'il se plaît à le dire, le dirigeant d'extrême droite se tourne vers Matignon après avoir avalé Villepinte. Il s'offre une petite provocation en remerciant M. Michel Rocard de *« l'honneur »* qu'il lui fait de ne pas l'avoir *« convoqué »* avec *« la classe politique »* pour parler de la lutte contre le racisme. Par avance, il met en garde le premier ministre contre une tentation, réelle ou supposée, dont il devine ou feint de croire qu'elle pourrait galvaniser ses troupes si d'aventure elle était mise en application.

Il s'agit de l'éventualité d'ajouter à l'arsenal répressif une peine d'incapacité civique dans le cas du délit avéré de racisme. Le racisme étant justement un délit et non pas une opinion, un gouvernement pourrait effectivement considérer, conformément à son éthique politique, qu'il y a lieu de condamner plus lourdement les contrevenants en leur ôtant leur porte-voix électoral. Encore faudrait-il que l'éthique politique en question n'ait pas conduit ledit gouvernement à fermer les yeux sur d'autres délits qui ne méritaient pas moins d'attention... M. Le Pen a beau jeu de dire que, dans cette hypothèse, il passerait du Front national à la *« résistance nationale »*.

Le « présidentiable » qui sommeille toujours chez le chef du Front national exprime surtout son obsession politique pour la période de *« conquête du pouvoir »* qui, selon lui, s'ouvre devant son parti. Il rêve déjà de la prochaine course à l'Elysée. Le congrès de Nice en a été la preuve éclatante. M. Le Pen met toutes ses forces au service d'un seul but : tenir son parti en permanence sous pression, persuadé qu'il semble être qu'une échéance présidentielle peut intervenir à tous moments et, bien sûr, à celui où on l'attend le moins.

La parabole à la mode Front national voudrait que cette conviction soit attribuée au flair du marin qui sent venir les grains avant le commun des mortels. Malheur à ceux qui, plus prosaïques, imagineraient qu'il faut bien trouver un « truc » pour tenir, car cinq ans sans qu'intervienne la seule élection susceptible de faire la bonne fortune de l'intéressé, c'est un peu long pour M. Le Pen et pour ses troupes impatientes.

Il faut donc dresser le chapiteau pour être sûr d'être le premier à battre l'estrade. Il faut cibler ses futurs adversaires. A droite, pourquoi pas M. Giscard d'Estaing ? A gauche, pourquoi pas M. Rocard, si toutefois il conduit les socialistes à la victoire législative ? Dans la primaire opposant le *« modèle »* à la *« copie »*, M. Le Pen a déjà donné la réponse des « Français d'abord » .

Le verdict final entre lui-même et le socialisme ne fait à ses yeux – est-ce vraiment étonnant ? – aucun doute. Ce sera la *« grande alternance »* ou le déclin politique. Car si aucun président de la Cinquième République n'a achevé jusqu'alors un second mandat, on n'a encore jamais vu un prétendant décrocher la timbale après trois échecs présentés comme des victoires.



D'HABITUDE SI SERIEUX,
NOUS N'AVONS PAS PU NOUS EMPECHER DE FETER BRUYAMMENT
LE 5ème ANNIVERSAIRE DU VOL PARIS-ATLANTA.



Notre vol Paris-Atlanta vient tout juste d'avoir 5 ans. Alors vous pouvez imaginer notre joie chez Delta Air Lines. Depuis le 2 Avril 1985, nous avons accompagné des milliers de gens de Paris à Atlanta, et à partir du 2 Juillet, nous en ferons autant de Paris à Cincinnati, et tout cela avec le meilleur service. C'est tout le sens de l'amour de notre métier. Nous sommes fiers de vous emmener vers 240 villes de l'Amérique du Nord grâce à des aéroports aussi modernes que pratiques. C'est notre métier, mais c'est également notre passion depuis plus de 60 ans. Ce n'est donc pas un hasard si les indices de satisfaction des passagers américains désignent Delta Air Lines comme la meilleure compagnie aérienne des Etats-Unis et ce depuis 16 années consécutives*. On est amoureux de son métier ou on ne l'est pas. Pour vos réservations, voyez votre agent de voyage ou appelez Delta à Paris au (1) 47.68.92.92, à Lyon au (16) 78.38.17.59, à Marseille au (16) 91.56.61.08, à Nice au (16) 93.82.24.03, à Toulouse au (16) 61.21.13.26.



DELTA AIR LINES
Notre amour du métier nous donne des ailes.

*Statistiques du U.S. Department of Transportation.

Les états généraux de l'opposition à Villepinte

Une « autre politique » de l'immigration

La convention des états généraux de l'opposition sur l'immigration s'est conclue, dimanche 1er avril, par la publication d'un document de synthèse fixant les grandes lignes d'une nouvelle politique de l'immigration. Le consensus a pu s'établir entre toutes les formations de l'opposition sur une condamnation de la politique socialiste, sur la nécessité de lutter contre l'immigration clandestine, la réforme du droit d'asile, l'interdiction du droit de vote aux immigrés et l'urgence d'une véritable politique d'intégration. Tout au long de ces deux jours de travaux « à ciel ouvert », l'opposition s'est efforcée de tracer une voie entre « la politique laxiste » du gouvernement et les « thèses extrémistes » du Front National. Des divergences subsistent concernant la politique du regroupement familial et sur la proposition avancée notamment par M. Giscard d'Estaing d'un référendum sur la réforme du code de nationalité. Mais le différend le plus sérieux entre les centristes et le reste de l'opposition porte sur la protection sociale des immigrés. Clôturant ces journées, M. Jacques Chirac a déclaré qu'il « lui semblait impératif de remettre en cause un système qui risque d'alimenter de plus en plus une immigration qu'il sera difficile de contrôler. » Sous les huées, M. Bernard Stasi avait défendu auparavant la thèse contraire. « Rentrer dans l'engrenage de la préférence nationale, a-t-il affirmé, c'est donner raison à Le Pen. Ce n'est pas en nous alignant sur le Front National que nous gagnerons ses électeurs. Restons donc sur le terrain de nos valeurs ! »

Au terme de la convention de Villepinte, un document de synthèse a été publié, appelé à servir de référence pour tous les responsables des partis de l'opposition.

« La question de l'immigration, est-il déclaré en préambule, est primordiale pour l'avenir de la France. Si des mesures ne sont pas prises pour remédier aux déséquilibres et aux tensions qui s'observent dans le pays, le risque de voir naître de graves fractures au sein de la communauté nationale grandira inévitablement. Les Français ne comprendraient pas que le combat contre le racisme n'implique pas la définition d'une autre politique de l'immigration. (...)

» Nous affirmons que la France ne peut plus être un pays d'immigration.

» Nous affirmons que l'intégration peut réussir si elle suit des voies résolument nouvelles.

» Nous affirmons que la France doit mener en tête le combat pour le développement. »

Le texte détaille ensuite le contenu de ces trois principes.

1) Nous affirmons que la France ne peut plus être un pays d'immigration. – (...) Il faut renforcer les contrôles, non seulement aux frontières, mais également à l'intérieur du pays par des contrôles d'identité. Dans cette perspective il est souhaitable d'accroître les moyens humains et matériels de la police de l'air et des frontières. Il faut améliorer le contrôle des visas touristiques à l'entrée et à la sortie du territoire national grâce à la création d'un fichier informatique.

Nous proposons d'abroger les lois Joxe et de donner à l'Etat les moyens de définir plus strictement les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, ceci dans le respect de libertés fondamentales et dans la perspective d'une harmonisation poussée de notre législation avec celle de nos partenaires européens. Au-delà de cette étape il faut envisager la création d'une police européenne des frontières et prendre des initiatives permettant d'avancer plus rapidement sur la voie de l'harmonisation des critères de contrôle aux frontières de l'espace sur la voie de l'*harmonisation des critères de* contrôle aux frontières de l'espace européen/(...).

● **Nous voulons lutter contre le détournement du droit d'asile.** – Un nouveau cadre juridique et administratif s'impose. Il devra respecter les principes traditionnels du droit d'asile.

Une nouvelle réglementation devra définir les conditions de traitement des demandes d'asile, accélérer les processus de décision et organiser le contrôle des notifications de refus (éventuellement renforcement des moyens matériels de l'OFRA et des juridictions de recours), afin de permettre le traitement des dossiers en trois mois et non en trois ans (moyenne actuelle). Ceci permettrait de supprimer l'automaticité de délivrance immédiate du permis de travail pour les demandeurs d'asile. Elle pourrait alors être remplacée par une aide octroyée pendant le délai d'exament du dossier.

● **Nous affirmons notre volonté de mieux contrôler les entrées sur notre territoire et de créer les conditions d'une vraie connaissance de l'immigration.** – «(...) Le regroupement familial apparaît comme la première source d'immigration régulière en France. Longtemps considéré comme un élément de stabilisation, il pose par son ampleur des problèmes très réels de logement, de scolarisation et d'encadrement social. Faute d'un contrôle suffisant de la part de l'Etat et des collectivités locales, il accroît les tensions et les manifestations de rejet dans certains centres urbains. Le problème est trop délicat pour être réglé en quelques phases définitives, mais il mérite d'être posé. Nous proposons de corriger l'automacité du regroupement et de le réserver aux immigrés titulaires d'une carte de long séjour (dix ans) et de veiller à ce *que la polygamie soit exclue du* bénéfice de cette procédure.

L'accueil des étudiants étrangers est un autre aspect de l'immigration légale. Il est trop souvent détourné de sa vocation légitime qui est d'aider à la formation des cadres des pays en développement. Il faut donc conditionner le séjour des étudiants en France à un déroulement normal de cursus universitaire : le titre de séjour doit être renouvelé annuellement en tenant compte des résultats obtenus.

● **Nous voulons lutter contre les fraudes à notre système de protection sociale.** – Notre système de protection sociale constitue un élément de l'« effet d'appel » à l'immigration. Cet effet existe d'autant plus que les administrations, jusqu'à présent, hésitaient à prendre les mesures de contrôle et d'interdiction qui s'observent chez nos voisins de la CEE (contrôle de la régularité du séjour, limitation de l'accès au travail des demandeurs d'asile par exemple).

Nous affirmons notre volonté de lutter contre les fraudes au sein de notre système de protection sociale. Ces frandes ne peuvent bien sûr être assimilées à l'immigration, mais elles contribuent à cet « effet d'appel ».

● **En ce qui concerne les droits sociaux, il ne saurait être question de remettre en cause les droits qui sont la contrepartie du travail et des cotisations sociales.**

En ce qui concerne les avantages sociaux qui correspondent aux principes de solidarité nationale et qui sont financés sur le budget de l'Etat, l'opposition estime (sous réserve du CDS) que, comme c'est le cas aujourd'hui, ils peuvent être légitimement liés à des conditions de durée de résidence, de nationalité et de réciprocité.

Etre étranger en France, ce n'est pas avoir automatiquement et intégralement tous les droits liés à la citoyenneté française.

Sur ce point, le CDS affirme sa volonté de voir traiter les étrangers à égalité avec les Français dans tous les domaines de la protection sociale.

L'examen de cette question, qui fait l'objet d'appréciations juridiques différentes (notamment en ce qui concerne le cadre consitutionnel), sera poursuivi.

2) L'intégration ne peut réussir que si elle suit des voies résolument nouvelles. – *Il faut aujourd'hui mener une politique active pour combattre la marginalisation d'une certaine catégorie de la population, la plus démunie. Si une partie de ces mesures vise précisément les immigrés, un grand nombre d'entre elles concerne tous ceux, français et étrangers, qui, en France, sont les laissés-pour-compte de la société. (...)*

● **L'école doit être le premier outil de l'intégration des jeunes.**

Mais il faut pour cela accepter l'idée que l'école n'est pas un lieu d'expression multiculturelle. C'est au contraire le creuset où l'on doit acquérir une morale collective et de valeurs communes. C'est le lieu privilégié de l'adhésion des étrangers à la nouvelle communauté. (...)

● **En matière d'habitat, il convient de lutter contre les « ghettos ».**

Il faut donc s'atteler à une refonte globale du système de financement de la construction, et surtout de l'administration du logement social en France. L'objectif de cette réforme est de renforcer le rôle des collectivités locales. Les municipalités sont en première ligne pour résoudre les problèmes d'intégration. Elles doivent avoir leur mot à dire quant au nombre d'immigrés qu'elles accueillent sur leur territoire, afin d'éviter la constitution de ghettos et de permettre l'intégration à leur rythme spécifique. Cette réflexion doit être menée dans un souci de solidarité et d'équilibre entre les collectivités locales afin de parvenir à une répartition plus harmonieuse.

● **La liberté religieuse doit s'exercer dans le cadre des lois de la République (...)** – Les activités cultuelles doivent être exclues de la compétence des associations relevant de la loi de 1901 et réservées aux seuls groupements régis par la loi de 1905. La création de lieux de culte doit se faire dans le respect du cadre législatif, de l'environnement culturel t du patrimoine architectural de la France. Un dialogue constructif et suivi entre les pouvoirs publics et les Français de confession musulmane devrait se nouer dans des conditions permettant de mettre fin à la dépendance de certains musulmans de France vis-à-vis des puissances étrangères.

● **On ne devient pas français sans le savoir ni le vouloir.** – La nationalité doit être demandée par le jeune étranger ; elle n'est plus accordée automatiquement, même si elle ne peut être refusée.

– Elle est conditionnée à une obligation de séjour préalable en France d'au moins cinq ans, ce qui offre certaines garanties de scolarisation et donc d'adaptatin du jeune à la société française.

Mais l'intégration implique aussi que le jeune étranger qui devient français accepte pleinement les devoirs attachés à cet état, notamment l'accomplissement du service national en France, ce qui entraîne la remise en cause des accords passés avec l'Algérie dans ce domaine.

Par ailleurs, il convient de s'opposer dès maintenant à toute tentative communautaire qui viserait à instaurer sur le sol français des statuts personnels propres à certaines communautés. La loi en France doit être la même pour tous, le Code civil s'applique à tous.

Il doit être clair enfin que cette logique de l'intégration par l'acquisition de la nationalité interdit formellement d'admettre le principe du droit de vote étrangers en France. Le droit de vote doit rester un droit indissociablement lié à la citoyenneté française.

3) La France doit être en tête du combat pour le développement. – L'émigration est principalement le produit de la misère, de la pauvreté et souvent de l'oppression qui sévissent dans les pays en développement.

Pour en réduire l'ampleur durablement, la seule voie envisageable est celle de l'implantation et la consolidation des mécanismes de l'économie de marché dans les pays considérés. La politique d'aide au développement de la France doit être pensée et organisée en tenant compte de cet impératif et des voies propres au développement de ces pays. (...)

Il convient en outre de réactiver une politique d'aide au retour efficace et crédible qui contribuera au développement de l'économie des pays d'origine. (...)

Les limites du consensus

Suite de la première page

Jusqu'en septembre 1989, l'immigration figurait à la septième place parmi les préoccupations des Français. En février dernier, elle occupait la seconde place, a affirmé M. Jérôme Jaffré, vice-président de la SOFRES. L' « effet tchador », évidemment... D'une manière générale, la peur de l'Islam tend à remplacer la peur du communisme, même si huit Français sur dix reconnaissent ne pas être personnellement confrontés à des problèmes d'immigration. S'y ajoute le sentiment que les frontières ne sont pas controlées et que les immigrés sont de plus en plus nombreux, de moins en moins assimilables. Les thèses du FN exercent une attraction certaine sur une partie de l'opinion – plus large que l'électorat de M. Le Pen – mais ce parti apparait comme porteur de mécontentements, et non comme porteur de solutions. Celles-ci continuent d'être attendues des formations politiques classiques.

Ces dernières y voient désormais une « *question capitale* », un « *enjeu majeur de la société française* ». Cette prise de conscience, un peu tardive, n'est pas dénuée d'ambiguïté . D'une part, les responsables politiques sont persuadés que le sujet est trop grave pour être livré aux querelles partisanes . Mais, d'autre part, ils sont tentés d'exploiter ce thème en or, auquel les électeurs restent infiniment sensibles. Gauche et droite s'accusent donc de petites infâmies, tout en cherchant un consensus ; elles soulignent à l'envi leurs désaccords, comme pour masquer leurs convergences.

Les quatre piliers du consensus

Au-delà des phrases creuses et des slogans, la majorité et l'opposition parlementaire partagent, en effet, quatre idées essentielles :

1/ Il faut stabiliser le nombre des immigrés : le Front national est aujourd'hui le seul parti à croire - ou à faire croire - que la France pourrait diminuer sensiblement le nombre de ses résidents étrangers par des renvois massifs dans les pays d'origine.

2/ Il faut favoriser l'intégration : tout le monde a adopté ce terme et milite pour une société aussi homogène que possible, qui ne serait pas une juxtaposition de communautés culturelles.

3/ Il faut s'attaquer aux causes de l'immigration : chacun convient que les déséquilibres économiques et démographiques exigent une aide beaucoup plus grande aux pays du tiers monde, étant entendu que c'est une oeuvre de longue haleine qui ne peut être conduite par la France toute seule.

4/ Il faut trouver des solutions européennes : l'ouverture des frontières internes *de la Communauté*, en janvier 1993, suppose une plus grande cohérence des politiques et des législations des Etats membres.

Gauche et droite sont d'accord sur ces grandes lignes . D'accord aussi pour en débattre au Parlement, au cours des prochaines semaines. Mais elles divergent sur les moyens à mettre en oeuvre pour assurer des rapports harmonieux entre Français et résidents d'origine étrangère. L'opposition refuse, notamment, le principe de débattre du racisme, comme le souhaite le premier ministre. C'est prendre, selon elle, *le problème à l'envers : il* faut s'attaquer aux causes – à l'immigration – au lieu de chercher à « *culpabiliser les Français* ».

Regroupement familial et prestations sociales

Plusieurs passages du rapport conclusif des états-généraux de l'opposition pourraient être contresignés par des socialistes. Par exemple, les mesures réclamées pour limiter le nombre des demandeurs d'asile n'apportent pas grand chose de nouveau. L'accélération des procédures est déjà appliquée depuis plusieurs mois, grâce à une nette augmentation de crédits. De même, toutes les mesures suggérées pour faciliter l'intégration par l'école, combattre « *les ghettos* » dans certaines communes ou aider les pays d'émigration, sont, à peu de choses près, celles que défend le pouvoir en place... à défaut de pouvoir toujours les appliquer.

L'opposition arrivera, en revanche, au débat parlementaire avec une bonne dizaine de réclamations qui risquent de provoquer une levée de boucliers à gauche.

D'abord la lutte contre les immigrés irréguliers ou clandestins. Aux socialistes, qui avaient abrogé la loi Pasqua de 1986, on demande d'abroger... la loi Joxe de 1988, jugée trop laxiste. L'opposition veut, d'autre part, renforcer les contrôles d'identité et créer un fichier informatique pour mieux vérifier les visas.

Plus délicate encore est la proposition concernant le regroupement familial, *c'est-à-dire l'autorisation* pour un travailleur étranger de faire venir sa famille en France . Chaque année, près de trente mille personnes s'installent ainsi sur le territoire national. L'opposition voudrait réserver ce droit aux immigrés titulaires d'une carte de long séjour (dix ans) et faire en sorte « *que la polygamie soit exclue du bénéfice de cette procédure* ». M. Robert Pandraud, député RPR de la Seine-Saint-Denis, n'a-t-il pas affolé le public des états-généraux en citant une famille étrangère « *de vingt-et-un enfants* » ?

L'opposition reconnaît qu'aucun pays démocratique n'a de frontières complètement étanches. Pour lutter contre les flux migratoires, elle insiste donc sur « *les appels d'air* » que constituerait une législation française beaucoup plus attirante que celles d'autres pays. Le point-clé à ce propos est l'octroi des prestations sociales aux étrangers. Ne sont pas en cause celles qui donnent lieu à cotisations (comme l'assurance-maladie) mais les avantages sociaux financés sur le budget de l'Etat (comme les allocations familiales). A l'exception du CDS, qui refuse d'y *toucher par principe, l'opposition* veut les lier « *à des conditions de durée de résidence, de nationalité et de réciprocité* ». Les socialistes s'y opposeront certainement.

L'opposition soulève une autre question taboue, en réclamant de nouveau une réforme du code de la nationalité . Elle s'abrite désormais derrière les conclusions de la commission des sages, présidée en 1987 par M. Marceau Long, et soutient deux idées principales : d'une part, la citoyenneté française ne doit pas être donnée automatiquement à des enfants d'étrangers nés en France, mais faire l'objet d'un acte volontaire des intéressés ; d'autre part, les titulaires d'une deuxième nationalité – algérienne, en l'occurence – doivent acocmplir leur service militaire en France. M. Giscard d'Estaing y a ajouté son grain de sel. Pour lutter contre les mariages blancs n'ayant d'autre but que l'acquisition de la nationalité française, il propose de retirer cette nationalité au conjoint en cas de divorce dans un certain délai. On imagine assez mal le législateur s'orienter dans cette voie.. . D'une manière générale, le PS se résoudrait-il à une réforme du code de la nationalité, après l'avoir tant combattue quand M. Chirac était au gouvernement?

Quelles mosquées?

L'opposition est très à l'aise pour soulever la question du droit de vote des étrangers aux élections municipales. Chacun sait que la majorité des Français n'en veut pas. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle M. Mitterrand y a provisoirement renoncé. Le RPR se fait un plaisir d'enfoncer le clou, en réclamant un référendum, qui n'a pas plus de chance d'être organisé que le droit de vote d'être institué.

C'est en marchant sur des œufs, en revanche, que l'opposition traite la question de l'islam. Le document final des états-généraux ne s'oppose pas ouvertement à la mise en place d'une structure représentative souhaitée par le ministre de l'intérieur. Il se contente de refuser l'octroi à quiconque d'un statut personnel étranger (pour le mariage, par exemple). Il demande aussi d'interdire à des associations de type 1901 d'avoir des activités cultuelles, pour ne pas financer des mosquées avec des fonds venus de l'étranger. L'opposition ne dit pas « non » à de nouvelles mosquées ; elle dit simplement que « *la création des lieux de culte doit se faire dans le respect du cadre législatif, de l'environnement culturel et du patrimoine architectural* » de la France...

Majorité et opposition ne manquent donc pas de matière pour débattre de l'immigration au parlement. Des deux côtés, cette question complexe est mieux connue : les « experts » commencent à se multiplier. M. Giscard d'Estaing se considérerait volontiers comme l'un d'eux, après son discours de samedi, longuement préparé, qui se voulait texte de référence. On en retiendra surtout la volonté de « *ramener le problème de l'immigration vers le centre de la société française*«, alors qu'il avait été « *abandonné à deux extrêmismes, celui de la haine et celui de l'idéologie* ».

En clair, il s'agit d'arracher ce monopole à M. Le Pen . Cela a déjà commencé. On est en train de débattre du prix à payer, sous les regards attentifs d'une gauche qui ne sait trop encore sur quel pied danser.

ROBERT SOLÉ

□ **M. François Perigot**, président du CNPF, invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » dimanche 1er avril a déclaré : « A *partir du moment où nous demandons aux travailleurs immigrés d'acquitter le montant des cotisations qu'acquitte le reste de la main-d'œuvre française, je trouve tout à fait normal qu'ils jouissent des mêmes droits sociaux.* »

La bonne méthode

par Daniel Carton

L'opposition viendrait-elle soudainement, après deux années d'errance, de se remettre sur le chemin de la reconquête ? Faut-il parler du sursaut de Villepinte, survenu – coquin de sort – un 1er avril ? Ces deux questions peuvent être posées au lendemain de cette convention des états généraux de l'opposition qui était à hauts risques. On avait en effet dit et répété qu'il y avait tout à craindre de ce rendez-vous. La première convention en janvier sur l'éducation n'avait rien démontré. Le thème de celle-ci était autrement plus redoutable : l'immigration, le sujet le plus délicat, le plus sensible *qui soit posé à notre société, réputé* jusqu'il y a peu tabou par des responsables politiques coincés entre leurs principes et leurs calculs électoraux. Une convention enfin organisée à la date sans doute la plus mal choisie : en même temps que le congrès d'un Front national naturellement aux aguets, et à deux jours d'une table ronde à Matignon où on ne se serait évidemment pas plaint d'un faux pas.

Le pari a été tenu et plusieurs enseignements utiles peuvent être retenus. Cette convention a d'abord prouvé qu'il valait mieux débattre d'un tel sujet, le débat contenant une formidable vertu pédagogique. Tout ce qui a été dit au cours de ces deux jours n'était certainement pas exempt de critiques mais au moins la confrontation a-t-elle eu lieu. Cette convention a démontré ensuite que l'opposition gagnerait à conserver la tête froide devant le phénomène Le Pen. M. Giscard d'Estaing, qui a su s'imposer une nouvelle fois au cours de cette convention comme le véritable tuteur moral de l'opposition, désirait ramener ce débat au centre. Cela a été, en partie, réussi.

Les fondements de la confédération

La plupart des thèses extrémistes du Front national, son langage simpliste ont été sévèrement condamnés, y compris par l'ancien chef de l'Etat à qui on avait pu reprocher quelques troublantes hésitations sur ce point. On attend désormais la concrétisation de ces bonnes paroles au niveau des tractations électorales sur le terrain.

La salle était, de toute évidence, en décalage par rapport à la tribune. Les participants à cette convention ont parfois mal réagi à ces discours anti-Le Pen, notamment quand le centriste Bernard Stasi vint reprocher au RPR de faire la part belle au FN en distinguant Français et étrangers pour l'attribution des prestations sociales. Tous ces généraux de l'opposition ont cependant su montrer – ce n'est pas la moindre *leçon – qu'ils pouvaient prendre* le risque de ne pas suivre leur intendance et réapprendre leur véritable métier qui exige de leur part davantage de réflexion, de travail et de concertation. Au cours de cette convention, les petites phrases ont été moins importantes que les convictions et les idées. Changement radical de décor qui imposera certainement quelques sérieuses remises en cause...

L'opposition semble donc avoir trouvé enfin la bonne méthode. D'Yvon Briant à Bernard Stasi, chacun a pu s'exprimer. La diversité ne semble plus être appréhendée comme un handicap mais comme une chance. C'est là, convenons-en, une petite révolution intellectuelle. Ces états généraux se poursuivront à la fin du mois avec pour sujet la décentralisation. Ils paraissent désormais pouvoir constituer les fondements solides de la confédération RPR-UDF réclamée de part et d'autre. Ils auront en tout cas définitivement ruiné les espoirs des promoteurs de la « Force unie » qui ne peuvent à présent n'avoir plus qu'un sentiment d'inutilité. « *Quelque chose a changé* », constatait dimanche soir sur TF1 M. Giscard d'Estaing. « *L'atmosphère est différente* ». Mais il va vite en besogne quand il explique ce renouveau par le fait que « *les Français voient venir le succès de l'opposition* ». Car demain dira si cette opposition ne s'est point réveillée trop tard pour pouvoir remettre définitivement M. Le Pen à sa place !



هكذا من الاصل

L'Internationale de la prévention de la délinquance

M. Gilbert Bonnemaison a reçu le Prix de la prévention du crime. A l'étranger, le système français fait école

Selon une récente étude du ministère suisse de la justice et de la police, ce sont les habitants des Etats-Unis qui vivent le plus dangereusement. Du 18 au 23 mars, M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national des villes et maire (PS) d'Epinay-sur-Seine, a conduit une visite d'étude sur la prévention de la criminalité à Washington, Baltimore, Charleston et New-York. Ce voyage fut l'occasion d'échanges avec les organisations américaines qui prônent une réforme de la politique de sécurité. Aux Etats-Unis, comme en Grande-Bretagne, en Australie ou en Amérique latine, *« l'école française de prévention »* devient en effet une référence.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

La prévention de la délinquance est une technologie française qui s'exporte. Peu à peu étendu à l'ensemble de l'Hexagone depuis 1982, sous la houlette de M. Gilbert Bonnemaison, le modèle rayonne hors de nos frontières. A tel point que des maires américains, canadiens ou européens évoquent une *« école française de la prévention »*.

« La répression policière et le tout-carcéral, qui sont les piliers de la politique américaine de sécurité, ont échoué à maîtriser l'envolée de la criminalité aux Etats-Unis », a répété M. Bonnemaison au cours de son voyage. Comme pour lui donner raison, un rapport du département d'Etat américain a constaté, début mars, que le nombre de drogués et la criminalité ont continué d'augmenter malgré les sommes considérables investies dans les forces de police et dans la construction de prisons. Dans ce contexte, la remise à M. Bonnemaison du Prix international de la prévention du crime, le 21 mars, par la fondation démocrate Milton-Eisenhower a valeur de symbole.

Consolidation des pouvoirs municipaux

Un coup de chapeau donné par les démocrates et les réformateurs américains à une approche globale de la sécurité. Un satisfecit à une stratégie centrée sur les quartiers et fondée sur le partenariat entre les divers acteurs locaux – éducation, police, santé, emploi, logement. Si la prévention n'est évidemment pas une invention française, il y a bien un modèle français original pour la mettre en œuvre.

Des représentants de la Fédération canadienne des municipalités ont accompagné M. Bonnemaison dans son périple. Eux aussi vantent *« le modèle français »*. Un Conseil national de prévention va bientôt être créé au Canada, qui regroupera quelque 500 villes. C'est la continuation du processus engagé lors de la conférence nord-américaine et européenne de Montréal organisée en octobre 1989 (*le Monde* du 17 octobre).

L'Europe est, elle aussi, attirée par l'école française de la prévention. Les spécialistes français ont reçu des financements des Communautés européennes pour former des personnels d'un nouveau type, baptisés agents de développement local. Ces derniers sont d'ores et déjà à pied d'œuvre en Italie, en RFA, aux Pays-Bas et en Suède. Même l'Angleterre thatchérienne s'y est mise : le Home Office a engagé un programme de *« safer cities »* (villes plus sûres) et un secrétariat d'Etat chargé de la prévention a vu le jour.

Le mouvement en faveur de la prévention s'est accompagné d'une consolidation des pouvoirs municipaux dans les pays concernés. Conférence américaine des maires (trois quarts de démocrates, un quart de républicains), Fédération canadienne des municipalités et bientôt Fédération des maires du Maghreb (en cours de constitution) font écho à la Commission des maires de M. Bonnemaison. Celui-ci est aussi à la tête du Forum européen des collectivités territoriales pour la sécurité urbaine.

Le programme « Good House »

Cette sorte d'Internationale de la prévention a du pain sur la planche. L'été prochain à Cuba, M. Bonnemaison participera au sein de la délégation française à la session que les Nations unies consacreront à la prévention du crime. Fin 1990, les maires américains et canadiens qui travaillent de concert avec l'équipe française seront auditionnés par le Conseil de l'Europe au sujet du crack et de la criminalité liée à la drogue. Secrétaire générale du conseil, Mme Catherine Lalumière prépare une charte urbaine pour l'Europe.

Enfin, la prochaine conférence internationale organisée par la Conférence des maires américains, la Fondation Eisenhower, la Fédération canadienne des municipalités et le Forum des collectivités territoriales européennes se tiendra les 18, 19 et 20 novembre 1991 à Paris. Thème de cette conférence : *« La sécurité, les drogues et la prévention de la criminalité en milieu urbain »*. *« D'ici à l'an 2000, 70 % de la population mondiale vivront dans les villes. Il y a donc urgence à développer des politiques globales de l'urbain »*, ponctue M. Michel Marcus, directeur de la prospective et des relations internationales à la délégation interministérielle à la ville, organisme placé auprès du premier ministre. Les antipodes ont d'ores et déjà répondu présents. La Nouvelle-Zélande et l'Australie viennent en effet de créer un ministère de la prévention. Les Australiens se sont emballés pour ce qu'ils appellent, confie-t-on dans l'entourage de M. Bonnemaison, le programme *« Good House »* !

ERICH INCIYAN



PEDRO MEYER

Aux Etats-Unis, une « police communautaire »

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Murphy est l'un des rares « grands flics » américains à ne pas avoir construit sa renommée à coups de revolver. Ses lunettes d'intellectuel posées sur des cheveux blancs, son ton pondéré, tranchent avec l'image habituelle des « justiciers » en uniforme et autres géants peu débonnaires qui dégainent leur arme avant même de discuter.

Irlandais comme tant de policiers new-yorkais, issu d'une famille où son père et ses oncles totalisent cent quarante années de service, Patt Murphy est considéré comme le maître d'œuvre de la modernisation de la police américaine. De ses débuts de carrière, quand il patrouillait à pied dans les rues d'Harlem, cet homme de soixante-neuf ans garde la nostalgie. *« Times are changing... »* Les policiers se sont retranchés dans leurs voitures, le crack a remplacé la piquette de vin blanc dans les quartiers pauvres. Mais Patt Murphy a pu jauger les vertus de l'îlotage lorsqu'il était chef de la police, successivement, à Detroit, à Kansas-City, à Washington, puis à New-York. Il reste un des plus chauds partisans d'une police placée au service de la « communauté ». Cette vision réformiste constitue le cheval de bataille de la Fondation de police, un organisme d'études et de lobbying qu'il a créé en 1971.

L'écoute des habitants

Les cent cinquante chefs de police de grandes villes américaines qui se sont réunis, en septembre 1989, à l'appel de la Fondation de la police ont souscrit à une proclamation qui marque un tournant dans l'approche de la lutte antidrogue aux Etats-Unis : *« Les policiers n'ont ni les effectifs ni les moyens pour arrêter tous les dealers connus. Limiter notre action à des opérations répressives dans les quartiers pauvres nous soumet à des accusations de racisme et de discrimination sociale. Un programme antidrogue ne doit pas seulement impliquer les policiers, mais aussi les différents acteurs du quartier : école, services sociaux, Eglises, justice, bénévoles. »*

On est loin de l'obsession maniaco-répressive à laquelle a conduit la « guerre » contre les bandes de trafiquants qui, cependant, utilisent un armement surpuissant dans certains ghettos urbains. Comme si les policiers s'étaient aperçus des limites d'une approche exclusivement fondée sur la force. Comme s'ils savaient qu'il est finalement dérisoire de troquer, ainsi que l'ont fait la plupart des services, leurs revolvers calibre 32 contre des calibres 38. Surtout, le désarroi des autorités américaines face à la drogue est tel – on parle de six cent mille héroïnomanes ou cocaïnomanes dans la seule ville de New-York – que la police communautaire a le vent en poupe. Le modèle est aujourd'hui repris par le ministère américain de la justice, qui cherche à le diffuser auprès des quelque 15 000 services de police disséminés à travers le pays.

Les policiers de Baltimore se sont mués en *« ombudsmen »*. Voici venu le temps du porte-à-porte et de l'écoute des habitants. A eux de régler les menus problèmes quotidiens en intervenant auprès des services municipaux compétents. Un coup de fil pour que les ordures ménagères soient enlevées. Une pression auprès des propriétaires pour qu'ils activent la réfection d'un logement. Ce sergent de Baltimore s'en va donc sonner à toutes les portes de « son » quartier pour proposer ses conseils ou des dépliants sur un système efficace de protection.

Le blason de la police de Tampa, en Floride, avait besoin d'un bon coup de peinture. Accusées de provoquer des émeutes raciales, au cours desquelles des voitures de police avaient été brûlées, les équipes en patrouille dans les quartiers pauvres étaient accueillies par des jets de pierre. Plusieurs commissions de contrôle de la police par les citoyens ont depuis été instaurées. Les représentants des citadins ou des associations ont été consultés sur de nouvelles directives afin d'encadrer les activités policières. Ce sont les habitants eux-mêmes qui ont désigné les quartiers en proie aux dealers : on espère qu'ils s'en trouveront moins choqués par les descentes massives et inopinées de la police. Enfin, une commission dite du recrutement des minorités a préconisé d'embaucher des Noirs (un quart de la population de Tampa) et des Hispaniques pour diminuer la méfiance envers les policiers. La « déségrégation » est sensible, y compris aux plus hauts postes : cinq des chefs de la police dans les six plus grandes villes sont aujourd'hui des Noirs. Pour la première fois, à Houston, une femme a récemment été nommée à la tête de la police.

Sous la pression de la lutte antidrogue, gagner la confiance des habitants emprunte parfois des chemins surprenants. A Washington, les policiers ont favorisé la création d'associations de locataires et, dit-on, ferment les yeux sur les cas des « latinos » en situation irrégulière. Car l'urgence est ailleurs : les contacts réguliers avec la population visent aussi à obtenir des informations sur les trafiquants, afin d'en finir avec le motus et bouche cousue en vigueur dans les ghettos, à population noire ou hispanique.

Les rues de la drogue

A Washington, aussi, des groupes d'habitants font des rondes aux alentours des « crack-houses », situées à dix minutes de la Maison Blanche. Ils sont en principe seulement armés de talkies-walkies dont la fréquence est reliée à celle de la police locale. A Baltimore, cent trente mille habitants se sont portés volontaires (*« block watchers »*) pour surveiller leur immeuble. Certains n'hésitent pas à photographier les dealers. Des écriteaux préviennent que l'endroit est placé *« sous surveillance »*.

Dans les sordides quartiers du Bronx ou d'Harlem, aux immeubles ravagés par des incendies, puis détruits pour laisser la place à des terrains vagues où s'entassent les détritus, la peur du crime est si grande que l'îlotage est peu répandu et que les policiers ne quittent plus leur gilet pare-balles. Des patrouilles mixtes policier-habitant font le guet dans les *« rues de la drogue »*. La police de New York a aussi tissé des relations suivies avec les quelque cent soixante compagnies locales de sécurité privées. Et sait à l'occasion recourir aux expéditions répressives : place est alors faite à la TNT new-yorkaise la *Tactical Narcotics Team*, une équipe justement nommée qui ne fait pas dans la dentelle lorsqu'elle intervient avec ses armes d'assaut.

Demeure toutefois l'ambiguïté fondamentale de la police communautaire : certes, ce modèle exprime l'idée selon laquelle les réponses strictement policières ne suffiront pas à résoudre le problème de la drogue. Mais, dans le même temps, il continue de placer les seuls policiers au centre du dispositif de lutte contre la toxicomanie.

E. In.

Surpeuplement carcéral, récidive, drogue...

Le désarroi des maires américains

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Les édiles américains sont à ce point préoccupés par les ravages du crack et l'explosion de la violence urbaine qu'ils adoptent volontiers des positions tranchées en matière de sécurité. La nouvelle équipe municipale de New-York paraît toutefois acquise à une démarche plus nuancée. *« L'épidémie de drogue que nous connaissons plonge ses racines dans le manque de coordination entre les services municipaux : policiers, juges, professionnels de la santé et du logement, chacun travaille dans son coin »*, a expliqué à M. Bonnemaison le juge Milton Mollen, chargé de coordonner la lutte anti-criminalité par le maire démocrate de la ville, M. David Dinkins, élu en novembre 1989.

Le juge new-yorkais tient là un discours nettement opposé aux positions du précédent maire démocrate de la ville : M. Edward Koch ne considérait-il pas qu'il n'y avait point de salut hors la prison, la répression policière et la peine de mort ? Ne refusait-il pas de lier le développement de la criminalité aux problèmes de pauvreté et au délabrement de certains quartiers new-yorkais (Bronx, Harlem) ? M. Dinkins annonce une approche résolument réformatrice. Son de cloche comparable du côté de M. Charles Rangel, sénateur de l'Etat de New-York. Président de la commission sur l'abus et le trafic de stupéfiants, ce dernier dénonce le surpeuplement carcéral et l'ampleur du taux de récidive (supérieur à 70 %) (1).

Jeune maire noir de Baltimore, dans le Maryland, M. Kurt Schmoke va plus loin que ses collègues libéraux. Dans cette ville, où un habitant sur dix serait un consommateur de drogue (cocaïne, héroïne), seulement un usager sur vingt peut trouver une place dans un programme de traitement. Les frais d'incarcération s'élèvent à près de 30 000 dollars (180 000 F) par an et par détenu, commente M. Schmoke, et 80 % des détenus de Baltimore ont « plongé » pour des crimes liés à la drogue. Des chiffres que le maire compare au coût, bien moindre, du traitement d'un toxicomane par le secteur de la santé (1 500 dollars par an, soit 9 000 F). C'est pourquoi le maire de Baltimore prône la « dépénalisation » des drogues, afin de pouvoir contrôler leur commerce.

La proposition a provoqué un vif débat, dans les cercles politiques, qui transcende parfois les appartenances partisanes : M. George Shultz, ex-secrétaire d'Etat du président Reagan, ne s'est-il pas rangé aux arguments de la dépénalisation ? A l'inverse, le gouverneur de l'Etat du Maryland propose ce qu'il pense être une panacée antidrogue : le retrait de divers permis – dont le permis de conduire et le permis de travail nécessaire pour l'exercice de certaines professions (médecine, professions juridiques), – aux citoyens que les tests d'urine désigneront comme des consommateurs de drogue...

S'il fallait un seul exemple de l'ampleur prise par la drogue outre-Atlantique, on le trouverait dans la capitale fédérale. Washington où la « guerre des bandes » pour le contrôle du trafic de drogue fait plusieurs morts par mois. Washington dont le maire noir est inculpé d'usage de drogue après avoir été pris la main dans le sac, à la mi-janvier 1990, par des agents du FBI qui s'étaient faits passer pour des trafiquants de cocaïne. M. Marion Barry n'a pas démissionné et, dans l'attente de son procès prévu en juin, il organise une collecte financière auprès de ses administrés pour l'aider à se défendre.

E. In.

(1) Environ 650 000 Américains sont en prison – record mondial d'incarcération, après l'Union soviétique et l'Afrique du Sud.

SOCIÉTÉ

Des instituteurs de Colombes se mobilisent contre la pauvreté

« La zone, c'est anticonstitutionnel »

Des instituteurs de Colombes (Hauts-de-Seine) n'ont pas attendu l'adoption, le 28 mars, par le conseil des ministres, du projet de réforme de la Constitution (*le Monde* du 29 mars) pour s'adresser directement au Conseil constitutionnel. Dans les zones d'éducation prioritaire, disent-ils, la Constitution n'est pas respectées.

Rien ne fait autant rire Ahmed Elouadi que la dernière lettre du propriétaire de l'appartement qu'il partage avec sa femme, leurs cinq enfants et quelques rats : *« Sept personnes dans deux pièces, ce n'est pas admis au niveau de l'hygiène. Veuillez trouver une solution. »* Un propriétaire plein d'humour. Cela fait cinq ans que la famille attend un logement HLM de la mairie de Colombes.

C'est trop drôle, c'est nerveux. Les deux pièces totalisent 25 mètres carrés. Elles dégoulinent d'humidité pour 768 F par mois et autant de chauffage électrique. Lobna et sa sœur dorment sur le canapé. Les garçons, assis, chacun sur un fauteuil. Le petit dernier, un an à peine, les yeux cernés jusqu'au milieu des joues, a l'air de ne pas s'être encore habitué à la température.

Ahmed montre son bulletin de salaire d'ouvrier chez Citroën : 9 500 F par mois. *« Près de 10 000 F et pas moyen de trouver un logement. »* Les agences immobilières considèrent qu'il a trop d'enfants pour une seule fiche de paie. Pas de HLM, deux pièces trop insalubres pour percevoir l'allocation logement, pas assez d'argent pour avoir accès au marché immobilier, un rire qui grince : *« On est coincés »*.

Lobna a huit ans et, dans son cours élémentaire de l'école Buffon, les enfants répondent dans un chœur enthousiaste que le quartier du Petit-Colombes : *« C'est bien. »* Il y a des *« zoulous qui écrivent sur les murs »*, des voyous qui cassent les voitures et des *« piqûres »* dans les cages d'escalier, c'est-à-dire des seringues. L'an dernier, un participant au voyage de classe en Touraine s'est promené un peu parmi les oiseaux gazouillants, et il a confié son sentiment à l'instituteur : *« Je préfère la France. »* Autrement dit, Colombes.

Les enfants des quartiers pauvres se promènent avec leur clef d'appartement autour du cou. Comme dit l'instituteur Alain Vidal, ils marchent *« sur une seule jambe »*. Et parfois, ils ont envie, à neuf ans, de lancer une table sur leur maître d'école, comme pour signifier à leur père qu'il pourrait rentrer plus souvent mais sans nécessairement frapper leur mère. A Colombes, les maîtres-nageurs ont fait un test. Au bout de deux ans, tous les enfants des écoles primaires qui vivent de l'autre côté de l'avenue, en face des pavillons aux portails cassés, dans ceux où l'on ferme les volets pour aller faire une course en pleine journée, ceux-là, sans exception, savent nager. A Buffon, un sur deux s'obstine à ne pas savoir.

« Comme en Bretagne il y a cent ans »

Les instituteurs donnent aux mères le numéro de téléphone de SOS-Femmes battues. Ils recommandent l'homéopathie, à tout hasard, en espérant que, grâce à elle, demain, les yeux des enfants qui dorment dans la pièce de la télé seront moins cernés que la veille. Ils écrivent sur les murs de leur classe que l'on vit aujourd'hui, dans les villages de Turquie, *« comme en Bretagne il y a cent ans »*. Ils essayent jusqu'au chinois car, comme dit Alain Vidal, *« il n'y a pas de dyslexiques en Chine »*.

Puis un jour, ils se lassent de voir qu'un de leurs anciens élèves est devenu le « caïd » du quartier, qui cache sa drogue dans un plafond d'ascenseur comme si les petits ne le savaient pas.

« Citoyens-instituteurs »

De ressasser la statistique selon laquelle moins de 10 % des enfants des ZEP (zone d'éducation prioritaire) accèderont en terminale. Ils décident qu'ils sont avant tout citoyens et qu'ils n'ont pas besoin d'attendre cinq ans, la fin du septennat, pour savoir si les riches sont plus riches que les pauvres que les pauvres les moins pauvres. *« Citoyens-instituteurs. »* Les intellectuels appelleraient cela la *« nouvelle critique sociale »*.

A Buffon, c'est arrivé le 14 novembre 1988, lorsque Fetia Zekkour a conduit ses enfants à l'école et demandé la permission de rester aussi, pour se réchauffer. Les enseignants se sont mobilisés. Ils ont découvert que 75 % des familles de l'école ne payaient pas d'impôt et que trente d'entre elles (sur trois cents enfants) vivaient dans des pavillons à l'abandon. Plusieurs instituteurs ont hébergé des enfants, ce qui a mobilisé l'opinion, puis renvoyé au ciel leurs cartes d'électeur, attachées à des ballons, pour accélérer les mesures de relogement.

Vingt-cinq familles ont été relogées grâce à la municipalité de Colombes et à la préfecture des Hauts-de-Seine, et une mère a avoué s'être levée la nuit pour aller voir si la nouvelle baignoire n'était apparue que dans son rêve. Il reste actuellement cinq familles en attente, dont celle d'Ahmed Elouadi, l'homme qui rit, et celle de Miloud Zbaïri, qui empile les récépissés de demande annuelle de HLM depuis 1977. D'autres familles ont déjà pris la place des relogés dans les deux-pièces libres que la mairie n'a pas été assez rapide pour murer. Et de nouveaux enfants aux vêtements remplis de l'odeur de moisi des taudis sont venus s'inscrire à l'école.

Après avoir appris, le 21 février, que trois postes d'enseignants étaient supprimés dans l'école – trois nouvelles ZEP ont été créées sur le département avec une redistribution des effectifs, – les *« citoyens-instituteurs »* de Buffon ont décidé d'en appeler au Conseil constitutionnel. Motif : la Constitution n'est pas respectée dans les ZEP. Le droit à l'instruction n'est pas garanti dans les faits. Jusqu'à une réforme de la Constitution les citoyens restent interdit de recours au Conseil. Mais les enseignants entendent être les premiers à profiter de la nouvelle disposition dès qu'elle entrera en vigueur. Et avant même que le conseil des ministres adopte le projet, une vingtaine d'instituteurs, d'orthophonistes et le directeur de l'école ont lancé une pétition de soutien.

Quatre d'entre eux se sont rendus à Rennes, il y a deux semaines. Après un tour de passe-passe avec les badges, ils ont réussi à s'introduire dans les couloirs du congrès du PS. Et à obtenir une trentaine de signatures, dont celle de Roger Hanin. *« Tout ce qu'on veut,* explique Alain Vidal, *c'est introduire dans la Constitution la notion de minimum d'urbanité. La zone, c'est anticonstitutionnel. »*

CORINE LESNES

JUSTICE

A la cour d'appel de Limoges

Le parquet se pourvoit en cassation contre un verdict d'assises juridiquement incohérent

Le procureur général de la cour d'appel de Limoges vient d'introduire un pourvoi en cassation : la cour d'assises avait sanctionné de six ans de prison un délit passible d'un maximum de quatre ans.

LIMOGES

de notre correspondant

Rebondissement juridique après une décison de la cour d'assises de la Haute-Vienne ; une procédure, *« exceptionelle et rarissime »*, affirme-t-on dans les milieux judiciaires, a été introduite auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation, *« dans l'intérêt de la loi »*, par le procureur général de la cour d'appel limousine.

Le 16 mars dernier, Hassan Chadly, vingt-huit ans, comparaît devant les assises de la Haute-Vienne pour *« tentative d'homicide volontaire »* ; il avait gravement blessé le 19 mai 1989 à coups de couteau un consommateur dans un bar de Limoges. Crime passible de la réclusion criminelle à perpétuité. Verdict final: six ans de réclusion.

Pourtant, l'avocat de l'inculpé, Mᵉ Alain Chartier, avait réussi à convaincre les jurés qu'il s'agissait d'une banale querelle de bistrot qui allait tragiquement dégénérer ; il avait même obtenu de la cour d'assises qu'elle requalifie l'accusation en *« coups et blessures volontaires avec armes ayant donné une incapacité totale de travail pendant plus de dix-huit jours »* ; autrement dit, il ne s'agissait plus d'un crime mais d'un délit relevant du tribunal correctionnel et passible d'une peine maximale (article 309 du code pénal) de quatre ans de prison.

La cour d'assises, en l'occurrence, a donc apprécié qu'il s'agissait d'un délit et néammoins condamné pour un crime. *« C'est une grave erreur de droit,* dit Mᵉ Alain Chartier, *une véritable bavure juridique. »* Point de vue apparemment incontesté puisque c'est le procureur général près de la cour d'appel de Limoges, M. Lucien Ramplon, qui a signé le pourvoi en cassation. *« La jurisprudence,* ajoute l'avocat de Hassan Chadly, *est extrêmement maigre pour ce cas de figure en matière de procès d'assises, et souvent ancienne. »*

Quoi qu'il en soit, lorsque la chambre criminelle de la Cour de cassation aura rendu sa décision, l'affaire devrait être renvoyée selon l'usage devant une autre cour d'assises. Qui devra décider si Hassan Chadly a commis un crime ou un délit ?

GEORGES CHATAIN

CIRCULATION

Les causes des accidents de la route

Code et bonne conduite

A chaque publication de statistiques catastrophiques sur l'hécatombe routière (10 000 morts par an en moyenne), on se demande pourquoi la France se situe, en la matière, parmi les pays les plus dangereux de la planète, pas très loin du Portugal et de la Turquie. Une enquête du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), réalisée par Mᵐᵉ Françoise Boescher, apporte un début de réponse à ce mystère.

Elle fait apparaître un net décalage entre les intentions et les comportements qui tient au modèle culturel national. D'un côté, 90 % des personnes interrogées estiment qu'il est possible de diminuer le nombre des tués et des blessés de la circulation, mais 89 % jugent que c'est davantage à l'individu qu'à l'Etat d'intervenir pour y parvenir ; 81 % des Français sont d'accord avec les limitations de vitesse, mais 72 % seulement sont favorables à un renforcement des contrôles de police pour faire respecter celles-ci.

Une opposition majeure se dessine entre ceux qui sont favorables à une répression des délits commis au volant parce qu'ils ne supportent plus l'insécurité routière et ceux qui y voient une atteinte à la liberté individuelle non moins insupportable. Ces derniers se recrutent parmi les gros rouleurs, les hommes, les jeunes, les célibataires, les diplômés et les Parisiens. Cette relativement forte proportion d'individualistes et de leaders « rebelles » entraîne une partie de la population des conducteurs à considérer le code de la route comme secondaire par rapport aux aspirations individuelles et à oublier que la vie d'autrui est menacée par les excès de vitesse.

AL. F.

A Sète

Saisie record de haschisch

MONTPELLIER

de notre correspondant

Trois mille soixante-cinq kilos de haschisch, la plus grosse quantité jamais prise en Méditerranée, ont été saisis vendredi 30 mars par les douaniers du port de Sète (Hérault).

Alertés depuis plusieurs semaines sur l'existence d'une filière importante mise en place entre le Maroc et les Pays-Bas, ceux-ci ont effectué un contrôle approfondi des véhicules sortant du car-ferry le *Marrakech*. Leurs recherches se sont rapidement portées vers deux camions transportant quarante-quatre tonnes d'oranges, à bord desquels des panneaux vissés cachaient des sacs de toile de jute renfermant la drogue, à l'arrière des véhicules : une quantité évaluée à 210 millions de francs.

Les chauffeurs des véhicules, Johannes Stigter, trente-trois ans, et Anton Fortuin, quarante-deux ans, tous deux de nationalité néerlandaise, ont été interpellés et inculpés de trafic de stupéfiants.

JACQUES MONIN

□ **Deux opérations anti-drogue en Guyane et à Paris.** – Les policiers de l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCRTIS) ont saisi les 25 et 31 mars à Cayenne (Guyane française) 438 kilos de cocaïne pure lors d'une double opération qui s'inscrit parmi les plus importantes réalisées par des services français. La première opération a permis une prise de 78 kilos, le 25 mars, et l'interpellation de deux Brésiliens et d'un Péruvien. Le 31 mars, 360 kilos de cocaïne ont été saisis à bord d'un avion sur l'aéroport de Cayenne. Le pilote et un passager ont été interpellés, ainsi que deux trafiquants de nationalité péruvienne qui devaient réceptionner la drogue. La cocaïne était destinée au marché européen, selon les policiers.

En région parisienne, une dizaine de personnes ont été interpellées et 660 kilos de haschisch ont été saisis, vendredi 30 mars à Vincennes (Val-de-Marne), au cours d'une enquête menée par la brigade de répression du banditisme (BRB). Quatre hommes ont été placés en garde à vue dans les locaux de la brigade des stupéfiants, au siège de la police judiciaire parisienne.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 mars 1990 :

UN DÉCRET

● Du 28 mars 1990 portant classement parmi les sites d'Ille-et-Vilaine de l'ensemble formé par les bords de la Rance.

DES ARRÊTÉS

● Du 28 mars 1990 relatif à l'émission de l'emprunt d'Etat mars 1990 ;

● du 20 mars 1990 modifiant l'arrêté du 27 décembre 1983 fixant le régime des bourses accordées par le ministère de la coopération et du développement aux étrangers boursiers du gouvernement français ;

● du 27 mars 1990 portant approbation de la Convention nationale des médecins.

UN AVIS

● Relatif à l'indice mensuel des prix qui s'établit à 181,1 en février 1990 (base 100 en 1980).

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole supérieure du soudage et de ses applications ayant obtenu en 1989 le diplôme d'ingénieur ESSA ou le diplôme de technicien supérieur en soudage de cet établissement.

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 1ᵉʳ avril :

DES ARRÊTÉS

● Du 20 mars 1990 portant homologation de règlements du Comité de la réglementation bancaire ;

● du 14 mars 1990 modifiant l'arrêté du 26 mars 1985 relatif aux caractéristiques techniques et aux prix des logements neufs à usage locatif bénéficiant de subventions ou de prêts aidés par l'Etat ;

● du 14 mars 1990 modifiant l'arrêté du 26 mars 1985 relatif aux caractéristiques techniques et aux prix des logements neufs en accession à la propriété financés au moyen de prêts aidés par l'Etat ;

● du 14 mars 1990 modifiant l'arrêté du 21 mars 1978 relatif aux caractéristiques techniques et aux prix des logements-foyers à usage locatif bénéficiant de subventions ou de prêts aidés par l'Etat ;

● du 14 mars 1990 modifiant l'arrêté du 24 février 1978 relatif aux caractéristiques techniques et aux prix de revient des immeubles bâtis, améliorés ou acquis et améliorés avec l'aide de l'Etat pour y aménager des logements locatifs ;

● du 14 mars 1990 modifiant l'arrêté du 13 mars 1979 relatif aux caractéristiques techniques et aux prix des immeubles bâtis, acquis et améliorés avec l'aide de l'Etat pour y aménager des logements en accession à la propriété.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Un incendie difficilement maîtrisé

Sept mille hectares de pinèdes ravagés dans le Médoc

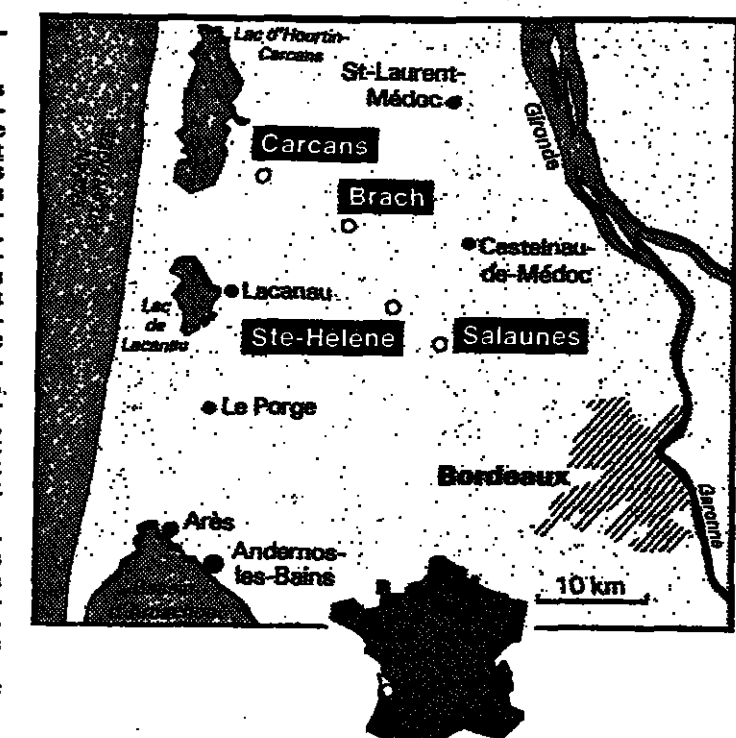
BORDEAUX

de notre correspondante

Le feu a ravagé 7 000 hectares de forêt en Médoc durant le week-end. L'incendie, dont on ne connaît pas encore l'origine, s'est déclaré samedi 31 mars vers 15 heures, en pleine forêt de pins à Salaunes, à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Bordeaux. Attisé par des vents tourbillonnants et nourri par les broussailles sèches, le feu s'est très rapidement propagé sur un front de 25 kilomètres. Il a gagné les communes de Sainte-Hélène, Brach, puis Carcans. Il a coupé plusieurs routes, dont la route départementale Bordeaux-Lacanau. A Sainte-Hélène, une cinquantaine d'habitants ont été évacués pendant quelques heures pour parer à tout danger.

Cent vingt unités de sapeurs-pompiers (un millier d'hommes environ) ont lutté pendant plus de vingt-quatre heures avant de réussir à contenir le feu. Il a fallu appeler en renforts des unités des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, de la Dordogne, de la Charente, de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre, du Gers, ainsi que les sapeurs-pompiers forestiers de Brignoles (Var). On attendait également, des renforts de Lyon.

Dimanche, vers 22 heures, le PC de lutte contre l'incendie considérait que le feu de Salaunes était *« maîtrisé »*, mais il restait sous haute surveillance. Entre-temps, d'autres foyers, une trentaine, selon la préfecture de la Gironde, s'étaient déclarés. Deux d'entre eux ont pris des proportions inquiétantes, dimanche après-midi. Au Barp, au sud de Bordeaux, 500 hectares de pinèdes ont brûlé.



A Saint-Christophe-de-Double, à la limite de la Gironde et de la Dordogne, le feu s'est attaqué à 200 hectares de feuillus. Ce foyer était considéré, dimanche, comme le plus difficile à juguler.

Le premier bilan de l'incendie de Salaunes est beaucoup plus lourd que celui qui a détruit, en juillet 1989, 3 800 hectares de forêt dans le même secteur. Le feu s'était déclaré entre Le Porge et Lacanau. La décision fut prise, après ce sinistre, de baser deux Canadair à la base aérienne de Cazaux, *« pendant la saison critique »*, c'est-à-dire pendant l'été. Les bombardiers d'eau n'étaient donc pas encore en place. Il a fallu, samedi en fin d'après-midi, en appeler quatre en provenance de Marignane. Deux étaient encore en Gironde dimanche soir.

GINETTE DE MATHA

La Commission de Bruxelles se penche sur la pollution en RDA

M. Klaus Töpfer, le ministre ouest-allemand de l'environnement, était le 29 mars, à Bruxelles afin d'examiner avec la Commission européenne la politique à mettre en œuvre pour lutter contre la pollution en RDA. C'est l'un des dossiers les plus difficiles que pose à la Communauté l'intégration de l'Allemagne de l'Est, estime M. Carlo Ripa di Meana, le commissaire compétent.

BRUXELLES

(Communautés européennes) de notre correspondant

Sur le terrain de l'environnement, l'élargissement de la Communauté à l'Allemagne de l'Est ne se présente pas comme la meilleure affaire. La RDA, pays asphyxié, compte parmi les plus pollués d'Europe, comme le témoigne un rapport établi par les services de M. Ripa di Meana. Une période de transition de plusieurs années sera nécessaire pour porter les normes en matière d'environnement au niveau communautaire, et cet effort, qui exigera des dépenses de plusieurs centaines de milliards de marks (1 DM = 3,50 F), n'est pas envisageable sans une aide extérieure massive.

« Sa voisine et grande sœur, la RFA, est évidemment mieux placée que quiconque pour la lui apporter », note ingénument le rapport de la Commission. Vu l'étendue des dégâts, il reste à voir si la RFA ne jugera pas nécessaire de faire appel au concours du budget européen. Le problème n'est pas uniquement financier mais est aussi industriel : *« La lutte contre la pollution implique une véritable restructuration de l'économie : des usines chimiques, des centrales thermiques, devront être fermées ; de nouvelles installations, plus performantes et mieux équipées contre la pollution, créées. Ainsi, certains milieux ouest-allemands envisageraient favorablement de remplacer une partie de la production d'énergie à base de lignite par de l'énergie nucléaire »*, observent les experts de M. Ripa di Meana.

Des déchets venus de l'Ouest

En dépit d'une législation en matière d'environnement ancienne et complète, mais malheureusement peu appliquée, la crise écologique est profonde, au point d'avoir des répercussions significatives sur la santé et sur l'espérance de vie. La pollution de l'air est catastrophique, surtout dans le sud industrialisé du pays, en raison du rôle capital du lignite dans la production d'énergie (70 % de l'énergie primaire). La combustion du lignite, compte tenu de la vétusté des centrales, dégage, outre des poussières, une *« énorme quantité »* de dioxyde du soufre (SO_2) : plus de 5 millions de tonnes par an, soit 300 kilos par habitant, alors que la moyenne dans la CEE est de 70 kilos.

La chimie du charbon, dont les installations remontent parfois aux années 30, contribue aussi au rejet de SO_2. Si bien qu'au bout du compte, la moitié de la population vit dans des régions où les seuils normaux de tolérance sont largement dépassés, avec les effets néfastes qu'on devine sur la santé, sur le climat (brouillard) et sur l'état des forêts.

Autre source spécifiquement est-allemande de pollution de l'air relevée par les experts bruxellois : les moteurs deux temps des 3,5 millions de voitures, Trabant ou Wartburg. Selon le rapport, *« une seule de ces voitures émet autant d'oxyde de carbone que cent voitures ouest-allemandes équipées de catalyseurs. »*

La RDA dispose de quatre centrales nucléaires, où la sécurité est *« notoirement insuffisante »*. Comment y remédier ? *« Les réacteurs étant d'origine russe, le concours d'experts soviétiques sera nécessaire pour l'améliorer »*. La pollution de l'eau, aussi grave que celle de l'air, affecte les deux tiers des rivières. Les stations d'épuration sont en nombre insuffisant, généralement vétustes, et les industries son mal équipées pour traiter leurs rejets. L'agriculture contribue, de manière croissante, à la dégradation du milieu par l'abus d'engrais et de pesticides. Il faudrait, explique-t-on, 30 milliards de Deutschemarks pour réduire de moitié la pollution de l'Elbe, le fleuve qui draine les trois quarts du territoire est-allemand.

La RFA se débarrasse de ses déchets en RDA : elle en livre, contre de bons et trébuchants Deutschemarks, 4 millions de tonnes par an, qui sont déversées dans d'immenses dépôts – l'un d'entre eux près de Lübeck serait le plus vaste d'Europe, – mal équipés et dangereux pour les sols comme pour les eaux des alentours. Quoi qu'il en soit, la RFA est sérieusement affectée par le mauvais état de l'environnement en Allemagne de l'Est et a donc un intérêt direct à ce que la situation s'y améliore. Aussi finance-t-elle déjà deux programmes d'assainissement pour un montant supérieur à 1,2 milliard de Deutschemarks.

PHILIPPE LEMAITRE

SCIENCES

Le lancement du télescope spatial américain avancé

Prévu à l'origine pour le 12 avril, le prochain lancement de la navette américaine Discovery vient d'être fixé au 10 avril, en raison de l'excellent enchaînement des opérations de préparation en vol. Une fois n'est pas coutume, c'est donc avec deux jours d'avance sur le programme initial que sera mis en orbite le télescope spatial Hubble, malgré les inévitables aléas de dernière heure : une quarantaine de moustiques se sont ainsi introduits la semaine dernière dans l'abri où attendait le télescope et ont mené la vie dure aux techniciens de la NASA chargés de les capturer.

D'une valeur de près de 2 milliards de dollars, Hubble, conçu par la NASA avec la collaboration de l'Agence spatiale européenne (ESA), sera le premier télescope spatial de l'histoire (*le Monde* du 7 mars). Retardé de plusieurs années par les déboires de la navette américaine, son lancement devrait permettre d'observer le cosmos avec une acuité cinquante fois supérieure à celle des télescopes terrestres. – *(UPI, Reuter.)*

En Dordogne

Un site préhistorique transformé en musée

LES EYZIES

de notre envoyée spéciale

« Mme Patauf », assise sur une grosse pierre accueille, depuis le 31 mars, les visiteurs du tout nouveau petit musée de site de l'abri Pataud aux Eyzies. Cette jeune femme de pierre a été modelée d'après les restes mis au jour dans ce site préhistorique, un abri sous roche occupé de 32 000 à 17 000 avant Jésus-Christ environ. Retrouvée avec un nouveau-né serré contre elle, cette jeune femme de seize ans environ est morte probablement, avec le bébé, des suites de son accouchement.

Le site de l'abri Pataud, découvert au dix-neuvième siècle, a été fouillé de 1958 à 1964 par Hallam L. Movius, professeur à l'université Harvard. Il appartient au museum national d'histoire naturelle de Paris et il vient d'être transformé en musée de site, en grande partie grâce aux crédits donnés par le conseil général de Dordogne.

Inauguré le 31 mars, par M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie (et par M. Roland Dumas, ministre des affaires étangères, élu de Dordogne), en présence de Mme Movius et de sa famille venue tout exprès des Etats-Unis et d'Australie, ce nouveau musée est double. D'une part, les fouilles de l'abri Pataud, mis hors d'eau par une toiture et des murs, ont été nettoyées et aménagées. Ainsi les visiteurs marchant sur un petit circuit peuvent-ils comprendre la stratigraphie et voir, par des moulages et des dessins, les paysages et les trouvailles qui caractérisent les quatorze niveaux d'occupation. En outre, deux petits films projetés sur la riche même de l'abri évoquent fort bien la vie préhistorique que nos lointains ancêtres menaient à cet endroit.

D'autre part, le petit musée installé tout à côté présente les pièces-outils, os d'animaux et les restes de « Mme Pataud » – trouvées pendant les fouilles. Sont expliquées les climats, les paysages et la faune de chaque époque d'occupation. Est bien visible, grâce à un judicieux miroir, un joli bouquetin sculpté en bas-relief sur la voûte de pierre du musée probablement par les Solutréens vers 17 000 ans avec Jésus-Christ, découvert fortuitement pendant les travaux d'aménagement.

YVONNE REBEYROL

▶ Ouvert du 1er février jusqu'au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 tous les jours, sauf le lundi. Du 1er juillet au 31 août de 9 h 30 à 19 h. Entrée : 20 F.

Cinq ans après l'obtention du droit de vote

Le nombre d'élus étrangers diminue dans les conseils municipaux néerlandais

Alors que quarante-six résidents étrangers avaient été élus conseillers municipaux (dans trente-cinq 35 communes) en 1986, ils ne sont plus que trente-six (1) à avoir réussi l'épreuve des urnes lors des élections municipales qui ont eu lieu le mercredi 21 mars aux Pays-Bas. Ce scrutin était le deuxième auquel les non-nationaux majeurs, et habitant aux Pays-Bas depuis cinq ans sans interruption, pouvaient participer à la fois en tant que candidats et électeurs, en vertu du droit de vote qui leur a été accordé en 1985.

AMSTERDAM

de notre correspondant

La baisse du nombre des élus est un effet direct de la déroute électorale subie par le Parti du travail dont les listes accueillaient quarante-cinq étrangers placés en position éligible. Seulement dix-huit d'entre eux ont été élus. En conséquence, la proportion de socialistes parmi les conseillers municipaux non néerlandais tombe à un sur deux contre neuf sur dix depuis 1986. Corollaire : les autres formations politiques sont désormais mieux représentées. Neuf étrangers ont été élus sous la bannière du Parti chrétien-démocrate, huit sous celle du Parti vert-gauche (communistes, socialistes, pacifistes et radicaux), un au titre du parti de centre gauche Démocratie 66.

Bien que la couleur politique des élus locaux immigrés soit ainsi plus représentative de l'arc-en-ciel politique néerlandais, le scrutin du 21 mars n'a pas mis en lumière une participation accrue des étrangers à la vie publique. Au contraire, selon le Centre néerlandais pour les étrangers (NCB), les Surinamiens se sont abstenus à 75 %, les Marocains à 70 % – bien que le roi Hassan II n'ait pas réitéré la consigne d'abstention qu'il avait donnée en 1986 – et les Turcs à 50 %.

Il est vrai que les partis politiques n'ont accordé qu'une attention lointaine à ce groupe de citoyens qui ne représentaient, avec 300 000 voix environ, qu'un potentiel électoral d'appoint. Le NCB estime que les immigrés ont boudé les urnes pour exprimer *« leur déception à l'égard de ce que les partis ont fait au cours des quatre dernières années »*.

Autrement dit, l'intégration politique n'est pas un substitut à l'intégration socio-économique. Malgré les lenteurs de celle-ci, les autorités néerlandaises veulent pousser les feux de la première : une « commission des réformes constitutionnelles » étudie la possibilité d'élargir le droit de vote des étrangers aux élections provinciales et nationales.

Un résultat positif de la participation des non-Néerlandais au dernier scrutin a tout de même été obtenu : neuf élus étrangers siégeront à Amsterdam, Utrecht, La Haye et Rotterdam où vivent 30 % des immigrés. Jusqu'à présent, aucun Turc ou Marocain ne pouvait se prévaloir du titre de conseiller dans l'une des quatre plus grandes villes du pays. Cette *« poussée »* a cependant été rejetée dans l'ombre par l'élection, dans ces mêmes quatre villes, de neuf conseillers défendant des idées xénophobes.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Dix-huit Turcs, onze Surinamiens, trois Moluquois, deux Marocains, un Yougoslave et un Italien.

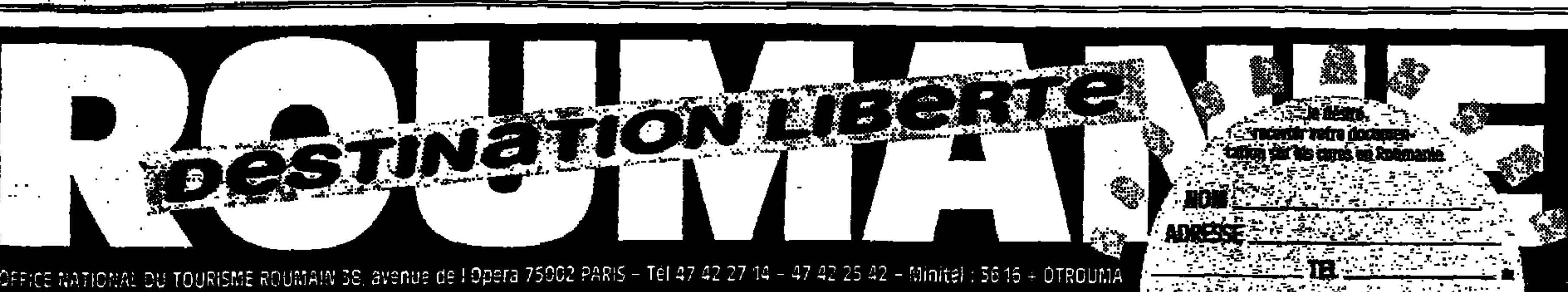
EN BREF

□ **Mutation CRS.** – Le tribunal administratif de Rennes vient de juger que la mutation, en 1986, dans cette ville, du chef du service central des compagnies républicaines de sécurité (CRS), M/ Serge Gondel, sur décision du ministre de la sécurité de l'époque M./Robert Pandraud, était *« illégale »*. n, l'administration ne pouvant considérer qu'elle répondait à l'intérêt du service. Au titre du préjudice subi, le tribunal a accordé 200 000/F à M./Gondel, réintégrer à la tête des CRS par M./Pierre Joxe en 1988.

□ **Attentat à l'explosif à Marseille.** – Un immeuble de quatre étages a été sérieusement endommagé, dans la nuit du dimanche 1er au lundi 2 avril, dans le 6e arrondissement de Marseille, par un attentat à l'explosif qui visait les bureaux d'un expert automobile, M. Jean-Marie Boucraut. A la suite de cet attentat, qui n'a pas été revendiqué et n'a pas fait de victime, douze locataire ont dû être relogés provisoirement.

□ **RECTIFICATIF.** – Les quatre policiers membres du syndicat FPIP n'ont pas été révoqués de la police, contrairment à ce que nous avons indiqué dans notre édition datée 1er-2 avril. Le conseil de discipline de la police s'est bien prononcé en faveur de la révocation de MM. Caplain, Lenoir, Reynes, Sirizzotti. Mais il appartient au minsitre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, de donner suite à cette proposition qui a été prise à l'unanimité des représentants des syndicats et de l'administration au sein du conseil de discipline. Au ministère de l'intérieur, on laisse entendre que les quatre policiers seront bien révoqués.





COMMUNICATION

Menacé par le vote du Sénat sur les coupures publicitaires

M. Berlusconi accepte de négocier avec M. De Benedetti à propos de Mondadori

Pour la première fois depuis l'ouverture il y a trois mois des hostilités entre les deux plus flamboyants *« condottieri »* d'Italie, M. Silvio Berlusconi *« le roi des ondes »*, en apparente position de faiblesse dans le duel acharné pour le contrôle de Mondadori, a proposé, samedi 31 mars, à son adversaire *« l'ingegnere » Carlo de Benedetti un cessez-le-feu et des pourparlers de paix.*

ROME

de notre correspondant

« Donnons un peu d'espace à la négociation, plaide aujourd'hui, le patron de la Fininvest, *et voyons s'il existe la possibilité d'un accord ».* M. De Benedetti qui préside entre autres, aux destinées du groupe Olivetti ne dit pas non.

« La Fininvest, ajoute M. de Benedetti, triomphant, *n'a pas voulu prendre acte de sa défense »* et c'est pourquoi elle a, selon lui, demandé le renvoi au mardi 3 avril de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui devait avoir lieu au cours de ce week-end. En clair, depuis la *« remise en liberté »* mercredi 28 mars des titres détenus par *« L'ingegnere »* et bloqués depuis des semaines dans un *« noyau dur »* contrôlé par M. Berlusconi (*le Monde* du 30 mars), ce dernier aurait compris qu'il n'avait plus la majorité dans le capital global de la Mondadori et qu'en conséquence *il* risquait d'en perdre publiquement la présidence.

Même accueillie avec ironie, l'offre de négociation de M. Berlusconi remet en selle, en tout cas, un « grand vizir (» de la finance italienne, M. Enrico Cuccia. Théoriquement à la retraite, il continue dans la coulisse, de piloter la première banque d'affaires de *la* péninsule, Médiobanca. *« Juge de paix »,* arbitre ou plutôt véritable *deus ex machina* du capitalisme transalpin de l'après-guerre, le vieux financier sicilien, qui détient autour de 2 % de la Mondadori, propose équitablement la dépouille de la proie qu'ils se disputent si âprement. Au *« roi de la télé »* la maison d'édition en tant que telle, à *« l'ingegnere »* l'ensemble de son secteur presse c'est-à-dire les premiers périodiques de la péninsule (*L'espresso, Panorama,* etc.), plus une superbe galaxie de quotidiens parmi lesquels, l'étoile du journalisme populaire, *la Republica* (sept cent mille exemplaires).

Plus financier que politique

« L'hypothèse avancée par Médiobanca, déclarait, samedi 31 mars, à la *Stampa,* M. De Benedetti *nous parait la mieux qualifiée pour résoudre un problème qui n'est pas seulement politique, mais surtout financier. »* En clair, même si le directeur-fondateur de la *Républica,* M. Eugenio Scalfari s'évertue depuis des mois à hisser le débat au niveau purement politique, *« l'ingegnere »,* qui est d'abord et avant tout un maître international de la finance, se charge de ramener l'affrontement sur le terrain des affaires. *« C'est une question de prix,* a d'ailleurs ajouté le patron d'Olivetti, *pour notre part, il y a des mois que nous sommes prêts à traiter. »* Samedi et dimanche, les *lieutenants des deux grands duellistes* se sont retrouvés dans le salon de M. Cuccia à Rome sur – cela ne s'invente pas – la *« via des philodramatiques »...*

Un *modus vivandi* pourrait être d'autant plus rapidement trouvé que le « tsar » de la télévision privée, hier intraitable, se bat aujourd'hui, sur un autre front, autrement dangereux pour son empire : l'interdiction de la publicité télévisée pendant la projection de films. Il semble donc vouloir faire *la* part du feu pendant qu'il est encore temps, et recentrer son attention sur la bataille parlementaire en cours. L'interdiction votée récemment par le Sénat n'a pas encore valeur de loi et doit être soumise d'ici quelques semaines (on parle de juin 1990) à la Chambre des députés. En attendant les tractations entre les différents partis de la coalition gouvernementale, pros et antipub vont bon train. Dernières propositions du ministre anti-Berlusconi, M. Oscar Mammi, interdire au moins ce qu'on appelait jadis *« la réclame »* dans les œuvres télévisées de *« grands auteurs ».* Beau débat en perspective...

PATRICE CLAUDE

Premier groupe américain à investir dans la radio française

Emmis prend 15 % du capital de Maxximum

Le groupe américain Emmis Broadcasting s'apprête à prendre 15 % du capital de la radio Maxximum, le réseau musical lancé à l'automne par RTL en modulation de fréquence. *L'accord prévoit* également une option sur 5 % du capital complémentaire afin d'atteindre d'ici peu le seuil de 20 % qu'un actionnaire étranger ne peut dépasser. Emmis – qui est en importance le deuxième groupe américain axé sur la radio et est le cinquième opérateur derrière Capital Cities ABC, CBS, Westinghouse et Infinity Broadcasting *Corporation – devient ainsi* la première société américaine à mettre un pied dans la radio française.

Le changement intervient à l'occasion d'une augmentation de capital de Maxximum, dont la répartition deviendra, dans un premier temps, la suivante : 71,2 % pour RTL, 15 % pour Emmis, 12,9 % pour Bayard Presse, le reste étant détenu par les militaires et la Guilde du Raid. L'accession de Emmis à 20 % de ce capital ne devrait pas faire descendre RTL en dessous des 66,6 %.

Basé à Indianapolis, Emmis – qui a réalisé en *1989* un chiffre d'affaires de 110 millions de dollars et emploie huit cents salariés – possède dix stations en FM et une station en ondes moyennes, leurs formats allant du rock à l'information sportive. Quatre de ces stations figurent parmi les cinq radios leaders dans leurs marchés respectifs, le meilleur exemple étant celui de KPWR, première à Los Angeles. Son arrivée en France ne devrait pas changer le sort – ni le format – de Maxximum dont les responsables – notamment M. Eric Hauville, son directeur – sont en relation étroite depuis de nombreux mois avec Emmis qui fait office de consultant sur le programme français. *« Ce sera pourtant un gros atout »,* assure M. Rémy Sautter, vice-PDG de RTL. *« Emmis nous donne en effet accès à l'expertise américaine en matière de programmation informatisée ou en matière de sondages et de consultation des auditeurs ; accès également à l'information de première main sur l'évolution des formats musicaux aux Etats-Unis et à des échanges et visites de personnels. »*

Emmis pourrait cependant ne pas s'arrêter à la France et observe avec intérêt l'évolution du paysage audiovisuel dans les différents pays d'Europe, notamment à l'Est. L'accord conclu autour de Maxximum prévoit en tout cas pour Emmis et pour la CLT (Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion) *« un droit de premier refus »* sur leurs projets réciproques de développement radiophonique en Europe.

ANNICK COJEAN

Les débuts de la télévision privée espagnole

Canal Plus Espagne ne sera lancé que le 2 juillet

MADRID

de notre correspondant

La chaîne de télévision privée Canal Plus Espagne a obtenu un report de la date prévue pour le début de ses programmes. Le gouvernement espagnol l'a en effet autorisée, vendredi 30 mars, à ne commencer à émettre que le 2 juillet prochain, soit trois mois après le délai qui avait été initialement fixé lors de l'octroi à l'automne dernier des trois canaux privés. Cette chaîne compte, parmi ses principaux actionnaires Canal + France, ainsi que la société éditrice du quotidien *El País.* C'est le 1er mars dernier que *l'administrateur* délégué de la chaîne M. Juan-Luis Cébrian (ex-directeur d'*El País*) avait formulé cette demande. Il avait fait valoir que le délai de six mois imparti était très court, ce qui était toutefois vrai pour les deux autres chaînes qui ont, pour leur part, respecté les délais. Des multiples arguments juridiques d'accompagnement, destinés à étayer cette requête, le gouvernement en a essentiellement retenu un : le retard mis par la mairie à accorder la licence de construction pour les installations de Canal Plus à Madrid.

Cette décision a suscité la colère du puissant groupe de presse Zeta, qui avait lui aussi postulé, mais sans succès, à l'octroi d'un canal. Ses responsables ont annoncé qu'ils allaient présenter un recours qui semble toutefois avoir peu de chance d'être accepté.

TH.M.

Telecinco restructure son capital

La maison d'édition espagnol le Anaya, qui s'était affrontée sans succès à M. Silvio Berlusconi au sein de la société de télévision privée espagnole Gestévision-Telecinco a cédé sa part de 25 % du capital de la chaîne à la société Tele Futuro. Tele Futuro dépend de la société Tididabo appartenant à M. Javier de la Rosa, l'homme de confiance en Espagne du groupe public koweïtien KIO (Kuwait Investment Office).

De son côté, l'industriel Juan Fernandez Montreal qui s'était allié à Anaya lors de son offensive contre « Sua Emittenza » au début de l'année (*le Monde* du 13 janvier) a cédé 5 % du capital de la chaîne privée à la société *Promociones Calle Mayor,* regroupant des hommes d'affaires d'Estrémadure qui détenait déjà 10 % du capital de Telecinco. Les 10 % restant entre les mains de M. Fernandez Montreal doivent encore trouver un repreneur.

Le gouvernement espagnol a déjà donné son feu vert, vendredi 30 mars, aux deux premières opérations, conformément aux exigences de la loi espagnole sur les télévisions privées.

L'ACP a diffusé sa dernière dépêche

Mise en liquidation judiciaire vendredi 30 mars, l'Agence centrale de presse (ACP) a fermé définitivement ses télex le 31 mars à minuit. La dernière dépêche de la deuxième agence de presse française, *fondée en 1951 à l'initiative* de quotidiens de province (*le Monde* du 31 mars) a été probablement l'une des plus courtes de son histoire : *« Fin du service de l'ACP. »* La trentaine de journalistes, techniciens et employés présents dans les locaux de la rue du Sentier à Paris avaient décidé de « faire sobre ». L'avenir des cent dix salariés de l'agence – dont soixante-dix journalistes – demeure incertain, seul un très petit nombre d'entre eux ayant retrouvé du travail. Quant aux clients de l'ACP qui ne disposaient que de ses dépêches, ils ont été « basculés » sur le « fil » de l'Agence France-Presse (AFP). Dans un communiqué, le PDG de cette dernière, M. Claude Moisy, rappelle que *« l'AFP n'a ni souhaité ni recherché la disparition de l'ACP ».* M. Moisy s'est en effet déclaré choqué par les déclarations de M. Robert Maxwell, actionnaire majoritaire de l'ACP, qui attribuait à l'AFP une part de responsabilité dans la fermeture de l'agence (*le Monde* daté 1er-2 avril).



ARTS

Les Van Gogh de Van Gogh

Suite de la première page

Van Gogh a d'ailleurs si bien formulé dans ses lettres les problèmes que lui posaient la peinture, décrivant les motifs qui le captivaient, les couleurs de ses paysages, soulignant ses préoccupations du moment, revenant sur des œuvres anciennes, comparant, évaluant ses progrès, jugeant sévèrement sa production, la rangeant selon deux catégories : les études d'une part, les tableaux de l'autre.

Ce sont les œuvres se rattachant à cette deuxième catégorie qui sont réunies à Amsterdam, celles que le peintre estimait assez abouties pour être montrées et qu'il expédiait à son frère. Ce sont les Van Gogh de Van Gogh, en somme. Il y en a cent trente-trois, des *Mangeurs de pommes de terre* au *Champ de blé aux corbeaux*, en passant par *le Pont de Langlois* japonisant, les vergers en fleurs du printemps d'Arles, *le Café la nuit* et sa terrible antithèse des rouges et des verts, *la Chambre*, paisible comme un Vermeer, les champs houleux, les tournesols et *la Nuit étoilée*.


Ferme en Provence juin 1888

Les œuvres les plus célèbres sont donc presque toutes là. Comme quoi Van Gogh ne se trompait pas sur la qualité de son travail. On s'en réjouit, bien sûr, comme on se réjouit aussi de voir figurer dans ce florilège quelques œuvres un peu moins fréquentées, telles cette *Nature morte à la Bible*, une vanité sans crâne, peinte en 1885 à la manière de Hals, avec des noirs profonds comme ceux de Manet, dans laquelle le peintre a placé, à côté du livre saint ouvert, un bouquin écorné : *la Joie de vivre* de Zola. Ou cette autre nature morte avec des citrons, des poires ou des coings, de 1887, dont Van Gogh a aussi peint le cadre pour exalter, au-delà de leurs limites, « *l'harmonie en jaune* » du fond et des fruits dorés comme les blés à venir de Saint-Rémy-de-Provence.

Succession de tableaux majeurs

Les tableaux de blés couchés par le vent, hantés par la figure lointaine du faucheur-là mort, sous les ciels flamboyants ou ourlés de nuages, ont été placés dans la proximité de *la Chambre à Arles*, dont les trois versions sont exposées. C'est le grand moment de l'exposition, pas tellement pour la présence des trois chambres – une seule suffit pour que l'on s'imprègne de la grande paix qui y règne, à peine troublée par la couverture rouge du lit – mais parce que le regard passant de la chambre aux blés peut mieux que partout ailleurs saisir la formidable maîtrise des moyens d'expression contraires poussés presque à bout.

L'exposition, pourtant, déçoit un peu, malgré la force des œuvres réunies. Justement peut-être parce qu'elle est faite d'une succession de tableaux majeurs, et qu'il n'y a pour les porter ou pour surprendre pratiquement pas de ces choses modestes, marginales ou mal fichues qui permettent de saisir le mouvement de l'œuvre, de suivre le progrès des recherches, de comprendre sur quoi le peintre peut buter. Elle nous prive des débuts en Hollande et aussi de beaucoup d'autoportraits sur lesquels Van Gogh ne s'est guère étalé. Alors que par ailleurs la patronne du Café de la Gare nous apparaît cinq fois, deux fois en Madame Ginoux et trois fois en Arlésienne.

De gros efforts ont été faits pour rassembler les versions existantes d'un même tableau, comme les trois versions de *la Chambre* ou les deux *Pont de Langlois*. Les spécialistes vont ainsi pouvoir affiner leurs connaissances et tout à loisir tenter de déterminer lequel est le premier-né de ces jumeaux ou triplés, ce qu'on ne sait pas toujours. Sans doute interloqué, le simple visiteur de son côté pourra s'amuser à rechercher les différences, qui parfois sont minimes, parfois flagrantes, mais peut-être pas essentielles.

Malgré cette tentative pour sortir des sentiers battus, reste l'impression d'une exposition plutôt conventionnelle, plutôt froide, voir prise de gel dans ce frigo qu'est le musée, construit pourtant tout spécialement pour abriter la collection donnée par la famille de Van Gogh à l'Etat néerlandais ; et qui, sauf le respect que l'on doit à son illustre concepteur, Gerrit Rietveld, est une erreur, que les travaux de rénovation ne font pas oublier : reblanchi, un peu plus aseptisé, ouvert comme une place publique, il ne favorise guère les relations intimes entre visiteurs et œuvres.

Des thèmes populistes

L'environnement, on le sait bien, compte dans la perception que l'on a d'une exposition. Or l'environnement des dessins, au Musée Kröller-Müller, est beaucoup plus vivable. Mais ce n'est tout de même pas la seule raison pour laquelle il faut y aller en priorité. L'événement est là, dans le rassemblement de quelque deux cent-cinquante œuvres sur papier, dessins et aquarelles, soit près du quart de la production. Cette fois on entre vraiment dans l'œuvre : les thèmes, les motivations, les obsessions, les références, la réflexion, les recherches de compositions équilibrées et d'expression juste par l'ombre, la lumière, le trait. Depuis les dessins d'après *l'Angélus* ou *le Semeur*, de Millet, au tout début de 1881.

On y voit comment, naviguant entre ville et campagne, glèbe et marécage, ouvriers et paysans, églises et fabriques, Van Gogh se saisit d'abord de thèmes populistes et d'un paysage en pleine mutation, puis sort de l'illustration, se concentre sur la figure humaine, isolée, étudiée comme type. La rue, le poids de la vie sur les épaules, les poings sur le front des hommes accoudés, les usines, la soupe populaire, la nurserie, Sien, la prostituée que l'artiste avait voulu sauver ; la misère, la mélancolie, le pain bien gagné en creusant la terre, les ciels bas, la route qui défile en perspective accélérée et le vide, terrain vague de la vie devant soi entre le premier plan et le lointain, et déjà les corbeaux pour ponctuer l'espace. Au tisserand de Nuenen, là où commence l'exposition des peintures, on en est déjà à quelque soixante-quinze dessins de Bruxelles, d'Etten, de La Haye, de Drenthe.

Puis c'est le tournant d'Anvers et de Paris. Après les moissonneuses, on découvre Vincent s'appliquant à dessiner des nus d'après des plâtres antiques et des modèles vivants, ce qu'il ne sait absolument pas faire, et ne saura jamais faire, mais il veut apprendre à l'académie, passage obligé susceptible de le débarrasser de la terre qui lui colle aux pieds, de sa rusticité. C'est aussi le moment où l'on commence à voir la couleur participer des compositions, et non plus s'ajouter en rehaut, par exemple dans les toits rouges de la banlieue de Montmartre, et les feuilles se faire claires, sous le coup de la découverte de l'impressionnisme.

On peut de tout cœur adhérer aux dessins sombres de Hollande, mais c'est pourtant d'Arles, de Montmajour et de Saint-Rémy que datent les plus formidables feuilles. Où à coups de plumes taillées dans des roseaux, l'artiste met en ordre le grand désordre de la nature et de ses sentiments. A coups de signes graphiques différenciés : hachures, pointillés, virgules, en secteurs bien délimités, selon chaque élément du paysage pris dans un langage-écriture inventé. Qui annonce tantôt l'Art nouveau, tantôt la vague expressionniste.

Pour des raisons d'éclairage avant tout, on ne peut guère se permettre de confronter des peintures et des dessins. Mais on peut toujours rêver d'une exposition monstre qui articulerait les deux disciplines pratiquées par Van Gogh. Les cent kilomètres et plus qui séparent les deux expositions de Hollande ne permettent pas tellement de cerner les relations de chacune avec l'autre, ni les moments de dépendance, ni ceux d'évasion. Après la visite du Kröller-Müller, on est en tout cas sûr que si Van Gogh avait comme objectif la peinture, que s'il dessinait parfois faute de tubes de couleurs, ou bien pour décrire et faire connaître ses tableaux, le dessin n'en a pas moins aussi été pour lui un terrain de recherches spécifiques, magnifiquement poussées.

GENEVIEVE BREERETTE

► **Centenaire Van Gogh. Peintures : Van Gogh Museum, Paulus Potterstraat 7, Amsterdam. Dessins : Rijksmuseum Kröller-Müller 6730 AA Otterlo. Jusqu'au 29 juillet. Pour accéder aux expositions, les Français doivent passer par la FNAC (guichets ou minitel, 3615 BILLETEL ou 3615 FNAC).**

Auvers l'appelle Vincent

Van Gogh est mort à Auvers-sur-Oise, où il avait trouvé refuge. Cette petite ville à l'environnement miraculeusement préservé s'apprête, elle aussi, à lui rendre hommage

Jean-Pierre Bequet, maire d'Auvers-sur-Oise et député du Val-d'Oise, décoche un argument imparable pour vendre sa commune. « *Amsterdam a les toiles. A Auvers, nous avons les sites où Vincent a posé son chevalet : l'église, la maison du docteur Gachet, les champs.* » Il faudra donc faire escale à Auvers pour comparer les paysages brossés par Van Gogh pendant les derniers jours de sa vie avec leurs modèles. L'exercice est facile et réserve des surprises. Auvers et ses alentours sont restés intacts, comme si le coup de feu tiré au soir du 27 juillet 1890 avait tout figé.

Auvers est un superbe anachronisme, à peine croyable pour une commune de 6 000 habitants à 35 kilomètres de Paris, à quelques minutes de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et de la zone industrielle de Saint-Ouen-l'Aumône. Les Auversois ont défendu leur patrimoine avec intransigeance. Poliment, devant les promoteurs toujours plus pressants. Fermement quand il le fallait, à coup de pétitions assassines contre un projet d'autoroute.

D'entrée, la fracture entre les deux mondes est rude. Sur la route, la rumeur s'apaise, les enseignes et les supermarchés disparaissent. La campagne a brusquement remplacé la banlieue. Il plane un curieux sentiment d'isolement.

Comment imaginiez-vous Auvers ? Toute petite, ratatinée au fond d'une vallée, bordée par des plaines à perdre de vue. Manqué. Les tableaux de Vincent – ici, tout le monde l'appelle par son prénom – sont trompeurs. Auvers est une ville-couloir étendue sur 8 kilomètres.

Mais où sont donc l'église, l'escalier, la mairie, la maison du docteur Gachet ? Auvers ne se laisse pas prendre comme ça. Encore une course le long de l'Oise, une petite montée à gauche et voici la route des peintres. Une toile géante se déroule du cimetière à Pontoise. Tous les paysages peints par Van Gogh pendant les deux derniers mois de sa vie sont là.

Epargnées les vastes étendues blondes coiffées d'un ciel bas, le clocher carré, l'escalier, les fermettes et même les corbeaux. Du cimetière, le guide montre l'endroit où le peintre s'est suicidé, en bordure de la forêt.

Comment imaginez-vous les Auversois qui se défendent contre « *l'avancée de Paris* » ? Des vestales. Encore manqué : Auvers ne se livre pas au culte de Van Gogh. On protège les paysages, c'est un patrimoine. Les édiles répètent à l'envi que Van Gogh n'est que l'un des enfants adoptifs du pays. Daubigny, Pissaro, Corot, Millet, ont été séduit par la lumière diaphane, la falaise et l'Oise. Aujourd'hui, la commune met la dernière main à onze ateliers d'artistes dans la forêt, près de la route des peintres.

Les amateurs de souvenirs en seront pour leurs frais. Inutile de chercher l'église enfermée dans une boule de neige, des tournesols en pot ou une oreille coupée en plastique. Vendue dans un petit salon de thé, le seul point de vente, la verroterie locale est du meilleur goût : tee-shirts, broches, cartes postales un peu défraichies, et posters magnifiques. « *Auvers n'est pas Lourdes ou le Mont Saint-Michel !* ».

Il y d'ailleurs peu de traces de l'artiste. Quelques panonceaux, la tombe, un unique lit de lierre où reposent Vincent et Théo, les deux frères, le parc Van Gogh et la statue de Zadkine. Le sculpteur l'a imaginé en Don Quichotte harnaché de son chevalet, armé de sa palette. Il y a bien une rue Van Gogh, mais c'est une vilaine ruelle, tout près du chemin de fer, loin du quartier des peintres, des vallées et de l'église. La chambre du peintre, ne sera pas visible. Rachetée par un particulier, l'Auberge Van Gogh est en cours de rénovation masquée, par une hideuse bâche verdâtre. Auvers ne possède aucun tableau et n'a pas la jouissance de la dernière demeure du peintre.

A part cette regrettable verrue, ce petit bout de terre qui résiste à l'envahisseur célébrera donc Van Gogh de façon très chic, sans la moindre toile à se mettre sous la dent, juste un dessin. Qu'importe ! Au traditionnel festival de musique – dix ans cette année – viendront s'ajouter des expositions, des projections et des « pèlerinages » sur les lieux de création du 20 mai au 29 juillet (1). Une célébration chic mais chère. Auvers a dépensé 7,5 millions de francs, le quart du budget prévu pour l'exposition d'Amsterdam. Auvers attend 150 000 visiteurs. Ils étaient 20 000 en 1989. L'envahisseur finira bien par arriver. Mais il ira coucher ailleurs. Auvers n'a pas encore d'hôtel. Il s'en ouvrira l'année prochaine.

BÉNÉDICTE MATHIEU

(1) « Un été à Auvers ». Tél. : 34-48-04-48.

Dix pépinières en Europe

A l'initiative d'Eurocréation, quarante jeunes artistes séjourneront plusieurs semaines dans six pays de la Communauté

Quarante jeunes artistes européens de moins de trente-cinq ans seront sélectionnés à la fin du mois de juin par un jury international pour résider de trois à six mois dans l'une des dix premières « pépinières européennes » qu'a créées pour eux l'Agence française des jeunes créateurs européens, Eurocréation.

Ce projet, annoncé au début de l'an passé (*le Monde* du 6 février 1989), a valu à Eurocréation la candidature de plus de soixante villes de l'Europe communautaire et d'au-delà. Après un an de discussions, Eurocréation a retenu les dossiers de dix villes dans six pays. Pour la France, Béthune a choisi d'axer sa pépinière de six artistes sur « *l'introduction de la photographie dans le travail de création, qu'il s'agisse d'installation, de sculpture ou de peinture* ». Grenoble s'ouvrira aux arts plastiques (4 places) et Marseille à « *l'image, au son et aux nouvelles technologies* » (4 places). Niort recevra six résidents sur le thème « *art et environnement* ».

Initiative française

La République fédérale d'Allemagne et la ville de Dortmund pour « *l'art et environnement et installations* » recevra quatre artistes, et celle de Francfort deux pour « *nouveaux médias et vidéo* ». En Grande-Bretagne, Glasgow accueillera cinq artistes « *arts plastiques* ». Au Portugal, Lisbonne recevra deux pensionnaires pour « *l'écriture de scénarios et la réalisation de produits courts pour la télévision* ». Le Grand-Duché du Luxembourg ouvrira dans sa capitale sa pépinière à deux artistes désirant se consacrer à « *l'écriture de scénarios de films et téléfilms* ». Enfin l'Italie et la ville de Naples recevront six artistes spécialisés dans le « *photoreportage* ».

Le coût du programme « pépinières-Eurocréation », seule initiative qui ait vraiment retenu l'attention des ministres de la culture de l'Europe communautaire à Blois les 3 et 4 novembre 1989, s'élève à 4,7 millions de francs, hors coûts d'équipement, à la charge des villes invitantes. La Communauté, pour 1,2 million de francs, le ministère de la culture français et la Caisse des dépôts pour 1 million chacun, l'Unesco et la Fondation France-Libertés sont associés dans cette aventure nouvelle.

« *Les artistes sélectionnés*, explique Jean-Michel Djian, inventeur de cette idée et directeur général d'Eurocréation, *disposeront de toutes les facilités matérielles et recevront une somme de 4 000 à 12 000 écus pour mener à bien leurs projets. Ils devront s'insérer dans le cadre local en collaborant avec les villes, les musées, bibliothèques, cinémathèques et réseaux professionnels de l'environnement immédiat de la pépinière.* »

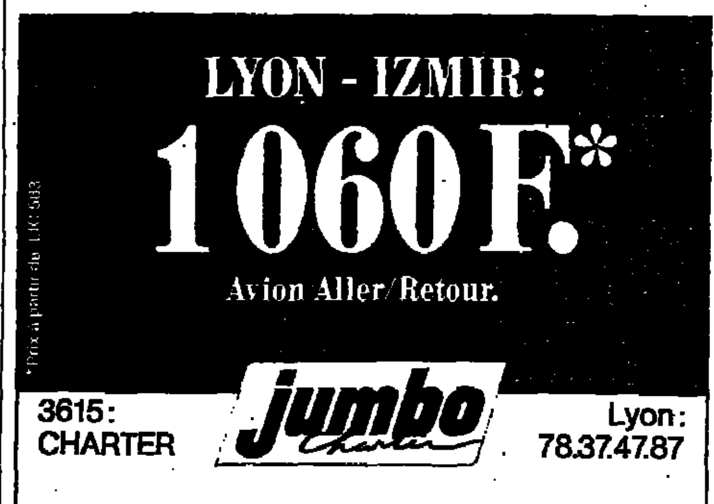
Née en France, cette initiative se veut européenne. « *Ma priorité est la recherche de partenaires européens non français même si, sans la France, rien n'aurait été possible*, souligne Jean-Michel Djian. *Dès 1991, nous comptons ouvrir trois nouvelles pépinières dans trois nouveaux pays : Anvers, en Belgique, Moscou, en URSS, et Cracovie, en Pologne.* »

Les jeunes artistes intéressés pourront retirer leur dossier de candidature dès le 1er avril. Le contenu de ce dossier est fonction de la discipline mais devra comporter, outre un *curriculum vitae* et une déclaration d'intentions, la signature de deux « parrains ». La clôture des inscriptions aura lieu le 15 mai 1990. Après une réunion des jurys nationaux de présélection, le jury international prendra sa décision du 2 au 6 juillet. Le 1er octobre, les pépinières recevront les artistes sélectionnés, dont les travaux pourraient faire l'objet d'une présentation globale chaque année.

OLIVIER SCHMITT

► **Renseignements : Eurocréation, 3, rue Debelleyme, 75003 Paris. Tél. : 48-04-51-52.**





CULTURE

MUSIQUE

Querelles autour de l'Opéra-Bastille

La nouvelle équipe administrative, en charge du nouvel Opéra parisien (dont l'ouverture définitive a eu lieu le 17 mars dernier) a-t-elle dû tout inventer pour le transfert de Garnier à la Bastille? Ou l'équipe de Garnier avait-elle préparé le terrain, notamment en ce qui concerne la réduction des effectifs? «Je suis arrivé le 13 janvier 1989, *nous déclarait Dominique Meyer, directeur général de l'Opéra Bastille, dans « le Monde Arts-Spectacles » du 15 mars,* il n'y avait pas de budget, pas de plan de répartition des effectifs...». *Jean-Philippe Saint-Geours, qui a été directeur général du Théâtre national de l'Opéra de Paris de 1984 à 1989, nous a fait parvenir les précisions suivantes :*

« Dès juillet 1988, les autorités de tutelle de l'Opéra (ministère de la culture et ministère des finances) ont été saisies de projets de budget offrant un choix entre une ouverture à l'automne 1989 (scénario prévu par les pouvoirs publics, mais trop tendu techniquement et financièrement) et une ouverture retardée à l'automne 1990 (qui pouvait permettre un rodage technique des installations et une mise en place sérieusement négociée de l'organisation du travail). A la même époque, les bases d'une nouvelle convention collective ont été élaborées en conséquence.

Enfin, à l'été 1988, un plan d'emploi permettant d'ajuster l'effectif en personnel de l'Opéra de Paris aux besoins des salles Bastille, Garnier et Favart, a été négocié avec les organisations syndicales et mis en œuvre. Il aboutissait à la suppression de 130 emplois environ. On ne peut donc laisser dire que cette adaptation date de 1989.

» Tout était donc prêt, dès juillet 1988, pour qu'un processus calme et budgétairement maitrisable puisse conduire à une ouverture de ce grand projet, à une date à fixer définitivement par les pouvoirs publics. Malheureusement, cette préparation n'a pas été mise à profit. Au contraire, le dernier semestre de 1988 a été caractérisé par un acharnement des autorités de tutelle ministérielles à s'entre-déchirer et à s'enliser dans des stratégies de vindiste personnelle à l'égard de certains des acteurs du dossier.

» Le résultat fut, en effet, qu'à la suite de démissions diverses et de nominations avortées ou improvisées aucune décision n'avait été prise au début de l'année 1989.

Dans ces conditions, il est léger et trop facile de déclarer qu'on a réglé les problèmes en février 1989 en retardant l'ouverture de l'Opéra, en renonçant à une négociation raisonnable et équilibrée avec les personnels (il n'y a toujours pas de convention collective) et en faisant passer la maitrise budgétaire des opérations au dernier rang des péoccupations.

» Il serait plus honnête, avant de proclamer son autosatisfaction, de présenter un bilan budgétaire de cette ouverture précipitée suivie d'une fermeture, et de dévoiler les conséquences, à court et à moyen terme, de la non-négociation d'une nouvelle convention collective du travail qui contraint quotidiennement à des rapports de force «au pied du mur» obligeant à des concessions pour que le spectacle ait lieu coûte que coûte. »

D'autre part, le slogan adopté par l'administrateur général de la Bastille, Georges-François Hirsch, pour résumer les options du nouvel établissement lyrique parisien (« L'Opéra autrement ») suscite lui aussi des protestations. C'est en effet sous ce label, les guillemets en moins, qu'avait été présentée cet été à Avignon une expérience centré sur la création lyrique contemporaine. L'équipe qui a fondé ou pris part à cette initiative (de Claude Samuel et Georges Aperghis à Rolf Liebermann ou Alain Crombecque) a adressé à M. Hirsch une lettre ouverte dont voici l'essentiel :

« C'est en constatant les pesanteurs de la discipline la plus onéreuse et la plus problématique du monde que nous avons décidé de tester des structures plus souples, des répertoires différents, une approche pédagogique spécifique, et que cette démarche a permis, dans un premier temps, de faire découvrir de jeunes compositeurs d'« opéras » dans le cadre du dernier Festival d'Avignon.

» Certes, comment pourrions-nous ne pas être flattés qu'une institution aussi prestigieuse que la vôtre emprunte un simple vocable à notre modeste entreprise.

» Pourtant que vous appliquiez aujourd'hui ce slogan à l'Opéra Bastille (conférence et dossier de presse), même avec une petite astuce typographique (Opéra, « autrement »), alors que vous pratiquez bien naturellement l'art lyrique en structure lourde, avec la collaboration de stars internationales et répertoires académiques, est, d'une certaine façon, par rapport au contenu que nous donnons à la formule, pour le moins surprenant. A moins qu'un jour la salle modulable rende réalisable une telle démarche à l'Opéra Bastille. »

Annulation d'une représentation des « Troyens »

La colère du samedi soir

Foule aux guichets de l'Opéra Bastille, samedi 31 mars, vers 17 h 45. Non qu'une seule place fût encore à vendre pour l'intégrale des Troyens de Berlioz, programmée de 18 heures à 24 heures. Mais l'on savait, par un communiqué distribué dès 17 heures à l'entrée, puis par différentes annonces, dont celle de Pierre Bergé, copieusement hué, qu'«à la suite du débrayage des personnels techniques», la représentation était annulée. Quelques centaines de spectateurs frustrés tentaient donc déja de se faire rembourser leur place et attendaient, avec une patience déconcertante, «que les fonds parviennent aux caisses».

«Scandaleux», «intolérables»... certes, ailleurs, dans le foyer, la colère grondait. «L'opéra en France, c'est décidément de la merde, qu'est-ce qu'on est venu faire ici?», s'interrogeaient deux élégants. Il semble qu' «une association des spectateurs lésés » se soit spontanément constituée. Et il est vrai que, pour des lyricomanes venus spécialement de province ou de l'étranger, le préjudice, chambre d'hôtel comprise, était considérable. Mais l'atmosphère aux abords du bâtiment, dans cette belle soirée ensoleillée, restait dans l'ensemble bon enfant. Et certains n'ayant pas tardé à cherché une séance de cinéma de remplacement, il ne restait plus un Pariscope au kiosque d'à côté. Les syndicats des personnels techniques avaient déposé un préavis de grève dès le 20 mars, et fait parvenir simultanément un cahier de doléances à la direction, l'accusant de n'avoir su régler «ni les problèmes salariaux ni ceux posés par les conditioons de travail dans un bâtiemnt inachevé». Des heures supplémentaires resteraient impayées et des contrats de travail non confimés. Une réunion avec la direction a lieu ce lundi 2 avril à dix heures. Les syndicats ont en tout cas suspendu leur action jusqu'à mardi.

Les Troyens, bénéficiant de ce cours répit, seront donc joués dans leur version intégrale ce lundi 2 avril, aux horaires prévus samedi, à l'intention des spectateurs lésés qui n'auraient pas pu, ou pas voulu se faire rembourser. Outre le rôle de Cassandre qu'elle assure normalement dans la première partie la Prise de Troie, Grace Bumbry chantera le rôle de Didon dans la seconde partie de l'oeuvre, les Troyens à Carthage, rôle dans lequel son «amie» Shirley Verret n'avait pas reçu que des éloges. Et si tout va bien, la même Grace Bumbry retrouvera le rôle de Cassandre dès mardi. Il est des artistes que les circonstances exceptionnelles survoltent.

A.R.

Instrumentistes français au Japon

Pour la première fois de son histoire, le Conservatoire s'est en quelque sorte déplacé à Kyoto, l'ancienne capitale du Japon

KYOTO

de notre envoyé spécial

L'Académie de musique française de Kyoto a réuni, depuis le 4 mars jusqu'au 3 avril, les plus grands noms de la musique française, qui ont dispensé leur enseignement à cent quarante étudiants japonais. Il s'agit de Jean-Pierre Pennetier (piano), Christiane Eda-Pierre (chant), Pierre Doukan et Roland Daugareil (violon), Bruno Pasquier (alto), Alain Meunier (violoncelle), Raymond Guiot (flûte), Pierre Pierlot (hautbois), Michel Arrigon (clarinette) et Pierre Thibaud (trompette).

Ces artistes doivent donner par la suite cinq concerts dans les meilleures salles du Japon. Les programmes ont été élaborés de manière à rendre hommage à chacun d'eux, et s'est ainsi constitué un ensemble de chambre d'un luxe singulier composé de solistes de classe internationale. Ils interprèteront des pièces rarement entendues au Japon, tels que le curieux *Septuor pour trompette, piano et cordes* de Saint-Saëns, ou la *Suite pour clarinette, violon et piano*, tirée par Stravinski lui-même de son *Histoire du soldat*.

L'Académie de musique française de Kyoto a pu être mise sur pied grace aux efforts conjugués de Mme Yuko Mori, violoniste, professeur-assistant au Conservatoire national supérieur de Lyon, et de M. Michel Wasserman, directeur de l'Institut franco-japonais du Kansai, à Kyoto. Elle bénéficie de l'aide et des subventions du journal *Asahi*, du ministère français de la Culture, de la municipalité de Kyoto, de la société Suntory et d'Air France.

A l'origine de cette initiative, il y a la « dette » de Mme Mori à l'égard de la France, où elle travaille depuis vingt ans. « *Lorsque je retourne au Japon,* nous dit-elle, *« je constate que les étudiants sont souvent très avancés techniquement mais qu'ils manquent de contacts, notamment avec ces grands instrumentistes à vent qui font la fierté de l'école française. J'ai voulu avec cette académie mettre une graine dans le sol japonais. Pourquoi pas, plus tard, l'ouvrir à des interprètes coréens ou chinois? »* .

D'un budget global de deux 2 millions de francs, cette initiative annuelle, qui dépend à la fois de subventions et de ses recettes (notamment celles des concerts), reste fragile. *« Dans le contexte moroses des relations franco-japonaises,* estime M. Wasserman, *elle témoigne toutefois de l'image positive que conserve la France dans le domaine de la culture, ce qui explique que de grands groupes financiers ou de presse japonais aient accepté de s'associer sur une base paritaire à des organismes français pour mettre sur pied au plus haut niveau artistique une manifestation qui constitue probablement une première en dehors des frontières de l'Hexagone. »*

L'été prochain, l'Académie de musique de l'université d'Hiroshima mettra également à l'honneur l'école française d'interprétation. Seront invités Pierre-Yves Artaud et Brigitte Vandome.

PHILIPPE PONS

CINÉMA

Grand écran

Avec « les Maîtres de l'ombre » Roland Joffé aborde une fois de plus un tournant de l'histoire : la bombe

Spécialiste des grands débats de l'histoire, Roland Joffé, après le Viet-nam *(la Déchirure)* et le conquête de l'Amérique par les jésuites *(Mission)*, traite de la bombe atomique, depuis le moment où la décision est prise d'accorder des milliards de dollars au projet jusqu'au premier essai réussi. Il n'oublie pas les états d'âme des scientifiques et de quelques militaires. Il le fait avec un soin louable du détail vrai, et un sérieux imperturbable. *Le sujet sans doute ne prête* pas à rire, mais un peu d'humour ne fait jamais de mal, notamment au cinéma. Témoin, un film comme *l'Etoffe des héros*, qui finalement glorifiait les valeurs américaines, mais savait donner vie aux personnages.

Ici, on a affaire à des mannequins portant chacun son étiquette : savant tourmenté, gandin, mauvais mari-bon père, sacrifiant son amour à son dévoir : Oppenheimer, Dwight Schultz. Général vieilli – avec l'œil bleu de Paul Newman – non moins tourmenté, mais persuadé de sauver le monde libre. Jeune scientifique naïf, puceau, écrivant un journal intime destiné à son père : John Cusak. L'infirmière blonde et sensée dont il est amoureux. Mais il mourra irradié dans d'atroces souffrances juste au moment où enfin l'essai *nucléaire est réussi. Il y a aussi* quelques militaires consciencieux, une femme amère, celle d'Oppenheimer, plusieurs savants pittoresques.

On a beaucoup polémiqué sur l'exactitude des péripéties (*le Monde* du 8 février). Ce n'est pas si important. *Ce qui l'est c'est cette impression* déplorable d'assister à un cours de vulgarisation historico-scientifique, assené par des profs qui s'agrippent aux poncifs de bonne conscience, par flemme de chercher sinon la bonne réponse, du moins la bonne question. Enfin, puisqu'on sait que Hiroshima et Nagasaki ont effectivement été détruits, il n'y a pas de suspense.

Le temps passe lentement, pourtant Roland Joffé ne lésine pas sur le spectaculaire grand écran. Visages immenses en gros plan sur fond de *vastes paysages.* Pluies torrentielles s'abattant au moment où les états d'âme tournent au tragique. Couchers de soleil. Trains filant dans la prairie. Avions décollant au crépuscule.. C'est son style qui se révèle inefficace, seulement grandiloquent.

Il aurait fallu qu'on puisse s'intéresser aux personnages. Les acteurs ne sont pour rien dans cet ennui pesant. Ils jouent comme ils le feraient pour un polar à thèse, un drame psychologique, un film de propagande généreux. Ils font ça sérieusement. Ils « jouent bien ». Il aurait fallu qu'ils se montrent aussi vertigineux que l'expérience qu'ils sont censés faire connaître.

COLETTE GODARD

Un écolier iranien

« Où est la maison de mon ami », du cinéaste Abbas Kiarostami, est un produit du nouveau cinéma iranien

Un écolier s'aperçoit qu'il a pris par erreur le cahier de classe d'un copain, qui risque alors d'être renvoyé. *Il veut le lui rapporter*, mais l'autre habite loin, ailleurs. La recherche va durer des heures.

Un nouveau cinéma iranien existe. On le sait car la Sept lui consacre actuellement un cycle – parmi les films présentés, *Au-delà du feu* doit sortir en salle *le 11 avril. C'est une* découverte. Le film d'Abbas Kiarostami, tourné en 1987, plusieurs fois primé – l'an dernier à Locarno et à Cannes, – est un conte sur l'amitié enfantine qui, par certains aspects, fait penser à l'univers de Luigi *Comencini. On ne saurait parler* d'influence, car par-dessus le thème de l'enfance, la réalité de la campagne iranienne, pauvre, isolée, vient, admirablement intégrée à l'action, vous prendre à la gorge.

Les villages sont dispersés. Quelle difficulté pour aller, à pied, à l'école, pour communiquer d'une bourgade à l'autre ! Les femmes accablées de besognes ménagères, les hommes imbus de leur autorité, n'écoutent pas ce que disent, ce que demandent les enfants. Cette « surdité » des adultes, la solitude qui en résulte pour les gamins, c'est le véritable sujet du film. L'errance de l'écolier prend un caractère initiatique. De bizarres personnages sortent de la nuit, puis s'effacent. L'affaire du cahier devient un suspense (avec de l'humour) et se termine, discrètement, sur une note sensible. C'est beau, attachant.

JACQUES SICLIER

DISQUES

De la tradition allemande

► **Beethoven : intégrale des symphonies, par l'orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, solistes vocaux, chorale Elisabeth Brasseur, Carl Schuricht (direction) : cinq disques compacts économiques EMI-VS M.**

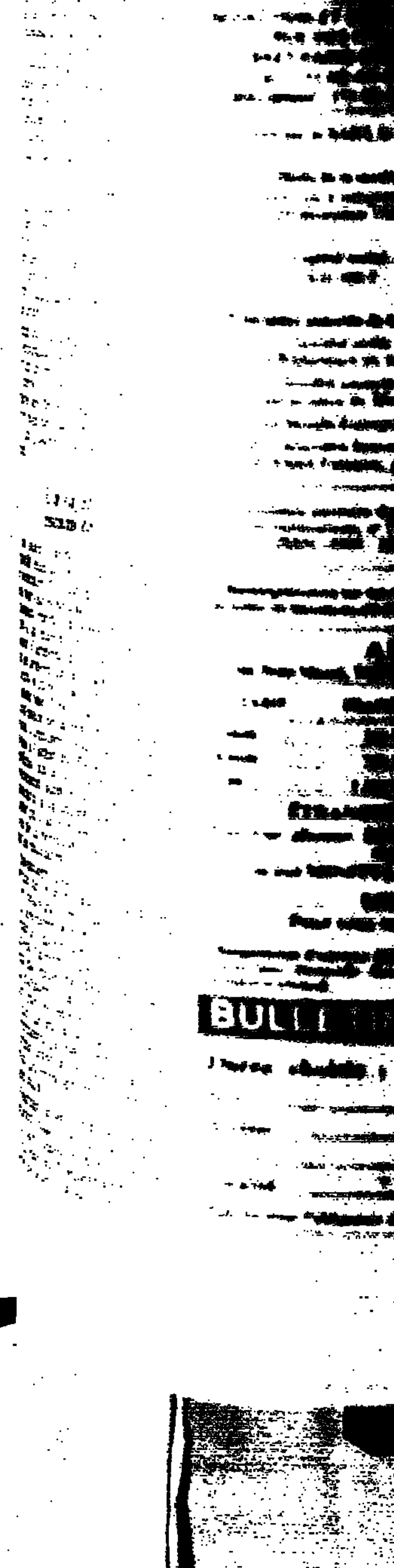
► **Brahms : intégrale des symphonies, par l'Orchestre de Cleveland, George Szell (direction) : trois disques économiques CBS « Maestro ».**

Le disque a ceci de bon qu'il permet de fixer l'art des plus grands interprètes dans les meilleures conditions : le travail de fourmi que permet le studio donne la possibilité aux musiciens de reprendre sans cesse leurs interprétations afin de les rendre aussi proches que possible de leurs exigences artistiques. Mais le disque a ceci de pernicieux qu'il peut imposer des interprétations comme étant des références en dehors desquelles il n'est point de salut. Des références changeant d'ailleurs en fonction de l'implantation des marques de disques dans chaque pays. En France, dans l'Europe du Nord, par exemple, Wilhelm Furtwangler est universellement considéré comme le grand modèle beethovénien et brahmsien, le dépositaire de la Tradition germanique, avec un grand T, alors qu'aux Etats-Unis, s'il est apprécié, on lui préfère George Szell (pour ne rien dire de Toscanini et de Bruno Walter). Les raisons tiennent à des problèmes d'affinités collectives et surtout au fait qu'EMI (l'éditeur du chef allemand) est solidement implanté en Europe quand CBS et RCA le sont davantage aux Etats-Unis...

Et d'ailleurs doit-on vraiment considérer Wilhelm Furtwangler comme le seul modèle à suivre dans l'*interprétation des symphonies de* Beethoven ? La réédition par EMI de l'intégrale enregistrée en France par Carl Schuricht, à la fin des années cinquante, et celle des symphonies de Brahms enregistrée par Szell pour CBS à Cleveland à la fin des années soixante, remettent quelques pendules à l'heure en ce qu'elles proposent une vision radicalement différente de la musique allemande. Une vision tout aussi licite.

Le style de « Furt » est majestueux, grandiose (parfois à la limite de la grandiloquence), irrigué par cette sentimentalité héritée du romantisme qu'on admire aussi chez le pianiste Edwin Fischer ou chez Claudio Arrau, quand celui de Schuricht et de Szell, plus allusif et rigoureux sur le choix des tempos et le respect du rythme, paraît nettement plus en phase avec l'idée que l'on se *fait aujourd'hui de Beethoven.* C'est qu'en fait ces chefs héritaient d'une « tradition » qui puisait ses sources au cœur même du dix-neuvième siècle : Furtwangler était fidèle à l'esthétique de direction inventée par Wagner, Schuricht et Szell, à l'art *plus classique et objectif de Men*delssohn que Felix Weingartner maintiendra vivant jusque dans les années quarante. Il est d'ailleurs tout à fait instructif de constater que les interprétations de Nikolaus Harnoncourt et Frans Brüggen ne sont *pas si éloignées que cela de celles de* Schuricht et de Szell, alors qu'il est impossible à un chef de suivre aujourd'hui l'exemple de Furtwangler sans prendre le risque de passer pour un malheureux épigone. Ce que l'on admire chez ces deux *grands chefs, c'est la clarté du dis*cours, la logique des enchaînements, la poésie, la simplicité, la grandeur sans pathos, la beauté des sonorités qu'ils tirent d'orchestres brillants, virtuoses capables de soutenir des tempos d'une rapidité souvent inhabituelle dans ce répertoire (exce*ptions notables : l'intégrale* Beethoven réalisée à Londres sous la direction du compositeur René Leibowitz et bien sûr celle de Toscanini). Et puis, c'est aussi ce sentiment d'écouter à travers ces exécutions, aboutissement d'un travail qui s'est étendu sur de longues années : la discipline d'ensemble (jamais orchestre français n'aura si bien joué), l'équilibre entre les groupes instrumentaux, les coups d'archets, les liaisons obtenus par Schuricht (qui mettait au point lui-même son matériel d'orchestre), éclairent bien des touffeurs, qui chez d'autres passent pour de la profondeur. Avec Schuricht, comme avec Szell, l'air circule enfin entre les pupitres. Beethoven descend de son *inaccessible piédestal* et Brahms retrouve ses couleurs et son intelligibilité.

ALAIN LOMPECH



هكذا من الاصل

DÉFENSE

A titre expérimental

Des appelés du contingent serviront dans un corps de défense de la sécurité civile

Une formule nouvelle du service national, qu'on appelle le service actif de défense, sera expérimenté, à compter d'avril, au sein d'un corps de défense de la sécurité civile créé au ministère de l'intérieur et au ministère de la santé. Cette expérimentation concerne, dans un premier temps, quatre centres interrégionaux de coordination opérationnelle de la sécurité civile (à Metz, Lyon, Bordeaux et Valabre, dans les Bouches-du-Rhône), quatre services départementaux d'incendie et de secours (dans les Yvelines, l'Isère, l'Indre-et-Loire et le Morbihan) et les hôpitaux publics de l'Isère, de l'Allier et du Loir-et-Cher.

Au total, deux cent vingt-cinq appelés du contingent seront touchés par cette mesure, soit quarante-cinq par appel sous les drapeaux d'une fraction du contingent. Si la formule devait être retenue à l'issue de ce texte, on considère qu'un service actif de défense intéresse vingt mille jeunes par an.

Cette expérimentation devrait durer trois ans et se limiter à la protection des populations (incendie, secours, SAMU). Les recrues suivront une instruction de base de deux mois dans les unités d'instruction et d'intervention de sécurité civile de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loire) et de Brignoles (Var) avant d'être affectées auprès des préfets des départements concernés, pour y recevoir un emploi dans leurs services de destination.

Le corps de défense de la sécurité civile a été créé officiellement par un décret de septembre 1972. Un nouveau texte en préparation précisera les modalités de son fonctionnement, c'est-à-dire son organisation sous l'autorité du directeur de la sécurité civile et ses diverses missions.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Pouvoir sans visage », de Pierre Marion

Règlements de comptes

Beau sujet : le « lobby » ou le « complexe » militaro-industriel. Signature prestigieuse : un ancien directeur, pendant dix-sept mois, des services secrets français. Pourquoi donc le livre de M. Pierre Marion, joliment intitulé *le Pouvoir sans visage*, laisse-t-il autant le lecteur sur sa faim ? Comme si l'ouvrage sur un thème aussi explosif en France restait encore à écrire. Comme si la réflexion esquissée par l'auteur demeurait ouverte à des contributions ultérieures, qui seraient plus documentées.

La thèse de M. Marion est tout d'une pièce : de l'industriel à l'ingénieur (d'Etat) de l'armement en passant par l'officier, il y a connivence, réseau occulte, pour détourner les processus de décision politique et tirer profit d'un contrôle législatif inopérant et d'un pouvoir judiciaire inexistant. Il y a partout des « complexes » militaro-industriels. Mais c'est en France, où la démocratie ne trouve pas son compte en raison de la *« dérive monarchique »* de la République, que le phénomène.

A partir de là, l'auteur, qui a été fasciné par le monde de l'ombre et des manipulations, laisse libre cours à certains de ses fantasmes. Car, derrière le « lobby », il y a forcément des marionnettistes qui tirent les ficelles. Le voilà, donc, qui condamne indistinctement la toute-puissance des grands corps de l'Etat (toutes catégories confondues), le *« club »* (dont il eut à souffrir, dit-il) des chefs militaires, la *« caste »* (qu'il ne porte pas dans son cœur, même si elle est issue, comme lui, de Polytechnique) des ingénieurs de l'armement et jusqu'à certains journaux accusés d'être *« l'auxiliaire »* de cette nouvelle hydre.

Parce qu'il a longtemps travaillé à l'Aérospatiale avant de diriger les services secrets entre juin 1981 et novembre 1982, M. Marion réserve ses flèches les plus acérées au monde de l'aéronautique, et il fait du groupe Dassault sa bête noire.

Un sujet escamoté

On aurait aimé que l'acteur regardât plus attentivement – sans se contenter d'y fustiger l'excès du seul pouvoir syndical – du côté des arsenaux chers (à tous points de vue) à la marine et du côté des usines d'armement terrestre (qui ont les armées de la France comme clients « captifs »). M. Marion n'insiste pas. Il est vrai que le chef d'état-major de la marine, en ayant voulu s'opposer pour ses porte-avions à l'achat du *Rafale* auquel il préférait un avion américain, a récemment administré la preuve contraire à la thèse du livre, à savoir qu'il arrive qu'il y ait désaveu de la pression des industriels par les militaires.

Davantage que d'une analyse sereine de ce que l'auteur appelle *« les nouveaux militaristes » ou « la schizophrénie militaire »* en France *le Pouvoir sans visage* prend souvent l'allure d'un livre d'humeur par lequel M. Marion réglerait quelques comptes et d'où ne sont pas exemptes de graves erreurs sur les faits d'autant plus surprenantes qu'elles émanent d'un homme censé avoir eu, dans le passé, des renseignements de première main.

Pourtant, le sujet est réel et préoccupant. Mais il est à peine ébauché, voire escamoté. Ainsi, l'auteur donne parfois l'impression d'exonérer de leurs vraies responsabilités les hommes politiques, comme s'ils étaient un bouchon sur la crête des vagues ballotté au gré des vents et soumis, finalement, à des influences contradictoires qu'ils ne chercheraient même pas à maîtriser.

Cette courte vue des choses est d'autant plus regrettable que M. Marion sait, lorsqu'il s'en donne la peine, décrire avec justesse pourquoi le « complexe » en question coûte aux contribuables plus cher qu'il ne leur rapporte. Mais cette économie-là des armes ne tient qu'une vingtaine de pages, fort bien venues du reste, sur les deux cent soixante-dix du livre.

JACQUES ISNARD

► Le Pouvoir sans visage, de Pierre Marion. Calmann-Lévy, 120 F.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

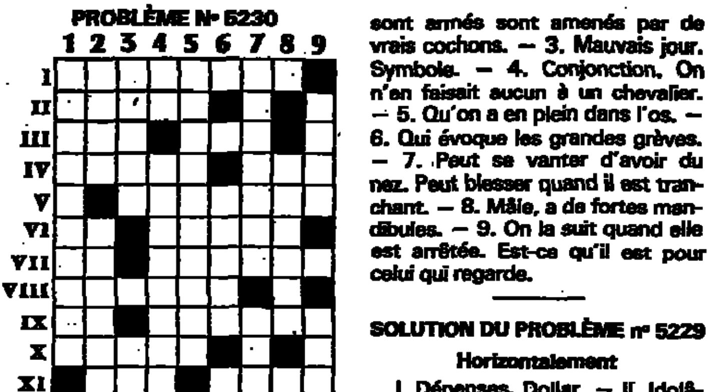
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5230



Horizontalement

I. Ce qu'est parfois le bon berger. – II. Quand il n'y en a aucun, on ne peut pas s'abstenir. – III. Se lance dans les retranchements. Plein quand ça fait trop. – IV. Un pic à la hauteur. Saint-Louis, par exemple. – V. Un reste du patron. – VI. Lie. Qui semble sortir d'un trou. – VII. Pronom. Peut être une planche de salut. – VIII. Fait monter comme les couleurs. – IX. Dans une série d'interdictions. Pointes d'aiguilles. – X. Il faut s'y mettre pour avancer. – XI. Se mouille. N'est pas à compter.

Verticalement

1. Moment où l'on apportait la salade. – 2. Sa femme eût le tort d'être trop regardante. Quand ils sont armés sont amenés par de vrais cochons. – 3. Mauvais jour. Symbole. – 4. Conjonction. On n'en faisait aucun à un chevalier. – 5. Qu'on a en plein dans l'os. – 6. Qui évoque les grandes grèves. – 7. Peut se vanter d'avoir du nez. Peut blesser quand il est tranchant. – 8. Mâle, a de fortes mandibules. – 9. On la suit quand elle est arrêtée. Est-ce qu'il est pour celui qui regarde.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 5229

Horizontalement

I. Dépenses. Dollar. – II. Idolâtres. Ruine. – III. Visa. Egrainer. – IV. Oter. Eu. Ecu. – V. Ri. Gai. Ilot. Or. – VI. Cotillon. Cheire. – VII. Enrégimentons. – VIII. Isis. Olt. – IX. Dévidas. Aborder. – X. Eté. Et. Purgeur. – XI. Surf. Sein. Os. – XII. Sis. Bolet. Stèle. – XIII. Ironisent. Pin. – XIV. Urnes. Strie. – XV. Sasse. Elster.

Verticalement

1. Divorce. Dessous. – 2. Edition. Etui. – 3. Pose. Traversins. – 4. Elargie. Réa. – 5. Na. Algide. Boss. – 6. Stérilisation. – 7. Erg. Omis. Lise. – 8. Sereines. Est. – 9. Saül. Austère. – 10. Octobre. Nil. – 11. Ornithologistes. – 12. Lue. Entrent. – 13. Lire. Is. Dû. Epée. – 14. An. Cor. Néroli. – 15. Récurés. Sens.

GUY BROUTY

□ **« Portes ouvertes » dans les musées de l'Éducation nationale.** – Le 4 avril, les musées de l'Éducation nationale de Paris et de province ouvriront gratuitement leurs portes, de 10 heures à 18 h 30, et proposeront au public visites guidées et animations exceptionnelles. A Paris, seront ouverts : le Muséum national d'histoire naturelle et le Jardin des plantes (57, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél. : 40-79-30-00), le parc zoologique de Paris (53, avenue de Saint-Maurice, 75012 Paris. Tél. : 43-43-84-95), le Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro. Tél. : 43-53-70-60), le Palais de la découverte (avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 43-59-18-21) et le Musée national des techniques (270, rue Saint-Martin, 75003 Paris. Tél. : 40-27-23-75).

ÉCHECS

Début du Tournoi zonal de Lyon

Le Tournoi zonal européen « 1-B » débute lundi 2 avril au Palais des congrès internationaux de Lyon. Cette compétition est une première étape sur le chemin qui mènera au titre de champion du monde, en 1993. A l'issue de cette épreuve, seul le vainqueur sera qualifié pour l'étape suivante : les tournois interzonaux.

Pour entamer ce nouveau cycle, quatorze concurrents vont s'affronter jusqu'au 15 avril. Cinq Français : l'ex-champion du monde junior Joël Lautier, actuellement le plus jeune grand maître du monde (dix-sept ans le 12 avril), avec un niveau « Elo » de 2 500 points ; le grand maître Olivier Renet (2 520), ainsi que les maîtres internationaux Gilles Miralles (2 460), Jean-René Koch (2 425) et Jean-Luc Seret (2 405). Cinq Néerlandais, John van Der Wiel (2 550), Paul Van Der Sterren (2 515), Jeroen Piket (2 495), tous grands maîtres, Marinus Kuijf (2 490) et Joris Brenninkmeijer (2 475), maîtres internationaux. Deux Belges : Luc Vinants (2 455), maître international, et Richard Meulders (2 320), maître FIDE. Un Luxembourgeois : Norbert Stull (2 235).

Selon les organisateurs, un sixième Français maître international Manuel Apicella (2 390) pourrait remplacer un représentant de Monaco, dont le nom n'a pas été indiqué jusqu'à présent.

CARNET DU Monde

Naissances

Sylvie et François MONTARRAS,
Carine et Hugo
ont la joie d'annoncer la naissance de

Thomas,

le 19 mars 1990.

Mariages

– Jean et Eliane BIANCHI,
Gérard et Claude ECHAUDEMAISON,

ont le plaisir de faire part du mariage de leurs enfants,

Caroline et Bertrand-Pierre,

qui a été célébré à Megève (Haute-Savoie), le samedi 31 mars 1990.

5, les Hauts-de-Viroflay,
78220 Viroflay.
38, avenue Gambetta,
94700 Maisons-Alfort.

Décès

– Mme Annick Chauvel,
Mme Edouard Bricout
et son fils,
M. et Mme Armand Chauvel,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Jean-Paul Chauvel
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Armand CHAUVEL,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu le 30 mars 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Lille, le 2 avril, à 14 h 30, au couvent des dominicains, 7, avenue Salomon, suivie de l'inhumation au cimetière de Lille-Est.

281, rue du Ballon,
59800 Lille.

– Le conseil
de l'Ecole de la cause freudienne
a la grande tristesse de faire part du décès, survenu le 27 mars à Paris, du

Dr Paul Lemoine
psychanalyste,
ancien président de l'ECF.

Au nom des membres de l'Ecole, le conseil adresse à Mme Gennie Lemoine, leur collègue, ainsi qu'à sa famille, ses condoléances émues.

ECF, 1, rue Huysmans, 75006 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Abbés MOULESSEHOUL,
ancien député de Tlemcen,

survenu le 22 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pieuse pensée pour lui.

– La famille Passavant de France,
Et la famille Passavant des Etats-Unis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Louise PASSAVANT,

survenu le 18 mars 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée au temple Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, dans la plus stricte intimité. Inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

– Le doyen
Et le personnel de la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Rouen,
ont la très grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme Nicole PORQUET,
maître de conférences à la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Rouen,

survenu le 29 mars 1990, au terme d'une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 avril, à 10 h 45, en l'église paroissiale de Boisguillaume (Seine-Maritime).

– Emmanuel et Sylvie Quenum,
leurs filles, Elise et Chloé,
Agnès, David, Béatrice, Blaise, Urbain Quenum, ses enfants,
leurs époux et leurs enfants,
Les familles Quenum, Fadonougbo et Hamon,
font part du décès de

Mme veuve QUENUM
Joséphine NONFOHUN,
née Fadonougbo,

le 1er février 1990, dans sa soixante-dixième année, à Cotonou (Bénin).

Les obsèques et les cérémonies religieuses ont eu lieu les 8, 10 et 11 février à Cotonou.

4, square d'Amiens,
75020 Paris.

– Le ministère de l'agriculture et de la forêt,
Le directeur général de l'alimentation,
Et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Charles VAN UYTVEN,
documentaliste,

survenu le 26 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 30 mars, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingt.

Anniversaires

– Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Etienne della SUDDA,
née Geneviève Billon,

une messe sera célébrée le vendredi 6 avril, à 19 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Erratum

– On nous prie de rappeler le décès de

Philippe BOUSQUET.

La famille nous prie de préciser qu'il fallait également lire de la part de M. et Mme Roland Monnet

Le service religieux sera célébré en l'église de Servian (Hérault) le mardi 3 avril à 15 heures, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

Communications diverses

– Radio-Shalom (94.8), « La lettre et l'esprit », mardi 3 avril, de 20 heures à 20 h 30, émission spéciale sur Paul Celan.

– L'Amilar et le Cercle Bernard-Lazare : Alexandre Adler, Joseph Rovan, université Paris-VIII, Adam Rayski, président de l'Amilar, exposeront les problèmes liés à la réunification de l'Allemagne. Débats dirigés par Henry Bulawko. Jeudi 5 à 20 h 30, 10, rue St-Claude, 75003.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

AGENDA

CINÉMA

LUNDI 2 AVRIL

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : la Bataille du Chili (1973-1975, v.o. s.t.f.), de Patricio Guzman ; la Insurreccion de la burguesia (1975, v.o. s.t.f.), de Patricio Guzman, 14 h 30 ; Che, hoy y siempre (1983, v.o. traduction simultanée), de Pedro Chaskel ; Mujer ante el espejo (1983, v.o. traduction simultanée), de Marisol Trujillo ; Techo de vidrio (1982, v.o. traduction simultanée), de Sergio Giral, 17 h 30 ; Lucia (1968, v.o. s.t.f.), d'Humberto Solas, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

CHARLIE. Film américain de Don Bluth, v.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CYRANO DE BERGERAC. Film français de Jean-Paul Rappeneau : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES MAITRES DE L'OMBRE. Film américain de Roland Joffé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? Film iranien d'Abbas Kiarostami, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PACIFIC PALISADES. Film français de Bernard Schmitt, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE. Film espagnol de Felix Marquet, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TANGO & CASH. Film américain d'Andrei Konchalovsky, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN AUTRE FUTUR. Film français de Richard Prost, v.o. : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 3, TU RESPECTERAS LE JOUR DU SEIGNEUR (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 4, TU HONORERAS TON PÈRE ET TA MÈRE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

ÉLÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA FILLE DES COLLINES (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Brady, 10e (47-70-08-86).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

OUBLIER PALERME (It.-Fr., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

VALMONT (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Reflet Logos II 5e (43-54-42-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Action Ecoles 5e (43-25-72-07).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ECLIPSE (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'IDIOT (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MOURIR A MADRID (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES NUITS BLANCHES (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA RONDE (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SÉRÉNADE A TROIS (A.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

UCCELLACCI E UCCELLINI (It., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE DÉCAMERON DES FEMMES. Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61). (lun.) 21 h (28).

DRESSEUR DE MOTS, CRACHEUR D'IMAGES. Lucernaire Forum. Centre national d'art et d'essai. (45-44-57-34). Petite salle. (Dim.) 21 h 30 (28).

PHÈDRE. Bouffes du Nord (42-39-34-50) (Dim. soir, lun.) 20 h 30 (28).

QUE LA VIE SERAIT BELLE. Fondation Deutsch de la Meurthe (42-50-76-25). (Dim., lun.), 20 h 30 (28).

SKETCHES. Théâtre de Nesle (46-34-61-04). (Dim.) 20 h 30 ; sam. 23 h 15 ; lundi 19 h (exceptionnellement) (28).

PARLOIR MAGHREBIN. Maison des cultures du monde (45-44-72-30). Mer., jeu., vend., sam., 20 h 30, sam., dim. 16 h 30 (28).

HERNANI. Ranelagh (42-88-64-44). (Dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. 15 h 30 (30).

JE NE SUIS PAS RAPPAPORT. Théâtre de l'Œuvre (48-74-42-52). 20 h 45 ; dim., 15 h (30).

LES MALAPESTE PRÉSENTENT EN ALTERNANCE. Amandiers de Paris. (43-66-42-17). (Dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h 30 (3).

MES PROVINCES. Dix-Huit Théâtre (42-26-47-47) (Dim. soir) 20 h 30 ; dim. 16 h (3).

LES MUSÉES MUTINES. Galerie Hugues Bourdin (43-36-55-66). (Dim., lun.) 20 h 30 (3).

BONS BAISERS A BIENTOT. Palais-Royal (42-97-59-81). Lun. 20 h 30, mar. 14 h 30 (2).

THE WINTER'S TALE. Arcane (43-38-19-70). (Dim. soir, jeud.) 20 h 30, dim. 17 h (2).

TRUE WEST, en alternance avec CRIMES OF THE HEART. Théâtre de la Main d'Or-Belle de Mai (48-05-67-89). (Dim. soir, lun.) 20 h 15, dim. 15 h (3).

ARCANE (43-38-19-70). ◊ The Winter's Tale (le Conte d'hiver) : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Naître coupable, naître victime : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Popkins : 21 h.

BATACLAN (47-00-30-12). ◊ Match d'improvisation : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). ◊ Cabeza de Vaca : 20 h 30. ◊ Voyage au bout de la nuit : 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). La Question : 18 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Britannicus : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ◊ Lacordaire : 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Apostrophons-nous : 22 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. ◊ Dresseur de mots, cracheur d'images : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Théâtre rouge. Zistoir Rosette : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). ◊ Les Sept Miracles de Jésus : 20 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Milosz Poursuivre Milosz à travers son œuvre : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). ◊ Bons Baisers, à bientôt les rencontres du Palais Royal : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 20 h 30.

THE SWEENEY (46-33-28-12). ◊ Still Life : 20 h.

THÉATRE CLAVEL (42-38-22-58). ◊ Canto per vivere : 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). ◊ Sketches : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE EN ACTES (43-57-42-14). ◊ Vive Valaque (Vis et porte-toi bien) : 19 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

LES GRANDES REPRISES

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PARIS EN VISITES

MARDI 3 AVRIL

« Fastes et fantômes du palais Garnier », 13 h 15, vestibule, statue de Lully.

« La Bibliothèque nationale, de Mazarin à nos jours », 15 heures, 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, 7, rue des Réservoirs (Office de tourisme).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles, boulevard du Palais (P.-Y. Jaslet).

« L'arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais sud, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (M. Pohyer).

« Trésors méconnus du quartier des Halles », 14 h 30, place Sainte-Opportune (Sauvegarde du Paris historique).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le palais de justice en fonctionnement », 14 h 45, métro Cité (M. Banassat).

« Le Trône et la Nation », 14 h 45, métro Picpus (V. de Langlade).

« Cités d'artistes méconnues du 14e arrondissement », 15 h, 2, place Denfert-Rochereau (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, 14 h 30 : « Op'art et cinétique », par F. Popper (Musée d'art moderne).

1, rue Léon-Journault, à Sèvres, 14 h 30 : « Le discours comique et la « sitcom » télévisée anglaise », par Jerry Palmer (Centre international d'études pédagogiques).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Présence roumaine en France », par le prince Paul Mourousy (Maison de l'Europe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « Auguste Choisy et les organismes bâtis », par J.-M. Dancy (Société française des architectes).

Temple, 18, boulevard Arago, 20 h 30 : « Le protestantisme en Roumanie » (diapositives), avec la participation d'étudiants de la faculté de théologie protestante de Paris, de retour de Roumanie. Entrée libre (Eglise réformée de Port-Royal).

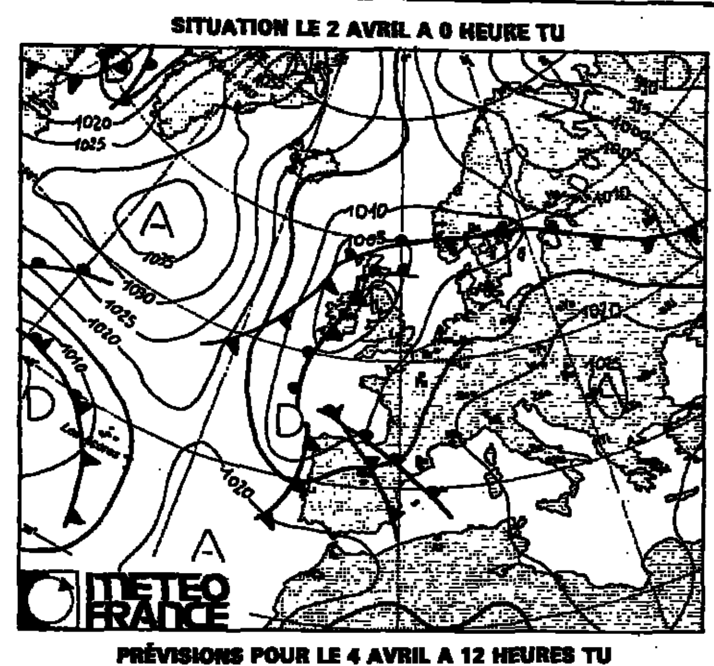




AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 AVRIL A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL A 12 HEURES TU

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 avril à 0 heure et le mardi 3 avril à 24 heures.

Une perturbation atlantique abordera la France cet après-midi et la traversera demain avec un refroidissement. Les pluies associées seront importantes au passage du front et prendront un caractère orageux sur l'est du pays. Des ondées localement fortes se produiront sur tout le Sud-Est.

Mardi : pluvieux et froid.

Le matin, des pluies se produiront de la Bretagne aux Ardennes et se renforceront au cours de leur progression vers l'est. Des ondées localement fortes et orageuses tomberont sur le Sud-Est. Sur le reste du pays le temps sera très nuageux.

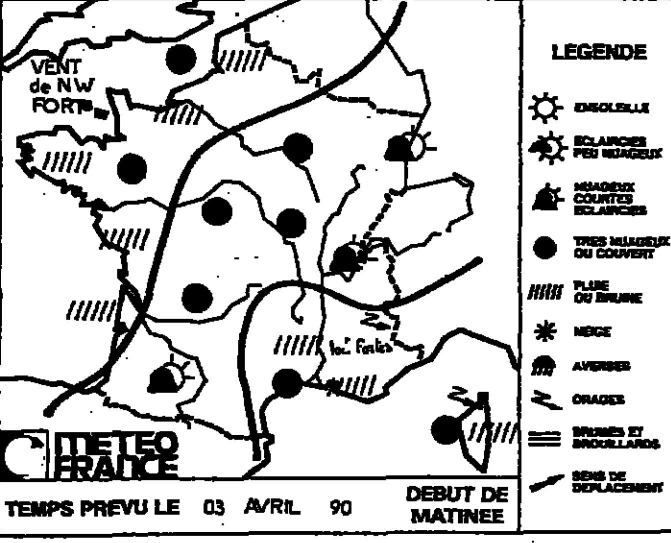
L'après-midi des pluies modérées à fortes se produiront du bassin aquitain à l'Ile-de-France et au nord-est du pays et elles auront un caractère orageux.

Des éclaircies se développeront sur la Bretagne. Les ondées méditerranéennes se limiteront à l'extrême Sud-Est. Ailleurs, le ciel sera très nuageux à couvert.

En soirée des éclaircies se développeront de l'Aquitaine au Nord-Picardie. Des pluies localement fortes, voire orageuses, se produiront sur tout l'est du pays.

Sur la Manche et la Bretagne le vent de nord soufflera assez fort — 50/60 km/h — et renforcera l'impression de froid. Le vent de sud soufflera modérément en Méditerranée et se renforcera en cours d'après-midi dans la vallée du Rhône avec des pointes jusqu'à 100 km/h.

Les températures minimales iront le plus souvent de 6 à 8 degrés et atteindront 10 à 11 degrés près de la Méditerranée. Les maximales iront de 10 à 12 degrés sur la moitié nord, 12 à 15 degrés sur la moitié sud et localement 15 à 18 degrés près de la Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-4-1990 à 6 heures TU et le 2-4-1990 à 6 heures TU — le 1-4-1990

FRANCE

AJACCIO	21	7	N
BIARRITZ	20	15	P
BORDEAUX	23	10	N
BOURGES	23	8	C
BREST	17	11	P
CAEN	19	7	C
CHERBOURG	15	10	C
CLERMONT-FER.	20	9	C
DIJON	19	4	C
GRENOBLE-ST-M-H	23	7	N
LILLE	21	7	D
LIMOGES	18	9	N
LYON	21	7	N
MARSEILLE-MAR.	20	12	N
NANCY	20	4	N
NANTES	20	12	C
NICE	18	9	N
PARIS-MONTS.	22	11	N
PAU	21	6	N
PERPIGNAN	18	9	P
RENNES	19	12	C
ST-ÉTIENNE	19	9	N
STRASBOURG	20	4	D
TOURS	20	10	C
TOULOUSE	20	12	N
POINTE-À-PITRE	30	21	C

ÉTRANGER

ALGER	23	13	N
AMSTERDAM	19	7	D
ATHÈNES	19	18	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	18	11	C
BELGRADE	17	1	B
BERLIN	20	5	D
BRUXELLES	21	9	D
LE CAIRE	19	12	D
COPENHAGUE	16	2	B
DAKAR	24	20	D
DELHI	28	15	N
DJERBA	18	16	N
GENÈVE	19	4	D
HONGKONG	26	21	C
ISTANBUL	14	10	D
JÉRUSALEM	9	1	*
LISBONNE	16	11	A
LONDRES	21	10	C
LOS ANGELES	17	12	A
LUXEMBOURG	19	7	N
MADRID	14	7	P
MARRAKECH	24	12	D
MEXICO	28	13	B
MILAN	19	6	D
MONTRÉAL	10	2	P
MOSCOU	6	−3	D
NAIROBI	25	16	O
NEW-YORK	9	5	C
OSLO	13	6	P
PALMA-DE-MAJ.	15	13	P
PÉKIN	21	8	P
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	18	6	B
SINGAPOUR	34	27	A
STOCKHOLM	14	3	P
SYDNEY	24	18	N
TOKYO	23	12	N
TUNIS	19	13	N
VARSOVIE	19	4	D
VENISE	19	6	B
VIENNE	15	7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

* = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 2 avril

TF1

20.40 Feuilleton : Raid contre la Mafia. Avec Michele Placido (5e épisode). *Un dossier volé.*
22.15 Magazine : Santé à la Une. Thème : Maigrir.
23.45 Magazine : Minuit sport.
0.20 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.40 Variétés : Coups de cœur. *Emission présentée par Sheila.* Avec Jane Birkin, Florent Pagny, Alex Métayer, Kader Belarbi, Bros, John Travolta, Pierre Bachelet, Marcel Azzola, Marie-Claude Pietragalla, Jean-Louis Aubert, le Ballet Kirov, Sylvie Joly, Valentine Petit, Zouc Machine, Laurence Semonin, les Ballets du Lido.
22.15 Magazine : Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Présenté par Christine Ockrent. Invitée : Françoise Sagan.
23.10 Informations : 24 heures sur la 2.
23.25 Météo.
23.30 Magazine : Du côté de chez Fred. Stephen Spender, écrivain.

FR 3

20.35 Cinéma : En cas de malheur. ■■■ Film français de Claude Autant-Lara (1958). Avec Jean Gabin, Brigitte Bardot, Edwige Feuillère.
22.40 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Océaniques. Mon frère Jacques, par Pierre Prévert (1re partie).
0.05 Carnet de note.

CANAL +

20.30 Cinéma : L'île des dauphins bleus. ■ Film américain de James B. Clark (1964). Avec Leila Kaye, Larry Domasin, Carlos Romero.
22.00 Flash d'informations.
22.10 Magazine : Lundi sport. Football ; à 22.25, Mag max, de Didier Roustan ; à 23.25, Basket professionnel américain.
0.25 Cinéma : Ma vie de chien. ■■ Film suédois de Lasse Hellström (1985). Avec Anton Glanzelius, Manfred Serner, Anki Liden (v.o.).

LA CINQ

20.40 Téléfilm : L'agonie des lâches. De Leslie Linka Glatter, avec Powers Boothe, Paul Le Mat. *Un ex-policier alcoolique au secours de sa fille enlevée par une organisation raciste.*
22.40 Série : Vendredi 13.
23.30 Spécial Rallye de Tunisie.
23.35 Magazine : Aparté. De Pierre-Luc Séguillon.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : La loi du survivant. ■ Film français de José Giovanni (1966). Avec Michel Constantin, Alexandra Stewart.
22.20 Téléfilm : La voie Jackson (2e partie, rediff.). *Guy Marchand, premier de cordée.*
23.50 Musique : Boulevard des clips. (et à 0.50 ; 6.00).
0.00 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Jazz 6. De Philippe Adler.

LA SEPT

20.30 Court métrage : Tango. De Zbigniew Rybczinski.
20.40 Documentaire : Jour après jour. D'Irena Kamienska.
21.00 Cinéma : La boulangère de Monceau. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1962). 21.30 Cinéma : La carrière de Suzanne. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1963). 22.30 Court métrage.
23.00 Documentaire : Décompte de la folie ordinaire (1). De Mireille Auprince, Henri Ferlicot et Luc Goyer.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'histoire en direct. Les Parisiens sous l'Occupation. 2. L'envers du décor.
21.30 Dramatique. Un oiseau pour Buffon, de Geva Caban.
22.40 Cote d'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct de la Grande Salle de l'Académie royale de San Fernando à Madrid) : œuvres de Encina, Urrede, Anchieta, Gabriel, Badajos, Penalosa, Ponce, Tordesillas, Escobar, Garcimunoz, Francisco de la Torre, Lagarto et anonymes, par le groupe Sema de Madrid, dir. Pepe Rey. A 22.30, Virtuoses, virtuoses : concerto pour piano et orchestre nº 2 en fa mineur op. 21, de Chopin. A 23.07, Lieder de Mahler, concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur op. 83, de Brahms.
0.30 Myosotis. Le magazine des oubliettes ; Visuelaudio.

Mardi 3 avril

TF 1

14.25 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Série : Vivement lundi.
16.45 Club Dorothée. Jayce ; Mes tendres années ; Série : Capitaine Sheider ; Le clip ; Les jeux.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Sport : Football. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (Demi-finale, match aller) : Monaco-Gênes, en direct de Monaco.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi ! De Christophe Dechavanne.
0.35 Journal, Météo et Bourse.

A 2

14.05 Série : Les cinq dernières minutes. Les loges du crime, de Claude Loursais, avec Jacques Debary, Marc Eyraud.
15.40 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Invitée : Linda de Suza.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Giga. Quoi de neuf, docteur ? Reportages ; Les années collège.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
19.55 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Les dossiers de l'écran : Cet enfant est le mien. Téléfilm de David Green, avec Lindsay Wagner, Chris Sarandon. *Deux couples se disputent une fillette.*
22.20 Débat : L'adoption, un enfant pour une famille ou une famille pour un enfant ? Avec Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille, Catherine Bonnet, pédopsychiatre, mère adoptive, Marie Brunet, enfant adoptée, Simone Chalon et Pierre Vardier, membres du Conseil supérieur de l'adoption ; Claude Hertz, médecin du monde ; Joël Coutant, enfant abandonné ; Mr et Mme Pierre Andro, parents adoptifs de deux colombiennes.
23.30 Informations : 24 heures sur la 2.
23.45 Météo.
23.50 Magazine : Du côté de chez Fred. L'avenir de Hongkong.

FR 3

14.30 Documentaire : L'enracinement. Bernard Clavel ou Bisontin la vertu, de Pierre Bouhin.
15.03 Feuilleton : Colorado.
16.05 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Magazine : La marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Thème : L'adieu à l'enfance. Adolescents, parents, comment le vit-on ?
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : Corps et biens. ■ Film français de Benoît Jacquot (1986). Avec Dominique Sanda, Lambert Wilson, Danielle Darrieux.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Les parapluies de Cherbourg ■■■ Film français de Jacques Demy (1963). Avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo, Anne Vernon.
15.00 Pochettes surprises Question de peau, d'Alain Le Breton ; Rudolfio, de Francesco Gozon.
15.30 Cinéma : Romuald et Juliette. ■■ Film français de Coline Serreau (1988). Avec Daniel Auteuil, Firmine Richard, Pierre Vernier.
17.25 Cabou cadin. Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top 50. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Cinéma : L'homme au pistolet d'or. ■ Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Barry Lyndon. ■■■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson, Patrick Magee (v.o.).

LA 5

13.40 Série : Baretta.
14.40 Série : Le renard.
15.45 Série : Bergerac.
16.40 Dessins animés. Les triplés (rediff.) ; Lutinou et Lutinette ; Magie bleue ; Pollyanna ; Olive et Tom, champions de foot ; L'académie des Ninjas.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les planqués du régiment. □ Film français de Michel Caputo (1983). Avec Paul Préboist.
22.05 Série : China beach.
23.05 Spécial Rallye de Tunisie.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.25 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
14.45 Musique : Boulevard des clips. (et à 1.00 ; 6.00).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Incroyable Hulk.
19.25 Série : Les années coup de cœur.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Une fille de glace et de feu. De Randy Bradshaw, avec Christine Hirt, Colm Feore. *La passion du patinage artistique.*
22.20 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Trinita, prépare ton cercueil ! □ Film italien de Ferdinando Baldi (1968). Avec Terence Hill, Horst Frank, George Eastman.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Concert : Résurrection, 2e symphonie, de Gustav Mahler.
16.30 Documentaire : Le Facteur Cheval, ou le songe devient réalité. De Claude et Clovis Prevost.
17.00 Danse : Les chaises. Ballet de Maurice Béjart.
18.00 Cinéma : Le cycliste. ■■ Film iranien de Mohsen Makhmalbaf (1986).
19.30 Court métrage : Le Chœur.
20.00 Documentaire : Elisabeth Schwarzkopf. D'Alain Benson.
21.05 Documentaire : Claude Berri rencontre Léo Castelli, marchand d'art (3).
22.05 Documentaire : Les sentiers de la réussite. D'Antoine Gallien et Alain Dhenaut.
22.35 Magazine : Imagine.
23.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
23.45 Jazz soundies collection.
23.50 Documentaire : Kaltex en Chine (4).

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'avenir de la famille.
21.30 Tchad, être jeune après les troubles (rediff.).
22.40 Nuits magnétiques. Portraits-groupes-hommes.
0.05 Du jour au lendemanin.
0.50 Musique : Coda. Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 février 1989 au Centre Pompidou) : celui qui est couronné, de Lenot ; Mécles pour trio à cordes, de Martin ; Trajectoires de Bonnet, par l'Ensemble InterContemporain, dir. : Peter Eotvos ; sol. : Ashley Stafford, contre-ténor, Jacques Ghestem, violon.
22.30 Galaxie des traditions.
23.07 Club d'archives. Hommage à Kathleen Ferrier ; Edwin Fischer, en concert à Lausanne.

Audience TV du 1er avril 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42,3	7/7 16,6	Pub 9,7	Actual. région. 8,2	Vie de chien 1,9	Tout le monde 3,2	Culture pub 2,7
19 h 45	49,9	Pub 19,5	Maguy 17,6	19-20 infos 6,2	Ça cartoon 1,6	Journal 2,3	Murphy Brown 2,7
20 h 16	63,0	Journal 23,0	Journal 17,4	Benny Hill 10,2	Ça cartoon 4,1	Journal 4,1	Cosby Show 4,0
20 h 55	67,4	Lady Marlène 31,4	Meurtres... 16,0	Chapiteau 3 3,6	Barry Lyndon 2,7	Petites angl... 7,9	Col. d'Achille 4,7
22 h 08	60,5	Lady Marlène 20,7	Meurtres... 17,4	Chapiteau 3 4,6	Barry Lyndon 2,5	Petites angl... 10,3	Col. d'Achille 5,2
22 h 44	34,6	Sent poisson 17,8	Etoiles 5,9	Le divan 2,0	Barry Lyndon 2,5	Ciné 5 4,7	Capital 1,9

SPORTS

GOLF : Open de La Grande-Motte

Une violence phénoménale

Brett Ogle, un Australien de vingt-cinq ans, a remporté l'open AGF doté de 2 millions de francs à La Grande-Motte (Hérault), dimanche 1er avril. Ogle a signé une dernière carte de 70 (2 en dessous du par) pour un total de 278 (10 en dessous) sur le parcours long de 6 161 mètres, dit « les Flamants roses ».

La puissance explosive fascine. Dans le golf, les drives sont des déclarations d'intention, des gestes aussi apparemment machos que les services d'un Boris Becker dans le tennis. Le drive est pourtant nettement moins décisif sur les fairways que l'engagement de l'Allemand sur le gazon londonien. En effet, même après avoir décoché un coup d'une longueur inouïe depuis le tee tout reste à faire. Et, un peu comme au billard américain, la seule sécheresse centrée de la frappe compte moins que le positionnement stratégique de la balle pour le coup suivant.

L'Australien Ogle, longiligne (1,90 mètre) et osseux, possède un long jeu qui déborde d'une confiance proprement phénoménale. *« Je n'ai jamais vu un golfeur taper dans la balle avec une telle violence*, déclarait, samedi, l'Irlandais Des Smyth, partenaire abasourdi de l'Australien lors de la troisième journée. *A ses côtés, je me sentais comme un gamin. »* Les drives de 300 mètres, il est vrai, impressionnent. Pour l'Australien, la clé technique des frappes d'exception se trouve surtout dans la vitesse des bras.

« Cette vitesse-là imprègne à la tête du club sa vitesse au point d'impact. J'ai également un swing avec un arc très ample qui fait l'effet d'un fouet dans la traversée de la balle. Nous avons mesuré à l'ordinateur la vitesse de la tête du driver à l'impact. Alors que la moyenne pour les professionnels est de l'ordre de 145-kilomètres-heure, la moyenne tourne autour de 175 kilomètres-heure avec une pointe à 182. Même Greg (Norman) aurait du mal à m'égaler », explique le vainqueur originaire de Sydney.

La référence est de taille et elle s'impose à tout golfeur australien qui se respecte. Norman est un champion authentique, mais d'autres, comme l'Américain Davis Love ou le Japonais Jumbo Ozaki ou encore le puncheur de poche gallois Woosnam, possèdent le même don sans pour autant pouvoir s'enorgueillir jusqu'ici de titre majeur. Ogle, comme Norman, fait partie donc du cercle de ceux dont la frappe dynamique constitue un des éléments les plus spectaculaires et apparemment débridés d'un jeu où le calcul est omniprésent.

La liberté n'est bien sûr qu'apparente. Posséder la puissance n'est pas en abuser. Au contraire. Celui qui n'est pas contraint de s'employer à fond, qui en garde sous le pied, maîtrise mieux le jeu long. Le traquenard de la force de frappe est celui de la montée intensive d'adrénaline. Pour l'avoir oublié à Troon l'année dernière, Norman lui-même a propulsé sa balle lors des barrages dans un bunker qu'il croyait hors de sa portée. Ce qui devait être l'estocade pour ses adversaires se transformait en geste de hara-kiri pour son auteur, rendu momentanément aveugle par la victoire toute proche.

Ce ne fut pas le moins admirable des qualités d'Ogle sur le parcours technique de La Grande-Motte, avec ses greens tout en pentes et ses obstacles d'eau, d'avoir su déployer sa puissance avec intelligence alors que la perspective de son premier titre européen le rendait, avouait-il *« très nerveux »*. Sans doute a-t-il appris là que pour mettre KO un tracé astucieux, il ne suffit pas de frapper sous tous les angles.

MARC BALLADE

FOOTBALL : la préparation de la Coupe de monde en Italie

Des chantiers meurtriers

Le retard accumulé sur les chantiers de la Coupe du monde de foobtball, organisée en juin en Italie, entraîne un moindre respect des règles de sécurité. Une vingt-quatrième victime est à déplorer à Turin, où les ouvriers du bâtiment devraient observer, mardi 3 avril, une grève de protestation de quatre heures.

ROME

de notre correspondant

Jour « J » moins soixante-six. Deux mois avant le coup d'envoi de la quatorzième Coupe du monde de football, l'Italie fait ses comptes, pleure ses morts et déplore ses retards. *« Depuis le début des travaux*, affirmait à la veille du week-end M. Carmelo Conte, ministre des zones urbaines, *il y a eu 677 accidents du travail dont 24 mortels. »* Parce que les chantiers ont été, comme à l'accoutumée, ouverts trop tard, parce que beaucoup d'entre eux, au fil des mois, furent arrêtés, parfois des semaines entières, pour cause de découverte archéologique, d'erreurs de calcul, de querelles politiques locales, de bureaucratisme, de manifestations écologiques, de manque de fonds, de grèves, ou d'incidents divers, parce que les entrepreneurs n'ont pas toujours été bien choisis, parce que, enfin et surtout, l'Italie adore travailler dans la précipitation, les hommes ont mis les bouchées doubles et ignoré les règles de sécurité.

Le taux moyen d'accidents mortels dans le bâtiment italien est d'ordinaire de 0,23 %. *« Pour le Mundial*, affirme encore le ministre au quotidien romain Messagero, *il a décuplé, atteignant 3,29 % »*. Sombre bilan pour un événement qui devrait être une fête. Le pire est que ces sacrifices sur l'autel du *calcio* national n'auront même pas permis de finir les travaux à temps. *« Sauf miracle*, affirmait encore M. Carmelo Conte, *un dixième des 148 chantiers en cours ne pourront être terminés avant la date du 8 juin. »* Que les *tifosi* se rassurent pourtant, il ne s'agit pas des stades, dont la réfection ou la construction devraient être terminées à temps. Milan, Turin, Gênes, Udine, Vérone, Florence, Bologne, Naples, Bari, Cagliari... C'est promis, les pelouses seront prêtes pour le spectacle.

A Palerme, les trente tonnes de poutrelles neuves qui se sont mystérieusement effondrées en août dernier, tuant quatre ouvriers, ont été, après trois mois d'abandon sur la pelouse, remontées au-dessus des gradins. A Rome, les travaux ont pris beaucoup de retard, mais les responsables jurent que tout sera fin prêt pour le 8 juin, *« où dans les heures qui suivront... »* L'essentiel est que les dizaines de milliers de supporters attendus au *« bal paese »* pour participer à la fête mondiale du foot ne se rendent pas compte de l'état de chaos engendré par leur passion. Pour ce faire, le gouvernement a pris la décision de fermer pour la durée des matches tous les chantiers qui n'auront pu être terminés à temps. De toute façon, il n'est pas question de demander à l'Italie du *calcio* de travailler normalement pendant la Coupe.

Faire bonne figure

Au besoin, quand une avenue de Rome ou de Bari n'aura pu être élargie à temps, lorsque le creusement d'un passage souterrain, comme à Vérone, aura dû être abandonné, ou quand les dizaines de kilomètres de métro *« ultra-rapide »* promis à Palerme ou Naples auront été ramenés à deux ou trois kilomètres seulement, voire carrément abandonnés au profit d'un immense parking, comme à Milan, les municipalités dévieront le trafic des visiteurs, et surtout leurs regards, loin des chantiers. Le mot d'ordre est de ne montrer aux visiteurs et aux touristes que *« l'Italie qui marche »*. Tant pis si le prix à payer pour cet accès de dignité mal comprise se déclinera, pour les résidents comme pour les autres, en longues heures d'attente dans les embouteillages.

A Palerme, où il avait été décidé de moderniser l'aéroport, avant d'annuler purement et simplement le projet devant l'ampleur de la tâche à entreprendre, les autorités ont promis d'accorder *« un véritable statut de VIP à tous les tifosi »* qui voudront bien faire quand même le voyage. Formalités douanières réduites au strict minimum et couloirs spéciaux de circulation sur les quarante kilomètres qui mènent du tarmac des Airbus au fameux stade de la « La Favorite ». A Naples, où une enquête de la magistrature est en cours pour déterminer si oui ou non la Camorra, la mafia locale, a pu s'introduire dans les circuits d'adjudications de travaux, et du même coup alourdir les coûts, on vient de découvrir que les autorités locales avaient *« oublié »* de prendre en compte, dans leur budget initial, le coût des technologies spéciales de sécurité pour les spectateurs. Pas de problème : une enveloppe de plusieurs milliards de lires supplémentaires vient d'être accordée par l'Etat.

Cinq années de préparation et 25 000 millions de francs dépensés jusqu'ici, c'est-à-dire cinq fois plus que prévu au départ par le budget national. Rien à dire, quand il s'agit de foot l'Italie n'est pas trop regardante. L'essentiel est de faire *« bonne figure »*. Pas d'inquiétude. *« Nous y arriverons*, disait récemment M. Luca di Montezemelo, président d'Italie 90, le comité organisateur de la fête, *mais ce sera à la manière italienne, c'est-à-dire au dernier moment... »*

PATRICE CLAUDE

Les résultats

ATHLÉTISME

Cross de Vanves

1. Nerurkar (G-B) les 10 km en 28 min 7 s ; 2. Kororia (Ken.), à 2 s ; 3. Chelimo (Ken.), à 3 s ; 4. Nyangicha (Ken.), à 26 s ; 5. Arpin (ASA), à 32 s.

Record de l'heure

Bertrand Itsweire a battu le record de France de l'heure en parcourant 20,601 kilomètres, samedi 31 mars, à La Flèche (Sarthe). Dans la même course, le Portugais Dioniso Castro à échoué de 1 mètre pour le record du monde avec 20,943 kilomètres.

BASKET-BALL

Championnat de France
(Trente-quatrième journée)

*Racing Paris b. Antibes	94-91
Tours b. *Montpellier	119-106
Villeurbanne b. *Avignon	84-81
*Limoges b. Saint-Quentin	99-80
*Monaco b. Nantes	107-87
*Roanne b. Caen	108-86
*Pau-Orthez b. Reims	97-85
*Mulhouse b. Lorient	91-90
Cholet b. *Gravelines	84-83

Classement. – . Limoges, 67 ; 2. Antibes, 60 ; 3. Cholet, 59 ; 4. Pau-Orthez, 58 ; 5. Mulhouse, 57 ; 6. Nantes, Villeurbanne, 55 ; 8. Saint-Quentin, 51 ; 9. Reims, 50 ; 10 Racing Paris, Gravelines, Monaco, 48 ; 13. Tours, 47 ; 14. Roanne, Montpellier, 46 ; 16. Lorient, Avignon, 42 ; 18. Caen, 39.

BOXE

Championnat du monde des supers-welters

L'Ougandais John Mugabi, sacré champion du monde pratiquement sans combattre face au Français René Jacquot au mois de juillet 1989, a subi une inattendue défaite par KO au premier round, samedi 31 mars, lors d'un combat à Tampa (E.-U.), face à l'Américain Terry Norris. Surnommé le Terrible, ce boxeur de vingt-deux ans a justifié sa réputation par un crochet gauche jailli de sa garde lors du round d'observation.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Trente-et-unième journée)

Cannes b. *Lyon	1-0
*Marseille b. Lille	4-1
*Nantes et Monaco	0-0
*Auxerre b. Brest	3-1
*Toulouse et Saint-Etienne	1-1
*Mulhouse et Bordeaux	0-0
Toulon b. *Nice	2-1
*Paris-SG b. Caen	3-1
*Metz et RP 1	0-0
*Montpellier b. Sochaux	2-0

Classement. – 1. Bordeaux, 45 ; 2. Marseille, 43 ; 3. Monaco, 36 ; 4. Sochaux, 34 ; 5. Lyon et Paris S-G,33 ; 7. Nantes, 32 ; 8. Auxerre, 31 ; 9. Toulouse, 30 ; 10. Metz, Saint-Etienne, Cannes, Brest et Caen, 29 ; 15. Toulon , 28 ; 16. Lille et Montpellier, 27 ; 18. RP 1,26 ; 19. Mulhouse et Nice, 24.

Deuxième division
(Vingt-neuvième journée)
Groupe A

*Bastia b. Nancy	1-0
*Alès b. Strasbourg	2-1
*Louhans-Cuiseaux et Nîmes	1-1
Martigues b. *Montceau	1-0
*Reims et Avignon	1-1
Dijon b. *Istres	1-0
*Annecy et Gueugnon	1-1
*Orléans b. Chaumont	2-0
*Red Star 93 b. Grenoble	1-0

Classement. – 1. Nancy, 45 pts ; 2. Strasbourg, Nîmes et Alès, 36 ; 5. Bastia, 35 ; 6. Martigues, 34 ; 7. Reims, 31 ; 8. Avignon, 29 ; 9. Annecy et Dijon, 27 ; 11. Gueugnon, Istres et Louhans-Cuiseaux, 26 ; 14. Chaumont, 25 ; 15. Orléans, 23 ; 16. Grenoble, 22 ; 17. Red Star 93, 21 ; 18. Montceau, 17.

Groupe B

*Rennes b. Niort	2-0
*Le Havre b. La Roche-sur-Yon	2-1
Valenciennes b. *Dunkerque	1-0
*Créteil et Laval	0-0
Rouen b. *Lens	2-0
*Guingamp b. *Beauvais	1-0
Angers b. *Quimper	2-0
*Abbeville b. Tours	2-1
*Saint-Seurin b. Lorient	3-0

Classement. – 1. Rennes, 39 pts ; 2. Le Havre et Valenciennes, 36 ; 4. Rouen, 35 ; 5. Laval, 34 ; 6. Beauvais, 32 ; 7. Niort, 31 ; 8, Créteil et Angers, 30 ; 10. Lens, 29 ; 11. Dunkerque, 28 ; 12. Guingamp et Abbeville, 25 ; 14. Saint-Seurin, 24 ; 15. La Roche-Sur-Yon et Lorient, 23 ; 17. Tours, 22 ; 18. Quimper, 20.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat du monde B

Après une première victoire, jeudi 29 mars, face à l'Autriche (le Monde daté 1-2 Avril), les hockeyeurs français ont réussi un petit exploit, samedi 31 mars, en battant la RDA (3-2). Le lendemain ils ont confirmé leur bonnes dispositions en triomphant des Pays-Bas (4-2).

Classement. – 1. France, 6 pts ; 2. Suisse et Italie, 5 ; 4. Pologne, 4 ; 5. Autriche et RDA, 1 ; 7. Pays-Bas et Japon, 0.

RUGBY

Groupe A
Championnat de France
(Treizième journée)
Poule 1

*Châlons b. Grenoble	15- 6
~~*La Rochelle b. Blagnac~~	~~34-15~~
*Dax b. Colomiers	37-17
Auch b. *PUC	19-16

Classement. – 1. Dax, 37 Pts ; 2. Grenoble, 33 ; 3. Colomiers, 29.

Poule 2

Montferrand b. *Graulhet	15- 9
*Bègles b. Bayonne	43- 3
Biarritz b. *Voiron	15- 9
Racing b. *Bourgoin	16-15

Classement. – 1. Bègles, 33 pts ; 2. Racing, 32 ; 3. Montferrand, 31.

Poule 3

Béziers b. *Hagenau	24- 6
Agen b. *Cognac	36- 9
*Nîmes b. Lourdes	28- 6
*Toulon b. Nice	23- 9

Classement. – 1. Toulon et Agen, 34 ; 3. Béziers, 32.

Poule 4

*Brive b. Perpignan	33- 9
*Toulouse b. Tarbes	54-10
Castres b. *Rumilly	21-18
*Narbonne b. Tyrosse	50-18

Classement. – 1. Toulouse, 35 pts ; 2. Narbonne, 31 ; 3. Brive, Tarbes et Castres, 27.

TENNIS

Coupe Davis
(Quarts de finale)

*Australie b. Nouvelle-Zélande	3-2
Etats-Unis b. *Tchécoslovaquie	4-1
*Autriche b. Italie	5-0
*Argentine et RFA	2-2

Le dernier simple a été interrompu par l'obscurité alors que l'Argentin Alberto Mancini menait 7-6, 6-3, 3-3 face à Carl Uwe Steeb.

SKI-ALPINISME : le grand défi

Le marathon des neiges

Parti de Chamonix, le deuxième Grand Défi de ski-alpinisme s'est terminé après six jours de course à travers les Alpes, samedi 31 mars aux Menuires (Savoie). A l'issue de quelque trois cents kilomètres de montées et de descentes à ski où se sont succédé dix-neuf parcours chronométrés, c'est l'équipe professionnelle de la Toussuire qui s'est imposée en 8 h 32 min 38 s. devant celles de Flaine (à 4 min 16 s.) et d'Avoriaz (à 39 min 24 s.).

LES MENUIRES

de notre envoyé spécial

Si un exploit athlétique et technique est réalisé dans un cadre naturel exceptionnel, peu propice à la performance, et si celui-ci s'étale sur plusieurs jours ou plusieurs semaines, on l'appelle aventure sportive. Le Grand Défi entre dans cette catégorie. Pendant les six longues journées de ce raid de ski - alpinisme les participants ont bravé, contre chronomètre et fatigue, les Alpes et ses pentes. Armés de skis, de piolets, de crampons, de peaux de phoque, de tout l'attirail nécessaire à la survie en haute montagne, ils ont gravi des cols noyés dans les nuages, longé des arêtes interminables dominant des vallées perdues, traversé des mers de glace balafrées de crevasses béantes, bivouaqué dans le froid et la neige.

Conquérants de l'inutile ? Pour eux, les sommets ne sont qu'un point de passage obligé pour avoir droit à la glisse extrême sous la pression du chronomètre. Dans ces conditions de lutte contre des pentes sans fin et contre le temps, les coureurs produisent un nouveau type de ski. Finies les grandes courbes que l'on tricote de plaisir en godillant dans la poudreuse, finis les arrêts pour décontracter des muscles sollicités à outrance et récupérer son souffle que l'altitude meurtrit. Au sommet de ces pentes vertigineuses commence le règne du ski fou.

Descendre les couloirs entre deux parois rocheuses comme s'il s'agissait d'un simple parcours de slalom géant, dévaler les grandes combes avec de longues courbes et la vitesse d'un super-géant, attaquer, malgré les crevasses et les rochers toujours présents, des pans entiers de versants dans la position de recherche de vitesse des descendeurs, réaliser pendant des kilomètres le pas de patineur pour rejoindre le point d'arrivée au fond de la vallée, le tout dans la neige fraîche, tel est le plaisir du «grand défieur».

Une course de stations

« La technique de descente à ski des skieurs alpinistes a beaucoup évolué en quelques années explique Thierry Olivier, membre de l'équipe de Courchevel. *Lors des premiers raids alpins, personne n'était capable de dévaler à une telle vitesse des pentes aussi difficiles et aussi longues. Cette année, les premières équipes ont réussi à imposer des cadences et à appliquer une technique que l'on n'aurait même pas pu soupçonner l'année dernière.»* Avec la médiatisation du raid Blanc, première épreuve du genre, et du Grand Défi, et compte tenu des retombées que peut représenter une victoire pour une station de sports d'hiver, les équipes se sont entraînées sans relâche.

Sur les cinq coureurs de l'équipe victorieuse, trois sont des anciens membres de l'équipe de France. Directement inspiré par les nouvelles techniques de glisse inventées pour l'utilisation du surf et du monoski, le ski-alpinisme est essentiellement à base de longues courbes. Celles-ci réduisent l'effort musculaire, augmentent la vitesse de descente et facilitent la perte de dénivelé. *« Le plus dur pour les coureurs dans ce type d'épreuve c'est l'intensité de l'effort et l'absence de temps de récupération »*, explique Philippe Baed, l'un des médecins du Grand Défi. *« Sollicités du matin jusqu'au soir ils ont très peu de temps de récupération. Dans ces conditions, il leur est extrêmement difficile de garder toute la lucidité que requièrent les pentes qu'ils doivent descendre.»*

Discipline récente le ski-alpinisme de grand raid a bien failli disparaître. Les deux dernières éditions du Raid Blanc ont été un fiasco. Organisation défectueuse et application litigieuse des règlements ont démobilisé les équipes et les sponsors. Cette année, trois semaines avant le départ, Thierry Sabine Organisation (TSO) a annulé l'épreuve : seulement quinze équipes sur les trente-cinq attendues s'étaient inscrites. Alors que l'épreuve avait déjà été annulée l'année dernière pour cause de manque de neige, les organisateurs du Grand Défi étaient cette année encore obligés de reporter leur raid alpin initialement programmé pour janvier. Courant mars, l'absence de neige dans les Dolomites où devait se courir la première partie du Raid contraignait les organisateurs à se rabattre sur le massif du Mont-Blanc.

« Dans la vie, il faut être têtu », commente après six jours de course et dix-neuf épreuves spéciales Alain Gaimard, organisateur de l'épreuve. *« Le manque de neige ne doit pas dicter sa loi aux montagnards. Si la neige est absente, on va la chercher sur les sommets.»* Tout au long de l'épreuve, l'organisation a jonglé avec les étapes. Annulant, modifiant, raccourcissant, inversant les spéciales en fonction des conditions météorologiques et de l'état d'enneigement des pentes. En réussissant là où TSO avait échoué, Alain Gaimard et son équipe ont prouvé que les grands raids alpins pouvaient vivre.

PIERRE-YVES GRAVIER

CYCLISME : Tour des Flandres

Fignon contré par Argentin

Le Tour des Flandres, la première et la plus caractéristique des classiques belges avec ses pavés innommables et ses côtes abruptes, dont le célèbre mur de Grammont situé à seize kilomètres de l'arrivée, a rarement réussi aux coureurs français. Deux figurent au palmarès : Louison Bobet en 1955 et Jean Forestier l'année suivante.

Cette épreuve ingrate, préfigurant Paris-Roubaix, n'avait séduit ni Jacques Anquetil, ni Bernard Hinault, et Laurent Fignon, qui comptait sur sa bonne condition physique pour tenter de vaincre les Belges à domicile dimanche 1er avril, n'a pas été en mesure d'imiter... Cyrille Guimard, son actuel directeur sportif, classé troisième en 1971. Il a pourtant fourni beaucoup d'efforts, remorquant des adversaires accrochés à ses basques. Mais il semble qu'il ait attaqué de façon prématurée ou à contre-temps. Et, il n'a pu répondre à la riposte déclenchée par Marino Argentin d'abord, et par Dhaenens ensuite. L'Italien et le Belge devaient terminer détachés à Meerbeke. Moreno Argentin, qui fut champion du monde en 1986, devient ainsi à trente ans leader d'une Coupe du monde qui débute et dans laquelle le porteur du maillot arc-en-ciel, Greg LeMond, malade, brille par son absence.

J. A.



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le vin, un goût de Perrier...

Depuis quinze jours, toutes les expéditions de vins français à destination des Etats-Unis sont bloquées, parce que les autorités américaines ont découvert dans ces vins un fongicide non autorisé de l'autre côté de l'Atlantique, mais tout à fait légal en Europe. Il s'agit de la procymidone, fabriquée par Sumitomo au Japon et utilisée en France, notamment depuis 1977, pour combattre les moisissures et les champignons qui affectent la vigne, essentiellement l'eutypiose, voisine du botrytis, qui frappe souvent les cépages Cabrnet-Sauvignon et Ugni Blanc, dans l'ouest et le sud-ouest.

Un porte-parole de la Food and Drug Adminisrtation (FDA), organisme chargé de contrôler, entre autres, la qualité des produits alimentaires, a déclaré, dimanche 1er avril, que le blocage des expéditions en provenance de France avait été décidé parce que les traces minimes de procymidone avaient été décelées dans ces vins. Sans doute, le taux de fongicide relevé respectait les tolérances européennes et ne présentait pas de risque pour la santé des consommateurs. Mais l'utilisation de ce produit étant prohibé aux Etats-Unis, des traces, mêmes minimes, de procymidone sont inacceptables pour la FDA.

L'affaire embarrasse fort le ministère de l'agriculture où l'on parle de *« quantités de produits aussi petite que dans l'affaire Perrier »*, et encore ne s'agit-il pas de benzène. Certains voient dans ce blocage un nouvel épisode de la bataille de règlementation à laquelle se livrent les Etats-Unnis et la Commission de Bruxelles, une série de produits étant autorisés d'un côté et nom de l'autre et vice et versa. Ils y discernent également un relent de protectionnisme, qui pourrait, tout de même, coûter cher, car l'eutypiose gagne, en France comme en Italie, et en l'absence d'accords il faudrait, en hâte, trouver un nouveau fongicide. De délicates négociations sont en cours pour sortir de l'impasse. Certes les vins français et aussi italiens, ne sont pas interdits d'importation aux Etats-Unis, c'est la procymidone qui l'est.

F.R.

INSOLITE

Blé et béton

Les agriculteurs sont une espèce en voie de disparition en Ile de France, plus que dans toute autre région. Les experts qui ont préparé le Livre blanc servant de base aux initiatives du gouvernement et des collectivités locales estiment que d'ici à 2010, l'urbanisation va dévorer, au bas mot, 1 500 à 2 000 hectares par an, soit 3 à 5 fois la surface actuelle de Paris.

Le monde agricole a tiré la sonnette d'alarme devant M. Nallet le 31 mars à Dourdan, dans l'Essonne. Le quintal de blé en Ile-de-France est plus cher que partout ailleurs, à cause de la spéculation foncière et de la lourdeur des impôts, déclarent-ils en s'insurgeant. Il faut, afin de bénéficier des subventions de la CEE pour les zones dites « péri-urbaines », décréter l'Ile-de-France *« région fortement urbanisée »*. On s'en serait douté... Et pourquoi pas inventer la notion d' *« agriculture sinistrée par la ville »*, version moderne du rat des villes et du rat des champs ? Pour l'heure, l'Ile-de-France, c'est aussi, heureusement, les grandes plaines riches et fertiles de la Beauce, de la Brie. Le revenu agricole y est loin du SMIC...

Une spectaculaire opération de mise sur le marché

Mme Thatcher donne le coup d'envoi à la privatisation de l'électricité

Le gouvernement britannique a donné samedi 31 mars le coup d'envoi à la privatisation la plus ambitieuse jamais tentée à ce jour : celle de l'ensemble du secteur électrique britannique. Une opération majeure tant par le montant escompté de la vente (entre 10 et 12 milliards de livres, soit de 100 à 120 milliards de francs), que par sa complexité et l'ampleur des enjeux : la compétitivité de l'industrie britannique, la survie du charbon et l'avenir du nucléaire.

La première étape du processus, fort complexe, qui doit se terminer l'an prochain, avant les prochaines élections, a été franchie à la veille du week-end. Réunis à Londres pendant trois jours, le ban et l'arrière-ban du secteur de l'électricité britannique ont contresigné une masse de quelque 700 contrats. Le puissant CEGB, l'équivalent britannique d'EDF, a été éclaté en 19 sociétés distinctes, qui seront pour la plupart privatisées par étapes d'ici à l'automne 1991.

Les premières sociétés à être proposées au public seront les douze compagnies de distribution régionales, chargées d'assurer la vente du courant au client final. Puis, en février 1991, viendra le gros morceau : les deux sociétés de production concurrentes, National Power et Powergen. Enfin, fermeront la marche, en juin 1991 les deux sociétés de production écossaises, Scottish power et Scottish hydro electric.

Resteront dans le domaine public, d'une part, la compagnie chargée de gérer le réseau et d'assurer la transmission entre les producteurs et les distributeurs, National grid, et, d'autre part, les deux sociétés gérant les centrales nucléaires Nuclear electric et Scottish nuclear.

Après avoir envisagé un plan de privatisation global, le gouvernement de Mrs Thatcher a en effet été contraint de reculer : la City ayant fait savoir que la rentabilité du nucléaire était pour le moins aléatoire, compte tenu de la vétusté des centrales et du coût énorme préva démantèlement de ces installations d'ici à la fin du siècle, le secteur, qui assure environ un cinquième de l'électricité britannique, a été écarté de la privatisation.

De plus, Londres a obtenu la semaine dernière de Bruxelles la permission d'accorder 2,5 milliards de livres (23 milliards de francs) de subventions aux compagnies exploitant les centrales atomiques, et de prélever une taxe spéciale sur les factures d'électricité, l'ensemble devant permettre aux compagnies nucléaires de rester compétitives.

Malgré la privatisation, la libéralisation complète du secteur électrique ne sera pas totale avant longtemps. Le gouvernement a en effet préféré limiter les risques en imposant une période transitoire de trois ans qui limitera la liberté des tarifs et la concurrence au niveau de l'approvisionnement.

D'ici à 1994, seuls les gros utilisateurs de courant (plus de 1 mégawatt par établissement) seront autorisés à s'approvisionner auprès de compagnies situées en dehors de leur région. En contrepartie de cette garantie, les compagnies de distribution régionales se sont engagées à ne pas augmenter leurs tarifs plus vite que le rythme d'inflation jusqu'en 1995.

Par ailleurs, pour sauvegarder les débouchés du charbon britannique, menacés par la privatisation, le gouvernement a incité les deux grandes compagnies productrices de courant, National Power et Powergen, à conclure un contrat de trois ans avec British coal, qui leur garantit un prix inférieur à celui pratiqué jusqu'ici, bien que supérieur aux cours mondiaux. Une manière de repousser au-delà des élections l'inévitable fermeture des mines britanniques, peu compétitives face au charbon importé, et surtout par rapport aux nouvelles centrales à gaz.

A terme, il est en effet inévitable que la privatisation modifie profondément les sources d'approvisionnement du courant britannique. *« La prédilection du CEGB pour les grosses centrales nucléaires ou au charbon apparaît déjà comme les reliques d'un âge révolu »*, écrit le *Financial Time*.

VÉRONIQUE MAURUS

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Perigot : la compétitivité avant la lutte contre les inégalités

« Il faut déplacer le problème des inégalités sur celui de la compétitivité globale des nations », a affirmé M. François Perigot, président du CNPF, dimanche 1er avril au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». *« Il s'agit de savoir*, a-t-il souligné, *si la France sera capable de résister à l'Allemagne, au Japon, aux Etats-Unis, à la Corée du Sud. Si tous, nous ne sommes pas compétitifs, il faut, avant de se préoccuper d'inégalités et de partage, redresser notre compétitivité .»*

« Lorsque nous abordons la problèmatique de la répartition et des inégalités, a poursuivi M. Perigot, *il faut se souvenir des conseils du président de la République, qui a écrit, dans sa* Lettre à tous les Français, *que nous étions en* « guerre économique ». *« Fiscalement*, a-t-il affirmé, *je ne vois pas ce que l'on peut changer aujourd'hui sans risquer de démotiver ceux qui sont les ressorts de la croissance française.* » Le président du CNPF a rappelé son opposition à l'intégration de l'outil de travail dans la base de calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune : *« Je ne l'ai pas fait pour défendre les riches, mais pour défendre ceux qui ont investi tout ce qu'ils ont dans leur entreprise. Réintégrer l'outil de travail dans la base de l'impôt sur la fortune serait économiquement une erreur. »*

M. Perigot s'est également efforcé de dédramatiser la dénonciation par le CNPF de l'accord sur le financement de la retraite complémentaire à soixante ans (*le Monde* daté 1er et 2 avril) : *« Il n'y a pas de menace précise aujourd'hui sur la situation des gens qui partent en retraite à soixante ans. (...) Nous avons dénoncé un accord afin de clarifier les choses. (...) Pendant sept ans, l'Etat a accepté d'assurer un tiers de la dépense complémentaire qui était la conséquence de la retraite à 60 ans. Aujourd'hui, l'Etat veut se retirer. Nous ne l'acceptons pas. Nous acceptons de continuer à honorer nos engagements, mais nous demandons de nous asseoir autour d'une table avec l'Etat pour regarder ensemble la façon de gérer le système. »*

M. Perigot s'est défendu de chercher une *« mauvaise querelle »* au gouvernement. A propos de l'accord sur le travail précaire, le président du CNPF a souligné : *« Les parlementaires restent parfaitement souverains de prendre ou de ne pas prendre notre accord, mais s'ils le prennent, nous leur demandons de le prendre tel qu'il est. »*

D'après les enquêtes menées auprès des chefs d'entreprise

L'Allemagne fédérale compte sur une croissance de plus de 4 % en 1990

Théo Waigel, ministre de l'économie de RFA s'attend pour 1990 à une croissance d'au moins 4 %. Les enquêtes d'opinion réalisées auprès des chefs d'entreprise confirment cet optimisme.

BONN

de notre envoyé spécial

La République fédérale aborde dans les meilleures conditions économiques l'aventure de l'unification. Celle-ci, sans qu'on s'en dissimule les difficultés, est envisagée avec d'autant plus de confiance que la prospérité actuelle donne le sentiment à beaucoup en RFA que l'opération pourra être maîtrisée. Les milieux économiques ouest-allemands ont le souci évident d'associer leurs partenaires des Douze à leur succès économique et à convaincre de leur attachement à la construction communautaire.

A l'automne, les instituts de conjoncture annonçaient pour 1990 une croissance de l'ordre de 2,5 %, une performance qui n'aurait rien eu d'indigne compte tenu du très haut niveau d'activité atteint l'an passé. Ils prévoient maintenant au moins un point de plus et cela en dépit du léger tassement du début d'année, considéré comme un simple ajustement. En décembre 1989-janvier 1990, les commandes de produits manufacturés ont progressé de 4,2 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, le chiffre étant de 7,6 % pour les biens d'équipement. La huitième année de croissance consécutive s'engage donc sous les meilleurs auspices.

Parmi les dix sept mille chefs d'entreprise sondés par la DIHT (1) en février 1990, 52 % d'entre eux considèrent la conjoncture comme étant *« bonne »* et 42 % *« satisfaisante »*. Quant aux prévisions pour 1990, *« elles témoignent d'une confiance dans l'avenir inconnue depuis longtemps »*, indique le rapport de la DIHT. Cet optimisme s'est renforcé au cours des derniers mois : en février 1990, 40 % des chefs d'entreprise tablent sur une amélioration conjoncturelle.

La confiance ambianteé est pour une bonne part fondée sur une analyse des perspectives à long terme – les effets bénéfiques du marché unique européen combinés à ceux de l'ouverture à l'Est – ce qui accroît le sentiment de sécurité des chefs d'entreprises. Conséquence : ceux-ci manifestent plus que jamais l'intention d'accroître leurs capacités de production et de modernisation.

Les experts sont unanimes : l'investissement devrait demeurer cette année encore le principal moteur de l'expansion. Et la fièvre touche tous les secteurs, y compris ce qui est nouveau, celui du bâtiment, en plein réveil. *« L'été dernier encore, on considéraiut la faiblesse de la construction comme structurelle, en raison de la démographie. Aujourd'hui, c'est complètement oublié »*, observe M. Erwin Blasum, un économiste du BDA, l'organisation patronale. L'arrivée massive des réfugiés, les immenses besoins de l'Est, là encore bouleversent les idées reçues (au point qu'il manque aujourd'hui 1,7 million de logements en RFA, selon l'Institut IFO).

La demande externe demeure très forte, en particulier celle provenant de l'Europe occidentale qui absorbe désormais plus de 70 % des exportations allemandes. En quelques années les Etats-Unis sont devenus un marché moins bien important pour les industriels ouest-allemands (2) si bien que le ralentissement conjoncturel qui s'y profile n'inquiète guère, moins en réalité que celui qui affecte le Royaume-uni.

évolution en pourcentage par rapport à l'année précédente

+ 4 | + 2 | 0 | – 1 | – 3

1982 83 84 85 86 87 88 89 90*

* Prévisions

Les instituts de conjoncture allemands, unanimes, voyaient récemment encore l'année 1990 comme légérement moins bonne que 1988 et 1989. Les dernières estimations, par exemple de l'IFO de Munich ou du « Rapport des Cinq sages » prévoyaient une croissance de 3,5 %. Mais depuis, tirée par la réunification, l'économie galope à un rythme plus proche de 4 %.

Investissements records

« S'il y a récession aux Etats-Unis, elle ne viendra pas chez nous » assure catégorique, M. Philip von Walderdorf, un des dirigeants du CDU Wirtschaftsrat, un club de chefs d'entreprises proche du parti du chancelier Kohl. Les résultats à l'exportation devraient êrte du même ordre que ceux de l'année 1989, c'est-à-dire excellents avec pour la balance commerciale un excédent record de 135 milliards de marls. L'essor des investissements et des exportations bénéficie en premier lieu aux fabricants de biens d'équipements – machines-outils, matériel électrique – ainsi qu'à leurs fournisseurs. L'industrie automobile dont certains il y a un an dénonçaient la surcapacité est en plein boom et la forte relance de la consommation des ménages attendue en 1990 ne peut que l'amplifier. Cette vive reprise de la consommation s'explique par une sériede facteurs : une réforme fiscale favorable aux contribuables, des revenus en hausse rapide en raison de la création d'emplois, des hausses de salaires, l'arrivée en 1989 d'environ neuf cent mille réfugiés en RFA, enfin après l'union monétaire, l'augmentation de la demande en provenance de la RDA.

L'appareil industriel sera-t-il capable de suivre ? M. Erwin Blasum, du BAD, explique que les problèmes de capacités de production (utilisées à près de 90 %) ne se posent pas dans les mêmes termes qu'il y a quelques années : les nouvelles technologies ont introduit plus de souplesse, sans compter que l'importance des investissements effectués permet de faire face à une demande accrue. *« En 1989, nous avons connu le taux d'investissements par rapport au PIB le plus élevé de toute l'histoire de la République fédérale. Le vrai problème c'est celui de la pénurie de main-d'œuvre et singulièrement d'ouvriers qualifiés »*, explique-t-il. Le chômage recule malgré l'arrivée massive des réfugiés. Cependant, ceux-ci aussi qualifiés soient-ils, sont le plus souvent peu familiarisés avec les nouvelles techniques : les machines outils à commandes numériques sont peu nombreuses en RDA.

Le problème d'emploi n'est pas près de disparaître : dans le sondage de la DIHT, 26 % des entrepreneurs interrogés annoncent leur intention d'embaucher du personnel supplémentaire en 1990. La revendication des syndicats en faveur d'une nouvelle réduction du temps de travail de trente-sept heures et demi à trente-cinq heures par semaine n'en est, on le devine, que plus mal accueillie par les milieux d'affaires. *« Le vrai danger ce sont les revendications sociales à l'Ouest »*, souligne M. Franz Schoser.

Le syndicat des métallos qui, en RFA, donne le ton, réclame, en outre, des augmentations de salaires de l'ordre de 7 %. *« Ce serait peut-être supportable pur les grands industriels, mais certainement pas pour les PME »*, affirme M. Philipp von Walderdorf.

Personne ne semble se préoccuper vraiment de l'inflation, il est vrai encore raisonnable – surtout du fait de la baisse des produits importés (– 2,1 % en février) – ni de la baisse des taux d'intérêt. *« L'industrie est liquide, les marges sont élevées, les taux d'intérêt ne la gênent pas)*, estiment un haut fonctionnaire du ministère de l'économie.

Bref, une situation exemplaire qui explique pourquoi l'unification avec la RDA n'est le plus souvent perçue que sous son angle positif : *« Dix-sept millions de consommateurs et un pays où il faudra beaucoup investir »*, comme dit M. Von Walderdorf. *« Si nous ne faisons pas d'erreur, la situation doit pouvoir être maîtrisée »*, juge notre interlocuteur du ministère de l'économie qui chaque semaine reçoit des délégations est-allemandes chargées de préparer avec ses services la prochaine intégration.

Un optimisme fondé sur la ferveur patriotique : *« Beaucoup voient là davantage une chance qu'un danger, mais leurs arguments ne sont pas seulement rationnels. C'est une affaire de cœur aussi. Nous voulons les aider, nous voulons que ça marche »*, résume fort bien M. Franz Schoser.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) DIHT : Deutscher Industrie und Handelstag, la conférence des chambres d'industrie et de commerce allemands.

(2) La part des Etats-Unis dans le commerce extérieur ouest-allemand qui dépassait 10 % voici quelques années a été ramené à 7-8 %, soit à peine 2 à 3 points de plus que la zone.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le conseil des ministres des finances sur l'union économique et monétaire

M. Delors s'inquiète de l'hostilité persistante des Allemands à l'égard de l'écu

Après avoir confirmé que la conférence intergouvernementale chargée de définir le contenu de l'Union économique et monétaire (UEM) commencerait effectivement ses travaux en décembre, les ministres des finances des Douze, dont la réunion « informelle » était organisée samedi 31 mars dans un superbe château-hôtel de l'ouest de l'Irlande, ont rapproché leurs points de vue sur quelques-unes des principales dispositions qui caractériseront l'UEM. Ils l'ont fait apparemment sans trop de difficultés. Néanmoins, l'ambiance de cette réunion n'a pas été excellente, comme en témoignent en particulier le « mécontentement » manifesté sur tel ou tel point par M. Jacques Delors, président de la Commission, qui n'a pas apprécié certaines des positions exprimées par M. Théo Waigel, le ministre allemand.

GALLWAY

de notre envoyé spécial

C'était la première fois que les ministres parlaient de façon approfondie du contenu de l'UEM. Leurs échanges de vues se concentraient sur deux questions : les moyens à mettre en œuvre pour assurer une nécessaire discipline budgétaire et le partage des rôles dans l'application de la politique monétaire extérieure. Deux thèmes qu'ils ont abordés après avoir réaffirmé à l'unanimité quelques principes de base : l'UEM doit assurer la stabilité des monnaies, et donc des prix ; la future banque centrale commune ou Eurofed qui aura la responsabilité de la politique monétaire, devra bénéficier d'un statut lui assurant une indépendance effective par rapport aux gouvernements.

La stabilité monétaire, objectif prioritaire, exclut des déficits budgétaires excessifs, et il convient donc d'appliquer entre les Douze une surveillance multilatérale efficace afin d'éviter les dérapages de l'un ou de l'autre. La difficulté est de s'entendre sur le caractère plus ou moins contraignant de cette discipline collective, mais on s'oriente vers une solution moyenne.

Exclusion du récalcitrant

Le futur traité indiquera, cela est acquis, qu'il ne peut y avoir dans l'UEM de financement monétaire des déficits publics et, d'autre part, que la Communauté et ses Etats membres n'ont nullement l'obligation d'apporter leur concours financier à un partenaire insuffisamment vertueux. La politique budgétaire fera l'objet de concertations approfondies entre les Douze et, en cas d'inquiétudes à l'égard d'une politique jugée trop audacieuse, de recommandations-mises en garde susceptibles d'être rendues publiques.

Faut-il aller au-delà ? Certains (la RFA notamment) suggèrent l'adoption dans les législations nationales, voire dans le traité, de règles dont l'objet serait d'inciter les gouvernements à la prudence, à l'image de ce qui existe en Allemagne où, selon la loi, le déficit ne peut dépasser le montant des investissements financés par des moyens budgétaires. Cependant, selon le rapport du comité monétaire soumis aux Douze, une majorité de ses membres estimeraient même nécessaire que le conseil des ministres puisse prendre des « *sanctions* » pour faire rentrer dans le rang les pays prodigues : la suspension de certains paiements communautaires, le recours devant la Cour de justice et même l'exclusion du récalcitrant du processus d'intégration ! « *Cela ne passera pas, l'idée que la politique économique se résume à la dialectique monnaie-budget n'est pas bonne* », a commenté M. Delors. Même écho chez M. Bérégovoy, le ministre français, pour qui l'exercice d'une discipline budgétaire collective doit rester « *un processus politique* » et qui trouve l'idée de sanctions « *pas très raisonnable* ».

S'agissant de la future politique monétaire extérieure de la communauté (vis-à-vis du dollar ou du yen par exemple), plusieurs participants ont estimé qu'un arrangement acceptable pour tous pourrait être trouvé sans difficulté : les décisions stratégiques resteraient de la compétence des ministres des finances, mais l'exécution de cette politique et notamment les interventions sur le marché seraient assurées par les banques centrales.

Les réserves des Britanniques

Au grand dam de M. Delors, M. Waigel a fait preuve de scepticisme à l'idée de faire de l'écu la future monnaie unique de la Communauté. « *C'est là une réticence lourde de sens, cette hostilité à l'égard de l'écu est dangereuse. C'est pour des raisons politiques qu'il faut développer l'écu et on peut le faire sans porter ombrage au DM. Le Parlement européen partage mon opinion. Cette manière de freiner m'inquiète. Je me trouve bien mal payé de la compréhension dont j'ai fait preuve à l'égard des Allemands depuis le début de l'année* » a déclaré M. Jacques Delors.

Faut-il chercher une date-butoir – le 30 juin 1991 – à la conférence intergouvernementale, comme vient de le suggérer M. François Mitterrand ? La question, apparemment, n'a pas été abordée en Irlande, mais pourrait être évoquée lors du conseil européen extraordinaire qui se réunira le 28 avril, à Dublin. Les Douze y délibéreront également de l'opportunité d'élargir le champ de la conférence intergouvernementale à la mise en place d'une union politique avec deux solutions alternatives, qui paraissent devoir l'emporter, de convoquer sur ce thème politique et institutionnel une seconde conférence intergouvernementale.

Même si c'est moyennant des grincements, la marche vers l'union économique et monétaire continue et, phénomène nouveau qui mérite d'être relevé, sans que les Britanniques cherchent désormais à y faire obstruction.On est loin de la réunion des ministres des finances de S'Agaro en avril 1989, où M. Nigel Lawson, le précédent chancelier de l'Echiquier, tentait de « *casser* » l'engrenage présenté dans le rapport du comité Delors. Ayant perdu à Strasbourg l'ultime bataille de procédure, celle qui portait sur la date de la fixation de la conférence intergouvernementale, les Britanniques participent activement aux travaux, de même qu'ils participeront à ceux de la conférence intergouvernementale; « *mais leur réserve reste entière* » constate M. Bérégovoy.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIAL

Un succès pour le syndicat de M. Krasucki

La CGT a bien mobilisé sur « la défense de la Sécurité sociale »

Le thème de la Sécurité sociale est sans doute, syndicalement parlant, celui qui paraît le plus porteur. La CGT en a fait une nouvelle démonstration samedi 31 mars en parvenant à mobiliser avec succès militants et sympathisants autour de la « *défense de la protection sociale* ». Certes, les cégétistes n'ont pas fait aussi bien que le 22 mars 1987 – sur les mêmes mots d'ordre, ils avaient fait défiler 200 000 personnes à Paris – mais ils sont tout de même parvenus à rassembler, ont-ils affirmé, 150 000 manifestants à Paris (20 000 selon la police) et 100 000 à Lyon comme à Marseille (20 000 à 25 000 selon les forces de l'ordre).

D'autres défilés ont eu lieu à Nancy, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Lille, Montpellier et Rouen avec le soutien de la Fédération des mutuelles de France, d'associations d'immigrés et d'organisations telles que le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES) ou le MRAP. Au total, les organisateurs revendiquent 450 000 manifestants (120 000 selon la police).

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a ouvert la manifestation parisienne en affirmant que « *la santé, la sécurité et la prévoyance sociale, la retraite, sont gravement attaquées, fortement amoindries, et de lourdes menaces pèsent sur ces droits pourtant essentiels* ». Même si cette journée représente à coup sûr une réussite, la CGT aura des difficultés à lui donner des suites significatives à court terme. Mais sa démonstration montre que la protection sociale est un sujet très délicat et que toute réforme devra être introduite avec la plus grande prudence. Le gouvernement, qui a prévu prochainement un débat parlementaire sur l'avenir des retraites, aura sans nul doute reçu le message.

J.-M. N.

□ **M. Paul Marchelli élu président de l'AGIRC. –** M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, a été élu vendredi 30 mars président de l'AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres) dans le cadre de la règle de l'alternance, tous les deux ans, entre le représentant des salariés et celui des employeurs. M. Pierre Guillen, ancien président de la commission sociale du CNPF, devient ainsi vice-président.

Négociations au point mort

FO et la CGT veulent amplifier la grève des PTT

Chaque syndicat est resté, samedi 31 mars, sur ses positions lors de la réunion du comité technique paritaire ministériel chargé d'examiner la réforme des PTT. Alors que la CFDT et la CFTC participaient pendant sept heures à cette réunion, proposant douze amendements, FO et la CGT ont quitté la séance avant son terme après avoir demandé le retrait pur et simple du texte.

La CGT, qui a lancé il y a quinze jours une grève générale – dans l'ensemble peu suivie, – continuait lundi 2 avril au matin à mobiliser peu de grévistes. La journée du mardi 3 avril devrait permettre de mesurer les capacités de mobilisation : FO, également opposée au projet de réforme, a lancé pour ce jour-là une grève générale. Samedi, dans un communiqué, FO renouvelait son « *pressant appel* » à la grève tandis que la CGT décidait, pour le lundi 2 avril (jour de l'examen du texte par le conseil supérieur des PTT) « *de la poursuite et de l'amplification de la grève dans l'unité la plus large pour le jour-même et le lendemain mardi 3 avril* ».

La taxe ouest-allemande sur les camions divise la CEE

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le vote par le Bundestag, le jeudi 29 mars, d'une loi imposant, à compter du 1er juillet prochain, une taxe aux camions utilisant le réseau routier de l'Allemagne fédérale, a jeté le trouble au conseil des ministres des transports de la CEE, qui était réuni le même jour. M. Van Miert, commissaire chargé du secteur, a estimé que l'affaire devrait être portée devant la Cour européenne de justice.

Le projet de Bonn date de plusieurs mois. En le soumettant au scrutin du parlement ouest-allemand, le gouvernement de M. Helmut Kohl a franchi un pas décisif. Cette accélération a passablement irrité les collègues de M. Zimmermann, ministre des transports de RFA. La délégation belge, surtout, a rappelé que, lorsque son pays avait, il y a deux ans, un projet comparable, tous ses partenaires - y compris les Allemands - avaient crié au scandale. Aujourd'hui, l'assaut n'a pas été aussi rude. Parce que M. Zimmermann, en faisant appel à « *la compréhension* » de ses partenaires à l'égard de la République fédérale, confrontée aux problèmes de la réunification, a su atténuer le mécontentement ?

De toute façon, le dossier allemand n'est pas aussi mauvais qu'il y paraît, car les Allemands ont pris la précaution de prévoir une baisse de la taxe à l'essieu pour les véhicules nationaux et la création d'une seconde, applicable à tous les utilisateurs du réseau de RFA et égale à la différence entre le prélèvement perçu actuellement sur les camions immatriculés dans ce pays et celui qu'ils acquitteront au 1er juillet 1990. Cet artifice convaincra-t-il les juges de Luxembourg.

Il est clair, en effet, que les transporteurs allemands seront toujours assujettis au même niveau de fiscalité, mais leurs concurrents de la CEE paieront, en plus de la contribution dans leur pays d'origine, la vignette d'un montant annuel compris entre 1 250 et 9 000 marks, selon les catégories de véhicules.

MARCEL SCOTTO

La Bourse de Tokyo a chuté de 6,6 %

Suite de la première page

La plupart s'entendent pour penser que le yen va continuer à perdre de sa valeur par rapport au dollar pendant encore plusieurs semaines. On ne semble pas s'attendre à Tokyo à de grands résultats de la prochaine réunion du G7 (samedi 7 avril à Paris), étant donné le peu d'empressement que manifesteront les Américains, qui s'emploient à combattre leur hausse des prix, ou les Allemands de l'Ouest, préoccupés par l'union monétaire avec la RDA. Jusqu'où descendra le cours du yen par rapport au dollar ? Plus personne ne semble d'accord sur le niveau du « plancher » de stabilisation de la monnaie nippone ou à partir duquel la tendance à la baisse pourrait se renverser.

En revanche, le coup de fouet aux exportations auquel conduit la dépréciation du yen paraît appelé rapidement à exacerber les frictions commerciales, précisément à un moment où l'irritation provoquée par les négociations sur les obstacles structurels avec les Etats-Unis, dont la quatrième session commence lundi 2 avril à Washington, semble s'aggraver.

Alors que la Banque du Japon continue d'affirmer que le cours actuel du yen est sans rapport avec les données fondamentales de l'économie, le quotidien *Nikon Keizai* estimait récemment que cette dissociation pourrait difficilement se maintenir. Le journal soulignait notamment la tendance qui lui paraît « *irréversible* » à la réduction de l'excédent de la balance des paiements. Le relèvement du taux d'escompte du 21 mars intervient en outre, poursuit le quotidien, alors que les entreprises ont des difficultés à trouver des financements, ce qui pourrait casser la tendance à l'investisssement productif, moteur de l'expansion économique.

Si les situations boursière et monétaire semblaient jusqu'à présent sans incidence sur la bonne santé de l'économie, de récentes déclarations de dirigeants économiques indiquent que cet optimisme se dégrade. Ainsi pour M. Ishihara, président de la Chambre de commerce, « *l'avenir de l'économie est incertain* » et pour M. Suzuki, président de la Fédération des employeurs (Nikkeiren), « *la chute du yen et la hausse des taux d'intérêt conjuguées à l'augmentation des prix du pétrole pourraient conduire à une détérioration plus rapide que prévu de la croissance* ».

Ces mises en garde, encore peu nombreuses, et le ton généralement alarmiste de la presse tranchent avec les commentaires que l'on peut recueillir dans les milieux d'affaires. La thèse du « dégonflement » d'une économie surchauffée continue à prévaloir, et les dirigeants d'entreprise ne modifient pas leurs orientations : le refroidissement en cours laisse prévoir une croissance de 4 %, jugée généralement compatible avec les données fondamentales qui ressortent des comptes nationaux. Pour beaucoup, la chute de la Bourse était inévitable. Elle a été rendue brutale par la dépréciation du yen et la proximité de la clôture de l'exercice financier, qui a conduit les investisseurs à un attentisme provoquant une forte contraction du volume des transactions.

« L'avenir de l'économie est incertain »

De manière symptomatique, les entreprises ne semblent pas modifier leur programme d'investissement : le secteur manufacturier devrait enregistrer des résultats supérieurs de 10 % à ceux de mars 1989 et poursuivre une politique active d'investissement destinée, entre autres, à pallier la pénurie de main d'oeuvre. Selon une enquête de la Long Term Credit Bank, les investissements productifs devraient augmenter globalement au cours de l'année fiscale 1990 de 9 % (et de 11 % dans le secteur manufacturier).

Quant aux investissements à l'étranger (47 milliards en 1989 dont 40 % aux Etats-Unis et 16 % en Europe), ils devraient se poursuivre au même rythme malgré l'affaiblissement du yen. La force de la monnaie nippone n'a fait qu'encourager une orientation dictée par d'autres considérations (délocalisation de la production et meilleure rémunération des opérations d'investissement en portefeuille ou des placements immobiliers). La dépréciation du yen a rendu ces opérations moins attrayantes mais elle ne modifie pas les raisons fondamentales de celles-ci.

Sans doute, les grands investisseurs institutionnels, tels que les compagnies d'assurances, auront-ils en 1990 moins de capitaux à investir en raison des pertes enregistrées sur les marchés locaux (le Trésor américain risquant d'être le premier à ressentir les effets de cette rétraction : les Japonais ont acheté en 1989 plus d'un tiers des bons d'Etat américains, contribuant ainsi à combler une bonne partie du déficit budgétaire), mais le flux de capitaux japonais à l'étranger devrait globalement se poursuivre, en s'orientant toutefois davantage vers les marchés boursiers européens. Dans son ensemble, « *l'économie japonaise a connu ces dernières années des changements structurels importants, dont la délocalisation de la production est un élément, et il n'est pas possible de retourner en arrière* », estime un économiste de la banque Dai-ichi Kangyo.

Si, pour l'instant, la santé économique du Japon ne semble pas affectée, comment s'explique l'atmosphère de morosité qui semble s'installer à Tokyo ? Simples lendemains d'une période d'euphorie ? Effet psychologique de la chute du yen (qui au demeurant est loin d'être catastrophique pour tout le monde : les premières entreprises dont les cours remonteront en Bourse seront celles, exportatrices, qui en profitent) ?

Les bouleversements de ces dernières semaines ont mis à bas un certain nombre de mythes, dont celui rassurant du « Japan Inc. ». Les dissensions devenues publiques entre le ministère des finances et la nouvelle direction de la Banque du Japon et l'impuissance de celle-ci à influencer le cours du yen malgré ses interventions massives ont confirmé que les forces du marché étaient désormais plus déterminantes que les directives des bureaucrates.

Pour l'homme de la rue, la crédibilité de ceux-ci est fortement érodée et les objectifs du gouvernement semblent confus. Cette perte de confiance intervient à un moment où se fait durement sentir l'absence d'un exécutif capable de définir de nouvelles orientations. L'actuel climat de malaise, contrastant avec une situation économique globalement bonne, est appelé à se poursuivre tant qu'un cabinet considéré comme étant de transition n'aura pas été remplacé par une équipe disposant de plus de poids. La victoire des conservateurs aux élections de février a rendu M. Kaifu plus difficile à déloger : une « stabilité » qui paradoxalement entretient une incertitude défavorable, entre autres, au yen.

PHILIPPE PONS

INDUSTRIE

Le PDG de Delattre-Levivier inculpé d'abus de biens sociaux

Delattre-Levivier est aujourd'hui sous administration judiciaire provisoire. Le tribunal de commerce de Paris, saisi en référé par le comité central d'entreprise, a décidé, le 30 mars, de confier à Me Jean-Pierre Adam les rênes de cette société spécialisée dans la maintenance industrielle. Depuis le 23 février dernier, M. Jacques Pendariès, le patron de la Société industrielle et financière Bertin, qui a repris en 1986 cette ancienne filiale de Creusot-Loire (2 500 salariés, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires) est sous les verrous.

Le président de la SIFB fait l'objet d'une inculpation pour abus de biens sociaux à la suite d'une plainte déposée il y a un peu plus d'un an par le comité central de l'entreprise. On lui reproche d'avoir détourné une partie de l'abondante trésorerie de Delattre-Levivier au profit des caisses de la Financière Bertin. La justice a prononcé cinq autres inculpations concernant, entre autres, l'ancien syndic de Creusot-Loire, Me Alain Pernot, et des partenaires de M. Pendariès.

COMMERCE

Auchan ne pourra pas s'implanter dans la banlieue de Montpellier

MONTPELLIER

de notre correspondant

La commission nationale d'urbanisme commercial vient de rendre un avis défavorable à l'implantation d'un complexe commercial de 25 000 mètres carrés sur la commune de Lattes, dans la banlieue de Montpellier. Le groupe Auchan souhaitait construire à cet endroit un hypermarché, accompagné de surfaces annexes et de parkings, pouvant entraîner, à terme, la création de mille emplois.

L'avis favorable donné tout d'abord par la commission départementale d'urbanisme commercial, le *19 décembre dernier*, avait provoqué un tollé général. La chambre de commerce et d'industrie de Montpellier, craignant des retombées néfastes pour le commerce local, avait déposé un recours, appuyé fortement par le maire socialiste de Montpellier, M. Georges Frèche. Le ministre du commerce et de l'artisanat M. François Doubin, devrait rapidement confirmer l'annulation du projet, qui avait pris localement une dimension politique.

JACQUES MONIN

EN BREF

□ **Le Fonds monétaire international menace d'exclure le Liberia. –** Le Fonds monétaire international (FMI) a adopté vendredi 30 mars une motion menaçant le Liberia d'exclusion s'il ne réglait pas ses arriérés de paiement, qui s'élèvent à 395,58 millions de dollars (2,3 milliards de francs environ), avant le 30 août prochain. Dix autres pays ont, comme le Liberia, accumulé des retards de remboursement auprès de l'organisme international, mais le petit Etat africain est pour l'instant le premier à avoir reçu un tel avertissement. – *(AFP.)*

□ **Pearson achète le plus grand parc d'attractions britannique. –** Le groupe Pearson, propriétaire du *Financial Times*, des *Echos*, des porcelaines Royal Doulton, etc., a annoncé vendredi 30 mars l'achat à l'homme d'affaires John Broome d'Alton Towers, le plus grand parc d'attractions de Grande-Bretagne, pour 63,5 millions de livres (590 millions de francs), financé par une augmentation de capital. Alton Towers, un parc de 140 hectares dans le centre de l'Angleterre a réalisé un bénéfice avant impôt de 3 millions de livres.



AFFAIRES

CAPITAL ET INTÉRÊT

Le système bancaire ouest-allemand à la veille de la réunification

La réunification des deux Allemagnes donne lieu, actuellement, à une offensive des grandes banques de RFA pour reconquérir leurs positions d'avant la séparation, que ce soit la Deutsche Bank, la Dresdner Bank, dont le siège d'origine était à Dresde, ou la Commerz Bank. Par ailleurs, un conflit récent a opposé la DG Bank, important établissement coopératif, à plusieurs banques françaises, au point de créer des tensions entre Paris et Francfort.

Ces événements donnent l'occasion de jeter un regard sur le système bancaire de RFA, qui frappe l'observateur par sa puissance et sa cohérence et aussi sa spécificité, puisqu'un puissant secteur privé de banques commerciales étroitement imbriqué avec l'industrie coexiste avec un non moins puissant secteur social - épargne - coopération, qui recueille 60 % des dépôts et accueille 50 % des crédits. Ce système, appuyé sur un gisement d'épargne considérable et ancien, a permis d'assurer le financement du premier appareil industriel d'Europe, en attendant la reconstruction de l'Allemagne de l'Est.

● *Une structure simple et cohérente*

Le système bancaire ouest-allemand s'organise autour de trois grands secteurs : les banques commerciales, les caisses d'épargne et les banques coopératives. Les banques commerciales sont des organismes de droit privé (sociétés anonymes, SARL et sociétés de personnes), tandis que les caisses d'épargne sont dotées d'un statut de droit public, et que le crédit coopératif repose sur une base mutualiste.

Ces caractéristiques reflètent la physionomie historique de chaque secteur : « capitaliste » pour les banques commerciales, orientées, à l'origine, vers la grande industrie et les fortunes privées ; « publique » pour les caisses d'épargne ; « sociale » pour le crédit coopératif. Il est à noter que ces deux derniers réseaux, s'adressant plutôt à la clientèle de masse et aux PME, collectent, ensemble, entre 60 % et 70 % des dépôts et distribuent 40 % à 45 % des crédits, ce qui leur confère un poids important dans l'économie allemande.

● *Des banques commerciales très liées à l'industrie*

Le principe de la banque universelle, simultanément collecteuse de dépôts, prêteuse, prestataire de services et actionnaire, conduit à des relations privilégiées entre établissements de crédit et entreprises industrielles et commerciales : la même banque cumule les rôles et devient la « *Hausbank* » (la banque maison) pour une entreprise, petite ou grosse. Cette situation explique que les banques commerciales sont intimement liées aux grandes sociétés, soit par leur présence aux conseils d'administration, soit par des prises de participation souvent importantes. Elle est souvent critiquée outre-Rhin par les hommes politiques, qui voudraient limiter l'influence des banques : la fusion entre MBB et Daimler-Benz sous l'égide de la Deutsche Bank, a relancé le débat, désormais permanent. Les banques commerciales ne détiennent qu'environ 23 % du marché bancaire, un peu plus de 30 % avec leurs filiales hypothécaires. Elles sont traditionnellement divisées en quatre groupes : les trois grandes, les régionales, les privées et les étrangères.

Les trois grandes banques, Deutsche, Dresdner et Commerz, dominent incontestablement la scène financière allemande. Bien que les statistiques de la Bundesbank ne leur accordent qu'une part relativement faible du marché, 9 % environ, avec leurs filiales elles atteignent 17 %, ce qui rend mieux compte de l'importance de leurs prestations de services. Actives dans le domaine industriel et commercial, elles sont surtout des banques d'entreprises et disposent, presque seules, d'un réseau international, indispensable aujourd'hui.

Mais avec leurs nombreux guichets répartis sur tout le territoire, elles proposent à une large clientèle de particuliers la gamme complète des produits, renouvelant le crédit à la consommation par leurs formules de découvert automatique. Enfin, elles sont également actives dans le secteur de l'immobilier, avec leurs filiales hypothécaires : la Deutsche Bank tient la première place pour le financement du logement.

Cette dernière occupe une position en flèche : son bilan dépasse de 30 % celui de la Dresdner Bank et de 70 % celui de la Commerzbank. Elle est aussi plus rentable et plus active sur les marchés, ce qui lui confère un sentiment de supériorité : pour beaucoup, elle commande l'évolution de la finance allemande, soit comme gardienne vigilante de l'orthodoxie, soit comme moteur de changement, comme elle vient de le faire en prêchant des assouplissements de la réglementation des OPA, jusqu'à présent très restrictive.

La première à se lancer dans l'assurance et l'épargne-logement, elle est aussi la seule à dimension européenne engagée dans une politique d'expansion en Europe, où elle a racheté la filiale italienne de la Bank of America, la banque d'affaires britannique Morgon Grenfell et cherche vivement « quelque chose » en France : le CCF lui aurait convenu, mais il n'est pas à vendre.

La Dresdner et la Commerz, aux deuxième et troisième rangs, s'efforcent de suivre le mouvement. Dans les banques régionales, on trouve, d'abord, deux grands établissements bavarois, la Bayerische Vereinsbank et la Bayerische Hypobank, aux cinquième et sixième rangs. Véritables banques universelles, assises sur le particularisme régional et l'essor de la région la plus dynamique de RFA, elles ont pu, en vertu d'un privilège historique, intégrer, dès le départ, le crédit hypothécaire dans leur activité (70 % de valeur des crédits).

La Bank für Gemeinwirschaft appartenait, autrefois, aux syndicats ouvriers, mais à la suite de la faillite de leur groupe immobilier, Neue Heimat, elle a été cédée, en 1986, aux assurances Aachener Münchener. La Berliner Handels und Frankfurter Bank (BHF) est une prestigieuse banque d'affaires, tandis que la Berliner Bank est la banque régionale de Berlin.

Les banques privées, enfin, sont une spécialité de la RFA : sous forme de sociétés de personnes, très riches, avec des noms prestigieux (Oppenheim, Merck, Finck, Warburg, Fugger, Thurn und Taxis), elles se concentrent sur l'intermédiation et la gestion de fortunes.

● *Les puissantes caisses d'épargne*

Les Sparkassen, nées au dix-huitième siècle, donc bien avant les banques, codifiées au dix-neuvième siècle et autorisées à émettre des chèques dès 1909, ont pour vocation initiale, avec leurs 582 caisses, leurs 17 800 guichets et leurs 258 000 salariés, la collecte de l'épargne, 40 % du total en RFA. Ces caisses sont des établissements bancaires publics, présidées et contrôlées par les autorités locales, avec un ressort territorial étroitement limité.

Aucune activité ne leur est interdite, sauf les opérations spéculatives. Elles sont coiffées par onze centrales de virement régionales, les Landesbanken ou « Giro », qui ont accès au marché monétaire et aux opérations internationales. Ces « Giro » émettent des obligations hypothécaires et des emprunts, et jouent le rôle de banques centrales des *Lander* (régions). Les trois plus grosses sont la Westdeutsche de Düsseldorf, la Bayerische de Munich et la Norddeutsche de Hanovre-Brunswick.

Les caisses d'épargne sont regroupées en fédérations, à l'activité régionale puis nationale, avec un président prestigieux, M. Helmut Geiger.

LES PARTS DE MARCHÉ DES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉTABLISSEMENTS EN RFA

	en % des dépôts		en % des valeurs mobilières		en % des crédits	
	1978	1988	1978	1988	1978	1988
Les 3 grandes (Deutsche, Dresdner, Commerz)	12,6	10,1	7,2	6,5	9,6	9,2
Banques étrangères	0,3	1,5	1,6	4,9	0,8	2,6
Autres banques	11,5	9,5	10,4	7,3	12,1	11,9
Banques hypothécaires	7,2	10	1,4	1,5	18,5	18,3
Banques coopératives	17,1	20,5	18,8	24,2	11,9	13,9
Caisses d'épargne	42	40,3	51,8	50,3	37,8	37,3
Poste	3,4	2,9	5,0	3,1	1,4	1,1
Divers	5,9	5,2	3,8	2,2	7,9	5,7

● *Le crédit mutuel*

Troisième ensemble bancaire du pays, le crédit coopératif est issu, au dix-neuvième siècle, du mouvement Raiffeisen pour la mutualité agricole, et Schultze-Delitzsch pour la mutualité artisanale et ouvrière (banques populaires). Traditionnellement, les banques Raiffeisen sont celles des campagnes, et les banques populaires celles des villes, mais cette distinction s'efface. Banques universelles, elles accordent des crédits courts et longs aux particuliers et aux entreprises. Comme les caisses d'épargne, elles sont coiffées par cinq établissements régionaux, les DG, et un établissement national, la DG Bank, avec un bilan cumulé de plus de 1 600 milliards de francs.

Ajoutons trente-sept établissements spécialisés, dont trente-trois pour le crédit hypothécaire, notamment la Depfa, les caisses d'épargne-logement (25 % du marché), certains organismes spéciaux, l'Aka et la KFW (pour le financement des investissements collectifs), et de nombreuses banques étrangères, dont l'importante filiale de la Société générale à Francfort, et on aura sous les yeux un système bancaire très solidement structuré, prêt à supporter le choc d'une fusion économique et monétaire.

FRANÇOIS RENARD

Le principe de la banque universelle

Le système bancaire ouest-allemand présente cette caractéristique, à peu près unique en Europe, d'être presque totalement universel, sans le compartimentage et les privilèges de toute nature qui marquent encore certains systèmes. Point de distinction entre banque de dépôt et banque d'affaires : les établissements, de quelque nature qu'ils soient, sont habilités et disposés à tout faire. Il n'existe aucun circuit privilégié pour la collecte de l'épargne, comme en France par exemple avec les avantages fiscaux attachés aux livrets de Caisse d'épargne et du Crédit mutuel. La seule contrainte est le contrôle de la puissance publique, qui est bicéphale.

La tutelle du système bancaire, au sens large, est exercée par l'Office de surveillance des banques (BAK), émanation du ministère des finances. La Banque fédérale d'Allemagne (Bundesbank) n'intervient que pour la régulation de la masse monétaire, la fixation des taux d'intérêt, par le biais des pensions accordées aux banques et des réserves obligatoires, et le maintien de la stabilité de la monnaie. Mais chacun de ces organismes conserve une conception spécialisée de ses attributions, ce qui entraîne une faiblesse relative de l'intervention publique, l'autorité étant partagée : on l'a vu récemment dans l'affaire de la DG Bank, dont la Bundesbank déclarait vouloir se désintéresser, ce qui n'aurait pu être le cas en France. Mais cet effacement des pouvoirs publics est une conséquence du libéralisme officiel : l'Etat n'affiche pas davantage une politique bancaire qu'une politique industrielle : « Chacun pour soi, l'Office et la Banque fédérale pour tous », tel est l'axiome régnant outre-Rhin.

a bien mobilisé ... de la Sécurité sociale

... veulent amplifier ... des PTT

COMMERCE

Auchan ne pou... pas s'implanter dans la banlieue de Montpellier

BANQUE SOFINCO

COMPTES CONSOLIDES 1989

Le Conseil d'Administration de la Banque Sofinco, *filiale de Crédisuez, réuni* le 28 mars 1990 sous la présidence de Monsieur Thierry de La Bouillerie, a arrêté les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1989.

ENCOURS GERES : 24,2 MILLIARDS DE FRANCS
FINANCEMENTS NOUVEAUX : 15,4 MILLIARDS DE FRANCS

Les financements de crédits du Groupe Sofinco se sont élevés à 15,4 milliards de francs pour l'exercice *écoulé, ce qui représente* une progression de 12,4 % par rapport à 1988. L'encours des crédits à la clientèle géré par le groupe s'élève à 24,2 milliards de francs au 31 décembre 1989, soit une progression de 21,7 % par rapport à décembre 1988. Le total du bilan consolidé du groupe passe de 20,8 milliards de francs à 25,2 milliards de francs, soit une progression de 21 %.

RESULTATS : + DE 150 MILLIONS DE FRANCS

Le résultat net consolidé atteint 152,2 millions de francs, en progression de 12,1 % par rapport à 1988. Pour ce qui concerne la Banque Sofinco seule, le résultat social a été arrêté à 129,6 millions de francs, en progression de 11,6 % par rapport à 1988.
Dans un environnement très concurrentiel fortement marqué par l'érosion des marges et par la hausse des taux de refinancement, l'augmentation du résultat s'explique par l'accroissement du volume de production et l'amélioration de la productivité, avec un encours géré par agent de 13 millions de francs, en progression de 41 % sur 2 ans. Sur la même période, le ratio des charges d'exploitation rapportées à l'encours a décru de 27 % pour s'établir à 4,7 % en 1989.
Au total les fonds propres consolidés s'élèvent après distribution à 1,458 *milliard* de francs dont 500 millions de francs de Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Sur la base du résultat consolidé de l'exercice 1989, la rentabilité des capitaux propres (T.S.D.I. exclus), s'établit à 17,35 % après impôt.
Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires de distribuer 71,4 millions de francs de dividende, le solde étant affecté aux réserves et au report à nouveau; sur cette base le dividende par action ressort à 27 francs ou 40,50 francs avec l'avoir fiscal, soit une progression de 22,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

SOFINCO S'INTERNATIONALISE

Le Groupe Sofinco a cette année encore élargi son champ d'intervention d'une manière sensible, avec notamment une entrée à hauteur de 49 % avec Crédisuez dans le capital de Agos Service, société italienne, filiale du groupe Ferruzzi, exerçant des activités proches du métier de la Banque Sofinco.

En outre, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, le renouvellement des mandats d'administrateur de : Jean Arvis, Gérard Billaud, Pierre Delage, Bernard Egloff, Thierry de La Bouillerie, Christine Morin Postel et Philippe Pontet. Il proposera également la nomination comme nouvel administrateur de Christian Maurin, Directeur Général de la Banque Sofinco.

CREDISUEZ

Crédit Mutuel

une banque à qui parler

Le conseil d'administration de la Société de gestion du crédit mutuel a décidé dans sa séance du 8 mars 1990 de *réaliser les fusions de fonds communs de placement* suivantes :

LE 24 AVRIL 1990 – CM SECURITE
absorbe
CM SECURITE 2
LE 25 AVRIL 1990 – CM ASSOCIATIF
absorbe
CM ASSOCIATIF 2 ET CM ASSOCIATIF 3

– Absorption par CM Sécurité de CM Sécurité 2

CM Sécurité procédera à l'émission de parts nouvelles attribuées aux porteurs de parts CM Sécurité 2. La parité d'échange sera *déterminée* sous contrôle du commissaire aux comptes sur la base des comptes arrêtés le 19 avril 1990. Les demandes de souscription et de rachat seront suspendues du 13 au 24 avril 1990. Les porteurs de parts de CM Sécurité 2 pourront, du 22 mars au 5 juillet 1990, obtenir sans frais le rachat de leurs parts.

Le nombre de parts, comportant des millièmes, sera arrondi au millième supérieur en faveur des porteurs, la Société de gestion du crédit mutuel prendra en charge la totalité des arrondis et remboursera le fonds des montants correspondants.

– Absorption par CM Associatif de CM Associatif 2 et 3

CM Associatif procédera à l'émission de parts *nouvelles attribuées* aux porteurs de parts CM Associatif 2 et 3. La parité d'échange sera déterminée sous contrôle du commissaire aux comptes sur la base des comptes arrêtés le 19 avril 1990. Les demandes de souscription et de rachat seront suspendues du 13 au 25 avril 1990. Les porteurs de parts de CM Associatif 2 et 3 pourront, du 22 mars au 6 juillet 1990, *obtenir* sans frais le rachat de leurs parts.

Le nombre de parts, comportant des millièmes, sera arrondi au millième supérieur en *faveur* des porteurs, la Société de gestion du crédit mutuel prendra en charge la totalité des arrondis et remboursera le fonds des montants correspondants.



BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

Le conseil d'administration, *réuni* le 28 mars 1990 sous la présidence de M. Charles FROISSART, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Avant consolidation, le total du bilan se situe à 6,196 milliards de francs (6,289 milliards de francs en chiffres consolidés), soit une croissance de plus 17 % sur 1988.

Le produit net bancaire atteint 289 millions de francs (contre 264 en 1988) avant consolidation et 322 millions de francs (contre 286) après consolidation.

Le bénéfice net consolidé se maintient à près de 45 millions de francs, soit à un chiffre très proche du niveau atteint en 1988, le bénéfice avant consolidation se situant à 25,6 millions de francs (contre 34 en 1988 et 22 en 1987). On note une contribution accrue des filiales, bancaires ou immobilières, au résultat consolidé.

Il sera proposé à l'assemblée de fixer le dividende au titre de l'exercice 1989 à 4,50 francs (plus avoir fiscal de 2,25 francs) par action de 12,50 francs nominal, contre 4 francs (plus avoir fiscal de 2 francs) au titre de l'exercice 1988.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

GFC

GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION

Le conseil d'administration du GROUPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION, réuni le 28 mars 1990, sous la présidence de M. Roger Papaz, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Le patrimoine de la société, qu'il s'agisse d'appartements, de bureaux ou de commerces, est entièrement occupé et les mouvements de locataires sont relativement faibles : 12 % en 1989 pour les logements et 3 000 m² environ pour les bureaux.

La société a poursuivi activement sa politique de rééquilibrage de son patrimoine en vue d'atteindre progressivement la proportion de 25 % des surfaces en bureaux et locaux commerciaux :

– le rythme des ventes a été soutenu dans les résidences de Chilly-Mazarin et Massy le Lac, où 110 logements ont été vendus, la vente du programme d'Argenteuil se poursuivant plus lentement avec 14 logements vendus en 1989 ;

– les investissements dans les programmes de bureaux sont en cours de réalisation : l'immeuble de la rue d'Amsterdam à Paris est en voie d'achèvement et en cours de location. Les immeubles d'Issy-les-Moulineaux (5 400 m² utiles) seront livrés pour l'été 1991, et l'immeuble de Suresnes (2 700 m² utiles), récemment engagé, sera construit pour la fin de 1991.

Les recettes locatives de l'exercice (157,8 millions de francs) ont progressé de 10,4 %. le résultat net après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions à concurrence de 23,4 millions de francs s'établit, en hausse de 18,9 %, à 127,5 millions de francs. Le résultat hors plus-values ressort à 101,7 millions de francs, en augmentation de 7,9 %.

Le conseil proposera à l'assemblée un dividende de 22,75 F par action contre 21,50 F pour l'exercice précédent (+ 5,8 %).



silic

DES LOYERS EN PROGRESSION DE PLUS DE 10,6 %

Le conseil d'administration, réuni le 29 mars sous la présidence de M. André Mouly, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

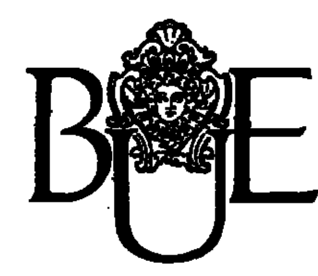
M. le Président a souligné qu'au cours de l'année le programme d'investissement s'est élevé à 134 MF environ : 31 082 mètres carrés de locaux ont été mis en exploitation sur différents sites et 11 774 mètres carrés de locaux étaient en voie d'achèvement au 31 décembre 1989.

La situation commerciale du patrimoine fait apparaître d'excellents taux d'occupation. Les émissions de loyer pour l'exercice se sont élevées à 223,2 MF, en progression, hors éléments exceptionnels, de 10,6 % sur l'exercice précédent.

Au 31 décembre 1989, le résultat courant connaît une nouvelle progression et s'établit à 154 938 000 francs conre 145 265 000 francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 21 juin 1990, la distribution d'un dividende global de 130 325 847,25 francs, représentant 85,09 % du bénéfice soumis à obligation de distribution, ce qui permettra de servir un dividende de 47,65 francs aux actions composant le capital social, soit une progression de 7,08 %.

L'assemblée générale ordinaire sera appelée à proposer aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement du dividende en actions dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

1989
CONFIRMATION DES BONS RESULTATS

Le Conseil d'Administration de la BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE, réuni le 28 mars 1990 sous la présidence de Monsieur Paul Alibert, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

COMPTES CONSOLIDES

Le total du bilan s'élève à 77.048 millions de francs, contre 67.290 à fin 1988 (+ 14,6 %).

Les crédits distribués à la clientèle atteignent 44.874 millions de francs en croissance de 24,4 %.

Les fonds propres (part du Groupe avant distribution) représentent 2.236 millions de francs contre 1.956 millions en 1988 ; s'y ajoutent les emprunts participatifs ou subordonnés qui atteignent 1.466 millions de francs.

Le produit net bancaire (y compris les produits accessoires) s'élève à 2.137 millions (+ 6,3 %) et les frais généraux (y compris amortissements) à 1.044 millions (+ 4,1 %), traduisant une amélioration de la productivité (ratio FG/PNB 48 % contre 51 %). Après provisions, le résultat net part du Groupe s'établit à 350 millions de francs contre 332 en 1988.

La dotation effectuée aux provisions pour risques souverains porte le taux de couverture à 56 %.

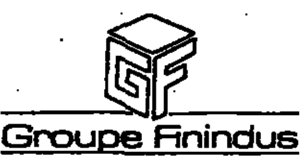
La structure du résultat (marges sur intérêts en baisse de 11,6 %, commissions et plus-values en hausse de 56,2 %) est significative de l'évolution du Groupe dans le sens des orientations retenues par son plan d'orientation à moyen terme : financements bancaires spécifiques, activités d'intermédiation, activités de haut de bilan et gestion de patrimoine.

La contribution aux résultats du Groupe UIC-SOFAL, spécialisé dans le financement de la construction, reste importante, bien qu'en réduction par rapport à l'exercice précédent marqué par la réalisation de plus-values sur cessions d'immeubles.

Hors le Groupe UIC-SOFAL, le résultat de la Banque consolidé avec celui de ses filiales spécialisées (BUE Suisse, sociétés de portefeuilles, sociétés d'intermédiation, SICOMI), s'établit à 214 millions de francs à fin 1989.

Au 31 décembre 1989, le Groupe employait 1.820 personnes contre 1.853 à la fin de 1988. Au niveau de la Banque proprement dite, les effectifs sont passés de 1.203 à 1.036, induisant une réduction sensible des frais généraux (en baisse de 4 %).

4, rue Gaillon 75107 PARIS Cedex 02
Tél. (1) 42 66 70 00 - Télex 210942 BUE - Télécopie : 42 66 78 90



Groupe Finindus

Les conseils d'administration de la Banque Finindus et de la Banque Gallière, réunis le 22 mars 1990, ont arrêté les comptes de l'exercice 1989.

Pour l'ensemble des deux banques, l'activité peut se résumer ainsi :

– Les dépôts de la clientèle sont de 3 594 millions de francs, en progression de 16 % par rapport au 31 décembre 1988. Les crédits distribués s'élèvent à 2 070 millions de francs, en progression de 5 %. La fortune gérée est de plus de 2 600 millions de francs (+ 8 %).

– Le bénéfice net après impôt de *la Banque Finindus* est de 19 237 822,60 F (+ 85 %) y compris plus-values à long terme.

Celui de la Banque Gallière s'élève à 5 180 287,84 F (+ 15 %).

B.C.E.N. – EUROBANK

Le conseil d'administration de la Banque commerciale pour l'Europe du Nord – Eurobank – s'est réuni le 26 mars 1990, sous la présidence de M. Bernard Dupuy, pour arrêter les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 15 mai 1990.

Le président Dupuy a indiqué que les résultats de 1989 sont dans l'ensemble satisfaisants. Le produit d'exploitation bancaire net s'établit à F 432,5 millions contre F 396 millions en 1988, soit une progression de 9 %.

Ce chiffre témoigne du bon niveau d'activité générale de la banque en dépit d'une conjoncture internationale instable, et d'une baisse totale du bilan qui s'équilibre à F 36,5 milliards contre F 40,5 milliards l'an dernier.

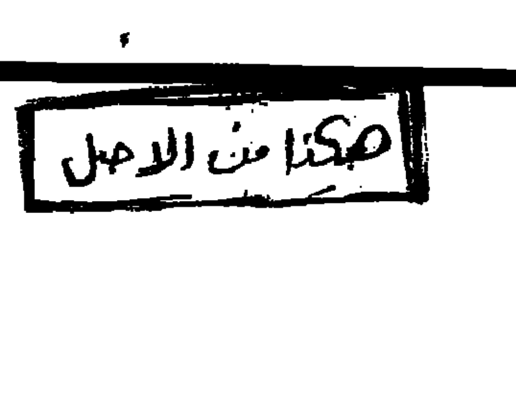
Le conseil d'administration, suivant les recommandations de la direction générale, proposera à l'assemblée du 15 mai 1990 une dotation de F 229,8 millions aux comptes de provisions sur risques souverains (créances sur pays à dette restructurée). Le pourcentage global de couverture de ces risques atteindra ainsi un taux proche de 50 %.

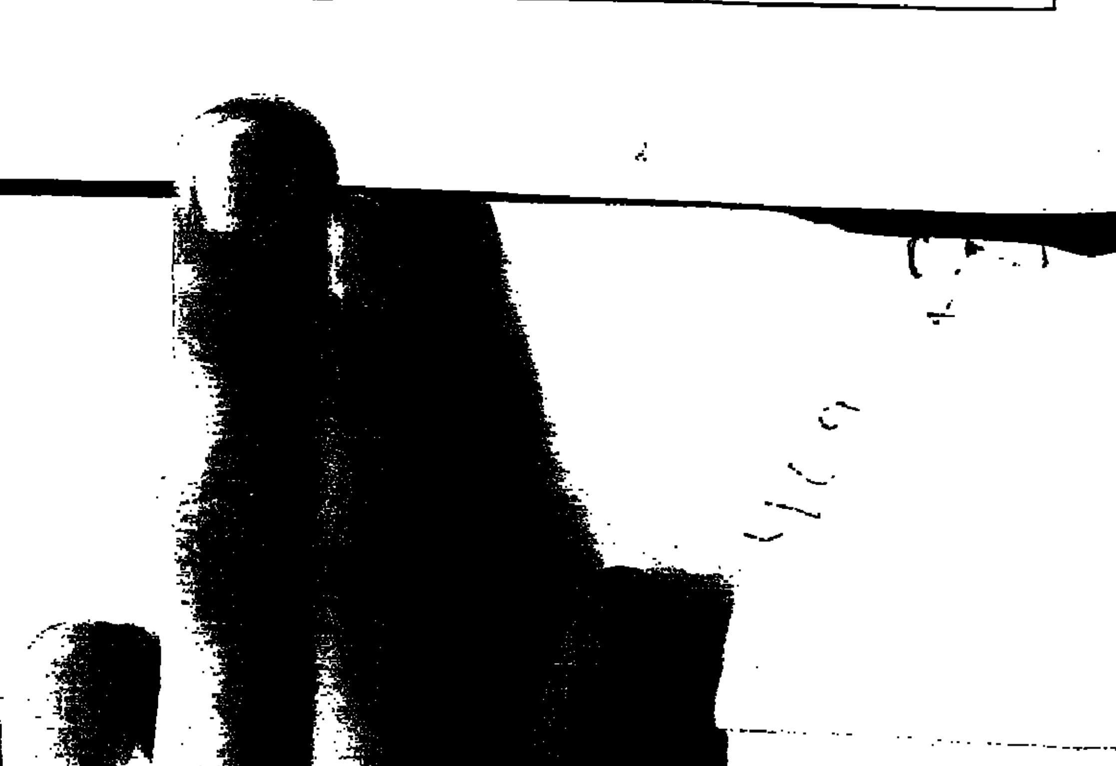
Après ces importantes provisions, en augmentation de F 44,2 millions sur l'exercice 1988, le bénéfice net de l'exercice 1989 s'établira à F 19 millions.

En plein accord avec les actionnaires de la banque, cet effort de provisionnement sera poursuivi à l'avenir, conformément aux recommandations des autorités de tutelle.

Enfin, évoquant les profondes mutations en cours en URSS et dans les pays d'Europe centrale, le président Dupuy a estimé que ces évolutions doivent offrir à la banque des opportunités nouvelles de développement qui seront exploitées avec la prudence habituelle, mais favorisées aussi par la connaissance et l'expérience que la Banque commerciale pour l'Europe du Nord – Eurobank – possède sur ces pays.

79-81, boulevard Haussmann, Paris (8e).





CHAMPS ECONOMIQUES

Bonne brise sur les chantiers navals

La demande monte, les prix flambent

Mais les Européens, affaiblis, sauront-ils s'unir face à la puissance japonaise ?

CE n'est pas tout à fait comme le boom du transport aérien, mais quand même la marine marchande mondiale semble sortie de la bonace. Les mécanismes s'enchaînent et s'expliquent aisément. Le transport maritime reflète la santé de l'économie. Fin de la guerre du Golfe ou accélération des échanges de biens industriels entre l'Europe et l'Extrême-Orient ? Ou, au contraire, événements de Chine de juin dernier ou cyclone Hugo sur les Antilles ? La demande de transports maritimes s'accélère ou marque le pas. Comme l'an dernier – après une bonne année 1988 – la croissance dans les pays de l'OCDE s'est révélée satisfaisante, les échanges par mer ont augmenté substantiellement : plus 6,1 %, un pourcentage qui exprime les tonnes chargées multipliées par les milles parcourus. Pétrole, fer, gaz, charbon, voitures, marchandises diverses, la quasi-totalité des secteurs sauf les céréales ont bénéficié d'une conjoncture soutenue.

Conséquence directe : les taux de fret, c'est à dire les tarifs des acheminements maritimes de marchandises, ont augmenté. Du coup, les armateurs parviennent mieux qu'avant à amortir leurs navires. Comme la flotte mondiale avait depuis cinq ans, à cause du marasme, pris un sérieux coup de vieux et qu'il faut bien la renouveler – même si les experts disent savoir prolonger la vie d'un pétrolier jusqu'à une vingtaine d'années, – voilà que les chantiers navals voient revenir les clients. Ils veulent profiter de l'embellie et demandent à prendre livraison le plus vite possible de leurs navires.

Des commandes par centaines

Selon les dernières statistiques du bureau de classification des Lloyds, publiées à Londres, le tonnage construit en 1989 a progressé de 21 % par rapport à 1988. Et quand on compare le stock du carnet de commandes mondial à la fin de l'an dernier par rapport à décembre 1988, c'est à un bond de 34 % qu'il faut s'attendre en 1990. Les courtiers norvégiens Fearnleys prévoient pour leur part un accroissement de la flotte mondiale supérieur à 2 % par an au moins jusqu'à 1993.

« *Attention*, met en garde le comité central des armateurs de France dans son dernier rapport. *Les commandes de navires porte-conteneurs, notamment de la part d'armateurs allemands et danois, représentent le chiffre impressionnant de 6,3 millions de tonnes, annonçant un nouvel accroissement de capacité très certainement supérieur à celui de la demande prévisible de transports maritimes. Le fragile équilibre actuel sur les dessertes transocéaniques assurées par ces navires porte-conteneurs sera sans doute remis en question à cause d'une injection importante de tonnages de navires très performants.* »

Les industries du transport et de la construction navale obéissent à des cycles. En période de marasme, le marché s'engorge de navires inutilisés, les armateurs vendent leurs bâtiments en masse aux ferrailleurs indiens, pakistanais ou d'Asie du Sud-Est. Les chantiers navals se battent à coups de prix de dumping, provoquant des faillites, pour décrocher des commandes. Puis, progressivement, le marché s'assainit et quand la demande internationale repart, face à une offre qui s'est au fil du temps contractée, les prix du fret et des navires grimpent, tout le monde recherchant des bâtiments disponibles. Et les armateurs, craignant que la hausse du coût de construction ne s'accélère encore, passent par centaines des commandes. Puis, lorsque celles-ci se traduisent par des livraisons effectives, pour peu que la conjoncture mondiale se soit ralentie, le risque d'engorgement, de surcapacité et de déflation, au moins dans certains secteurs, réapparaît.

Mais aujourd'hui, on est solidement agrippé à la partie ascendante de la sinusoïde et les cales des chantiers sont pleines à craquer. Logiquement, les prix internationaux, fixés par référence aux prix japonais, flambent. Un pétrolier de 250 000 tonnes vaut 76 millions de dollars au lieu de 49 millions deux ans plus tôt. Même dérapage pour un porte-conteneurs de 2 500 boîtes : 42 millions de dollars au lieu de 32.

Plus que jamais, les constructeurs navals du Japon et de la Corée du Sud restent les maîtres du monde et la récente alliance du géant nippon Mitsubishi (qui exploite plusieurs grands chantiers) avec l'allemand Daimler a fait passer un frisson glacial dans le dos des constructeurs européens les plus puissants comme le français Alsthom ou l'allemand Howaldswerke. Le Japon a accru l'an dernier sa suprématie, rouvrant des cales et livrant 40 % du tonnage mondial tandis que la Corée après avoir enregistré des difficultés très importantes, à cause d'un dumping effréné, restait bon second, en régressant toutefois de 29 % à 23 % de la part mondiale. Très loin derrière, viennent la Chine, Taïwan, la Yougoslavie et pour l'Europe des Douze, la RFA, le Danemark et l'Italie.

Retour au militaire

Relativement stable depuis cinq ans, le paysage de la construction navale a cependant été marqué par une régression continue de la part des chantiers européens. La Suède a fermé presque toutes ses usines, le grand chantier finlandais Wartsila, longtemps maître de la livraison des paquebots, a été acculé à la faillite car il vendait sa production très en dessous du prix de revient. En Grande-Bretagne (49 000 personnes en 1975, 7 800 en 1988), en Espagne, en France, des chantiers ont fermé et les effectifs ont baissé de façon drastique. La Commission de la CEE, d'année en année, diminue le plafond des aides que chaque Etat est autorisé à verser à ses chantiers : 28 % en 1988, 26 % l'année dernière, 20 % à partir de cette année. Ce qui provoque régulièrement les protestations du comité des constructeurs de la CEE que préside M. Alain Grill, par ailleurs président des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire.

Et maintenant, avec la réunification à court terme des deux Allemagnes, c'est l'équivalent de la capacité française de construction navale – mais avec quatre fois plus de personnel – qu'il faut s'attendre à intégrer. Avec des chantiers performants, regroupés dans un combinat coiffant dix-huit sociétés, notamment les secteurs des car-ferries (qui intéressent les armateurs scandinaves), des porte-conteneurs de taille moyenne et des navires de pêche industrielle (un créneau où les entreprises françaises et espagnoles, par exemple, ont acquis une solide réputation).

Contrairement à bien d'autres industries, la construction navale – parce que sans subventions publiques elle est gravement déficitaire – est restée longtemps à l'écart des alliances entre firmes de deux ou plusieurs pays européens. Mais les choses, sous la pression toujours exacerbée de la concurrence d'Extrême-Orient, sont peut-être en train de changer. C'est ainsi qu'Alsthom et l'allemand Bremer Vulkan se sont rapprochés il y a quelques jours pour proposer – aux marines militaires d'Asie du Sud-Est notamment – des programmes communs de corvettes. Les chantiers civils allemands (il n'y a pas en RFA d'arsenaux comme en France) sont en effet depuis longtemps très actifs dans les constructions de bâtiments militaires, notamment à l'exportation.

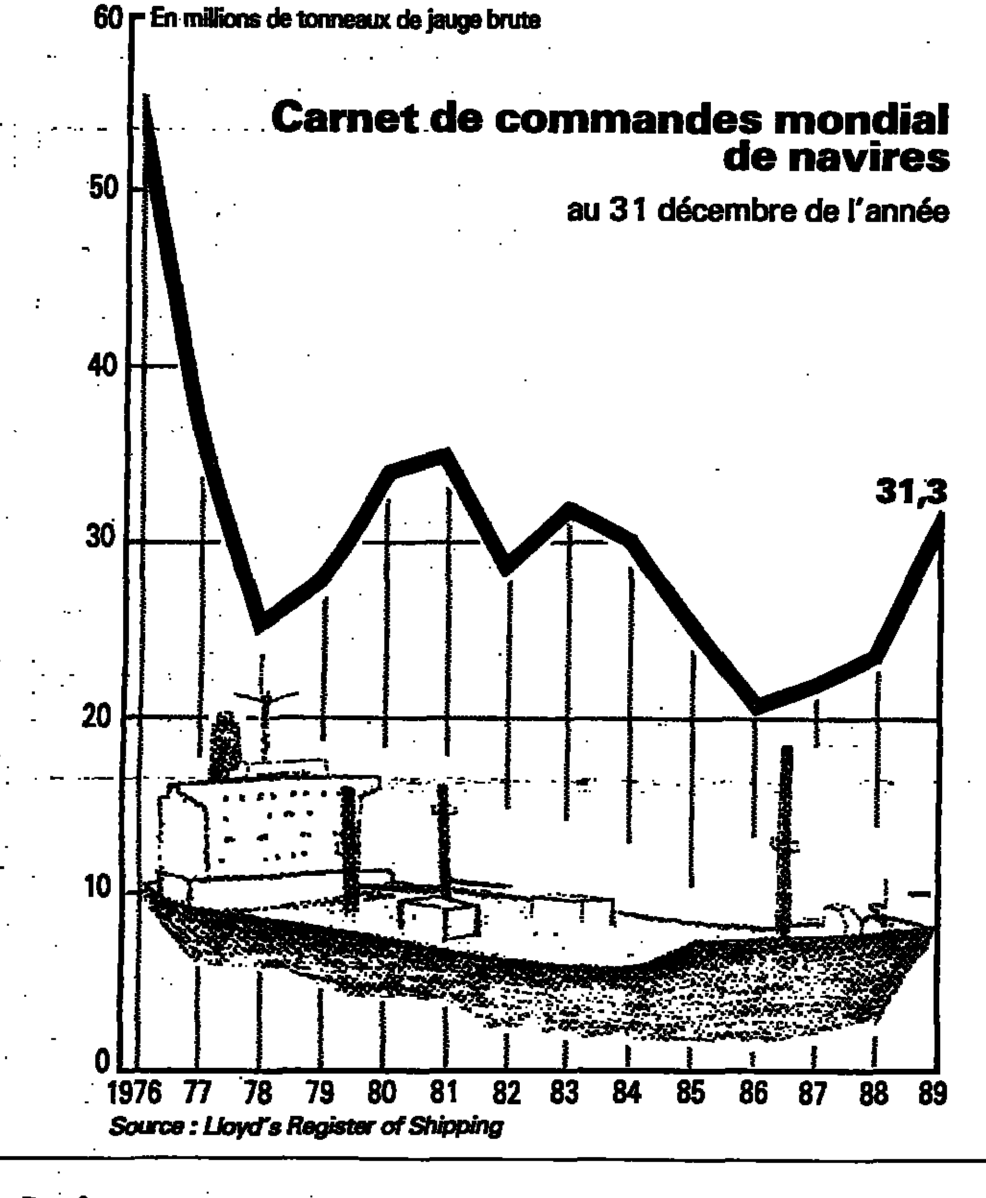
De même, des entreprises françaises, allemandes et néerlandaises ont présenté des offres conjointes aux grandes compagnies comme la CGM, Hapag Lloyd ou Nedlloyd, dans le but de renouveler leurs flottes. Mais, pour le moment, l'expansionnisme japonais, l'agressivité coréenne ou les pratiques protectionnistes ou intégrées (le groupe danois Maersk commande dans ses propres chantiers navals) ont fait échouer ces tentatives.

Sur neuf navires en commande ou sur cales, le groupe public français CGM n'en a que deux exécutés dans des chantiers nationaux, et Delmas-Vieljeux a annoncé il y a quelques jours un contrat pour trois gros navires en Yougoslavie. Bref, il serait illusoire de croire à une solidarité commerciale entre armateurs français et chantiers. Leurs intérêts sont même divergents et ils dépendent de deux ministères différents.

Aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (4 500 salariés), aucun navire n'est en construction pour un armateur français... sauf pour un client... de taille : la marine nationale. Renouant avec une tradition prestigieuse, Alsthom construit en effet quatre frégates de surveillance (et peut-être six si deux autres commandes sont prochainement confirmées) pour la « Royale », ainsi que le Monge, un très grand bâtiment d'essai et de mesures qui suivra les tirs des missiles et qui remplacera à la fin de 1992 le *Henri-Poincaré*.

Une évolution qui écorne le quasi-monopole des arsenaux, dont la productivité laisse à désirer, ouvre la voie à l'exportation de matériels navals de guerre, sur les modèles allemands, néerlandais ou britanniques, et dont presque tout le monde, y compris au ministère de la défense, se réjouit.

FRANÇOIS GROSRICHARD



Les chômeurs et les rentiers

Privilèges des diplômés et rigidité des statuts bloquent la régression du chômage

par Michel Godet

LE chômage se perpétue alors que la croissance n'a jamais cessé. C'est bien d'un crime organisé qu'il s'agit, et le silence complice de ses auteurs nous conduit à les dénoncer à plus haute voix que jamais.

L'évolution très différente du chômage en Europe et aux Etats-Unis (entre 1975 et 1987, les Etats-Unis ont créé vingt-huit millions d'emplois, soit quatorze fois plus que l'Europe avec deux millions seulement) (1) révèle que le chômage n'est pas le produit fatal de certaines évolutions (croissance faible, restructurations industrielles, changements techniques...), mais un produit lié au contexte socio-économique dans lequel ces évolutions s'inscrivent.

En Europe, et tout particulièrement en France, on a acheté la paix sociale en augmentant les salaires réels de ceux qui avaient déjà un emploi (en 1988, le taux de chômage, exprimé en pourcentage de la population active, était toujours de 10 % en France contre 6,1 % en RFA, et seulement de 5,4 % aux Etats-Unis) (2).

En Europe, le chômage se perpétue car trop d'acteurs puissants (Etat, entreprises, particuliers) y trouvent leur compte. De multiples rigidités (fiscalité, pratiques patronales et syndicales restrictives, protections sociales) poussent les entreprises à substituer le capital au travail : le capital se met facilement au rebut et ne fait jamais grève. Elles favorisent aussi l'émergence d'un secteur informel, plus flexible, plus autonome où ces contraintes sont moindres (production pour soi mais aussi travail au noir).

Les effets pervers des réglementations sont bien connus : il suffit de citer l'exemple des entreprises qui n'embauchent pas par crainte de ne pouvoir débaucher. Mais toute rigidité finit par être contournée, comme en témoigne, en l'espèce, le développement du travail temporaire. Dans ce contexte, les primes spéciales pour l'emploi et le recrutement des jeunes doivent en partie être interprétées comme des mesures visant à lever les obstacles en matière de salaire minimum légal.

Enfin, certains syndicats se comportent comme des associations de quasi-propriétaires de l'emploi qui défendent les statuts et les privilèges corporatifs de leurs mandants avant toute autre considération.

Ainsi, le chômage ne peut être compris que comme la partie apparente d'un iceberg de rigidités dont les quatre cinquièmes sont immergés dans les profondeurs du jeu social.

Dans une société centralisée et à chômage élevé, les mieux placés pour changer la répartition des revenus à leur profit sont ceux qui contrôlent les secteurs-clés (énergie, transports, communications) et qui bénéficient, par leur statut, de la sécurité de l'emploi. Or le temps n'est plus où ce qui était obtenu par les uns finissait par être accordé aux autres. En période de croissance faible, l'effet d'entraînement disparaît. Les avantages acquis se transforment en privilèges abusifs : réclamer pour ceux qui travaillent des augmentations ou une plus grande sécurité d'emploi, c'est signifier pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi une chance moindre d'en trouver un.

Le jeu des quatre coins

Dès lors, ce qui est gagné par ceux qui sont dans un rapport de force favorable est perdu par d'autres, plus exposés aux lois du marché et par conséquent moins bien placés. La sécurité des uns se nourrit de l'insécurité des autres. Dans ces conditions, plus on accroît les effectifs et les avantages du secteur protégé, plus on augmente l'insécurité et l'inégalité nouvelle qui pèsent sur les travailleurs du secteur exposé et sur les chômeurs.

Pour illustrer ce propos, il suffit de prendre l'image du jeu des quatre coins dans une cour de récréation. Cela signifierait une personne sur cinq au chômage (soit un taux de chômage quasi double de celui d'aujourd'hui), mais ce n'est pas un problème si chacun tourne autour des quatre coins d'emplois, car ce n'est pas toujours le même qui est au milieu : le passage au milieu peut être mis à profit pour se consacrer à une autre activité (formation, éducation d'enfants, loisirs...).

Mais le marché du travail est figé par des statuts trop protecteurs pour certains et pas assez pour d'autres. Les entreprises et les syndicats entendent avant tout ne rien lâcher des positions acquises et les gouvernements, par tradition ou par manque de courage politique, se refusent à imposer la négociation ou le changement des règles du jeu social. Bref, à court terme, il est plus facile de se réfugier dans le *statu quo*. Tel est l'accord non écrit, qui équivaut à un consensus implicite sur le chômage.

A l'automne 1959, avait été constitué, à la demande du général de Gaulle, un comité chargé d'« *examiner les situations de fait ou de droit qui constituent d'une manière injustifiée un obstacle à l'expansion* ». Ce comité, présidé par Jacques Rueff et Louis Armand, remit son rapport en juillet 1960. En France, trente ans après, le diagnostic du rapport Rueff-Armand reste d'une étonnante actualité. Rien ou presque n'a changé. Ce qui montre que les auteurs ont eu à la fois raison (l'inventaire des rigidités s'est avéré très complet) et tort (ces rigidités n'ont pas empêché la croissance forte des années 60).

Lire la suite page 30

(1) Source : EUROSTAT.

(2) Taux de chômage standardisé. *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 46, décembre 1989.

▶ **Professeur de prospective industrielle au Conservatoire national des arts et métiers.**

CONJONCTURE

La croissance à la recherche d'un second souffle

Un retournement en douceur est prévisible, et la réunification allemande n'aura d'effet dynamique qu'à moyen terme

par Claude Levant

LA croissance est toujours là. Une Allemagne en plein *boom rassure sur les perspectives* de l'économie réelle. En France, la publication récente de l'estimation de la progression du PIB en 1989 (+ 3,8 %) a remis un peu d'optimisme dans un climat fragilisé par les incertitudes boursières. Pourtant la question de la poursuite de cette croissance, tant en France qu'en Europe continentale, semble se poser avec de plus en plus d'acuité. Les signes de ralentissement s'accumulent. Le ressort de l'expansion est-il cassé ?

Les enquêtes de conjoncture publiées par la Commission des Communautés européennes montrent bien qu'une inflexion s'est produite au milieu de l'année passée. Ainsi l'indicateur de confiance dans l'industrie, par lequel les conjoncturistes de Bruxelles résument la situation dans l'économie européenne, est passé par un maximum au deuxième trimestre 1989 et baisse depuis.

A l'origine de cette évolution se trouve une moindre croissance des commandes reçues. Bien entendu les mouvements ne sont pas identiques d'un pays à l'autre : le retournement des indicateurs est très marqué en Grande-Bretagne alors qu'aucune inflexion n'est perceptible en République fédérale d'Allemagne ; il n'est pas inutile de noter que la France est dans une position intermédiaire et plutôt du côté des pays qui connaissent un infléchissement de tendance.

L'évolution de l'indice de la production industrielle en France confirme ce diagnostic : cet indicateur plafonne depuis l'été. Une analyse des composantes de l'indice montre que cette stagnation est due à une réduction de la production de biens intermédiaires, qu'on peut croire temporaire, et que, par contre, l'activité continue d'augmenter dans les industries de biens de consommation et surtout de biens d'équipement.

Une croissance de la production industrielle est donc encore possible dans l'année en cours, mais on ne retrouvera pas les progressions des deux dernières années, d'autant que l'on peut avoir quelques craintes pour la construction automobile : le marché a été exceptionnellement porteur au cours des trois dernières années et l'on peut maintenant redouter l'apparition d'un phénomène de saturation.

FRANCE : l'autofinancement des sociétés diminue

	1985	1986	1987	1988	1989
%	75,7	89,8	89,8	84,6	77,1

FRANCE : un palier pour la production industrielle

120 Indice base : 100 en 1980

115 — 110 — 105 — 100 — 95

J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J F M A M J J A S O N D J

1986 — 1987 — 1988 — 1989 — 90

Des soubresauts accidentels

A première vue, la légère remontée du chômage au mois de février n'est pas à mettre au compte du ralentissement de l'économie. La série des *demandeurs d'emploi a toujours eu* quelques soubresauts accidentels. Fondamentalement, la tendance reste à une diminution du chômage : compte tenu de l'accroissement de la population active potentielle, cela traduit l'existence d'un haut niveau de créations d'emplois parce que la croissance se maintient dans les secteurs non industriels et, notamment, dans les services, secteur qui a connu le plus fort développement en 1988 et 1989.

Les moteurs de la croissance en 1989 ont été les échanges internationaux et l'investissement. Le premier de ces moteurs subit actuellement une nette baisse de régime. La cause en est le ralentissement conjoncturel observé tant aux Etats-Unis qu'au Royaume-Uni.

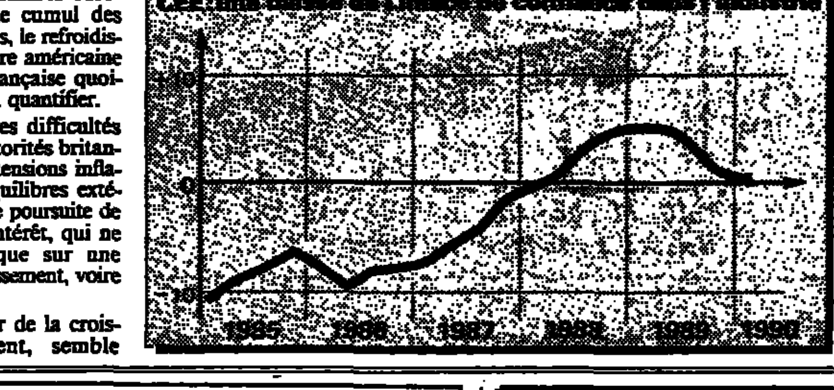
Outre-Atlantique, la croissance ne devrait pas dépasser 2 % cette année, en raison de l'infléchissement de la demande intérieure. Certes, les Etats-Unis ne constituent pas un marché très important pour le commerce extérieur français ; mais le ralentissement de la demande américaine affecte aussi nos partenaires européens, et ainsi, par le cumul des effets directs et indirects, le refroidissement de la conjoncture américaine réduit la croissance française quoique de façon difficile à quantifier.

Au Royaume-Uni, les difficultés que rencontrent les autorités britanniques à maîtriser les tensions inflationnistes et les déséquilibres extérieurs font craindre une poursuite de la hausse des taux d'intérêt, qui ne pourrait déboucher que sur une accentuation du ralentissement, voire sur une récession.

Le deuxième moteur de la croissance, l'investissement, semble encore bien tourner. L'augmentation attendue des investissements en 1990 dans la Communauté européenne est, selon les enquêtes menées par la Commission, de 10 % (dans l'industrie).

Les intentions d'investissement sont fortes dans tous les pays à l'exception du Royaume-Uni. Il est vrai que le taux d'utilisation des capacités de production reste très élevé : 86 %, c'est-à-dire un niveau comparable au record de 1973 et nettement supérieur à la situation avant le second choc pétrolier (83 %). Mais ce taux d'utilisation n'augmente plus, et les déterminants de l'investissement pourraient s'affaiblir. Comme on l'a vu, les anticipations des chefs d'entreprise se sont infléchies vers le bas.

Par ailleurs, le développement des investissements a considérablement bénéficié de l'amélioration des résultats financiers des entreprises. Il semble que sur ce plan également on soit arrivé à un palier, en particulier en France : le taux de marge des entreprises (excédent brut d'exploitation sur valeur ajoutée) n'y progresse plus ; il a été, selon les estimations actuelles, de 41,9 % en 1984, contre 42 % en 1988 et 41,5 % en 1987, alors qu'il s'améliorait régulièrement depuis son point bas de 1983 (38 %).



Un cycliste en roue libre

De ce fait, le taux d'autofinancement des investissements a baissé (77,1 % en 1989 contre 84,6 % en 1988). Les entreprises doivent de plus en plus recourir aux emprunts pour financer leurs investissements. Dans le contexte haussier des taux d'intérêt, on peut craindre que cela devienne un frein à l'investissement.

On voit qu'au total l'analyse macroéconomique traditionnelle conduit à la possibilité d'un retournement de cycle d'ici à la fin de cette année. La phase d'expansion aurait duré un peu plus de sept années, ce qui est tout à fait honorable au regard des critères habituels de l'analyse cyclique. De plus il n'y aurait rien *de brutal dans* cette évolution, l'arrêt de la croissance serait très progressif, comme pour un cycliste en roue libre.

La croissance européenne peut-elle trouver un second souffle ? Sauf à envisager une (improbable) reprise américaine, il faudrait tabler sur la poursuite des effets d'entraînement de la réunification allemande. Actuellement, la forte croissance de la République fédérale nous évite un ralentissement conjoncturel plus prononcé parce que nous bénéficions du gonflement provoqué dans la partie occidentale de l'Allemagne par l'arrivée massive de citoyens de l'Est et que nous ne sommes pas influencés par les effets dépressifs de ces mêmes mouvements de personnes sur la partie orientale de l'Allemagne.

En fait, nous bénéficions d'une asymétrie car, si l'on considère l'Alle*magne dans son ensemble, l'effet glo*bal des mouvements de population est vraisemblablement négatif. Or nous savons que cette asymétrie n'est pas durable. À moyen terme, le développement de la partie orientale de l'Allemagne réunifiée, qui va certainement rattraper les niveaux de productivité du reste de la Communauté européenne, sera un soutien à la croissance. Mais à l'horizon d'un an ou dix-huit mois, les effets *d'entraînement de l'Allemagne* sont plus incertains.



صكنا من الاصل

CHAMPS ECONOMIQUES

POINT DE VUE

Les deux marks

par Emil-Maria Claassen

A première vue, la politique allemande en matière d'intégration monétaire semble assez contradictoire. Sur le plan européen, elle a souvent résisté à l'accélération vers une monnaie européenne unique. En revanche, sur le plan interallemand, elle montre une telle précipitation qu'elle brûle toutes les étapes intermédiaires pour arriver rapidement à une union monétaire avec la RDA.

Comme c'est souvent le cas, un paradoxe n'est qu'apparent. Le fait est que les uns, ceux de la RDA, veulent implanter le deutschemark sur leur propre territoire monétaire, tandis que les autres, les Européens, ne le veulent pas.

Le système monétaire européen tel qu'il fonctionne actuellement peut être interprété déjà comme une zone monétaire allemande. La Bundesbank s'occupe principalement du taux de change de sa monnaie par rapport au dollar tandis que les autres pays de la CEE défendent leur parité vis-à-vis du deutschemark. Si la Bundesbank relève le taux d'escompte, les autres suivent par crainte d'une dévaluation. La politique monétaire allemande dicte donc celle des autres. La logique économique consisterait à fonder la future union monétaire européenne sur le deutschemark. Mais c'est précisément cette « deutschemarkisation » (analogue au terme de dollarisation), à laquelle les Européens s'opposent, qui est revendiquée par une majorité écrasante des citoyens de la RDA.

Une réforme radicale

La plupart des économistes allemands s'irritent de la rapidité avec laquelle le chancelier et les partis d'opposition – à l'exception des Verts – veulent réaliser l'union économique et monétaire. Beaucoup d'entre eux proposent une intégration graduelle. L'établissement d'une monnaie commune devrait avoir lieu à la fin du processus d'intégration. Cependant, deux arguments ne laissent pratiquement aucun autre choix aux politiciens que celui d'une réforme monétaire radicale pour accélérer l'union économique.

Tout d'abord, la situation devient critique et, dans un proche avenir, catastrophique, sur le marché du travail en RFA (et aussi sur le marché du logement). On assiste à un phénomène historiquement unique : le marché du travail est unifié institutionnellement (mobilité parfaite du travail), mais des différences de salaires écrasantes existent et persisteront. Dans une économie de marché, la migration du travail de l'Est vers l'Ouest et celle du capital de l'Ouest vers l'Est continueraient jusqu'à ce que la différence des salaires ait atteint son seuil critique.

Cependant, ce nivellement des salaires n'aura pas lieu en RFA. Les syndicats ouest-allemands s'opposent unanimement à une baisse du salaire réel qui pourrait absorber en partie le chômage croissant à la suite du flux continu de migration. Cette résistance sera d'autant plus farouche que le salaire réel après impôt diminuera, selon toute vraisemblance, après les élections de décembre prochain : la charge fiscale augmentera inéluctablement pour financer au profit de la RDA les versements de transfert (établissement d'un système d'allocation-chômage et d'un régime d'assurance-vieillesse) et les investissements d'infrastructure.

La seule voie qui reste aux responsables politiques de la RFA consiste à réduire le plus rapidement possible la période de transition pendant laquelle elle connaîtra une augmentation gigantesque de son taux de chômage. Etant donné qu'on ne peut remplacer le mur physique par un mur économique, l'union économique devra être réalisée le plus rapidement possible.

La deuxième raison d'une union forcée réside dans la crédibilité du programme proposé : celle-ci peut dépendre du temps d'ajustement que le programme envisage. Prenons le cas de la lutte contre l'inflation. Ces dix dernières années, tous les pays industriels ont choisi une politique anti-inflationniste du type graduel et ils y ont réussi parfaitement. En revanche, si ces pays avaient été confrontés à une situation exceptionnelle d'hyperinflation, des mesures anti-inflationnistes graduelles n'auraient guère été crédibles et il y aurait eu une forte chance d'échec d'une telle politique. De nombreux exemples en Amérique latine nous le démontrent.

La crédibilité est liée à la notion de confiance et de motivation. Dans quelle mesure peut-on inciter les citoyens de la RDA à rester chez eux ? Des politiques économiques graduelles sont toujours réversibles, donc moins crédibles. Les gens ne sont pas dupes et ils savent que la charge d'ajustement est énorme. Etant donné qu'ils ont déjà vécu quarante ans dans la misère, ils veulent que la période de transition soit courte et donc radicale.

En plus, ils savent que la charge d'ajustement sera atténuée par l'aide massive de la part de la RFA. Le slogan entendu dans les rues de Leipzig, qu'une situation révolutionnaire exige des moyens révolutionnaires, doit être réinterprété dans le sens que seul un programme radical peut créer la base de confiance et la certitude que le régime économique changera fondamentalement en RDA.

Il est actuellement impossible de déduire un taux de change pour le mark Est qui correspondrait à une valeur d'équilibre. Un deutschemark vaut-il un mark Est, cinq ou dix marks Est ? Pour le moment, aucun taux de change ne pourrait être adéquat dans la mesure où est maintenue la structure actuelle des prix qui est quasiment l'inverse de celle des pays occidentaux.

La distorsion des prix

Les prix des biens dits essentiels sont fortement subventionnés et parfois dix fois moins chers que chez nous ; en revanche, les prix des autres biens sont cinq ou dix fois plus élevés. Donc les termes de l'échange interne sont en déséquilibre complet par rapport aux véritables relations de rareté ou de coût. Une condition pour la réalisation de la convertibilité interne et externe du mark de la RDA réside précisément dans l'ajustement des prix relatifs à ceux des pays occidentaux.

Le projet d'union monétaire prévoit que les prix des biens de la RDA (mais pas nécessairement sa masse monétaire) pourraient être convertis dans une relation d'un à un. Cette technique simple implique que la réforme de la structure des prix se réalisera presque immédiatement. Etant donné que le deutschemark introduit en RDA est complètement convertible, la structure des prix pour les biens qui sont exposés à la concurrence internationale devrait refléter celle de l'Allemagne fédérale et celle des autres pays industrialisés. Dans le cas contraire, il y aurait des exportations en masse des biens à prix bas et des importations également en masse des biens à prix élevé.

L'ajustement quasi immédiat des prix relatifs à leur structure internationale implique une hausse importante de l'indice des prix à la consommation entraînant une baisse importante du salaire réel. Etant donné que les biens de consommation « essentiels » constituent la majeure partie de l'indice pondéré, ce dernier pourrait augmenter de plus de 100 %. Nous assistons actuellement à un phénomène analogue en Pologne. Ce fait apparemment « inflationniste » n'est pas dû à la masse monétaire, mais il résulte de l'élimination de la distorsion dans la structure des prix.

Le salaire réel de la RDA devrait s'orienter au niveau de sa productivité. Admettons que la productivité en RDA est la moitié de celle en RFA : si cette estimation officielle est correcte, le salaire réel devrait être également la moitié de celui payé en RFA et la migration continuerait. Le gouvernement fédéral doit donc envisager de réduire le différentiel des salaires « après impôt » en taxant plus fortement les salaires de la RFA et en levant un impôt négatif sur les salaires de la RDA.

Avec l'introduction du deutschemark comme unique moyen de paiement légal, la RDA abandonne un élément important de sa souveraineté. Cet *Anschluss* monétaire ne serait pas grave si l'idée de l'existence de deux Etats allemands était également abandonnée, maintenant ou dans quelques mois. Cependant, ce type d'union monétaire – qui n'est rien d'autre qu'une « dollarisation » de l'économie de la RDA, mais sous la bannière du deutschemark, – établit immédiatement la base définitive pour l'unification allemande.

Un danger d'inflation limité

La technique selon laquelle le deutschemark sera implanté en RDA est inconnue, mais on peut supposer que la Bundesbank sera certainement prudente pour éviter un foyer inflationniste qui se transmettrait en Allemagne fédérale. Les choix devant lesquels se trouve la banque centrale sont multiples : distribution d'un montant fixe par tête des ménages et par salarié des entreprises ; conversion partielle ou totale de la masse monétaire fiduciaire ; conversion partielle ou gel total des dépôts d'épargne.

Le danger inflationniste pour la RFA est relativement limité. Prenons un exemple numérique. En général, le produit national de la RDA est évalué à un dixième du produit national de la RFA. Dans la mesure où les estimations de la Bundesbank sur la demande de monnaie est-allemande sont dépassées de 10 % du produit national de la RDA, le potentiel inflationniste pour l'ensemble des deux pays ne représente que 1 % de la somme des deux produits nationaux.

Les marchés financiers semblent avoir tenu compte déjà de cette éventualité : après l'annonce du projet d'union monétaire, le taux de change du deutschemark par rapport au dollar est resté stable. En revanche, les taux d'intérêt sur les marchés internationaux ont augmenté considérablement, prévoyant un déficit budgétaire important en RFA.

L'augmentation supplémentaire de la masse de deutschemarks n'appelle aucune charge fiscale supplémentaire pour les Allemands de l'Ouest. Il n'y a qu'une extension du bilan de la Bundesbank. Il est même concevable que les bénéfices de la Bundesbank augmentent dans la mesure où elle acquiert des actifs de la Staatsbank de la RDA. Si ces actifs apportent un rendement, les bénéfices augmenteront.

L'union monétaire est conçue comme l'étape décisive de l'union économique consistant, entre autres, en la généralisation des droits de propriété privée, en l'établissement d'un système fiscal, encore embryonnaire, et d'un système d'assurances sociales.

Les implications de l'union monétaire interallemande pour la future union monétaire européenne commencent également à devenir plus précises : les perspectives sont devenues plus sereines, tout au moins du point de vue allemand. Soixante et un plus seize (1) n'est pas nécessairement égal à soixante-dix-sept dans le contexte de l'Europe monétaire. Il est tout à fait concevable que la Bundesbank puisse obtenir un poids d'un tiers à l'intérieur du futur système fédéral des banques centrales européennes. Une telle prépondérance pourrait garantir une politique monétaire européenne qui est essentiellement orientée vers la stabilité monétaire.

(1) Les populations respectives des deux Etats, en millions d'habitants.

▶ Professeur à l'université Paris-Dauphine.

BIBLIOGRAPHIE

« Richesse des besoins » de Mokhtar Lakehal

Chacun sa vérité ?

« *Il ne faut jamais cesser de désirer* », écrivait Rainer Maria Rilke. Le contraire de la sagesse. Ou son comble. Tout dépend de la couleur que chacun donne à sa vie. Le « *besoin* », lui, est plus terre à terre, surtout pour l'économiste, puisqu'il le relie à l'utilité. Ce qui ne veut pas dire qu'il échappe à une diversification de plus en plus intense.

Cette « *richesse des besoins* » est le thème d'un nouveau livre du professeur Mokhtar Lakehal. On sort un peu étourdi de la première partie, car, se prenant au jeu, notre auteur a voulu faire le tour du concept à travers les multiples analystes, qu'ils soient économistes, psychologues ou sociologues.

Aucune des disciplines n'échappe à la tentation de dérives lorsqu'elle entend serrer de trop près cette notion de « *besoin* », tellement celle-ci est fuyante. Pour l'économiste, la confusion la plus redoutable consiste à prendre la « *demande* » pour le besoin, ou à l'enserrer dans des comptes car il est par définition « *inquantifiable, parce qu'il est du domaine de la latence* ».

Le psychologue a tendance à assimiler *besoin* et *désir* ou *besoin* et *manque*, mais notre auteur a raison de reprocher aux théories psychologiques d'extrapoler trop rapidement au groupe social les phénomènes observés au niveau de l'individu. Les sociologues ne s'accordent guère non plus sur le thème, que l'on passe des marxistes à Halbwachs, Veblen, Paul-Henri Chombard de Lauwe ou Baudrillard, le plus radical, pour qui, « *il n'y a de besoin que parce que le système en a besoin* ».

Mokhtar Lakehal essaie à son tour de tailler dans cette jungle et distingue à l'origine de la création des besoins des facteurs d'ordre physiologique, d'ordre psychologique et d'ordre organisationnel, c'est-à-dire tenant au régime économique et social. Du coup, les obstacles à la satisfaction des besoins fondamentaux sont de trois ordres : 1) un manque de ressources naturelles ; 2) une disproportion importante entre les moyens de production disponibles et la population en âge de créer ; 3) une gestion étatique fondée sur le privilège et la discrimination sociale.

Si l'auteur n'apporte pas grand-chose de neuf sur la forme d'expression des besoins individuels ou collectifs, il porte en revanche un éclairage original sur ce qu'il appelle les « *risques-besoins* ». Sa thèse est celle-ci : l'expression « *risques sociaux* » est un abus de langage. La Sécurité sociale ne couvre à proprement parler plus de risques, mais assure contre les situations imprévues, génératrices de « *besoins impératifs* » et de « *besoins-attentes* ».

La natalité n'est plus un « *risque* » depuis l'invention de la pilule et la libéralisation de l'avortement. De même, la vieillesse « *est un statut social réservé à une fraction croissante de la population puisqu'elle ne surprend plus grand-monde, comme au dix-neuvième siècle où très peu de gens vivaient au-delà de cinquante-cinq ans* ».

Cette « *richesse des besoins* » donnera de plus en plus de fil à retordre aux économistes. Les en rendre conscients n'est pas le plus mince mérite de l'entreprise de Mokhtar Lakehal.

PIERRE DROUIN

▶ Richesse des besoins de Mokhtar Lakehal. Préface de Henri Guitton, de l'Institut. Ed. Larmises, 10, rue Erard, 75012 Paris. 180 p., 90 F.

CHRONIQUE

L'Eurofed et la Fed

PAUL FABRA

EUROFED, c'est le nom de guerre que la commission de Bruxelles voudrait donner à l'institution communautaire nouvelle que les Douze devraient fonder pour gérer leur future union monétaire s'ils suivent la voie indiquée par le rapport Delors *(voir l'article de Philippe Lemaître dans nos éditions du 22 mars)*. Le choix de ce néologisme n'est ni fortuit ni innocent. Au vu des ambitions et des références qu'il sous-entend, est-il judicieux ?

Le goût américain pour les abréviations a depuis longtemps imposé le diminutif « Fed » pour désigner l'Institut d'émission des Etats-Unis d'Amérique, plus lourdement appelé officiellement « Système de réserve fédéral ». Comme le rapport Delors préconise la formation d'un « Système européen des banques centrales » (SEBC) à l'usage des Etats d'Europe qu'on espère voir un jour unis, on comprend que le mot « Eurofed » soit venu spontanément sous une plume habile.

S'il ne s'agissait que d'une affaire de vocabulaire, on s'empresserait d'applaudir à cet effet heureux de symétrie. Mais s'il s'agit de suggérer que l'Europe en quête d'unification monétaire doit prendre pour modèle le dollar et ses institutions, la question, pour le moins, mérite réflexion. Henning Christophersen, vice-président de la Commission, qui a exposé la semaine dernière devant le « comité monétaire » de la Communauté les vues de la Commission sur les suites à donner au rapport Delors (rédigé pour sa majeure partie par les gouverneurs de banques centrales et quelques experts indépendants) ne s'est évidemment pas exprimé ouvertement sur ce thème. C'est pourtant de la réponse qui sera apportée à cette question que dépendra le sens de l'entreprise européenne. Il est possible même que le fond du débat porte sur elle.

En tête des avantages qu'elle voit dans l'union économique et monétaire, la Commission cite *« la stabilité permanente des prix »*.

Pour elle, cet engagement de stabilité *« rend nécessaire un degré élevé d'indépendance du nouveau système monétaire par rapport aux gouvernements nationaux comme vis-à-vis des institutions communautaires »*.

Personne ne s'étonnera que le gouverneur de la Banque de France, un des principaux artisans (avec Karl Otto Poehl) du rapport Delors, ait, dans une intervention récente (faite à Lyon le 26 février dernier) enfoncé le clou. Par la bouche de Jacques de Larosière, le lien entre l'objectif de stabilité et l'autonomie est exprimé de façon encore plus saisissante puisque le premier *« n'est réalisable »* que si la seconde est assurée. Dans le contexte français, une telle proposition représente un total changement de perspective.

A la lumière de l'expérience américaine, on est tenté de conclure que si l'autonomie de l'Institut d'émission est très probablement, et sur la longue durée, une condition nécessaire de la stabilité du pouvoir d'achat de la monnaie, elle est loin d'en être une condition suffisante *(voir notre chronique publiée dans* le Monde *du 16 janvier sous le titre : « Monnaie : précédent américain »)*. Sous la présidence de Richard Nixon, républicain, pendant les années 1971-1973, puis sous celle de Jimmy Carter, démocrate, pendant les années 1977-1979, les autorités monétaires américaines laissèrent se développer une inflation d'une virulence qu'on n'avait encore jamais connue en temps de paix (sans doute les historiens futurs s'étonneront-ils qu'avec la complicité de pratiquement tout ce que le monde compte de politiciens et d'économistes, les « chocs pétroliers » aient été présentés comme responsables des conséquences de ces deux crises majeures du dollar).

L'homme qui était à la tête de la Fed au cours de ces épisodes dramatiques, le très orthodoxe (en paroles) et par ailleurs très scrupuleux économiste Arthur Burns a reconnu dans un discours-testament, prononcé une fois qu'il avait quitté son poste (pour devenir ambassadeur à Bonn) que lui et ses collègues du conseil d'administration indépendant de la Fed disposaient, sur le papier, de tous les pouvoirs nécessaires pour arrêter net l'inflation, avouant, la mort dans l'âme, qu'il n'en avait guère usé. A peine ces paroles avaient-elles été prononcées (en septembre 1979) que Paul Volcker prouvait par ses actes qu'effectivement un président de la Fed, pour peu qu'il veuille s'en servir, avait tout en main pour briser le monstre. Mais peut-être fallut-il, pour qu'il pût se résoudre à tenir fermement les rênes du crédit et de l'émission monétaire que les marchés fussent saisis de panique devant l'ampleur du désastre (troisième trimestre 1979 jusqu'à fin 1979 et début 1980).

POUR se préserver de telles mésaventures, la commission européenne entend faire adopter les règles strictes recommandées par le rapport Delors, quitte, toutefois, à atténuer celles qu'on a depuis quelques mois critiquées pour leur « irréalisme ». Tel est le cas en particulier pour les contraintes communautaires que les auteurs du rapport voulaient édicter pour limiter autoritairement les déficits budgétaires. L'idée est maintenant de laisser à chaque Etat le soin de fixer ses propres règles de discipline, tout en interdisant, par des dispositions dûment consignées dans un traité de Rome amendé à cet effet, à l'Eurofed de renflouer — par la création monétaire — les caisses vides de tel ou tel Etat membre.

Sur ce chapitre évidemment essentiel, ni les auteurs du rapport Delors ni à leur suite la Commission ne sont d'humeur à badiner. Leur intention — inlassablement exprimée — est que l'Eurofed ne pourra pas se prêter au *« financement monétaire des déficits publics »*, même en l'absence d'une crise aiguë. Cependant, il est devenu rare dans les pays monétairement civilisés (dont la France fait partie depuis peu) qu'une banque centrale se livre à pareilles opérations.

Il suffit, pour soulager les Trésors publics, que ceux-ci puissent faire souscrire leurs émissions de titres par les banques commerciales. Simultanément, via les interventions dites d'open market — une technique dont les modes opératoires en vigueur ne sont nullement remises en question par la commission, au contraire — la banque centrale fournit au marché les liquidités dont il a « besoin ». Or, en vertu du principe de « subsidiarité » (selon lequel la règle est la compétence des instances nationales et l'exception la compétence des instances communautaires) hautement proclamé pour ne pas effaroucher les Parlements locaux, tout ce qui concerne le fonctionnement des relations avec les banques privées continuera de relever de la surveillance, en France, de la Banque de France (la chère maison subsistera), en Allemagne, de la Bundesbank, etc.

Conscient des contradictions qui pourraient en résulter, Jacques de Larosière, dans son discours de Lyon, faisait allusion à cette faculté ouverte aux banques commerciales de *« souscrire elles-mêmes, en procédant à la création monétaire, aux instruments courts émis par les Trésors »*. Il ajoutait, pudiquement : *« On peut même imaginer que les banques financent les déficits budgétaires de manière « non-monétaire » en souscrivant des titres longs. »* Précisons, pour notre part, que cette dernière pratique est si loin d'être une simple hypothèse d'école que c'est pour permettre aux banques de se garantir contre les risques de taux inhérents à la détention d'obligations qu'on a créé le Matif.

COMBIEN de Paul Volcker faudra-t-il à l'Europe unifiée pour garder le cap de la stabilité ? La question vaut d'autant plus d'être posée qu'un autre mal est déjà à l'œuvre pour saper, si les hommes politiques n'y prennent garde, la future construction européenne. Le piège est d'autant plus dangereux qu'il est paré de tous les attraits de l'ambition. *« L'écu aura également un rôle important à jouer dans le système monétaire international »*, a dit Henning Christophersen. L'Europe n'est pas une grenouille : elle a le droit de rêver d'égaler le bœuf américain.

Cependant une des conséquences techniques des interventions des banques centrales sur les marchés des changes pour faire baisser artificiellement le dollar est d'accroître à vitesse accélérée le rôle international du deutschemark, la principale composante de l'écu. Les banques centrales intervenantes vendent leurs dollars contre achat de marks. D'où le doublement, voire le triplement, récent des avoirs accumulés à l'étranger en cette dernière monnaie à titre de *« réserves »*. Au grand dam de la Bundesbank, ces sommes figurent à son passif à titre de dettes. La menace sur la stabilité monétaire en RFA et sur les taux d'intérêt allemands est antérieure aux événements de la RDA. Elle a pour origine principale ce fardeau qui pèse de plus en plus lourd sur la gestion de l'Institut d'émission de Francfort (235 milliards de deutschemarks au 30 juin dernier, sans doute bien davantage aujourd'hui). L'Europe communautaire est-elle prête, au nom du rôle international de l'écu, à le prendre à son compte ?

Les chômeurs et les rentiers

Suite de la page 27

Il semble d'ailleurs que c'est précisément cette croissance qui a permis de s'offrir le luxe de créer de nouvelles rigidités tout en conservant les anciennes bastilles.

Le consensus sur le chômage et le partage du butin entre les acteurs les plus puissants de l'oligopole social a été trop longtemps masqué par la crise. Il est temps de mettre les chiffres sur la place publique : entre 1975 et 1990, le gâteau du revenu national (PIB) a augmenté en France de 40 % en termes réels. Entre-temps, la population n'a crû que faiblement et le chômage a plus que doublé. Où est la crise sinon dans la mauvaise gestion d'une abondance toujours plus forte ? Ce sont donc bien les gérants du système qu'il faut accuser. Le monde change, mais ce sont, presque toujours, les mêmes régisseurs qui détiennent les clés du pouvoir, de l'argent et de l'information. Ainsi, la classe sociale dominante, la *« noblesse d'Etat »* dont parle Pierre Bourdieu, légitime sa reproduction par la méritocratie scolaire. Au départ, la course est en principe ouverte à tous, mais certains reçoivent un meilleur entraînement et connaissent mieux les règles du jeu que d'autres. Pour déclarer ses enfants champions olympiques de l'intelligence, la noblesse républicaine n'hésite pas à plonger une grande partie de la jeunesse française dans le sentiment d'échec et à la dégoûter définitivement du sport.

Ainsi se perpétue l'élite des grandes écoles, dont le nombre artificiellement limité garantit la valeur sur le marché : la France produit deux fois moins d'ingénieurs que l'Allemagne ou la Grande-Bretagne ! Résultat de cette pénurie : un diplômé de grande école de vingt-trois ans se voit sans difficulté proposer plusieurs postes de débutants entre 150 000 F et 200 000 F par an !

La course aux diplômes crée à un extrême des rentiers et à l'autre des laissés-pour-compte, quasi exclus du marché du travail parce qu'ils sont sans parchemin. Paradoxalement, moins un diplôme vaut, plus il est nécessaire de l'acquérir : ne pas l'avoir ferme beaucoup de portes et présente des risques. Aussi, en bonne logique, chacun cherche à se prémunir du chômage par des études de plus en plus longues.

L'augmentation générale du niveau éducatif, évidemment souhaitable, conduit à renforcer l'exclusion de ceux qui, faute des diplômes nécessaires, se voient interdire tout espoir de promotion professionnelle. Pour être plus précis, le premier problème posé par l'objectif de 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat est bien le sort des 20 % restants.

Les miettes du banquet

Les chômeurs, le plus souvent démunis de diplômes, n'ont plus que les miettes du banquet de la croissance, une grande table où ils n'ont pas leur place, comme en témoigne la proportion croissante de chômeurs de longue durée (plus d'un sur deux sans emploi depuis plus d'un an et un sur quatre depuis plus de deux ans). Dans une société malade du diplôme, l'échec scolaire précède le chômage mais ne l'explique pas. Ainsi, la société française est capable, d'un côté, de payer grassement ses régisseurs, et de l'autre, incapable d'assurer à plusieurs centaines de milliers de citoyens le travail et le revenu minimum nécessaires à leur dignité.

Il se pourrait fort bien que les emplois de demain ne soient pas, dans l'ensemble, plus qualifiés que ceux d'aujourd'hui : si les employeurs recrutent des gens de plus en plus diplômés, c'est qu'ils s'adaptent à « l'inflation » de l'offre de diplômés (voir encadré : « Les emplois de demain »). Selon certains analystes, le changement technique dans l'industrie se traduirait à la fois par un besoin accru, mais limité en nombre, de spécialistes de haut niveau et par un besoin encore plus massif de travailleurs assez peu qualifiés pour surveiller les machines. Quant aux services, c'est-à-dire les deux tiers des emplois de demain, ils ne nécessiteront pas, en général, un haut niveau de formation. Faut-il rappeler que les trois quarts des emplois créés ces dernières années aux Etats-Unis concernent la restauration, le gardiennage ou le personnel de soins ?

Ce que l'entreprise demande à l'école, ce n'est pas nécessairement de produire des gens plus formés mais de faire en sorte que tous les producteurs et consommateurs de demain soient capables de lire, écrire et compter correctement, ce qui est loin d'être le cas.

Les qualités individuelles requises par la croissance et la compétitivité des entreprises, dans un contexte de changement technique rapide, ne seront pas nécessairement plus élevées en termes de savoir, mais certainement plus exigeantes du point de vue des attitudes et des comportements : capacité d'apprendre à apprendre, comportement ouvert au travail en équipe, esprit de créativité et d'innovation, souci de qualité dans l'application des savoirs et des savoir-faire... Le tout pourrait être résumé par un seul mot : professionnalisme.

La maladie du diplôme a un coût économique et social très élevé, gaspillage de ressources éducatives d'un côté, développement de frustrations multiples de l'autre. Le diplôme initial ne devrait pas être indispensable pour la réussite dans la vie. On sait les chances inégales, et elles le sont d'autant plus qu'il s'agit d'un fusil à un coup : la sélection-exclusion. *A contrario*, la sélection permanente signifierait la fin des rentes éducatives et multiplierait pour chacun les possibilités d'une nouvelle donne au vu des performances professionnelles réelles.

C'est bien cette *« multiplication des chances »* que prône le rapport du Collège de France au président de la République (*le Monde* du 29 mars 1985) pour éliminer les échecs irréversibles et les rentes éducatives de la société française où *« un incapable scolairement garanti et un compétent scolairement démuni sont séparés à vie tels le noble et le roturier »*.

Si les *inégalités* sont vitales pour le dynamisme social, elles ne doivent pas se reproduire à l'identique ou rester figées en fonction de la course au diplôme gagnée ou perdue dès l'âge de vingt ans. Sans mobilité sociale, permanente, ascendante et descendante, une société se sclérose et prépare des révolutions. Il a manqué au bicentenaire de la Révolution française la nuit du 4 août qui aurait mis fin aux privilèges de l'âge, du diplôme, des statuts et de l'information. Qui s'attaquera à ces nouvelles formes de discriminations sociales légales qui frappent de plein fouet les chômeurs ?

Chaque corporation de l'oligopole social prend, tour à tour, en otage une partie de la population pour améliorer sa position relative. Il suffit de quelques taxis, ambulanciers ou routiers pour bloquer la circulation et faire céder le pouvoir. Faudra-t-il attendre que les chômeurs s'organisent en groupes de pression (3) et prennent à leur tour la population en otage pour que cesse leur exclusion du banquet ?

MICHEL GODET

(3) Les 6 et 7 avril auront lieu à Paris des « Etats généraux du chômage et de l'emploi », organisés par l'association « Partage » et du syndicat des chômeurs.

L'inégalisation des chances

Nombreux sont ceux qui considèrent le mérite comme un facteur d'ascension sociale, et de multiples exemples sont là pour leur donner raison. Malheureusement, les statistiques montrent que l'accès au diplôme est largement conditionné par des critères sociaux. Résultat : pour les enfants des milieux modestes, la méritocratie fait peu d'appelés et encore moins d'élus.

Ce constat préoccupant n'est pas propre à la France. Les experts de l'OCDE observent que dans la totalité des pays membres *« les résultats scolaires sont en grande mesure infléchis par l'origine et le milieu social des élèves »*. Ils évoquent *« la loi d'airain qui veut que les catégories sociales privilégiées cherchent sans cesse à conserver ce privilège. Lorsque les structures s'ouvrent, l'attente d'une égalisation des chances est souvent déçue par les nouveaux critères de réussite que les mieux nantis s'ingénient à mettre en œuvre, et par des stratégies qui cherchent à contourner les dispositions en faveur de l'égalité »* (*l'Enseignement dans la société moderne*, Paris, 1985).

Dans ces conditions, il y a tout lieu de penser que la méritocratie n'est qu'apparente et sert de déguisement pour légitimer « démocratiquement » le pouvoir des classes sociales favorisées et assurer leur reproduction.

Il serait illusoire et injustifié de refuser aux parents le droit de chercher à donner à leurs enfants la meilleure éducation possible. Mais le libre exercice de ce droit pose deux questions essentielles. La première concerne ceux qui ne bénéficient pas du même privilège : certains, moins doués peut-être, doivent subir la sanction de l'échec pour se voir attribuer la position sociale qui n'a cessé d'être la leur, alors que les plus doués, sauf exception, doivent *se contenter du fruit amer de* l'illusion. La seconde est plus fondamentale : les inégalités sont vitales pour le dynamisme social, mais une société se sclérose si elle les reproduit à l'identique.

Les emplois de demain

Où sont les emplois de demain ? La première réponse qui vient à l'esprit est la suivante : dans les services qualifiés, sous-entendu à haute intensité de matière grise – ingénieurs, techniciens, analystes programmeurs, etc. Ce cliché est d'autant plus justifié qu'au palmarès du « taux de croissance des emplois » par métier (établi pour les Etats-Unis pour la période 1982-1995, d'après une étude du New York Stock Exchange), les analystes programmeurs arrivent en tête et les ingénieurs au cinquième rang (voir ci-dessous). *Selon le même critère, les métiers qui progressent le moins sont ceux de secrétaire, d'aide soignante, d'employé de bureau et, dans une moindre mesure, de mécanicien auto et de cuisinier.*

Faut-il en conclure que les métiers les moins qualifiés de l'ère industrielle vont régresser au profit de nouveaux métiers de la société post-industrielle ? Loin de là ! Pour l'emploi de demain, le vrai critère à prendre en compte est celui du nombre effectif d'emplois créés dans les métiers *(la tendance devant être relativisée par le niveau). De ce point de vue, le classement est sans ambiguïté : cuisiniers, services de soins, caissiers, secrétaires, employés de bureau, représentants de commerce, constitueront, et de loin, la masse des nouveaux emplois de demain.*

De plus, les écarts sont plus accusés : le nombre d'emplois créés est *six fois plus élevé pour les cuisiniers que pour les gardiens, alors que les emplois d'analystes programmeurs ne croissent que* deux fois *plus vite que ceux des secrétaires.*

Il faudra former plus de garçons de café et de secrétaires que d'ingénieurs et d'analystes programmeurs. Conclusion : les emplois de demain ne seront pas (globalement) plus qualifiés. D'autant que, par ailleurs, figurent aussi parmi les métiers créant le plus d'emplois, les caissiers, les gardiens, les mécaniciens autos respectivement au deuxième, troisième et quatrième rang, juste derrière les analystes programmeurs.

Les perspectives aux Etats-Unis (1982-1995)

Classement par taux de croissance des emplois	Classement par nombre d'emplois créé
1 analystes programmeurs	1 cuisiniers
2 caissiers (banques et commerces)	2 médecins et infirmiers
3 gardiens	3 caissiers (banques et commerces)
4 mécaniciens auto	4 secrétaires
5 ingénieurs	5 employés de bureau
6 représentants de commerce	6 représentants de commerce
7 serveurs (cafés-restaurants)	7 serveurs (cafés-restaurants)
8 cuisiniers	8 ingénieurs
9 médecins et infirmiers	9 mécaniciens auto
10 employés de bureau	10 analystes-programmeurs
11 personnel de soins	11 personnel de soins
12 secrétaires	12 gardiens

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

locaexpansion

Chiffres caractéristiques de l'exercice

	en millions de francs					
	1988			1989		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	11,27	93,03	104,3	17,5	62,4	79,9
Engagements nouveaux		45,60	45,60	15	65,50	80,50
Engagements bruts cumulés	418,60	426,60	845,20	406,40	498	904,40
Produits locatifs	70,60	43	113,60	71,30	53,70	125
Produits exceptionnels	2,60			10,30		
dont plus-values sur levées d'option	0,90			8		
Résultat	44,4			55,7		
	en francs					
Dividende par action	25,60			28,40		

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste le 22 mars 1990, pour examiner l'activité de la société et arrêter les comptes de l'exercice 1989.

L'actualisation de l'expertise du patrimoine locatif (hors immobilisations en cours) au 31 décembre 1989 fait ressortir, par rapport à une valeur nette comptable de 408,9 millions de francs, une plus-value latente de 359,7 millions de francs.

Au cours de cet exercice, les produits de location simple ont augmenté de près de 25 %, ce qui traduit la politique de renforcement du patrimoine locatif menée par la société depuis plusieurs années.

Le résultat s'élève à 55,7 millions de francs contre 44,4 millions de francs en 1988, soit une progression de 25,3 %.

L'assiette distribuable s'élève à 52,5 millions de francs compte tenu de la reprise des plus-values de levées d'option réalisées en 1987 et 1988 et du report d'une partie des plus-values de même nature réalisées en 1989.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 28,40 F par action contre 25,60 F pour l'exercice précédent, soit une progression de 10,94 % correspondant à un taux de distribution de 85,26 % de l'assiette distribuable.

Pour l'année 1990, compte tenu de l'importance des produits exceptionnels constatés en 1989, le résultat devrait diminuer, sauf enregistrement de nouvelles levées d'option anticipées. Cependant, le report de plus-values de levées d'option effectué en 1989 devrait permettre de maintenir le dividende à un niveau au moins comparable à celui de l'exercice précédent.

loca investissement

Chiffres caractéristiques de l'exercice

	en millions de francs hors taxes					
	1988			1989		
	CB	LS	Total	CB	LS	Total
Décaissements de l'exercice	16,2	28,8	45	3,4	13,4	16,8
Engagements nouveaux	11,6	21,	32,6		14,6	14,6
Engagements bruts cumulés	189,9	247,9	437,8	178,5	268,	446,5
Produits hors charges	73,3			76,3		
Résultat	37,1			41,1		
	en francs					
Dividende par action	27,9			29,3		

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Paul Kauffer le 15 mars 1990, a arrêté les comptes de l'exercice 1989.

L'expertise du patrimoine locatif (hors immobilisations en cours) au 31 décembre 1989 fait ressortir, par rapport à une valeur nette comptable de 212 millions de francs, une plus-value latente de 199,9 millions de francs.

La société poursuit en 1989 sa politique de renforcement du patrimoine locatif : hors droits d'entrée (produits de location simple non répétitifs qui s'élèvent à 1,2 million de francs contre 4 millions de francs en 1988), les produits de location simple augmentent de 3,5 millions de francs d'une année sur l'autre (+ 10,7 %).

Les produits exceptionnels, passant de 1,2 million de francs en 1988 à 5,3 millions de francs, connaissent une très sensible progression qui résulte notamment de l'augmentation du montant des plus-values de levées d'option exercées par plusieurs preneurs en crédit-bail (3,8 millions de francs en 1989 contre 0,5 million de francs en 1988).

Le résultat de l'exercice s'établit à 41,1 millions de francs contre 37,1 millions de francs en 1988, soit une progression de 10,8 %.

L'assiette distribuable s'élève à 38,7 millions de francs compte tenu de la reprise d'une partie des levées d'option réalisées en 1988 et du report d'une partie des plus-values de même nature réalisées en 1989.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale la distribution d'un dividende de 29,3 F par action contre 27,9 F pour l'exercice précédent, ce qui correspond à une progression de 5 % et à un taux de distribution de 85,1 % de l'assiette distribuable.

L'exercice 1990 devrait permettre, sauf imprévu, le maintien du dividende au niveau atteint en 1989.

IMETAL

CROISSANCE DES RÉSULTATS

Au cours d'un exercice 1989 satisfaisant, le groupe IMETAL a renforcé ses positions industrielles et amélioré ses résultats. Les principales données consolidées provisoires et non auditées se résument comme suit :

(en millions de francs)	1989 estimé	1988
– Chiffre d'affaires total	20 760	16 348
dont chiffre d'affaires des sociétés industrielles	4 531	4 387
– Résultat courant net, part du groupe	395	366

En 1989 interviennent pour la première fois dans les résultats consolidés les sociétés SA Tuileries Sans (100 %), KPCL (82 %), Copci (100 %), Financière d'Angers (98 % à partir du 2e trimestre), Etablissement Gélis (100 % au 2e semestre), ainsi que, par mise en équivalence, France Alfa (37 % à partir du 2e trimestre). La société AGS a fait l'objet d'une intégration proportionnelle, et non plus d'une mise en équivalence, et la société CSC Industries est sortie du périmètre de consolidation.

Après prise en compte d'éléments exceptionnels non récurrents, le résultat net consolidé, part du groupe, devrait dépasser 460 millions de francs.

Les comptes définitifs seront examinés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 26 avril 1990.

COPPERWELD CORPORATION

Le conseil d'administration de Copperweld Corporation vient, sur la recommandation de son comité spécial, d'approuver la proposition de prise de contrôle de 100 % de Copperweld par IMETAL, qui détient actuellement environ 65 % de cette société.

Les actionnaires minoritaires recevront 17 dollars US par action Copperweld.

L'opération, qui sera effectuée sous forme d'un « cash out merger », devrait trouver son complet achèvement en juin prochain.

Le montant de cette opération s'élève au total, tant pour les actions des minoritaires que pour les obligations convertibles, à environ 80 millions de dollars.

27 MILLIARDS DE FRANCS

Bénéfice net consolidé 1989

BSN PROGRESSE

Le Conseil d'Administration de BSN, réuni le 27 mars 1990, a examiné les comptes consolidés du Groupe, certifiés par les Commissaires aux Comptes et audités par les Réviseurs Internationaux.

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES 1988 ET 1989

(en millions de francs)	1988	1989
Chiffre d'affaires	42.177	48.669
Résultat opérationnel	4.527	5.022
Bénéfice net (part du Groupe)	2.189	2.698
Marge brute d'autofinancement	4.249	4.330
Investissements industriels	2.403	2.933
Capitaux propres	16.415	19.782

Le bénéfice net du Groupe BSN s'est établi à 2.698 millions de francs en 1989, en progrès de 23,3 % par rapport à 1988.

Le bénéfice net par action représente 49,70 francs en 1989 contre 41,70 francs en 1988, soit une progression de 19,2 %.

A compter de l'exercice 1989, le Groupe BSN a décidé de valoriser les marques incluses dans les goodwills nés de ses acquisitions récentes et de ne pas en pratiquer l'amortissement. Cette disposition a une incidence positive de 99 millions de francs sur le résultat net de 1989.

La répartition du résultat opérationnel (résultat avant frais financiers et impôts) par Branche d'activité s'est établie comme suit :

(en millions de francs)	1988	1989
Produits Frais	841	964
Épicerie	939	952
Biscuits	796	1.030
Bière	628	806
Champagne, Eau minérale	528	642
Emballage	565	620
Résultat opérationnel des Branches	4.297	5.014
Résultats non répartis	230	8
Résultat opérationnel du Groupe	4.527	5.022

Les données de l'exercice 1988 ont été retraitées pour tenir compte du transfert de la société Vandamme-Pie Qui Chante de la Branche Épicerie à la Branche Biscuits.

En 1988, le résultat opérationnel de la Branche Épicerie comprenait le résultat opérationnel de Bottu, société cédée fin 1988.

DIVIDENDE PAR ACTION PROPOSÉ

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de BSN, société-mère du Groupe, pour l'exercice 1989. Le résultat net s'est établi à 772,4 millions de francs contre 408,8 millions de francs pour l'exercice 1988. Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 30 mai 1990 de fixer le dividende à 11,50 francs par action au titre de 1989 (10 francs en 1988), correspondant à un dividende global par action de 17,25 francs (15 francs en 1988), et d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende en actions de la société, émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée des actionnaires.

Pour plus d'information, composez sur votre minitel : 3616 - CLIFF



PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

Nous avons doublé notre capital et atteint un montant de 432.600.000 dollars.

Akbank détient le plus important capital parmi les banques du secteur privé turc. Elle se situe dans les 500 premières banques mondiales en matière de fonds propres.

Son réseau compte 619 agences et 10 établissements à l'étranger, ce qui fait d'elle la plus grande banque du secteur privé en Turquie qui travaille avec la même éfficacité notoire sur le territoire national et à l'étranger.

Akbank s'est taillée une solide réputation da banque qui veille aux intérêts de ses clients avec le plus grand soin. Akbank a su saisir l'esprit de l'Europe de 1992 dans le cadre d'une participation à la BNP-Ak-Dresdner Bank, fondée en coopération avec la Banque Nationale de Paris et la Dresdner Bank.

ACTIF	Bilan au 31.12.1989 US $
Caisses et banques	798.252.952
Réserves obligatoires	575.492.775
Bons du Trésor	381.662.424
Prêts	1.024.641.302
Participations	85.868.715
Immeubles, équipments	128.413.960
Autres actifs	225.225.612
Total actif	3.009.557.740
PASSIF	
Dépôts	2.136.950.281
Emprunts	41.322.406
Autres passifs	303.432.679
Total passif	2.481.705.366
FONDS PROPRES	
Capital*	216.321.922
Réserves	162.132.423
Bénéfice (après les impôts)	149.397.029
Total fonds propres	527.852.374
Total passif et fonds propres	3.009.557.740

(Taux de conversion. TRL 2311.37 = 1 US $)

*Le capital a été porté à 432,6 millions US $ en Mars 1990

AKBANK

Ak International Bank Limited–London

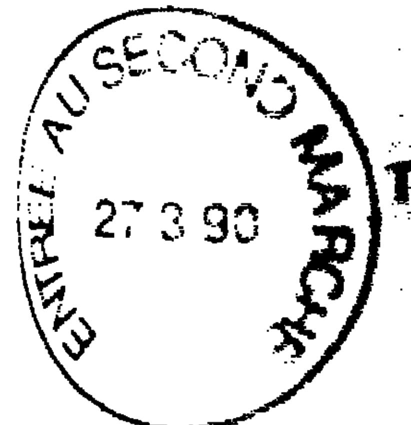
- Ak International Bank Ltd., dans laquelle Akbank possède une participation majoritaire, termine sa septième année d'activité comme institution autorisée.
- Capital .... £ 20 Millions
- Fonds Propres £ 28.7 Millions
- Bénéfice .... £ 3.6 Millions (Avant les impôts)
- Total Actif £ 236 Millions

John Harding - Directeur général
10 Finsbury Square, Londres EC 2A 1 HE
Téléphone: (1) 6283844
Telex: 8955636 AKIL G
Fax: (1) 6382037



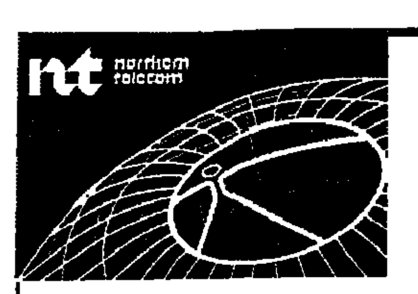
Postes à + de 400 KF







Le Monde des Juristes



Juriste d'affaires : devenez notre Responsable Juridique et associez vous à notre croissance

Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Spécialisée dans la télécommunication d'entreprise, NT MERIDIAN, forte de sa maîtrise des technologies les plus avancées, poursuit son expansion dans un secteur en plein développement.

Basé au siège, son **RESPONSABLE JURIDIQUE**, sous l'autorité du Directeur financier et en liaison avec les services Commercial et Achat, participe à la négociation des grands contrats, coordonne, rédige et suit les conditions générales de vente et d'achat.

Il assure le secrétariat général des différentes sociétés du groupe, en liaison avec les cabinets juridiques. Enfin, il intervient dans les études d'assurances et règle les litiges.

Suivre l'évolution rapide de NT MERIDIANT est votre opportunité si, titulaire d'un DEA ou DESS de droit des affaires, vous avez une expérience de 4 à 6 ans en entreprise ou en cabinet en tant que juriste d'affaires.

Votre parfaite maîtrise de l'anglais, votre rigueur et votre professionnalisme sont des qualités indispensables.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. RJ/24/LM à Monsieur Marc Caron - **NT MERIDIAN** - 16, place de l'Iris Cedex 13 - 92082 Paris La Défense.

ntm

HCAP

Juriste

Droit européen /Droit des affaires

Possédant une très forte notoriété, nous sommes l'une des toutes premières sociétés de services en France.

Au sein du département gérant les activités de Secrétariat général, et sous la responsabilité de son Directeur, vous aurez pour mission l'analyse, le traitement et le suivi des dossiers relatifs à l'application du Droit communautaire (application des règles, liaisons avec les dispositions nationales, contentieux...). Vous serez également amené à une pratique régulière du Droit des affaires : élaboration et formalisation des contrats, conseil aux Directions de l'entreprise...

De formation juridique supérieure, vous possédez une expérience de 5 ans environ, acquise en cabinet ou au sein d'une Direction juridique de grande entreprise française.

Méthode, esprit de synthèse et sens pratique seront les atouts de votre réussite dans ce poste très complet basé à Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la réf. 038/M à notre Conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

MEDIAPA

Un grand Groupe agro-alimentaire français recherche son

Directeur Juridique

Paris

Intégré dans la principale société du Groupe (CA 89 : 5.4 Mds de francs), il a pour mission : de traiter les dossiers juridiques de la société en matière de droit des affaires (contrats, sociétés, concurrence France et CEE...) ; de gérer le portefeuille de marques et le patrimoine immobilier de la société ; de suivre les dossiers de contentieux commercial et social, en liaison avec des Cabinets extérieurs.

Assurant un rôle de conseil juridique interne au niveau de la holding du Groupe, il peut être amené à intervenir sur des montages liés à des opérations financières pour en étudier les aspects juridiques et fiscaux. Répondant au Directeur Administratif et Financier, il anime son service et travaille en étroite relation avec les directions opérationnelles de la Société.

A 35 ans ou plus, doté d'une solide formation juridique et nanti d'une expérience d'au moins 8 ans, de préférence dans le secteur des biens de consommation, vous souhaitez exprimer votre sens des responsabilités et vos qualités relationnelles dans l'environnement d'un Groupe dynamique et puissant. L'anglais est souhaité pour ce poste. Rémunération adaptée au profil du candidat retenu.

Contacter **Frédéric Foucard** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + n° tél à **Michael Page Tax & Legal**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf.FF5451MO.

MP

Michael Page Tax & Legal

Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

LBW

GTM ENTREPOSE recherche pour sa filiale GTM-Entrepose International, Holding de ses activités internationales, un

Juriste international

Au sein d'une équipe dynamique, placé sous la responsabilité du Secrétaire Général du Holding et en liaison directe avec les principaux responsables des filiales internationales du Groupe, vous prendrez en charge l'ensemble des aspects juridiques de nos projets et contrats internationaux (études, rédactions, négociations avec les clients, contentieux...).

Profil : 30/35 ans, une formation juridique de haut niveau en droit, DESS minimum, complétée par une spécialisation en Droit des Affaires et en Commerce International. Vous devez justifier d'une expérience significative dans le domaine des affaires internationales, en cabinet ou entreprise. Vous parlez et écrivez couramment l'anglais et possédez de préférence une bonne pratique d'une autre langue. Vous êtes motivé pour des voyages fréquents à l'étranger.

Nombreuses possibilités d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 74455 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

GTM·ENTREPOSE

IMAGINER POUR ENTREPRENDRE

MEDIA-SYSTEM

ALCATEL ISR

30 ans, anglais courant, juriste N° 1 d'une S.S.I.I. chargée en matière grise.

400 personnes dont 300 ingénieurs, 240 MF de CA uniquement en "matière grise", 30% de croissance annuelle, âge moyen de 31 ans, des clients dans tous les secteurs, un style très direct et un management très impliquant. Voilà notre société, filiale d'un des premiers groupes industriels français.

Nous créons le poste de responsable des affaires juridiques. Il ou elle prendra en charge notamment tous les problèmes de contrats (avec la possibilité de s'appuyer sur les experts du groupe).

30 ans, Magistère ou DEA de Droit, l'anglais courant, vous avez 4 à 6 ans d'expérience dans une entreprise ouverte sur l'international. Bon relationnel, vous savez travailler "en conseil" pour les opérationnels et trouver des solutions à leurs problèmes. Pour un premier contact, adressez votre dossier complet sous la référence 088 214 M à Jean-Louis Marques, associé du cabinet Sirca - 140, Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Assurer la fonction de Juriste Social
Participer aux actions de progrès
3 à 5 ans d'expérience

Le DRH d'un établissement bancaire de forte notoriété (2700 personnes) qui développe un management des ressources humaines efficace, moderne et fortement évolutif offre au sein de son équipe un poste de

JURISTE SOCIAL

Sa mission implique trois axes principaux :

- Assurer l'application de la législation sociale (contrats, accords collectifs, ...)
- Participer à la mise en place des projets de développement social au niveau des études de conception et de leur mise en oeuvre (accord d'intéressement, aménagement du temps de travail ...)
- Assister le DRH et les dirigeants de l'entreprise dans les relations avec les représentants du personnel.

Son profil :

Agé de 30 ans environ, le titulaire du poste devra disposer d'une formation supérieure : Maîtrise de Droit, DESS droit social, CELSA...

Son expérience sera acquise au sein d'une grande entreprise ou d'un cabinet spécialisé. Sa réussite nécessite des qualités de rigueur et de dialogue.

Poste grande ville Ouest.

Ecrire sous réf. 14 A 1794-0 M
Discrétion absolue.

Membre de Syntec **etap**

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

Responsable du service juridique

Nous sommes un établissement public à vocation culturelle et commerciale en forte expansion. Avec 850 personnes aujourd'hui, notre chiffre d'affaires a triplé en sept ans.

Vous veillerez à la légalité des actes de l'établissement en définissant le cadre juridique des actes de gestion, en participant aux négociations, en prenant en charge la protection des marques. Vous interviendrez dans toutes les autres activités : contrats avec les fournisseurs, co-productions, développement du mécénat, concessions d'activités, gestion du patrimoine immobilier, etc... Dans vos recommandations vous saurez tenir compte de tous les aspects financiers.

De formation juridique supérieure, vous avez une expérience d'environ cinq ans de juriste polyvalent. Une connaissance des problèmes de propriété intellectuelle et des contrats internationaux sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, rémunération sous référence 172 (à noter sur courrier et enveloppe) 79/83 rue Baudin 92309 Levallois Perret Cedex.

Membre de Syntec

Création et Publicité



BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES

Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles



ARC UNION
important groupe financier et immobilier
recherche
pour son secrétariat juridique

UNE ASSISTANTE JURIDIQUE

Nous souhaitons recruter une jeune femme âgée de 30 ans environ, de formation Bac + 2, possédant des connaissances en droit des sociétés et des affaires.

Cette assistante aura en charge notamment :
— la collecte des données nécessaires à l'établissement des dossiers de conseils et d'assemblées générales,
— la préparation et le suivi de ces dossiers, l'accomplissement des formalités légales,
— et plus généralement le suivi de toutes les obligations liées à la vie sociale des entreprises.

Ses qualités d'organisation, de rigueur, mais également son excellente présentation indispensables pour ce poste, lui offriront de réelles perspectives d'avenir.

La pratique du Macintosh constituera un atout supplémentaire.

Ce poste est à pourvoir à Paris 2e

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
Mme Yvonne DAVID
Groupe ARC UNION
Direction des ressources humaines
108, rue de Richelieu 75002 Paris

GROUPE IMMOBILIER PARIS
recherche

JURISTE

10 ans expérience dans le métier

Connaissances obligatoires :

Montage financier • Eviction commerciale et habitations • Capacités + diplômes pour situation exceptionnelle.

COGER — LE RECRUTEMENT SUR MESURE

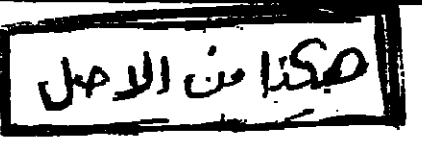
Envoyez lettre manuscrite, CV s/réf. 30809 à : COGER - 63, rue de Paris 93310 Le Pré St Gervais.

L'UNAPEI, grande cause nationale 1990
recherche

1 JURISTE

titulaire d'une maîtrise, ayant d'excellentes capacités rédactionnelles, de synthèse, et l'esprit d'équipe, souhaitant s'investir dans une association du secteur sanitaire et social.

Adresser CV + photo et motivations à UNAPEI, 15, rue Coysevox, 75018 Paris





صكذا من الأصل

ARC UNION

important groupe financier et immobilier
recherche
pour son secrétariat général

UN(E) JURISTE

Au sein de ce département, vous participerez à la vie sociale des entreprises :
- préparation des conseils et des assemblées,
- analyse des problèmes juridiques et fiscaux,
- réponses aux demandes ponctuelles des services opérationnels.

Vous êtes titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et diplômé de Science Po (ou équivalent) et possédez 3 à 5 ans d'expérience acquise de préférence dans un poste similaire ou dans un cabinet de consultant.

Vous êtes rigoureux, vous faites preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de réflexion mais également d'imagination : ces qualités et votre compétence vous assureront une évolution de carrière certaine.

Ce poste est à pourvoir à Paris 2e

Merci d'adresser lettre manusc., CV, photo et prétentions à :
Mme Yvonne DAVID
Direction des ressources humaines
ARC UNION
108, rue de Richelieu 75002 Paris

BANQUE D'AFFAIRES DE TAILLE MOYENNE recherche

3 REDACTEURS JURIDIQUES ET CONTENTIEUX

Vous serez chargés de la gestion de dossiers contentieux, de la rédaction d'actes de prêts et de la prise de garanties.

De formation supérieure Maîtrise de droit privé. Une première expérience juridique d'un an serait un atout.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 2554 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à EUROMESSAGES - BP 80
92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG
LYON - MARSEILLE EUROMESSAGES

ORC

ORGANISATION PROFESSIONNELLE SITUÉE EN RHONE-ALPES

recherche

JURISTE EN DROIT SOCIAL

Il sera chargé du conseil auprès des entreprises dans le service des affaires sociales.
Ce poste nécessite :
- une maîtrise en Droit Privé ou D.E.A., Droit du Travail,
- un goût des contacts,
- une aptitude à la communication et à la rédaction.

Première expérience professionnelle souhaitée.
Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au journal, annonce n° 8853
LE MONDE PUBLICITÉ
5, RUE DE MONTTESSUY
75007 PARIS

ORGANISME PROFESSIONNEL
recherche

praticiens de la technique notariale

pour étoffer une équipe intervenant sur l'ensemble du territoire français.
Ces postes s'adressent à des candidats d'une grande compétence, expérimentés, autonomes, disponibles et mobiles géographiquement.
Rémunération motivante pour candidats de valeur.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
Marie Claude LAFFON - Conseil en Recherche de Cadres - 16, rue Victor Daix - 92200 Neuilly.

P.R.Bey

Société de Conseil en forte croissance affiliée à un important groupe bancaire et une société financière internationale

recherche

JURISTE DROIT DES SOCIÉTÉS

Directement rattaché au Secrétaire Général, il sera en charge des questions juridiques liées aux filiales, françaises et étrangères, vie sociale (secrétariat juridique), création de sociétés « ad hoc », contrats entre les filiales, participations aux opérations d'acquisition et de restructuration... Le ou la candidate, âgé(e) de 27 ans minimum, est titulaire d'une maîtrise de droit des affaires, a 3 à 5 ans d'expérience au sein d'un cabinet ou d'un groupe. Anglais nécessaire. Espagnol serait apprécié.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV + photo + prétentions sous référence AM à :
AIM Département juridique - 6, rue Paul-Baudry 75008 Paris

Accompagner la transformation des Banques et Institutions Financières

Peat Marwick Consultants est membre du réseau mondial KPMG. A Paris, 200 professionnels de haut niveau accompagnent les entreprises dans leur évolution.

Le fort développement de Peat Marwick Consultants, qui réalise un tiers de son activité dans la Banque et les Services financiers nous conduit à rechercher :

des responsables de mission

Une expérience variée d'environ 10 ans au sein d'une banque, d'une institution financière ou dans un cabinet de conseil, vous permettra d'encadrer nos équipes de Consultants chez nos clients.
Réf. 931.49

des consultants

Vous avez acquis une expérience réussie de 3 à 5 ans dans un des domaines suivants : Contrôle de gestion, Inspection, Organisation, Salle de marchés, Informatique, soit dans la banque, soit dans le conseil.
Réf. 931-48

De formation supérieure, vous souhaitez maintenant valoriser votre expérience. Vous pourrez l'enrichir au sein de notre cabinet en participant à des missions de type : étude stratégique et plan de développement, fusion d'établissements financiers, planification et contrôle de gestion, gestion des opérations de marchés, ALM, amélioration de la performance des structures.

Peat Marwick Consultants, par ses méthodes éprouvées, par la variété de ses missions et par son environnement international, vous offre de réelles perspectives d'évolution.

Isabelle Régnier vous remercie de lui adresser votre candidature sous référence choisie à Peat Marwick Consultants - Tour Fiat - Cedex 16 - 92084 PARIS LA DEFENSE.

KPMG Peat Marwick Consultants

SI VOUS SAVIEZ CE QU'EST LE CONSEIL CHEZ PEAT MARWICK, VOUS Y SERIEZ DEJA



UN MONDE OUVERT. DES HOMMES EN MARCHE...

Les nouveaux enjeux, tout le monde en parle... Aux A.G.F., nous agissons. notre situation est tout à fait enviable, c'est vrai (25 000 personnes, 40 milliards de C.A. consolidé dont près de 25 % à l'international, 1 600 agences en France, une implantation dans 44 pays). Mais nous savons que la remise en cause est facteur de progrès. Plus que jamais, nous sommes décidés à aller de l'avant avec des hommes et des femmes qui partagent notre esprit d'innovation. Ensemble, nous relèverons de nouveaux défis.

Chargé d'études en organisation

Important groupe Français d'assurances recherche un chargé d'études en organisation.
Vous serez responsable de projets d'amélioration de l'organisation administrative et commerciale de nos services.
Votre mission consistera à :
- *Analyser les méthodes de travail et circuits administratifs actuels.*
- *Proposer des solutions correctives ou nouvelles et en assurer la mise en place.*

Vous interviendrez à différents niveaux et dans différents secteurs IARD.
Pour ce poste où, à la créativité et à la diplomatie, doit s'ajouter un sens inné de la rigueur, nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé d'IUT de gestion ou titulaire d'un DEUG ou d'une Licence Sciences Economiques ou MASS.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence IE 49 M, à Danielle RUBIRALTA – Département Gestion de l'Emploi – AGF 33, rue La Fayette 75009 PARIS.



AGF, L'ESPRIT OLYMPIQUE

UNANIME photo Zefa



Leader dans le domaine du matériel consommable Médico-Chirurgical
recherche pour **Palaiseau (91)**

CONTROLEUR DE GESTION

Directement rattaché à la Direction Générale et en liaison avec les services du Groupe (Comptabilité, Finances et Contrôle de Gestion, il devra notamment :
- mettre sur pied les différents plans et procédures budgétaires,
- vérifier la cohérence économique des plans marketing,
- superviser le contrôle de gestion de l'activité industrielle,
- intervenir dans la mise au point des nouveaux systèmes d'information de gestion,
- définir une stratégie économique des plans de développement de l'activité.

Les candidats intéressés auront une formation supérieure Ecole de Commerce et justifieront d'une expérience minimale de 5 ans.

L'anglais et la pratique de l'informatique (LOTUS,SQL) sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 90/30 MO.
à l'attention de D. VOLTZ
SYNTHELABO - BP 72/22, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON.

ORC

---

fnac

Rattaché à la Direction Comptabilité et Gestion Province et en collaboration avec un autre contrôleur de gestion, vous centralisez et analysez les informations de gestion en provenance des magasins (reportings mensuels, budgets...).
Vous participez à l'amélioration des procédures.
Vous assistez les responsables du contrôle de gestion des magasins dans la mise en place de toute nouvelle procédure comptable et de gestion.

CONTROLEUR DE GESTION H/F

De niveau DECS, maîtrise de gestion, école supérieure de commerce ou équivalent, vous avez une première expérience (1 à 2 ans) en entreprise ou en cabinet d'audit.
Doté d'un excellent esprit d'analyse et de synthèse, du sens de la communication, vous avez également acquis une bonne pratique de la micro-informatique.
Ce poste est basé à Paris 6e.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence M 041 à FNAC, Direction des Affaires Sociales Province,
73 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

MEDIA-SYSTEM



CEGF : Compagnie des Entrepôts et Gares Frigorifiques

Filiale de la Compagnie Industrielle Maritime (Groupe SUEZ), nous sommes, avec 40 % de part de marché, leader dans le domaine de la logistique du froid.
Dans un environnement en pleine évolution, nous savons aussi faire progresser nos collaborateurs : c'est la raison pour laquelle notre Secrétaire Général est amené à rechercher un nouveau :

Directeur Administratif et Financier adjoint

Superviser la fonction comptable et financière avec une équipe de 15 personnes, effectuer les consolidations, s'impliquer dans la vie juridique de la société, prendre en charge des études spécifiques lors d'achats, de ventes de filiales ou de prises de participation : telle sera votre mission globale.

A 28-30 ans, votre formation de type E.S.C. + DECS et votre expérience de 5 ans environ vous ont permis de prouver une large compétence technique en matière comptable, financière et de gestion. Vous parlez l'anglais et êtes prêt à évoluer maintenant vers des responsabilités plus élargies dans un poste évolutif et basé à Paris.

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet (lettre manuscrite, Curriculum Vitæ et prétentions) à notre Conseil Marion de SANDERVAL - COR'EX - 11, avenue Myron T. Herrick - 75008 PARIS sous la référence ADMILM



MEDIAPA

Contrôleur de gestion international

PARIS 320-360 KF

LA SOCIETE : L'une des premières branches (3 500 personnes) d'un important groupe industriel français de renommée mondiale.
LE POSTE : Bras droit du Directeur Financier et responsable de l'analyse du reporting d'une vingtaine de divisions, de l'assistance auprès des opérationnels en France et à l'étranger, de la coordination des plans et budgets, de la mise en place de nouveaux systèmes de gestion industrielle et des études ponctuelles dans le cadre des acquisitions et accords.
LE CANDIDAT : Diplômé d'une grande école de commerce et fort d'une expérience de 4 à 6 ans en audit et/ou contrôle de gestion (de préférence en milieu industriel), vous souhaitez évoluer vers une carrière plus internationale dans un environnement véritablement dynamique.
Les candidats intéressés sont priés de contacter Ivor ALEX au (1) 42 89 09 17 ou lui envoyer un CV complet avec photo sous référence 1227/IAM à : NORMAN PARSONS - 12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

Norman Parsons
CONSEIL EN RECRUTEMENT

PUBLIPANEL

serete

Premier groupe privé d'ingénierie en France (1200 personnes ; 1 milliard F de CA), notre haute technicité, notre solide maîtrise des coûts et des délais nous permettent de franchir une nouvelle étape dans notre expansion. Pour notre siège, nous recherchons un :

DIRECTEUR FINANCIER

Directement rattaché à la Direction générale, vous prenez en charge la direction financière du groupe en assistant et conseillant étroitement les filiales : montages financiers, prises de participation, évaluation d'entreprises...

Vos solides compétences en contrôle de gestion, en gestion de trésorerie et votre sens des relations humaines vous permettent de manager une équipe comptable de 9 personnes.

De formation supérieure (Ecole de commerce, Ecole d'ingénieur option finance/gestion, expertise comptable), vous avez 10 ans d'expérience minimum dans des fonctions similaires ou en cabinet d'audit. Autonome, parfaitement responsable, vous maîtrisez la langue anglaise.

Pour ce **poste de haut niveau**, adressez votre dossier complet de candidature et vos prétentions sous réf. AMB/DF à :

Groupe Serete
86, rue Régnault - 75013 Paris

HCAP

Lyon

Notre société de production (430 personnes) est filiale d'un groupe international, leader mondial dans le matériel médical de haut de gamme. Pour optimiser encore la gestion de notre croissance, nous souhaitons rencontrer un

Contrôleur de gestion
320 KF +

Membre du Comité de Direction, animateur d'une équipe de 15 personnes, votre premier rôle est de dynamiser et de renforcer le contrôle de gestion.

En parallèle, vous avez, bien sûr, la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie, du reporting et de l'informatique.

Ce poste de très bon niveau offre de réelles possibilités d'épanouissement à un diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, DECS...). Vous avez 35 ans environ et votre expérience d'une fonction similaire en milieu industriel doit vous permettre d'être très vite opérationnel et d'être reconnu pour votre incontestable autorité de compétence.

L'anglais, langue véhiculaire de notre groupe, est tout à fait indispensable.

Notre Conseil, Monique LAURENT, lira avec intérêt le dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo) que vous lui enverrez sous réf. 879 A et elle vous recevra en toute confidentialité à Lyon ou à Paris.

75 bis, rue de Sèze - 69006 LYON **ADMA**

MEDIA-SYSTEM

ATTACHE DE DIRECTION AUPRES DU PRESIDENT

Le PDG d'une importante société industrielle du secteur Produits de Luxe souhaite s'adjoindre un Attaché de Direction auprès du Président, pour assurer l'interface avec les unités opérationnelles.

Une expérience en milieu industriel d'environ deux ans est nécessaire pour comprendre les rouages de l'Entreprise.

Basé dans une ville moyenne du Sud de la France, ce poste convient à un diplômé d'ETUDES SUPERIEURES (IEP PARIS par exemple) à dominante JURIDIQUE ou GESTION.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manus., CV, photo) sous réf. 6671 à **MEDIAPA** 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX qui transmettra, en respectant vos consignes de confidentialité. Vous serez reçu par un Collaborateur de l'Entreprise.

SOREFI Nord-Pas de Calais
Société Régionale de Financement

Échanges inter-bancaires : un pro, un créatif, un organisateur

Aujourd'hui, au sein d'une Direction Organisation et Projets ou d'une Direction Comptable, Financière ou Administrative, vous participez activement à la gestion des échanges inter-bancaires : vous avez tous les atouts pour participer au développement de nos méthodes de travail et de nos procédures, pour concevoir les outils et les systèmes, pour prendre totalement en charge nos échanges inter-bancaires.

Au-delà de la technicité que vous avez acquise tant dans l'organisation que dans les systèmes d'information, c'est avant tout votre rigueur, votre clarté de réflexion et vos capacités de synthèse qui seront déterminantes dans un poste où votre créativité sera mise à profit.

L'importance des responsabilités qui vous seront confiées, en particulier dans les systèmes d'organisation et leur décentralisation au niveau du réseau justifie une expérience professionnelle d'au minimum 4 ans dans un environnement bancaire.

Brigitte BACHELET traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la réf. 2353 LM - Société ARGOS - 1001, avenue de la République - 59700 MARCQ EN BAROEUL

Membre de Syntec

Organisation et Publicité



Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Nous sommes un GROUPE FINANCIER diversifié et décentralisé.
Nous préparons la mutation de la BANQUE de demain...
Notre schéma directeur nous oriente vers le développement d'une BASE D'INFORMATIONS COMPTABLES.
Dans ce cadre, nous recherchons un

ORGANISATEUR

Vous intégrerez l'équipe de projet chargée de l'étude du nouveau système, au sein du département comptabilité et budget.

Vous participerez à sa mise en œuvre avec nos équipes d'informaticiens et assurerez l'interface avec les utilisateurs.

Votre formation supérieure et une première expérience significative vous ont confirmé dans la conduite de projets importants et si possible dans les domaines comptables et bancaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 08.1046 à CONTESSE - 38, rue de Villiers 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

CONTESSE

Société de Service en forte expansion, leader Européen dans son domaine et présente dans 30 pays recherche pour la France son

Jeune responsable administratif et comptable

De formation ESSEC, SUP de CO, DECS ou équivalent, vous avez à votre actif une première expérience réussie d'au moins 2 ans dans une fonction similaire.

DOMAINES CLES
Gestion - Comptabilité - mise en place d'un outil de gestion en temps réel.
Informatique (IBM) évoluant vers APPLE.
Mise en place d'une comptabilité analytique.

Votre fort potentiel et votre réelle implication vous permettront d'évoluer vers une fonction d'Office Manager incluant progressivement une compétence financière et la participation à la gestion d'un groupe.

Merci d'adresser votre candidature (CV + photo et rémunération actuelle) sous réf 6729 à Levi Tournay Asscom 31 bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



Filiale Française (CA : 70 MF) d'un groupe américain leader de l'électronique, recherche dans le cadre de son démarrage un

Financial Controller

Paris — **250/350 KF environ**

Rattaché au Directeur Général de la filiale, vous serez en charge de la totalité de la fonction : finance, fiscalité, trésorerie, comptabilité, reporting, administration des ventes et du secrétariat général etc...
A la tête d'une équipe, vous devrez conduire la très forte évolution de cette entreprise.
Une expérience de trois années minimum en cabinet d'audit ou en entreprise est souhaitée.
Agé de 27 à 32 ans, de formation Ecole Supérieure de Commerce et/ou DECS, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et êtes familiarisé au secteur industriel.

Contacter Gilles de Mentque, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 30 bis, rue Spontini, 75116 Paris, sous réf.GDM5517MO.

MP
Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

FISHER
Fisher Controls

9000 Personnes dans le monde, parmi les leaders du matériel de régulation pneumatique et électronique recherche, pour accompagner son développement, son

Contrôleur de Gestion

Vichy

Rattaché au Directeur Financier, vous avez la responsabilité du contrôle budgétaire de l'ensemble de la division P.I. 150 personnes (élaboration du budget, analyse des performances, et des écarts).
En collaboration étroite avec le département Opération, vous effectuez le reporting France et Europe (optimisation de la circulation d'informations et des délais).
Agé de 28/30 ans, de formation Ecole de Commerce, avec un niveau DESCF, vous avez une expérience réussie de 3/5 ans en cabinet d'audit et/ou en milieu industriel. Vous maîtrisez l'anglais ainsi que la micro-informatique. Votre dynamisme et votre rigueur vous permettront d'évoluer vers des fonctions élargies au sein du groupe.

Contacter Hervé Barkatz au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + n°tél + rémunération actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON, sous réf.HB405MO.

MP
Michael Page Rhône-Alpes
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

Financiers/Banquiers

Consultant
(H/F)

Paris

Diplômé(e) de l'enseignement supérieur, vous avez 2 à 5 ans d'expérience dans une fonction financière ou bancaire en cabinet ou en entreprise. Vous souhaitez élargir vos compétences : commercial, marketing, management, gestion...
Le Groupe Michael Page coté à la bourse de Londres, l'un des leaders européens en matière de recrutement, vous propose d'intégrer son équipe spécialisée dans le recrutement de financiers et de banquiers.
Notre forte expansion en France et en Europe permet d'envisager de fortes possibilités d'évolution à Paris, dans d'importantes villes de province ou à l'étranger pour des candidats à fort potentiel.
Adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à Charles-Henri Dumon, 10 rue Jean Goujon, 75008 PARIS, sous réf.CHD59MO.

MP
Michael Page

LBW

Grande banque française recherche un

Chargé d'Engagements Internationaux

350 KF +

Au sein du département des engagements internationaux vous devrez, après étude et analyse, porter un jugement sur la qualité des risques encourus sur certaines opérations financières internationales.
Agé de 30 à 35 ans, de formation supérieure HEC/ESSEC/ESCP ou équivalent complétée si possible par un MBA, vous avez une première expérience qui vous a permis d'acquérir une culture financière anglo-saxonne très complète.

Evolutif, et parfaitement bilingue Anglais, vos qualités humaines et professionnelles vous amèneront à prendre de réelles responsabilités dans une structure ambitieuse et exigeante.

Contactez Yves le Levreur au (1) 42.89.30.03 ou adressez votre CV + photo + rémunération actuelle + lettre de motivation à Michael Page Banking, 10 rue Jean Goujon, 75008 Paris en rappelant la réf.YLL5462MO.

MP
Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

LBW

Nous sommes une banque privée,
filiale d'un important groupe bancaire européen.
Nous recherchons un

RESPONSABLE CLIENTELE PRIVEE

A 35 ans environ, de formation BAC+5, vous avez acquis une expérience identique de 5 ans au sein d'une banque.

En relation étroite avec notre Direction Générale, vous serez chargé d'une double mission :

- développer, gérer et conseiller une clientèle haut de gamme sur sa politique de gestion de patrimoine,
- animer une petite équipe de chargés de clientèle.

Nous misons sur vos qualités de managér, votre sens du contact et votre dynamisme.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous référence 6688 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Groupe Francais de dimension internationale, parmi les leaders mondiaux de l'Agro-Alimentaire (CA > à 2 Mds de Francs, 2300 personnes), recherche pour sa holding un

Auditeur Interne

Grand Rhône-Alpes — **260 KF+**

Rattaché à la Direction Organisation et Contrôle, il aura pour mission de réaliser des audits comptables et financiers dans les différents filiales du groupe, tant en France qu'à l'étranger.
Outre les tâches opérationnelles, des dossiers variés lui seront confiés par la Direction Générale : Audit d'Acquisition, Projet de Fusion, Expertise Juridique et Fiscale .....
Ce poste conviendra à un candidat dynamique et rigoureux, de formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce, MSTCF ...) ayant 3 à 4 ans d'expérience en cabinet et/ou en entreprise.
L'Anglais opérationnel est impératif.
L'Allemand serait un plus.
Son potentiel et ses qualités lui permettront d'évoluer au sein du groupe vers des fonctions élargies.

Contacter Eric Isabey au 78.28.16.04 ou adresser CV + photo + rémunération actuelle à Michael Page Rhône-Alpes, 19 rue de l'Arbre Sec 69001 LYON, sous réf.EI406MO.

MP
Michael Page Rhône-Alpes
Spécialiste en recrutement Financier

LBW

HAMBROS

Cross-border Corporate Finance
Mergers & Acquisitions

HAMBROS is one of the leading traditional Merchant Banks in the City of London. Over the last three years HAMBROS has successfully established a European M & A Department and is now seeking to add to its French M & A team, based in London.
The successful candidate, in his or her mid to late 20s, is likely to be a graduate with both a successful academic record and a strong financial background, and at least, one year's experience in either the corporate development department of an expanding European company or having had relevant experience within a leading European bank.
Self-motivation and high standards of professionalism are essential, as is the ability to work within a team.
Prospects for progression are excellent. Remuneration package open to negotiation.

Please write with full personal and career details to A.R.B, 15 rue d'Astorg 75008 PARIS (FRANCE) quoting reference 174 LM.

A.R.B
PARIS SOPHIA-ANTIPOLIS

DESSEIN

Chef comptable très impliqué dans la gestion.

Leader mondial du stockage souterrain, notre société, Géostock, filiale commune de quatre grands groupes pétroliers, partage à égalité son chiffre d'affaires entre la gestion de centres de stockage à l'étranger.

Rattaché au secrétariat général et directement responsable de huit personnes, vous prendrez en charge la comptabilité du siège et d'une douzaine de sociétés - dont certaines anglo-saxonnes -, superviserez la paye et gérerez notre trésorerie. Vous préparerez les budgets et serez le garant de la fiabilité des documents transmis aux maisons mères. Vous participerez à l'analyse des coûts et des tarifs résultants de la comptabilité analytique et serez le pivot de l'informatique de gestion.

Une formation de niveau DECS minimum, une expérience de près de 10 années : autant d'atouts qui vont vous permettre de prendre rapidement la hauteur nécessaire à la maîtrise de situations parfois complexes. Vous trouverez ainsi facilement vos marques dans un environnement intellectuel de haut niveau qui a largement privilégié un bon climat social. Claude dos Reis, associé du cabinet Sirca, vous confirmera que nous apprécierons des connaissances fiscales sérieuses et un bon niveau en anglais. Adressez-lui un résumé de carrière et une lettre de motivation sous la référence 079 712 LM au 140, Boulevard Haussmann - 75008 Paris.

Sirca
Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Membre de Syntec

Le Monde de la Gestion



• 500 collaborateurs.
• 500 millions de CA.
• 1er groupe français de conseil en immobilier d'entreprise

JEUNE AUDIT, FINANCIER OU JURISTE ... ... PASSEZ AU MONDE DES AFFAIRES.

A 25-27 ans, doté d'une formation supérieure : ESSEC, Sciences-Po, Sup de Co... et après une première expérience d'AUDIT, de FINANCIER ou de JURISTE... vous souhaitez aujourd'hui prendre une orientation qui corresponde mieux à votre PERSONNALITE : Plus d'ouvertures., des négociations à haut niveau, une responsabilité totale sur vos dossiers...

Devenez CHARGE D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU auprès des grands investisseurs institutionnels (compagnies d'assurance, caisses de retraite, SCPI...)

Pour faire de vous de véritables conseils en investissement et hommes d'affaires, nous vous initierons à des méthodes rigoureuses pour analyser les besoins de nos clients, négocier jusqu'à leurs conclusions des opérations de Vente. Dès la 2ème année, rémunération exceptionnelle possible.

POUR CES POSTES A NANTES, MARSEILLE ou MONTPELLIER, merci d'adresser CV, PHOTO et rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous référence 56.1857 LM, en précisant la région qui vous intéresse.

Mercuri Urval

CONTESSE



CONSEILLER CLIENTELE PRIVEE

Nous sommes une banque privée, filiale d'un important groupe bancaire européen. Nous renforçons notre équipe commerciale et recherchons un conseiller clientèle privée.

A 30 ans environ, vous avez acquis une formation supérieure BAC + 5. Une expérience identique de 2 à 3 ans vous a permis de maîtriser parfaitement les relations clientèle et d'acquérir de solides connaissances en gestion de patrimoine.

Bien sûr, une connaissance de la langue anglaise est nécessaire pour réussir dans la mission que nous vous proposons : vous développerez, gérerez et conseillerez une clientèle de particuliers haut de gamme sur sa politique d'investissement.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous référence 6689 à MEDIAPA 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Paris



Institut Français de Gestion

Contrôleur de gestion: dynamiser la fonction

Sous l'autorité du directeur administratif et financier, vous faites évoluer le système et participez à la mise en place du nouvel outil informatique. Vous êtes l'interlocuteur de tous les services de l'entreprise.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez de 4 à 6 ans d'expérience en audit et contrôle de gestion.

Leader sur le marché de la formation des cadres et dirigeants (170 MF de CA), nos résultats sont bons et nos objectifs ambitieux.

Merci d'envoyer votre CV, sous la référence 20-064, à notre Conseil.



26 rue de Berri - 75008 Paris.
*Pour plus d'informations, consultez le 3616, code UGE*ONOMA.*

MEDIA-SYSTEM

PARIS LILLE LYON NANTES STRASBOURG



CAMPAGNE DE RECRUTEMENT 1990 - 1991

CONCORDE EUROPEENNE AUDIT
Commissariat aux comptes, audit, révision

Le développement rapide de nos activités à Paris, et en province, notre souci constant de maintenir la qualité de nos services et de construire l'avenir, nous conduisent à poursuivre l'intégration régulière, sur 12 mois, de cadres à fort potentiel. Nous recherchons

CHEFS DE GROUPE (réf. B4)

Vous êtes expert-comptable diplômé. Votre expérience (5 ans environ) acquise de préférence en cabinet français ou en entreprise a fait de vous un excellent technicien. Vous êtes apte à diriger une équipe et à prendre en charge vous-même des opérations classiques importantes d'expertise comptable.
Nous souhaitons rencontrer des professionnels aguerris intéressés par une carrière en cabinet offrant de larges perspectives, association par exemple. Anglais souhaité.

ASSISTANTS (réf. B5)

Vous êtes titulaire d'un diplôme de gestion comptable ou d'école de commerce qui, selon sa nature vous prédispose à des développements de carrière ultérieure différents.
Vous bénéficiez d'une expérience réussie en cabinet ou en entreprise d'environ trois ans. Au sein de petites équipes jeunes et performantes, il vous sera confié des travaux d'expertise comptable variés et significatifs.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en rappelant la référence du poste choisi, à notre conseil.

Scribe
4, avenue Hoche
75008 Paris
Groupe Hoche Consultants

OKC

de la première banque [illegible] recherche pour [illegible], un

Responsable d'études économiques et statistiques

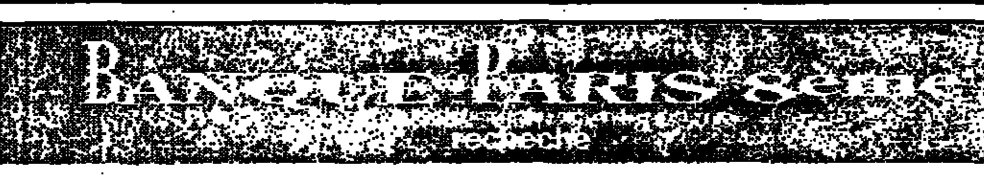
Pour
- réaliser des études économiques, statistiques et financières sur l'évolution des moyens de paiement destinées à l'ensemble du **CREDIT AGRICOLE**
- participer à la conception des supports de communication des études
- identifier les sources d'information nécessaires et maintenir des relations suivies.

Formation exigée : BAC + 5. Première expérience appréciée.

*Lieu de travail : **St Quentin en Yvelines.***

Adresser lettre, CV, photo et prét. ss/réf.GMP/ST au **CEDICAM — M. ALLOUF Jean-Louis,** Les Quadrants, 3 avenue du Centre, 78182 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

PUBLIVAL



UN RESPONSABLE COMMERCIAL GRANDES ENTREPRISES

Au sein de la Direction Bancaire, vous ferez partie d'une équipe d'Exploitants chargés de la gestion et du développement d'un fonds de commerce d'Entreprises dans un secteur ou un groupe de secteurs industriels.

Vous aurez à promouvoir l'ensemble des produits et services de la Banque en relation et avec l'appui des autres Départements de la Direction et des autres Directions.

Agé de 30 à 35 ans, vous avez une formation supérieure : Grande Ecole Scientifique ou Commerciale ou Universitaire, 3ème cycle.

Vous bénéficiez d'une expérience de plusieurs années des relations avec les grandes et les moyennes entreprises.

Vous connaissez l'ensemble des produits bancaires y compris les opérations liées au commerce international, les produits de marchés boursiers et monétaires, les produits de placements collectifs.

Vous avez le sens du risque, un goût réel pour la négociation, l'aptitude au travail en équipe.

Si cette offre vous intéresse, envoyez lettre de candidature manuscrite, CV et photo sous référence 4267 à SOURCES - 108, *rue Saint-Honoré* - 75001 PARIS *qui transmettra.*

La filiale du Groupe International SANDOZ recherche pour son Usine de St Pierre la Garenne (250 pers. environ) près de Rouen, son

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Vous aimez :
- Développer vos qualités d'initiative dans un poste en création.
- Participer au développement d'une entreprise et y évoluer professionnellement.

Nous vous proposons :
- D'être responsable du montage des budgets, des prix de revient et de l'analyse des écarts de production en collaboration avec le Responsable de l'Administration et de la Comptabilité
- D'assister les services pour l'établissement des demandes d'investissements et l'utilisation des moyens micro-informatiques
- D'assurer la bonne application des procédures de contrôle interne du Groupe.

Vous disposez de :
- Une formation Ecole de Commerce +DECS
- Une première expérience de gestion industrielle ou d'audit
- Une maîtrise de l'anglais.

Pour rejoindre notre équipe, merci d'adresser lettre + CV + prétentions sous réf. *M/3001* à SANDOZ - BP 313 - 92506 RUEIL MALMAISON Cedex.





Nous sommes la plus importante filiale d'Europe continentale (CA 550 MF, 700 personnes) d'un grand groupe international côté en Bourse, leader sur le marché des systèmes de protection contre l'incendie (CA 5 milliards). Nos acquisitions récentes (3 sociétés) et notre développement nous conduisent à rechercher un :

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

POUR ANIMER NOS OUTILS DE GESTION DÉCENTRALISÉE

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, et assisté de deux personnes, interlocuteur privilégié des filiales et départements, vous aurez une large mission très opérationnelle d'animation et de préparation des budgets et des reportings mensuels, d'analyse des résultats et des écarts, d'harmonisation des procédures internes et contribuerez plus généralement à l'optimisation de nos résultats.

A 28/30 ans environ, de formation supérieure (ESC ou équivalent et DECF), vous avez acquis une solide maîtrise des techniques et des procédures comptables françaises et anglo-saxonnes au travers de l'audit au sein d'un cabinet et/ou d'une filiale d'un groupe international. Pragmatique et mobile, vous avez le sens de la rigueur et de l'analyse, de bonnes capacités d'organisation et d'excellentes qualités relationnelles. La connaissance du suivi des contrats d'ingénierie serait un atout supplémentaire. L'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle, sous réf. *H246 M*, à Ernst & Young Conseil - 6, rue de Téhéran 75008 Paris, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne

MOTOROLA Storno

Radiocommunications

360 personnes - CA 550 millions de F. recherche son

Responsable Crédit Recouvrement

A la tête d'une équipe de 5 personnes et rattaché à la Direction Financière, vous serez responsable de l'application des règles et procédures de crédit vis-à-vis de nos clients distributeurs et revendeurs : définition des lignes de crédit, des conditions de règlement, suivi des en-cours.
Vous serez le principal interlocuteur de l'équipe commerciale tant en région parisienne que pour la province.
Diplômé d'une école de commerce, vous aurez au minimum 3 ans d'expérience dans une fonction analogue acquise dans une entreprise anglo-saxonne.

Ce poste est basé à Antony.

Veuillez adresser une lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la Direction du Personnel - MOTOROLA STORNO - 1, rue Jacques Rueff 92182 Antony Cedex.

Carré Turenne





Groupe français de dimension internationale recherche pour ses activités Loisirs/Tourisme un :

Directeur Administratif et Financier

Directement rattaché au directeur de la filiale, vous interviendrez dans tous les domaines de la fonction (contrôle de gestion, budget, trésorerie, planification, aspects juridiques, formation du personnel administratif et comptable...). Dans le cadre d'acquisition ou de création de nouvelles activités vous participerez aux différentes phases de négociation, montage et intégration.

Agé d'environ 30 ans, diplômé d'une grande école de commerce ou avec une double formation ingénieur + gestion, vous parlez anglais couramment et vous maîtrisez l'utilisation des tableurs.

Vous souhaitez aujourd'hui valoriser une première expérience de la fonction administrative et financière, assortie si possible d'une expérience de consolidation.

Rigueur et méthode, esprit d'équipe et aptitudes relationnelles vous permettront de réusir au sein d'une filiale en pleine expansion.

Merci d'adresser Lettre + CV + prétentions sous réf. 71472 à CONTESSE - 38 rue de Villiers - 92532 Levallois-Perret Cedex qui transmettra.

CONTESSE

LA PERFORMANCE DES INSTITUTIONS FINANCIERES TELLE QUE VOUS L'IMAGINEZ

CONSULTANTS SENIORS X, CENTRALE, HEC, MBA

Groupe de Conseil en management (100 consultants), nous mettons notre imagination au service des Directions Générales de grands groupes financiers et industriels.
Notre objectif est d'accroître leurs performances en les assistant dans la définition et la réalisation de leurs choix essentiels.

Si vous possédez une expérience réussie de 3 à 7 ans en Cabinet Conseil ou dans une institution financière...

Si la performance des institutions financières, banques, sociétés de bourse ou compagnies d'assurances, dans les domaines du contrôle de gestion, des systèmes d'information, de l'organisation de back-office ou de la gestion de trésorerie, n'a plus de secret pour vous.

Si face à des problématiques précises et variées, vous imaginez des solutions créatives, pertinentes et réalisables rapidement...

Si vous vous investissez totalement dans un projet, de sa conception à sa mise en œuvre, avec un sens aigu des résultats et dans le respect des objectifs...

Si vous vous épanouissez dans le travail en équipe, la réflexion, l'autonomie et l'initiative...

Alors nous sommes faits pour nous rencontrer!
Nous relèverons ensemble des défis à la hauteur de votre imagination.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Jean-Marie Nogaro, 17 rue Louis Rouquier, 92300 Levallois-Perret.



EUROGROUP CONSULTANTS

MEDIA-SYSTEM

Groupe Diac
Financements

Le financement au service de l'Entreprise, un métier passionnant sur un marché en forte progression.

Filiale du groupe RENAULT, DIAC ENTREPRISES, 520 personnes, continue à conquérir de nouveaux marchés dans le financement des investissements d'entreprises : véhicules industriels et particuliers, matériels agricoles, BTP, machines-outils, informatique... Pour son siège en région parisienne, DIAC ENTREPRISES souhaite intégrer :

1 Contrôleur de Gestion Junior
H/F

Chargé d'analyser les performances en liaison avec les autres entités du service et de l'entreprise. Il participera à l'élaboration de nouveaux outils de suivi et devra dialoguer avec le Réseau Commercial décentralisé sur ses analyses. Outre l'aspect technique, cette fonction nécessite des qualités évidentes de contact et de communication.
Réf. F0471MO

2 Analystes Financiers Senior
H/F

Ils auront la responsabilité d'étudier et de présenter au Comité des Engagements, les différents dossiers de financement en provenance du Réseau Commercial et de transmettre les décisions qu'ils auront prises. La réussite dans ce poste implique des capacités d'analyse comptable (bilans, engagements de l'entreprise...), un grand sens relationnel et un réel intérêt pour la vie des entreprises. Réf. F0481MO

De formation supérieure (BAC + 4) en gestion et finance, les candidats seront issus d'une E.S.C. ou de l'Université. Des bases solides en comptabilité leur permettront d'être rapidement efficaces. Outre l'aspect technique, ces fonctions nécessitent des qualités évidentes de contact et de communication. Le développement du Groupe DIAC offre de réelles opportunités d'évolution à des candidats de valeur décidés à s'investir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence choisie à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

CURRICULUM

Métropole Lilloise

CONTROLLER H/F

EURO CENTRE (100 personnes, 450 millions de CA), est la nouvelle unité de distribution européenne des parfums et cosmétiques de luxe du groupe **ELIZABETH ARDEN Europe**. Pour faire face au développement de ses activités, elle crée le poste de **CONTROLLER**.

Rattaché au Directeur du site, sa mission consistera en la mise en place des outils de gestion nécessaires au suivi et au contrôle de ces nouvelles activités. Supervisant le service comptable (10 personnes), il prendra en charge l'ensemble des procédures budgétaires et comptables ainsi que les instruments de reporting. Il sera en contact avec les services financiers du siège européen de Londres et du siège mondial de New York.

Nous souhaitons confier cette responsabilité à un diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co...) âgé d'au moins 30 ans, **bilingue anglais**, maîtrisant les mécanismes comptables. La connaissance des techniques de gestion anglo-saxonnes serait appréciée. Rigueur et esprit de synthèse mais aussi **sens de la communication** sont ses principales qualités.

Les perspectives de développement de l'entreprise ainsi que les conditions offertes sont de nature à intéresser un candidat ambitieux.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la réf. M 42/3577 A à :

EGOR REGION NORD
96, rue Solférino - 59800 LILLE

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



saic velcorex

CONTROLEUR DE GESTION

Mulhouse

Filliale du Groupe DMC, nous sommes leader européen du velours et des tissus sportwear (CA annuel supérieur à 1 milliard de F).
Nous recherchons un contrôleur de gestion.
Rattaché au contrôleur de gestion branche SAIC, il devra prendre en charge tout le contrôle commercial de cette activité. Outre le suivi des tableaux de bord, il assurera l'analyse de l'activité commerciale, des stocks, élaborera les budgets commerciaux et assurera l'interface entre contrôle de gestion commercial et contrôle de gestion industriel.
Ce poste conviendrait à un candidat de haut niveau, dynamique et efficace. De formation supérieure (HEC/ESSEC/ESC, Maîtrise de gestion...) il devra avoir réussi de manière significative une première expérience dans un groupe anglo/saxon.
La connaissance de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence CGC/M à Catherine MANGET, DMC, 88, rue de Rivoli 75004 Paris.

DMC

CURRICULUM

LA CAISSE D'EPARGNE de la VALLEE du RHONE en VAUCLUSE
Acteur dynamique de l'économie locale
recherche pour participer à son développement

L'ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Réf. 2341C/M

De formation supérieure (+ DECS) avec une expérience d'au moins 5 ans dans un établissement financier ou bancaire, vous maîtrisez le Contrôle de Gestion et les Opérations financières.

Votre formation comptable vous permet de mener à bien les opérations du bilan.

LE CONTROLEUR GENERAL

Réf. 2340C/M

Rattaché au Directeur Général vous avez comme mission de vérifier les activités de la Banque en terme de respect de la réglementation et des procédures.

De formation supérieure, votre expérience du Contrôle et de l'Animation d'Equipe vous permet, à partir des missions qui vous seront confiées, d'agir en tant que Conseil auprès de la Direction Générale.

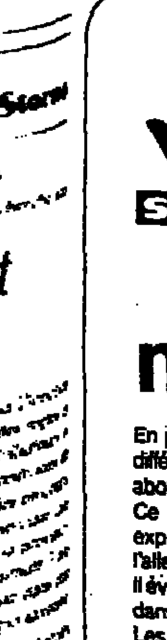
Poste basé à AVIGNON

Merci de nous adresser votre dossier en précisant la référence du poste choisi ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE PONTHIEU - 75008 PARIS
PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

Membre de Syntec



SOMFY

HAUTE-SAVOIE

Groupe français de 800 personnes, leader mondial dans la motorisation et l'automatisation de l'habitat, exportant 75 % de sa production à travers des filiales en Europe, USA, Japon... avec une croissance de 25 % par an, crée une fonction

Chargé d'études marketing international

En prise directe avec les filiales et les chefs de produits, il recueille et analyse les informations sur les différents segments, conduit des études de marchés qualitatives ou quantitatives et procède à des statistiques aboutissant à des synthèses par produit et/ou par pays.
Ce poste appelle un(e) jeune diplômé(e) d'études supérieures commerciales, avec une première expérience, si possible dans les biens de consommation durables. La pratique de l'anglais va de soi, l'allemand serait apprécié.
Il évoluera avec une grande autonomie dans une entreprise offrant de multiples perspectives de carrières dans le domaine international.
Les personnes sélectionnées seront reçues dans l'entreprise le 25 avril après une première étude des candidatures par

josette vanden borre
Chamandre - 01340 Foissiat

ÉVOLUEZ DE LA COMPTABILITÉ VERS LE CONTRÔLE DE GESTION

Filiale française d'un groupe international, nous fabriquons et distribuons du matériel médical de pointe. La récente acquisition d'une nouvelle entité (120 M.F. de chiffre d'affaires), nous conduit à étoffer notre Direction Financière en recrutant un collaborateur.

En liaison avec vos interlocuteurs (Direction Financière, Direction de l'usine et actuel centre de traitement informatique), vous participez à la conception d'un nouveau système de contrôle de gestion informatisé, en harmonie avec les normes du groupe. Vous en assurez la mise en place sur le site de production et vous animez une équipe de deux personnes.

Agé(e) de 28 ans environ, vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur, (ESC, DECS, Maîtrise de Gestion,...). Vous avez une première expérience de la comptabilité analytique ou du contrôle budgétaire dans un environnement industriel et international. Vous parlez couramment l'anglais. Vous désirez aujourd'hui rejoindre un groupe où la communication est moteur de réussite et dans lequel vous aurez des responsabilités passionnantes et évolutives.

Merci d'adresser votre candidature et votre rémunération actuelle sous réf. 014.03 à notre conseil qui vous assure de sa totale discrétion : Sandrine FRENOY - COFROR
20, place de l'Iris - La Défense 2 - 92400 Courbevoie.



Cofror

Le Monde de la Gestion

DSM France

Notre Société, multinationale pétrochimique hollandaise
(30 000 personnes, 30 milliards Francs C.A.) recherche pour ses activités en FRANCE
(Résines, transformation de matières plastiques, engrais...), son

RESPONSABLE DE L'AUDIT INTERNE

Rattaché fonctionnellement à notre maison mère, il animera en FRANCE notre équipe d'auditeurs internes ayant pour mission l'analyse et le contrôle des activités comptables, financières et administratives de nos filiales françaises. Outre sa mission de conseil, il sera l'interlocuteur privilégié des commissaires aux comptes.

Pour ce poste, nous souhaitons intégrer, un diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESC...) et/ou expert comptable, possédant une solide expérience de l'audit acquise en entreprise ou cabinet.

Une pratique courante de l'anglais ainsi qu'une aptitude aux déplacements fréquents sont nécessaires dans cette fonction évolutive.

Merci de nous adresser votre dossier sous réf. 2347R/M ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.

Membre de Syntec

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS
PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

DIRECTION FINANCIERE recherche pour son siège de CROIX (Métropole Lilloise) un :

FISCALISTE

FUTUR CHEF DE SON SERVICE FISCAL A TRES COURT TERME

➤ Agé d'environ 35 ans, diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts, après quelques années en vérifications générales et deux à cinq ans dans le privé (en Cabinet de Conseil et/ou Société), vous êtes prêt à affronter, au sein d'une équipe puissante et dynamique, la vie en Entreprise et ses responsabilités de cadre décisionnaire dans son métier.

➤ L'optimisation des coûts fiscaux du Groupe et de chacune des sociétés membres sera votre priorité, dans le cadre des choix stratégiques de la Direction Financière.

Vous êtes le généraliste, doué d'un remarquable esprit de synthèse vous permettant d'analyser un dossier dans toutes ses implications financières, commerciales, sociales, mais vous êtes aussi capable d'être le professionnel pointu qui tient compte de tous les détails tant dans la conception que dans la réalisation.

➤ Cette fonction nécessite une grande capacité relationnelle avec des interlocuteurs à tous les niveaux de la hiérarchie et dans des métiers très variés.

Votre expertise vous autorise à intervenir en tant que conseil, voire de décideur, sur les aspects techniques du métier.

Vous devez aussi, dans votre domaine, proposer des solutions, puis développer et conclure les dossiers que vous aurez ainsi pris en charge.

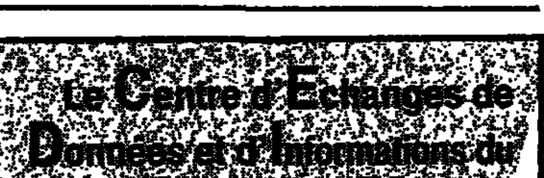
Une première expérience des relations fiscales internationales constituerait un plus appréciable.

La rémunération annuelle sera au départ de l'ordre de 250 à 300 KF, plus une rémunération variable, un intéressement et la participation aux résultats.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo) à Liliane FILOSEK - AUCHAN - 40, avenue de Flandre - B.P. 82 - 59964 CROIX cedex.

MEDIAPA

Auchan



Le Centre d'Echanges de Données et d'Informations du Crédit Agricole Mutuel filiale MONETIQUE et TELEMATIQUE de la première banque française par son résultat et son bilan, recherche pour son Département Gestion des moyens de paiement, un

Responsable du système de commande et de personnalisation des cartes de paiement émises par le Crédit Agricole

Il aura à :
- définir en tant que maître d'ouvrage les évolutions du système de commandes du CREDIT AGRICOLE.
- adapter nos spécifications aux normes internationales
- mener des études sur l'évolution technologique des cartes
- s'assurer de l'adéquation des processus et des matériels de personalisation de cartes aux besoins des Caisses Régionales
- veiller au respect des délais d'acheminement des supports et à leur qualité

Formation exigée : BAC + 5. Expérience appréciée dans le domaine de la carte de paiement.

Lieu de travail : St Quentin en Yvelines.

Adresser lettre, CV, photo et prét. ss/réf.GMP/TC au **CEDICAM — M. ALLOUF Jean-Louis**, Les Quadrants, 3 avenue du Centre, 78182 ST QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

PUBLIVAL

Nous sommes le 2ème Groupe d'Assurances en France et le 5ème en Europe. Nous recherchons

UN JEUNE CADRE

pour notre DIRECTION COMPTABILITE

Votre mission :
- Participer à l'élaboration du bilan et des déclarations obligatoires ainsi qu'à différents travaux comptables.
- Procéder à diverses études ponctuelles.

Votre profil :
- Posséder une formation supérieure (école de commerce, MSTCF, DESCF...)
- Avoir le **goût du travail en équipe** et le sens des contacts humains.

Une première expérience serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence. 2556 CE/JL à Mme DUPLAN - Groupe Victoire - 52, rue de la Victoire - 75009 Paris.

CONTESSE



Grande Société industrielle recherche pour son siège à Paris

2 CONTROLEURS de GESTION

De formation supérieure, vous avez une expérience dans l'industrie ou les services industriels de
- *2 ans minimum pour l'un,*
- *10 ans pour l'autre.*

En assistance des responsables opérationnels, vous serez chargé pour la société et ses filiales, du suivi des budgets, de l'analyse des écarts, et de l'élaboration des tableaux de bord.

*Merci d'envoyer lettre et CV sous référence 1241/M à : **PUBLIPANEL** - 145, rue de Vaugirard - 75015 PARIS, qui transmettra. Discrétion absolue.*

ERNST & YOUNG AUDIT ET CONSEIL

recherche
en Région Rhône-Alpes pour ses activités

AUDIT
CONSEIL PME

CHEFS DE MISSION

AUDIT : Vous êtes attiré par des missions d'audit et de commissariat aux comptes auprès de moyennes et grandes entreprises internationales, nationales et régionales exerçant des activités diversifiées.

CONSEIL PME : Vous avez un goût prononcé pour la révision et le conseil de gestion auprès de PME performantes.

De formation Grandes Ecoles de Commerce, vous avez une expérience réussie de 3 à 5 ans en Cabinet ou en Entreprise, des qualités de rigueur, des aptitudes à l'animation d'équipe et un sens réel des contacts humains.

Vous souhaitez rejoindre les 150 professionnels exerçant en région Rhône-Alpes et vous impliquer dans un environnement international de haut niveau.

Ecrivez à Pascale MENEAU, lettre manuscrite, CV, photo et faites-lui part de vos ambitions - ERNST & YOUNG - 16, rue Professeur Déperet 69160 Tassin.

Carré Turenne

Nous sommes une SOCIETE de BOURSE à Paris, adossée à un groupe Bancaire International. Nous poursuivons le renforcement de nos équipes et recherchons des :

Analystes Financiers

Formation type HEC, ESSEC, ESCP...

Notre projet : figurer parmi les leaders de la profession grâce à des comptétences reconnues en matière de recherche.

Nos exigences : un INTERET SPECIFIQUE pour le marché boursier - une forte MOTIVATION pour les contacts à haut niveau - l'AMBITION de devenir "le spécialiste" d'un secteur d'activité - la VOLONTE et la CAPACITE d'être rapidement reconnu compétent par vos interlocuteurs.

Si notre proposition de poste répond à vos objectifs professionnels et que vous ne vous sentez pas suffisament responsabilisé dans vos fonctions actuelles, alors merci d'envoyer votre lettre de candidature + CV + prétentions sous référence 458 LM à



DICA SELECTION
69, rue Lecourbe
75015 PARIS

MEDIAPA

FILIALE FRANCAISE D'UNE MULTINATIONALE AMERICAINE
(C.A. 13 milliards US $) spécialisée en périphériques informatiques
recrute pour le siège social de Nanterre son

FINANCIAL CONTROLLER

Membre du Comité de Direction et sous la seule autorité du D.G. assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes, vous aurez la responsabilité de l'ensemble des fonctions:
- financières,
- comptables,
- administratives (gestion du personnel, informatisation interne...),
- trésorerie,
- services généraux.

Vous serez égalemnt chargé du controle de gestion et du reporting U.S.
Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce complétée par un DECS.
Vous maitrisez la langue anglaise et les normes financières ANGLO-SAXONNES.
Vous possédez une expérience de 5 à 10 ans acquise de préférence dans une fonction similaire.

La rémunération et les avantages annexes sont en ligne avec les exigences du poste.

Merci d'adresser votre candidature
(C.V. photo et prétentions) sous/réf. F126 à
notre Conseil KER-REC
35, rue de Wattignies - 75012 PARIS
qui traitera votre dossier en toute confidentialité

ORC



LE MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

recherche un assistant technique pour un organisme public de contrôle d'Etat au

SÉNÉGAL

diplômé d'enseignement supérieur

HEC, ESSEC, ESCP
et EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ

avec
expérience de cinq ans minimum de l'audit,
expérience du contrôle de gestion,
pour
direction et animation équipe de 11 réviseurs comptables sénégalais et français, participation à organisation, supervision et exploitation missions confiées à des cabinets spécialisés,

contrat de deux ans éventuellement renouvelables, avec congés annuels de cinquante jours, logement assuré.

Adresser lettre manuscrite et CV sous n° 8856
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS

Nous sommes un important Groupe Agro-Industriel de dimension européenne - 2,2 millions de C.A. -

Pour notre siège social de PAU (PYRENEES-ATLANTIQUES), nous recherchons notre

Trésorier

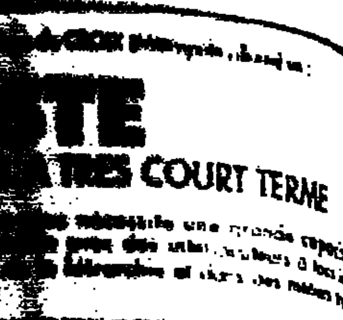
Qui aura pour mission:
- de gérer à des conditions de coûts et de risques maîtrisés, les flux et ressources financières du Groupe.
- d'assister les filiales en matière de financement et de trésorerie.

Vous avez:
- une formation Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent
- au minimum 5 ans d'expérience de la fonction trésorerie soit au sein d'un groupe soit comme Conseil bancaire
- la pratique de l'anglais sera appréciée

Ecrivez avec CV + salaire actuel à :
COOP DE PAU RESSOURCES HUMAINES BP 317
64003 PAU CEDEX



هكذا من الاصل



CASINO DIVONNE les BAINS
(15' de GENEVE)
Le premier CASINO de FRANCE

La société Touristique Thermale et Hôtelière de Divonne gère un complexe de grande qualité : casino, hôtellerie de luxe, restauration, golf, dans un site touristique très attractif. Pour faire face au proche départ à la retraite de son actuel titulaire, elle recherche

CHEF COMPTABLE H/F

De formation DECS ou équivalente, 40 à 50 ans, vous justifiez d'une expérience significative de la fonction (de préférence en milieu tertiaire).

Vous aurez en charge la comptabilité générale et analytique, l'élaboration du bilan (liasses incluses), les déclarations sociales, fiscales et règlementaires.

Vous bénéficierez d'un environnement informatique très performant et dirigerez une équipe de 4 personnes. Sous l'autorité de la Direction Générale, vous disposerez d'une très grande autonomie dans l'exécution de votre mission.

Vous serez l'interlocuteur privilégié du Directeur Financier, de notre expert comptable, de nos commissaires aux comptes et des Administrations fiscales.

Si à l'attrait de cette fonction s'ajoute celui de la QUALITE de VIE pour vous-même et votre famille, écrivez avec CV + prétentions + enveloppe à votre adresse, sous référence TT/LM1 à

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA

RESPONSABLE DU MARCHE DES PARTICULIERS
Banque

Rouen - Un établissement financier membre d'un groupe de tout premier plan, et ayant un rôle de conseil auprès du réseau régional recherche son responsable du marché des particuliers. Rattaché au directeur du développement, il prendra en charge la responsabilité de ce segment de clientèle dans le cadre d'une organisation par marché. Il participera à la définition du plan d'action régional, à l'élaboration d'outils et de méthodes, et au suivi des actions commerciales. Il assurera la coordination et le soutien des forces de vente régionales. Ce poste conviendrait à un cadre bancaire âgé de 35 ans, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (ESC...) ou possédant un niveau équivalent (ITB...) ayant acquis une réelle expérience du marché des particuliers. La rémunération sera adaptée en fonction du profil du candidat retenu. Ecrire à H. CELERIER en précisant la référence A/R9723M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.74. (PA Minitel 36.15 code PA)



Filiale française d'un important Groupe industriel international, notre Directeur Financier, fortement impliqué dans le suivi de nos filiales étrangères, recherche pour la France son :

ADJOINT DU DIRECTEUR FINANCIER
Rouen 300/350 KF

Responsable d'une équipe de 12 personnes, vous superviserez l'ensemble des travaux réalisés par le Service : comptabilité générale et analytique, recouvrement, reporting et serez associé à l'établissement des budgets et au suivi des investissements.

Par ailleurs, vous participerez activement à la refonte des systèmes d'information comptable et financier.

30 ans environ, de formation supérieure complétée par le DECF, votre expérience significative acquise en milieu industriel vous permet, en outre, de justifier d'une bonne connaissance de la comptabilité analytique, des méthodes de reporting et de la micro-informatique.

Un esprit ouvert et novateur, des qualités de management, un bon niveau d'anglais vous permettront d'évoluer à terme vers de plus larges responsabilités.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite et CV, sous référence E248 M, à Ernst & Young Conseil - 8, rue de Téhéran 75008 Paris - qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

Ernst & Young Conseil

Carré Turenne

METALEUROP
RECHERCHE
UN CONTROLEUR DE GESTION

METALEUROP est le premier producteur mondial de plomb, germanium, indium et le troisième producteur de zinc et réalise un chiffre d'affaires de 8 milliards de francs. Implantée en Allemagne (2 500 personnes), en Espagne (1 000 personnes), en France (2 000 personnes), METALEUROP, créée en novembre 1988, résulte de la fusion de Penarroya et de la Division Metal du groupe allemand Preussag.

METALEUROP est organisée en divisions par lignes de produits. Nous renforçons la fonction contrôle de gestion et recherchons le contrôleur de la division métaux spéciaux. En liaison avec les contrôleurs des autres divisions et dépendant directement du contrôleur de METALEUROP, il aura à mettre en place la fonction et les outils au niveau de sa division et des diverses unités la composant (en Allemagne et en France), avec notamment les objectifs suivants :

Coordination du système de contrôle, intégration des systèmes de comptabilités dans un management information system, participation au développement de la comptabilité analytique.

Situé à Fontenay-sous-Bois, ce poste offre, outre un intérêt immédiat, une excellente opportunité de développement au sein du Groupe.

Le candidat que METALEUROP recherche, diplômé d'une grande école de gestion et titulaire du DECS, doit avoir 5 à 10 ans d'expérience professionnelle, dont 2 dans un grand cabinet d'audit anglo-saxon. Il est ambitieux, actif et mobile.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe européenne où la langue commune est l'anglais, et participer au développement d'une société jeune et dynamique, écrivez-nous en envoyant votre curriculum vitae à :

Pierre Rogel - METALEUROP - 58, rue Roger-Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex

---

AUDITEURS ET EXPERTS COMPTABLES SENIORS

Votre avenir chez nous est ouvert. Vous trouverez :
- **le professionnalisme** des anglo-saxons au service d'une clientèle exigeante (groupes côtés en Bourse, Banques, Assurances, Informatique, Immobilier, Industrie Alimentaire, Communication, ...).
- **la polyvalence** par des missions alternant le commissariat aux comptes, la comptabilité et des prestations valorisantes (de type conseil en structure financière, fiscalité, opérations de fusions-acquisitions, ...).
- **l'accession au statut d'associé** grâce à une charte souple permettant différentes formules à la mesure des objectifs de chacun

MEMBRE DU GROUPE DFK INTERNATIONAL

Nous formons avec nos 50 collaborateurs triés sur le volet une équipe conviviale visant les prestations de haute qualité ou à forte valeur ajoutée. Nous voulons intégrer des jeunes diplômés (ESC + DECS, MSTCF, Expert-Comptables ou mémorialistes) ayant de 2 à 4 ans d'expérience en cabinet.

Notre conseil KEY MEN s'attachera à vous sélectionner pour votre potentiel, votre sens des responsabilités, vos qualités relationnelles.

Merci de lui adresser CV, lettre manuscrite et prétentions sous la réf. 21/904 LM - KEY MEN - Tour Winterthur - 92085 PARIS LA DEFENSE - CEDEX 18.

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

SECRETAIRE GENERAL
d'un Centre Technique Industriel

Une centaine d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau, particulièrement dynamiques, a su donner à ses laboratoires d'ORSAY et VILLEURBANNE, une notoriété incontestée.

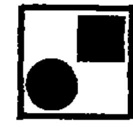
Le Directeur Général souhaite recruter un secrétaire général, responsable administratif et financier.

Doté de larges responsabilités, vous animerez les services comptables, financiers, juridiques et du personnel. Vous serez chargé aussi des contacts avec les structures professionnelles et les pouvoirs publics.

De formation supérieure, vous avez une expérience d'un minimum de 5 ans dans un poste similaire et vous savez allier rigueur et aisance relationnelle.

Lieu de travail : ORSAY.

Si vous estimez correspondre au profil de ce poste, voulez-vous adresser votre candidature (C.V., photo, en indiquant le montant de votre rémunération actuelle) sous la référence 90/230 à :



ROLAND DERKUM CONSEILS
405, avenue du 8 mai 1945
69642 LYON CALUIRE
qui garantit une totale confidentialité.

ORC

---

chef comptable
GESTION D'OPERATIONS IMMOBILIERES DANS UN CADRE DE BANQUE D'AFFAIRES

Notre société, à Paris, agit en tant que conseil en immobilier (gestion d'immeubles, promotion...) pour le compte d'une clientèle institutionnelle, française et internationale. Rattaché au secrétaire général et avec le concours d'une petite équipe que vous animez, vous prenez en charge les dossiers des sociétés créées dans le cadre des montages d'opérations immobilières : tenue de la comptabilité générale, suivi de la trésorerie, déclarations fiscales et administration du personnel. Vous vous attachez aussi à l'évolution des logiciels mis à votre disposition.
Vous êtes âgé de 30 ans minimum et, de préférence, titulaire du DECS (DECF). Vous avez acquis une solide expérience de la comptabilité, notamment dans un cabinet d'expertise comptable ou dans un holding. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Nous vous remercions d'écrire, sous référence M/4258, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.

SERTI SELECTION – GROUPE GFI
66, rue de Ponthieu
75008 PARIS.

SERTI SELECTION

UNA@IME

Aujourd'hui, notre approche du conseil en gestion dépasse notre mission comptable et propose un service global.
Notre ambition : participer au développement du tissu régional des PME/PMI.

Responsable des Prestations
Comptables et de Gestion

Au sein de notre structure répartie sur trois sites, vous superviserez, en toute autonomie, votre équipe (10 personnes) et optimiserez sa "production", dans le cadre des objectifs définis avec la Direction.
Votre animation et votre organisation auront pour finalité de suivre, de fidéliser et d'accroître votre clientèle.

De formation supérieure (niveau DECS), vous bénéficiez d'une large expérience sur une clientèle de P.M.E., commerçants et artisans et, en homme de terrain, vous privilégiez le contact client. Vous cherchez à valoriser votre expérience réussie au sein d'un cabinet d'expertise comptable.

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. RPC/M à notre conseil qui vous garantit toute confidentialité

17, rue Angélique Vérien 92200 NEUILLY.

hébert conseil
Ressources Humaines
membre de syntec — OPQCM

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Cabinet Conseil en Gestion des Ressources Humaines, nous comptons un peu plus de 40 collaborateurs.
Notre progression est en forte croissance (CA X 2 en 3 ans) et nous bénéficions de plus de 20 années d'expérience qui nous confèrent notoriété, technicité et crédibilité. Nous recherchons un(e) :

Jeune Responsable Comptable et Financier

En liaison étroite avec la Direction du Cabinet, vous : • superviserez la comptabilité générale • formaliserez la comptabilité analytique • définirez et validerez nos outils de gestion • participerez à notre développement informatique • assurerez les relations extérieures (juridiques et financières) • encadrerez une petite équipe de collaborateurs.
Nous désirons intégrer un collaborateur âgé de 27/32 ans, diplômé ESC ou Dauphine option gestion, titulaire du DECF, possédant 3/5 ans d'expérience de généraliste de la fonction en Société de Services.
La taille humaine du Cabinet liée à notre culture nous incite à intégrer une personne polyvalente, ouverte, adaptable et bon négociateur de surcroît, qui désire s'investir et évoluer au sein d'une équipe jeune, dynamique et pleine de projets.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV, prétentions) sous réf. M/1287 au

CNPG Ressources Humaines



61 rue des Belles Feuilles
75116 Paris.

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN NEX

SERVICES RAPIDES DUCROS

Nimes au coeur de l'Europe du Sud

Groupe en fort développement, CA 1 MdF, + 15% par an, côté au second marché boursier, leader de la messagerie rapide (2000 personnes/43 agences), à l'ambition européenne, recherche pour son siège social à NIMES un

CONTROLEUR DE GESTION

Avec l'aide de l'équipe existante et d'une informatique performante, il éclaire la Direction Générale et les Directions Opérationnelles sur la qualité de la gestion, optimise le système d'informations existant et assiste le terrain dans la maîtrise des coûts.

De formation supérieure gestion, le candidat possède une expérience d'au moins 5 années acquise en Cabinet d'audit et en entreprise. La pratique de l'anglais est souhaitée

Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat ambitieux, ayant le goût des relations humaines et désireux d'allier la réflexion à une présence sur le terrain

Si ce challenge vous intéresse, merci d'envoyez dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) sous réf 106/90/DE à

INNOVATION CONSULTANTS

INNOVATION CONSULTANTS
34 Cours Gouffé,
13286 MARSEILLE CEDEX 6

Le Monde de la Gestion



Filiale d'IBM France, de Paribas et de Sema Group, spécialiste des systèmes de communication interentreprises, Axone vous propose de participer à son expansion.

ADJOINT AU SERVICE TARIFICATION

Rompu aux études économiques de par votre expérience ou votre formation, vous avez le goût et de bonnes connaissances en informatique et/ou télécommunications. Rattaché à la Direction Administrative et Financière, le Service Tarification a la responsabilité de l'optimisation économique des ressources informatiques et télématiques, des prévisions à moyen terme, de la tarification des services.

Expérience, rigueur et adaptabilité guideront notre choix et votre évolution.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence M à AXONE - Direction du Personnel - Immeuble Central IV - 1 avenue Montaigne - 93167 NOISY-LE-GRAND Cedex.

CONTESSE

PARTICIPEZ A LA MISE EN PLACE D'UN

CONTROLE DE GESTION PRODUIT

Dans un groupe LEADER dans la DISTRIBUTION (C.A. 7 Milliards)

- Formation : HEC - ESSEC - ESCP
- Une expérience réussie sera un atout
- Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 62403 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

Bleu

Contrôleur de gestion débutant

INSEAD, ESTP + 3EME CYCLE, ESC, ISG... Voulez-vous évoluer avec nous ?

Vous avez un fort potentiel.
CBC aussi ! CBC, c'est le bâtiment et l'immobilier d'aujourd'hui. Entreprise jeune (7 ans), fortement informatisée, CBC, c'est 5,7 Mds de CA en 89, 4000 personnes et une croissance soutenue.

Vous avez des ambitions élevées.
CBC aussi ! CBC a décidé d'investir dans une formation de haut niveau. Pendant 1 an, le contrôleur de gestion du groupe vous pilotera en vous confiant des missions précises au sein de nos filiales.

Vous souhaitez évoluer après avoir fait vos preuves. Familiarisé à l'esprit du groupe et à ses méthodes, vous rejoindrez une filiale.

Au sein de son équipe contrôle de gestion, vous prendrez des responsabilités qui vous permettront ensuite d'évoluer dans le groupe.

Merci d'adresser votre dossier avec photo, sous réf. 350M, à J.B Valadon, Responsable Politique Jeunes, Cedex 71, 92043 Paris-La Défense.



NOTRE PREMIÈRE RICHESSE, CE SONT LES HOMMES

MEDIA-SYSTEM

FACEM MANAGEMENT (GROUPE EFFICACITE)

Société de formation et de conseil 20 ans d'expérience dans les plus grandes entreprises françaises et les établissements bancaires recherche

DEUX CONSULTANTS SENIORS

pour interventions intégrées de conseil et de formation à haut niveau :

- l'un à dominante

MANAGEMENT DES HOMMES Réf. 1
(développement des compétences de l'encadrement, accompagnement des changements, management des performances), avec, en complément, une ouverture sur la dimension Qualité.

- l'autre à dominante

QUALITE Réf. 2
(Qualité totale, plus particulièrement dans le secteur tertiaire, mesure et indicateurs de la Qualité, contrats de service Qualité) avec, en complément, une ouverture sur la dimension Management.

INTERVENANTS EN VACATIONS Réf. 3
sur ces mêmes thèmes de compétence

A 30 ans minimum, vous êtes diplômé d'une grande école (ou d'un troisième cycle universitaire). Vous justifiez de 5 ans minimum d'expérience en formation et en conseil et possédez des capacités élevées de conception et d'autonomie.

Envoyez C.V., photo et prétentions à FACEM MANAGEMENT, 76 rue d'Assas - Paris 6°.

CONTESSE



Groupe BEFIC (2 sociétés d'instrumentation - 1 SSII) 230 personnes - C.A. 160 MF recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF et FINANCIER

MISSION :
Basé au Siège de RUNGIS, vous devenez notre Conseil dans le domaine juridique, exploitez les données de notre Service Comptable (reporting, consolidation), assurez la gestion de la trésorerie et les relations avec les banques. Vous élaborez et faites évoluer toutes les procédures administratives concernant notre personnel.

PROFIL :
H ou F, 27 ans environ, diplômé d'une ESCAE, DECS ou équivalent. Vous avez une expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'Audit et avez le goût du challenge. Rigoureux et autonome, vous possédez le sens du contact, la capacité de convaincre et souhaitez accéder à terme à des responsabilités plus larges.

REMUNERATION : 260 KF/AN +

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à Marie-France STEPHANN BEFIC - 18, rue de Villeneuve - Silic 515 - 94623 RUNGIS Cedex. (Réponse et confidentialité assurées)

OC



IMPORTANT GROUPE DE BTP

recherche pour Paris :

AUDITEUR INTERNE

Vous avez une formation supérieure de type Bac + 4 (Maîtrise de gestion, ESC...), 1 à 2 années d'expérience en audit interne ou externe, ainsi qu'une bonne connaissance de l'outil informatique.

VOTRE MISSION :

- Participer au développement du service audit,
- Veiller à la mise à jour ainsi qu'au respect des procédures dans nos différents établissements,
- Intervenir ponctuellement sur des audits d'acquisition de sociétés,
- S'assurer de l'utilisation optimale de notre outil informatique.

A d'excellentes qualités relationnelles, vous associerez de réelles capacités pour convaincre et imposer votre savoir faire.
De fréquents déplacements sont à prévoir.

Adresser motivations, CV et photo à : SACER Direction des Ressources Humaines 1 rue Jules Lefebvre 75009 PARIS

LM-JOURNAY/ASSCOM

·IMPORTANT ORGANISME PRESTATAIRE DE SERVICES DANS LE DOMAINE SOCIAL - dont le siège est basé à PARIS - recherche pour son centre de gestion décentralisé (Val de Loire)

adjoint du responsable de l'établissement (200 personnes)

Il devra rapidement prendre en charge la supervison et l'animation de plusieurs services de gestion traitant des données importantes.

Pour ce poste il est nécessaire d'avoir une solide formation supérieure (DES Droit, Science Eco, Dauphine, ESC), de bien connaître les procédures informatiques, d'avoir géré et animé des équipes pendant 5 ans minimum, d'être un bon opérationnel.

Possibilité d'évolution à moyen terme.

Veuillez écrire en précisant expérience et prétentions sous référence 1303

INTERCARRIERES
5,rue du Helder - 75009 Paris

LM-JOURNAY/ASSCOM

Imaginez un monde où vous ne pouvez plus manquer l'offre d'emploi de votre vie.

36 15 LM

Le service télématique expert de l'emploi des cadres

Société de Bourse parisienne filiale d'un important groupe bancaire européen recherche

Son DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT ANALYSE FINANCIÈRE

pour diriger son bureau d'études

Il aura pour mission :

- de compléter et animer l'équipe d'analystes par recrutement externe,
- de définir et appliquer la stratégie de recherche,
- de promouvoir la recherche auprès des investisseurs institutionnels européens.

Le poste conviendrait à un candidat âgé de trente à quarante ans, disposant d'une expérience confirmée acquise dans une société de Bourse ou une banque.

Merci d'envoyer votre CV à Mme Geneviève Leroy sous réf. 401, 38, rue Michel-Ange 75016 Paris, qui transmettra.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

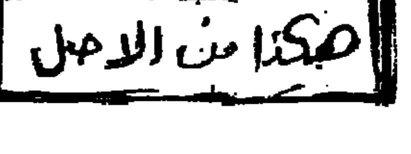
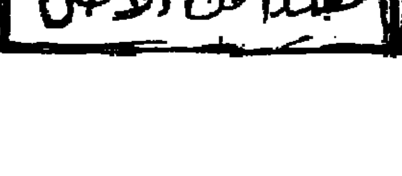
recherche son (sa)

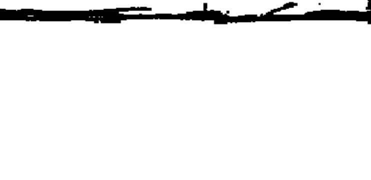
RESPONSABLE BACK OFFICE (H. ou F.)

Profil : une expérience réussie (2-5 ans) de Back Office (banque, société de Bourse...).
De par ses activités antérieures, le (la) candidat(e) a acquis le goût de l'autonomie et de la décision pour s'intégrer dans une équipe (15 personnes) conviviale et très dynamique.

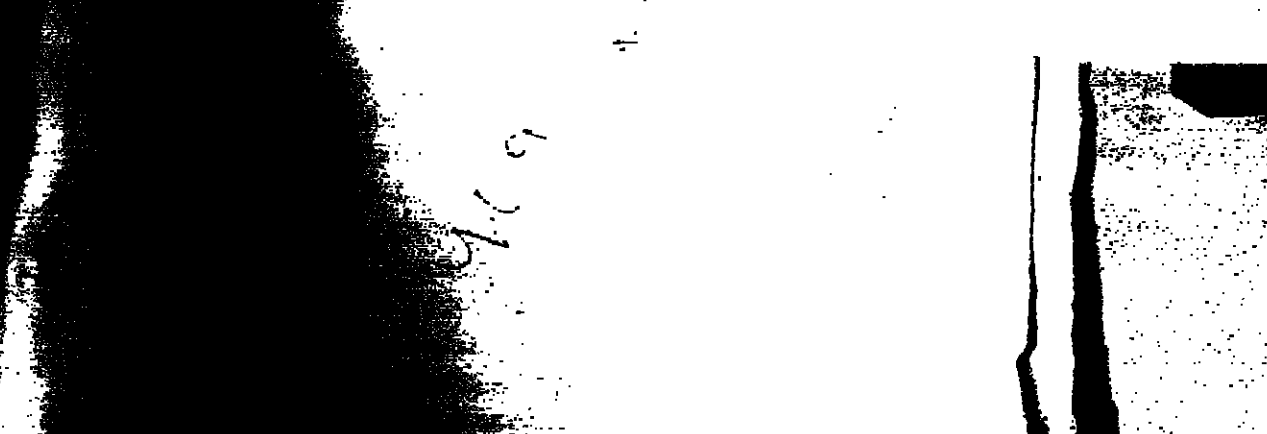
Poste : il (elle) gérera une équipe de 4 personnes dont la principale activité est le règlement-livraison sur marché obligataire (secondaire, primaire) et le marché monétaire.
Il (elle) participera activement à l'informatisation complète de son service.
La maîtrise des OST sur action et la croissance des outils informatiques Back Office seraient appréciés.

Envoyer CV, photo et prétention sous n° 8861
Le Monde Publicité - 5, rue de Monttessuy 75007 Paris





Groupe Banque du Marais

CENTRABAIL

Société de **Crédit-Bail Mobilier** et de **Location Financière** en pleine expansion recherche son

DIRECTEUR

COMMERCIAL ET DU DÉVELOPPEMENT H F

De formation supérieure, il justifiera d'une expérience réussie de quelques années dans le même secteur.

Son dynamisme et son esprit d'entreprise s'appuieront sur une grande rigueur intellectuelle et de réelles qualités de gestionnaire.

Sa motivation, son goût des responsabilités et ses qualités relationnelles lui permettront d'évoluer au sein d'un groupe à taille humaine.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à BICM - Direction du Personnel - 15, rue des Pyramides - 75001 Paris.

CONTESSE

Organisme Financier Régional des Caisses d'Epargne Ecureuil, en pleine expansion, recherche pour sa Direction de l'Organisation et des Systèmes d'Information à POITIERS, un

ORGANISATEUR BANCAIRE

Diplômé de grande école ou d'université, vous avez acquis au cours de quelques années d'expérience, une bonne connaissance de la banque, en menant des missions d'organisation intégrant l'évolution des technologies financières et bancaires.

Votre mission sera de concevoir et mettre en œuvre des outils informatiques de gestion, notamment dans le domaine du crédit. Vous aurez la responsabilité d'améliorer la productivité et d'accroître l'efficacité globale en optimisant les circuits et procédures. Par ailleurs, vous coordonnerez la mise en place des nouveaux systèmes.

Votre personnalité vous permettra de vous adapter à des situations variées. Vous faites preuve de qualité d'écoute, d'un esprit d'analyse et de synthèse lié à une volonté d'entreprendre et de réaliser.

Vous êtes intéressé par ce poste, rencontrons-nous au plus vite !

Pour un premier contact sur Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo et prét. s/réf.6676/LM à **MEDIAPA** 50/54 rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex, qui transmettra.



CONTESSE

Secteur bancaire

Structure régionale en Champagne-Ardenne d'un des plus grands réseaux bancaires français, notre développement nous amène à :

CREER la fonction AUDIT

Vous êtes rattaché au Président du Directoire, et après analyse de l'existant, vous proposez et mettez en œuvre les procédures de contrôle interne, les règles de sécurité et les solutions organisationnelles nécessaires pour l'ensemble des services.

Votre formation Bancaire ou supérieure en finance/gestion vous a permis de réussir dans une fonction similaire exercée en cabinet ou en entreprise, de préférence dans le domaine bancaire.

Pour ce poste basé à Reims, merci d'adresser C.V. complet, lettre manuscrite, sous la référence M 8184E, à Christian Bang-Rouhet, OC CONSEIL, 15, rue du Louvre, 75001 Paris.
Minitel : 42.36.10.30.



PARIS
LONDRES



AUDITEURS

LA DIRECTION DE L'AUDIT DU GROUPE RENAULT

recherche des auditeurs juniors pour effectuer des missions d'audit opérationnel et financier au sein du groupe : siège, succursales, filiales commerciales, financières ou industrielles, usines et sections d'achat.
Ces missions les conduiront à se déplacer dans l'ensemble des implantations RENAULT dans le monde : Europe, Afrique, Amérique.
Les candidats devront avoir une formation supérieure solide (université, école de commerce ou d'ingénieur, comptabilité) et maîtriser une, ou de préférence, deux langues étrangères.
Après deux années en tant qu'assistants, les jeunes auditeurs se verront confier l'encadrement des missions ; leur carrière évoluera ensuite, en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes, vers des postes opérationnels ou des fonctions financières au sein du groupe.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à Florence Dumez - Carré Turenne - 129, rue de Turenne 75003 Paris, sous référence AUDITEUR.

Carré Turenne

RENAULT. LA RAGE DE GAGNER.



Jeune Cadre Financier export

Au sein d'une équipe de 4 personnes, vous prendrez progressivement en charge le suivi financier et budgétaire de notre filiale de Washington, la gestion des assurances, le suivi des propositions commerciales en terme de prix et de mode de financement, la gestion COFACE et autres assureurs crédits.

Débutant ou possédant une courte expérience (par exemple dans le milieu bancaire), vous êtes de formation supérieure à dominante Finance (Ecole de Commerce) ou Ingénieur avec nécessairement un complément Gestion.

Vous parlez couramment français et anglais et maîtrisez parfaitement l'outil micro-informatique.

Pour ce poste basé à Evry (91), quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre dossier complet (lettre, CV, photo et prétentions) à Arianespace, Service des Relations Humaines, bd de l'Europe, 91000 Evry, sous réf. 90.15.M.

Arianespace, première société commerciale de transport spatial.

arianespace



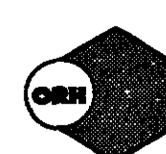
MORBIHAN

Avec 7000 personnes, 5 milliards de Francs de CA dont 50% à l'export, Yves Rocher est la première marque française de produits de beauté. 30 000 colis expédiés chaque jour en font le premier client de la poste en Bretagne. Pour son unité de Distribution de vente par correspondance (450 personnes, 100 MF), Yves Rocher crée le poste de

Contrôleur de gestion

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une première expérience réussie du contrôle de gestion acquise en entreprise industrielle ou en cabinet d'audit. Maîtrisant votre technique, vous voulez maintenant vous investir dans un poste que vous allez développer au sein d'un groupe diversifié et performant. De réelles possibilités d'évolution renforcent cette opportunité située dans un environnement attrayant.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV et photo sous réf. CG à Olivier Plesse
Conseil d'entreprises - **OUEST RESSOURCES HUMAINES**
71 Avenue Aristide Briand - 35000 Rennes
qui vous garantit discrétion et réponse



Nous sommes une **Banque Régionale Italienne** (2800 personnes)



BANCA POPOLARE DI BERGAMO
spécialisée PME/PMI, professionnels et ménages. Notre culture est fondée avant tout sur un fort esprit de développement. Pour notre première implantation à l'étranger nous avons choisi

LYON

SOUS-DIRECTEUR DE SUCCURSALE

B A N Q U E

A 30/40 ans environ, de formation supérieure, vous avez 5 à 10 ans d'expérience confirmée dans les métiers de la Banque.
Un parcours réussi vous permettra de mettre en place, en collaboration avec le Directeur, toute la structure de notre activité.
Vous êtes un bon spécialiste en gestion bancaire et un excellent organisateur sur le plan administratif.
Votre fort tempérament de développeur "commercial" et vos connaissances du marché régional vous permettront de faire progresser le portefeuille clients PME/PMI.
Vous encadrerez et animerez une équipe de 5 à 10 personnes dans toutes les actions auprès des entreprises en optimisant les résultats.
Avant de prendre vos fonctions début 91, une formation de 5/6 mois est prévue à notre siège de BERGAMO en ITALIE. Pour ce poste évolutif nous souhaitons rencontrer des candidats parfaitement bilingues italien, efficaces, ayant des capacités de management évidentes.

Merci d'adresser dossier de candidature s/réf. 83 M.A. à : CONTESSE RHONE-ALPES - 92 cours Vitton - 69006 LYON.

CONTESSE





Le MATIF -Marché à Terme International de France- a connu une croissance de plus de 50% en 1989, ce qui a conforté sa position au premier rang européen des bourses de futures et d'options. En intégrant MATIF SA, l'entreprise de marché qui assure la gestion, le développement et le contrôle du MATIF, tracez votre futur avec le même succès. Pour étoffer son équipe, le responsable du contrôle de gestion recrute son adjoint et recherche un jeune



Votre première mission : définir et mettre en place notre comptabilité analytique sur un support informatique (grand système).

Par la suite vous assurerez le contrôle budgétaire : élaboration, reporting mensuel, analyse et propositions d'actions correctives. Vous réaliserez aussi différentes études de rentabilité.

Votre profil :
- diplômé(e) d'une grande école de commerce (HEC, ESSEC, ESCP,...).
- deux ans d'expérience dans le domaine, acquise si possible en milieu bancaire ou cabinet.
- bonne connaissance de l'anglais et maîtrise de l'outil informatique.

Nous comptons surtout rencontrer des candidats à fort potentiel, motivés pour travailler dans un environnement nouveau et très évolutif.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence B571 sur l'enveloppe, à notre conseil

ornicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

MARCHÉS FINANCIERS

Bons résultats pour la filiale de la Lyonnaise des eaux

Le groupe SITA entre l'écologie et le développement

Les écologistes seraient-ils toujours gênants pour les industriels, même quand ceux-ci vivent de l'environnement ? Le groupe SITA, spécialiste de la collecte et du traitement des déchets, filiale à 76 % de la Lyonnaise des eaux, voit ainsi progresser son chiffre d'affaires et ses résultats, mais trouve que la pression écologiste complique sa tâche. En 1989, en effet, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé de 15,5 %, atteignant 2,65 milliards de francs. Quant au bénéfice net, 78 millions de francs contre 57,8 en 1989, il a augmenté de 35 %.

La croissance de l'activité a été particulièrement forte pour la collecte et le traitement des déchets industriels, qui suit la reprise de l'industrie en général et la tendance des entreprises à se recentrer sur leur métier, s'adressant à l'extérieur pour les services annexes.

Un plan sévère

Mais les collectivités locales aussi sont de plus en plus soucieuses de services élaborés ; elles sont moins réticentes à la privatisation de la collecte des déchets, du nettoiement, la question devenant moins affaire d'idéologie que de commodité, selon M. Philippe Brongniart, président de SITA. Le groupe se développe aussi à l'étranger, où il a fait de nouvelles acquisitions et signé de nouveaux contrats.

Autre élément de satisfaction : sa filiale de construction de véhicules, SMV, victime d'une fusion mal engagée en 1987, a réduit ses pertes en 1989 par un plan sévère (réduction de la gamme, fermeture d'une usine et de deux filiales étrangères, suppression de cent soixante-dix emplois) et a retrouvé son équilibre au début de 1990. L'autre constructeur français dépendant de... la Générale des eaux, l'adversaire, SITA entend bien conserver cette entreprise, qui détient 25 % du marché français. Les perspectives seraient donc roses : le groupe table sur une progression annuelle de 15 %, aboutissant à un chiffre d'affaires consolidé de 3 milliards de francs en 1990 et, un résultat net de 100 millions. Il a pu rétablir un dividende (17,50 francs par action), supprimé l'an dernier. Enfin, les « valeurs vertes » étant rares et recherchées, le cours de l'action SITA a plus que doublé en 1989.

Mais rien n'est parfait, dirait le Petit Prince. La concurrence s'accroît avec l'arrivée d'entreprises étrangères, espagnole comme Foxa ou américaine comme Waste Management. Surtout, les écologistes, déclare M. Brongniart, ont fait renaître des craintes de pollution de l'air ou de l'eau par les installations de stockage ou de traitement des déchets. Du coup, *« nombre de projets sont bloqués, et l'on risque en France une pénurie de moyens de traitement dans trois à cinq ans risquant d'entraîner une prolifération de décharges sauvages »*, alors que la Commission européenne prépare une réglementation plus stricte.

Cela oblige l'industrie elle-même à rendre ses installations plus « écologiques » et plus sophistiquées. Ainsi SITA tend à présenter des systèmes de collecte, de récupération et de traitement plus élaborés et « modulables ». Mais cela pourrait entraîner, à moyen terme, un doublement des prix de traitement, par exemple à Paris. D'autre part, le coût des investissements n'est pas toujours répercutable immédiatement sur les prix.

Or les investissements matériels ont été importants en 1989 pour le groupe, *puisque le total atteint* 340 millions de francs, dépassant de 20 millions la capacité d'autofinancement : du coup, le groupe souhaite plutôt les ralentir, afin de ne pas *déséquilibrer son tableau de financement*, et pouvoir faire d'autres acquisitions.

GUY HERZLICH

Pour « consolider » ses acquisitions

L'équipementier automobile Valeo va supprimer 4 000 emplois

M. Noël Goutard, le PDG du fabricant d'équipements automobiles Valéo, a annoncé vendredi 30 mars une réduction en 1990 de 4 000 à 5 000 emplois sur les 34 000 actuels dans les usines réparties dans le monde entier. Une quinzaine de sites seront fermés en Europe et aux Etats-Unis, l'année devant être celle de *« la consolidation »* après la série d'acquisitions des deux ans passés, notamment en 1989 du britannique Delanair (équipement thermique), du français Cartier (signalisation pour poids lourds) et de l'américain Blackstone (refroidissement moteur). M. Goutard a indiqué qu'il ne prévoyait aucun nouvel achat cette année, sauf si une opportunité se présentait. Le chiffre d'affaires de son groupe devrait atteindre 22 à 23 milliards de francs contre 19,5 milliards en 1989. L'an dernier le groupe a réalisé un bénéfice net de 936 millions en hausse de 14,6 %, mais le résultat d'exploitation a marqué un recul de 10,3 % à 1 713 millions de francs. Cette évolution est due à la hausse du prix des matières premières et à la concurrence accrue.

Crédit à la consommation

La Sovac (groupe Lazard) s'associe avec le Banco di Roma

Alors que le crédit à la consommation ne progresse plus que modérément en France, il démarre très fort en Italie. La Sovac, une filiale du groupe Lazard spécialisée dans le financement des particuliers, est donc partie chercher là-bas un complément d'activité. Avec le Banco di Roma, l'une des toutes premières banques italiennes, la Sovac a créé Romacrédit, un joint venture au capital de vingt cinq millions de francs qui propose de vendre des crédits à la consommation affectés à l'achat de biens et de services (voitures notamment) mais aussi des crédits revolving affectés ou non à l'achat de biens de consommation.

Banco di Roma (majoritaire à 51 % dans Romacrédit) apporte à la société la connaissance du contexte réglementaire et commercial italien ainsi que ses trois cent soixante quinze guichets. De son côté, la Sovac apporte son expertise du financement des particuliers tant du côté des produits et des méthodes commerciales que de l'informatique et de la gestion des crédits. Les deux partenaires fondent de grands espoirs sur le marché italien qui se révèle être l'un des pays où le taux d'épargne des ménages est parmi les plus élevés et qui en 1989, s'est signalé comme étant le second marché d'Europe pour l'automobile avec 2,4 millions de véhicules vendus en 1989.

Y. M.

EN BREF

□ **M. Carlo De Benedetti cède sa participation dans la compagnie d'assurances GAIC.** – M Carlo De Benedetti, président de la CIR, a cédé à son cousin Camillio De Benedetti, président de Paleocapa, sa participation de 15 % dans la GAIC, une compagnie d'assurances. Cette décision était attendue à la suite de l'accord passé entre M. Raul Gardini, président de Ferruzzi, et M. Camillo De Benedetti, sur la fusion entre les compagnies d'assurances Fondiaria et GAIC.

□ **La fusion des banques Mitsui et Taiyo effective dimanche 1er avril.** – Annoncée en août dernier, la fusion entre les deux grandes banques commerciales japonaises Mitsui Bank Ltd et Taiyo Kobe Ltd est devenue effective dimanche 1er avril. La nouvelle entité issue de cette fusion, la Taiyo Kobe Mitsui Bank, se situe désormais au second rang dans le classement mondial des banques de dépôts, derrière un autre établissement nippon, la Dai-Ichi Kangyo Bank. Elle dispose de 611 succursales dans le monde entier.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 29 décembre 1989

	23 mars	30 mars
Valeurs franç. à rev. variable	95,3	98,2
Valeurs industrielles	94,3	95,6
Valeurs étrangères	94,9	94,6
Pétrole-Energie	117,1	118,9
Chimie	90,9	91,5
Métallurgie, mécanique	93	95,3
Electricité, électronique	101,2	101,9
Bâtiment et matériaux	88,2	88,3
Ind. de consommat. non alim.	89,7	91,2
Agro-alimentaire	91,8	92,9
Distribution	82,5	83,6
Transports, loisirs, services	101,4	102,4
Assurances	92,1	91,8
Crédit banque	103,9	104,8
Siccom	96,5	95,9
Immobilier et foncier	96,1	96,5
Investissement et portefeuille	95,7	98,1
Base 100 : 29 décembre 1989		
Valeurs franç. à revenu fixe	97,6	98,1
Emprunts d'Etat	98,4	98,9
Emprunts garantis et assimilés	97,2	97,7
Sociétés	97,3	97,4
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 378,1	4 419,4
Valeurs étrangères	4 438,4	4 425,4
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	631,8	637,8
Valeurs étrangères	593	591,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	112,7	113,3
Emprunt d'Etat	93,5	93,9
Emprunts garantis et assimilés	112	112,6
Sociétés	112,2	112,3
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	516	512,1
Produits de base	384,2	387
Construction	482	488,9
Biens d'équipement	330	337
Biens de consom. durables	584,5	572,1
Biens de consom. non durables	818	833,5
Biens de consom. alimentaires	787,1	796,3
Services	520,6	526,9
Sociétés financières	615,5	612,3
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	502,2	506,6
Valeurs industrielles	488,7	490,8
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	344,3	343,6

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	mars 1990
Total actif	679 113
dont	
Or	196 606
Disponibilités à vue à l'étranger	72 621
Ecu	55 490
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 937
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	57 908
Concours au Trésor public	36 750
Titres d'Etat (bons et obligations)	25 421
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	526
Effets privés	164 714
Effets en cours de recouvrement	29 954
Total passif	679 113
dont	
Billets en circulation	239 143
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	82 823
Compte courant du Trésor public	18 232
Reprises de liquidités	16 928
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	8 213
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	55 837
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	225 918

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres .... 10 %

– Taux des pensions à 5 à 10 jours .. 10,75 %

– Taux des avances sur titres .. 12 %

LONDRES, 2 avril ⬇
Changement des horaires de cotation

Les horaires de cotation du London International Stock Exchange ont été modifiées le 26 mars dernier. Pour le Seaq (système informatisé de cotation), les négociations sont dorénavant effectuées entre 7 h 15-16 h 45 locales (soit 6 h 15-15 h 45 GMT depuis le passage à l'heure d'été le 25 mars) au lieu de 7 h 30 et 18 heures heures locales.

La période durant laquelle les teneurs de marché sont tenus de faire des cotations (« mandatory quotation period ») a été avancée d'une demi-heure, passant de 9 h-17 h locales à 8 h 30-16 h 30. Elle coïncide désormais avec les heures officielles de cotation, alors que jusqu'ici la clôture officielle avait lieu à 15 h 30, les transactions effectuées entre 15 h 30 et 17 heures étant enregistrées le lendemain. L'indice Footsie des cent principales valeurs sera calculé également entre 8 h 30 et 16 h 30 locales, et non plus entre 9 heures et 17 heures locales. Cette réforme vise à augmenter la part des transactions réalisées pendant la période de cotation officielle. Jusqu'à présent un volume de transactions appréciable était relevé avant l'ouverture officielle tandis que l'activité se ralentissait à l'approche de la clôture.

TOKYO, 2 avril ⬇
Dégringolade

Nouvelle dégringolade lundi à la Bourse de Tokyo, où les actions ont perdu en moyenne 6,6 %, en raison d'un plongeon du yen et d'articles de presse faisant état de ventes prochaines des grands investisseurs institutionnels *(lire en première page)*.

L'indice Nikkei a abandonné 1 978,38 yens pour terminer à 28 002,07 yens, son plus bas niveau de l'année, dans un volume d'affaires peu étoffé (450 millions d'actions). Il s'agit de la deuxième plus forte baisse du marché japonais après celle du krach d'octobre 1987 (– 14 %). Vendredi, la cote avait abandonné 1 045 points, soit 3,37 %. Le dollar, poursuivant sa tendance haussière, avait dépassé dans la matinée 160 yens, malgré les interventions de la Banque du Japon, avant de revenir à la clôture à 159,95 yens contre 157,65 yens vendredi.

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 2 avril
Akai	1 200	1 100
Bridgestone	1 420	1 300
Canon	1 680	1 590
Fuji Bank	2 840	2 540
Honda Motors	1 780	1 670
Matsushita Electric	2 150	2 090
Mitsubishi Heavy	870	792
Sony Corp.	8 000	7 600
Toyota Motors	2 220	2 170

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Progression de 76 % du bénéfice net de la Banque Worms.** – La Banque Worms a enregistré un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 209 millions de francs contre 119 millions lors du dernier exercice, soit une progression de 76 %. Le résultat net total consolidé s'est monté à 304 millions de francs contre 144 millions, en hausse de 111 %. Pour sa part, le bénéfice net social s'est élevé à 101 millions de FF, en baisse par rapport au résultat du précédent exercice (189 millions), qui avait enregistré d'importantes plus-values de cession de titres. Ces activités sont maintenant regroupées dans Acmer, qui a connu son véritable premier exercice avec un bénéfice net de 125 millions de francs.

□ **Cap Gemini Sogeti : résultat net en hausse de 30,3 %.** – Le groupe Cap Gemini Sogeti (société de services et d'ingénierie informatique) a enregistré un résultat net consolidé de 525 millions de francs en 1989, en hausse de 30,3 % par rapport à l'exercice précédent (420 millions de francs), selon les comptes définitifs communiqués mercredi 28 mars par la société. A 7,05 milliards de francs, le chiffre d'affaires consolidé progresse de 21,3 % par rapport à 1988. La rentabilité du groupe passe ainsi de 6,9 % à 7,4 % du chiffre d'affaires. La société holding Cap Gemini Sogeti a, pour sa part, enregistré un bénéfice net de 215,8 millions de francs, en progression de 70,7 % par rapport à 1988.

□ **Bridgestone : chute de 75,9 % des résultats en 1989.** – Le fabricant de pneus japonais Bridgestone Corp. a annoncé vendredi 30 mars un bénéfice net consolidé en chute de 75,9 % à 9,64 milliards de yens (356 millions de francs) en 1989 par rapport à l'année précédente. Selon la société, la première de son secteur au Japon, cette baisse s'explique par la hausse des taux d'intérêt, l'instabilité économique en Amérique latine et la concurrence accrue avec les fabricants de pneus européens. Bridgestone a précisé que son bénéfice consolidé avant impôt a crû de 15,5 % sur 1988 à 110,33 milliards de yens (4 milliards de francs), alors que les ventes ont augmenté de 41,8 % à 1 680 milliards de yens (62 milliards de francs).

□ **RTZ souhaite acquérir 100 % de sa filiale Talc de Luzenac.** – Le groupe minier britannique RTZ, qui possède déjà 93 % du Talc de Luzenac, va lancer une offre publique d'achat sur les 7 % qu'il ne possède pas encore. Selon un avis de la Société des Bourses françaises, RTZ va faire une offre de 560 FF par action Talc de Luzenac. Ce prix est nettement supérieur au cours du titre, qui tournait autour de 450 FF lors des dernières séances.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	446	Loca Investissement	....	280
Asystel	....	103 80 d	Locamic	....	134
B.A.C.	....	216	Marne Communication	....	204
B. Demachy & Assoc.	....	578	Metallurg. Minière	....	233 50
Banque Tarneaud	192	192	Molex	228	219
B.I.C.M.	....	841	Navale-Delmas	....	1265
Boiron	....	395	Olivetti-Logabax	240	....
Boisset (Lyon)	....	208	Om. Gest.Fin.	....	671
Câbles de Lyon	....	2911	Pinault	....	514
Calberson	....	710	Presbourg (C In & Fin)	....	....
Cardif	....	805	Présence Assurance	....	445
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1127	Publicat. Filipacchi	....	755
C.D.M.E.	....	2067	Rasel	....	806
C. Equip. Elect.	....	348	Rémy & Associés	....	388
C.E.G.E.P.	....	280	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	310
C.F.P.I.	....	272	St-Honoré Matignon	....	246
Ciments d'Origny	....	630	S.C.G.P.M.	....	701
C.N.I.M.	....	839	Segin	....	328
Codetour	....	285 10	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 50
Conforama	....	1090	S.E.P.	....	398
Creeks	....	470	Sarbo	....	540
Dafsa	....	198	S.M.T.Goupil	....	312
Dauphin	....	632	Sodexho	....	82 60 d
Devanlay	....	1005	Sopra	212	212
Deville	....	462 50	Supra	....	210 10
Dollisor	....	183	Thermador Hold. (Lyon)	....	318
Editions Belfond	....	251	TF 1	....	327
Elysées Investissem.	....	15 25	Unilog	....	173
Finacor	....	204	Union Financ. de Fr.	....	632
Gerance	....	....	Viel et Cie	....	178
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	438	Yves Saint-Laurent	....	1005
Gravograph	....	243			
Guintoli	....	935			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	308			
Idianova	....	140			
I.M.S.	....	1227			
IN2	....	302			
Int. Metal Service	....	....			
Le gd livre du mois	....	440			

Marché des options négociables le 30 mars 1990

Nombre de contrats : 20 478

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	560	–	–	16,50	–
CGE	560	41	–	14,50	–
Elf-Aquitaine	560	83,95	–	3,50	7
Eurotunnel SA-PLC	60	3,80	5,01	10,40	10,50
Euro-Disneyland SC	100	–	–	7	7
Havas	1 500	105	–	55	–
Lafarge-Coppée	350	34,80	39	9	–
Michelin	140	7,80	12	10	–
Midi	1 200	–	–	40	45
Paribas	720	25	–	55	–
Pernod-Ricard	1 250	36	–	–	–
Peugeot SA	850	56,50	–	42	–
Rhône-Poulenc CI	440	50	–	6	–
Saint-Gobain	520	–	–	5	14
Source Perrier	1 500	130	–	40	–
Société générale	560	37	–	18	–
Suez Financière	440	32	40	12	23
Thomson-CSF	160	4,25	–	21	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 mars 1990

Nombre de contrats : 79 994.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,30	102,38	102,58
Précédent	101,86	101,86	102

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	1,95	2,02	1,04	1,70

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,71 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en légère hausse à Paris le lundi 2 avril, s'échangeant à 5,71 F contre 5,6980 F la veille à la cotation officielle. Le yen a de nouveau chuté lundi à Tokyo, accompagnant la baisse de 6,6 % de la Bourse. En une seule séance, malgré les interventions de la Banque du Japon, le cours de la devise nippone a cédé plus de 2 yens contre le dollar, celui-ci franchissant en cours de journée la barre des 160 yens pour s'établir en clôture à 159,95 yens.

FRANCFORT	30 mars	2 avril
Dollar (en DM)	1,680	1,675
TOKYO	30 mars	2 avril
Dollar (en yens)	157,50	159,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 avril) ..... 10 1/16-10 3/16 %

New-York (30 mars) ..... 8-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises	95,1	96,3
Valeurs étrangères	95,3	94,8
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	520,1	521,1
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 947,23	1 971,79

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 727,70	2 707,21

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 781,2	1 768,7
Mines d'or	272,3	274,7
Fonds d'Etat	76,45	76,65

TOKYO

	30 mars	2 avril
Nikkei Dow Jones	29 986,67	28 002,07
Indice général	2 227,48	2 069,33

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7120	5,7170	+ 75	+ 86	+ 160	+ 185	+ 440	+ 510
$ can.	4,8779	4,8863	– 139	– 114	– 286	– 245	– 792	– 708
Yen (100)	3,6186	3,5776	+ 82	+ 99	+ 170	+ 197	+ 481	+ 535
DM	3,3689	3,3703	+ 54	+ 71	+ 120	+ 145	+ 293	+ 355
Florin	2,9867	2,9908	+ 39	+ 50	+ 87	+ 105	+ 238	+ 283
FB (100)	16,2504	16,2738	– 64	+ 25	– 99	+ 75	+ 26	+ 384
FS	3,8029	3,8088	+ 30	+ 45	+ 68	+ 95	+ 227	+ 294
L (1 000)	4,5623	4,5699	– 47	– 37	– 148	– 104	– 517	– 432
£	9,2734	9,2873	– 387	– 341	– 771	– 692	– 2221	– 2050

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/16	8 1/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8
Yen	6 15/16	7 3/16	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 7/16	7 9/16
DM	7 11/16	7 15/16	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16	8 3/8	8 1/2
Florin	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 3/16	10 7/16
F.S.	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16
L (1 000)	5 1/2	6 1/2	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12	12 3/8	12 7/8
£	14 5/8	14 7/8	14 15/16	15 1/16	15 1/8	15 1/4	15 3/8	15 1/2
F franç.	9 15/16	10 3/16	10	10 1/8	10 1/8	10 1/4	10 1/4	10 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 MARS

Cours relevés à 18 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3750	C.N.E. 3% ★	3833	3832	3800	− 0 86
1065	B.N.P. T.P.	1056	1058	1058	+ 0 19
1235	C.C.F. T.P.	1233	1250	1240	+ 0 57
1056	Créd. Lyon. T.P.	1068	1069	1069	+ 0 09
1700	Renault T.P.	1715	1740	1730	+ 0 87
1935	Rhone-Poul. TP	1950	1980	1930	− 1 03
1210	St-Gobain T.P.	1215	1215	1215	....
1240	Thomson T.P.	1250	1250	1249	− 0 08
875	Accor	877	869	880	+ 0 34
650	Air Liquide	658	663	675	+ 2 58
2020	Als. Superm.	1980	1980	1980	....
570	A.L.S.P.I. ★	573	573	571	− 0 35
2570	Arjom. Prioux ★	2580	2555	2510	− 2 71
600	Ausedat-Rey ★	602	606	601	− 0 17
1020	Aux. Entrepr. ★	1007	1010	1016	+ 0 89
485	Av. Dassault ★	508	508	493	− 2 95
250	Axa Midi Assur.	259 20	260	259 10	− 0 04
330	BAFIP ★	334 50	339	333	− 0 45
310	Bail-Equipem. ★	323	317	320	− 0 93
960	Bail Investiss. ★	950	954	946	− 0 42
395	B.N.P. C.I. ★	412	409	413	+ 0 24
870	Bolloré Tech.	885	890	900	+ 1 69
580	Cie Bancaire ★	573	581	589	+ 2 79
670	Bazar H.-V. ★	682	682	660	− 3 23
785	Béghin-Say ★	788	790	794	+ 0 76
1370	Berger (Mé)	1410	1410	1509	+ 7 02
630	Bic ★	680	680	689	+ 1 32
920	B.I.P. ★	930	930	930	....
585	B.I.S. ★	618	606	624	+ 0 97
2840	Bongrain S.A. ★	2753	2789	2875	+ 4 43
985	Bon-Marché ★	985	996	990	+ 0 51
580	Bouygues ★	580	578	584	+ 0 69
170	B.P. France ★	174	170 80	169	− 2 87
780	B.S.N. ★	764	764	777	+ 1 70
900	Canal Plus ★	871	868	870	− 0 11
470	Cap Gem. S. ★	500	498	508	+ 1 60
3110	Carrefour ★	3195	3204	3260	+ 2 03
148	Casino ★	153 20	150 40	153 60	+ 0 26
116	Casino A.D.P. ★	119	119	118 10	− 0 76
1050	Castorama D.I.	1139	1120	1137	− 0 18
148	C.C.M.C.	149	149	148	− 0 67
615	C.E.G.I.D.	628	630	630	+ 0 32
250	Centrest	254	254 80	254 90	+ 0 35
560	C.E.P. Comm.	590	610	613	+ 3 90
385	Cerus CER	398	399	405	+ 1 76
530	Cetelem ★	535	535	549	+ 2 62
570	C.F.A.O. ★	585	587	586	+ 0 17
570	C.G.E.	569	569	580	+ 1 93
1570	C.G.I. Informat.	1554	1570	1620	+ 4 25
1280	C.G.I.P. ★	1300	1300	1321	+ 1 62
595	C.G.P.	608	595	605	− 0 49
1110	Chargeurs S.A. ★	1188	1180	1188	....
745	Cica	738	736	736	− 0 27
1490	Ciments franç. ★	1467	1479	1475	+ 0 55
670	Club Méditer. ★	636	630	644	+ 1 26
168	C.M.B. Packag.	179 50	179 90	180	+ 0 28
170	Codetel ★	153	153 40	154 50	+ 0 98
400	Cofimeg ★	400	397	400	....
475	CPR (Par.-R.) ★	463	465	454	− 1 94
785	Colas ★	798	799	791	− 0 88
315	Cpt. Entrepr. ★	348	349	351	+ 0 86
1030	Compt. Mod. ★	1084	1087	1084	....
380	Concept S.A.	375	373	379	+ 1 07
1290	Créd. Foncier ★	1290	1289	1288	+ 0 62
495	C. F. Interant. ★	500	497	499	− 0 20
220	C.C.F. ★	231 90	230	234 50	+ 1 12
600	Création U.A.P.	597	600	600	+ 0 50
680	Cr. Lyon. (CI) ★	680	675	680	....
1340	Crédit Nat. ★	1382	1380	1404	+ 1 59
290	C.S.E.E. ★	305	306	312	+ 2 30
3530	Damart S.A. ★	3866	3820	3915	+ 1 27
1780	De Dietrich ★	1779	1760	1785	+ 0 34
210	Dév. P.d.C. (Li)	214	214 70	218	+ 1 87
315	Dév. R. Sud-Est	320	316	316	− 1 25
560	D.M.C.	569	563	570	+ 0 18
4200	Docks France ★	3870	3930	3910	+ 1 03
860	Dumez ★	893	891	891	− 0 22
2290	Eaux (Gén.) ★	2329	2320	2371	+ 1 80
520	Ecco ★	532	535	537	+ 0 94
930	Electrofinanc. ★	913	912	927	+ 1 53
345	El. S. Dassault ★	354	356	354	....
620	Elf-Aquitaine	625	625	642	+ 2 72
465	− (certific.) ★	473 90	465	470	− 0 82
1250	Epeda B.-F.	1320	....	....	....
2470	Essilor ★	2430	2380	2427	− 0 12
1170	Essil. Int.(DP) ★	1199	1200	1200	+ 0 08
680	Esso S.A.F. ★	665	662	657	− 1 20
2150	Eurafrance ★	2101	2144	2135	+ 1 62
1870	Eurocom ★	1905	1900	1890	− 0 79
96	Eurodisneyland	96 95	96 40	96 70	− 0 26
4100	Euromarché ★	3990	3910	3869	− 3 03
1230	Europe nº 1 ★	1285	1310	1315	+ 2 33
51	Eurotunnel ★	53 05	53	52 95	− 0 19
1700	Exor ★	1680	1683	1730	+ 2 98
1720	Facom ★	1710	1720	1738	+ 1 64
1360	Fichet-Bauche ★	1474	1463	1450	− 1 63
200	Finextel ★	193	193	195	+ 1 04
400	Fives-Lille ★	427	427	426	− 0 23
2380	Fromager. Bel ★	2450	2398	2360	− 3 67
1830	Gal. Lafayette ★	1640	1640	1740	+ 6 10
500	Gascogne ★	510	507	507	− 0 59
1600	Gaz et Eaux ★	1570	1565	1575	+ 0 32
1100	Géophysique ★	1128	1130	1150	+ 1 95
655	Gerland ★	660	660	654	− 0 91
780	Groupe Cité ★	755	755	762	+ 0 93
....	Gr. Victoire	....	....	....	....
....	− (certif.)	....	....	....	....
1280	GTM-Entrep. ★	1361	1365	1374	+ 0 96
1080	Guyenne-Gas. ★	1072	1072	1066	− 0 56
385	Hachette ★	377 80	376 30	395 10	+ 4 58
1490	Havas ★	1503	1505	1552	+ 3 26
585	Hénin (La) ★	575	596	592	+ 2 96
1090	Hutchinson ★	1111	1133	1109	− 0 18
315	Imétal ★	322	321	320	− 0 62
76	Immobil. Phénix	79	81	84 50	+ 6 96
101	Ingénico ★	152	180	153 50	+ 0 99
5490	Inst. Mérieux ★	5290	5200	5200	− 1 70
505	Interbail ★	500	505	500	....
1500	Intertechnique ★	1492	1520	1500	+ 0 54
1020	J. Lefebvre ★	1043	1030	1047	+ 0 38
1170	Labinal ★	1141	1150	1168	+ 2 37
2720	Lab. Bellon ★	2775	2799	2760	− 0 54
340	Lafarge-Coppée	358 80	368 70	365	+ 1 98
1240	Lebon ★	1243	1221	1220	− 1 85
3680	Legrand ★	3569	3574	3570	+ 0 03
1710	Legrand (DP) ★	1800	1750	1789	− 0 61
580	Legris Ind.	597	597	599	+ 0 34
....	Leroy-Somer ★	....	....	....	....
795	Locabail Im. ★	757	760	740	− 2 25
500	Locafrance ★	494 30	505	505	+ 2 16
840	Locindus ★	864	864	864	....
505	Luchaire ★	506	519	518	+ 2 37
4840	L.V.M.H. ★	4611	4605	4615	+ 0 09
590	Lyonn. Eaux ★	625	633	647	+ 3 52
325	Majorette (Ly) ★	360	360	360	....
400	Mar. Wendel ★	419 60	417 10	420	+ 0 10
370	Matra ★	390	385	387	− 0 77
4810	Merlin-Gerin ★	5040	5020	5120	+ 1 59
210	Métaleurop ★	214	214	213 40	− 0 28
225	Métrologie Int. ★	230	228	227 50	− 1 09
138	Michelin	137	136	134 30	− 1 97
1220	Midi (Cie)	1245	1230	1250	+ 0 40
171	Midl. Bk SA ★	166	170	165	− 0 60
425	Min. Salsig (Ma)	406	405	403	− 0 74
176	M.M.BM. ★	177	175	178	+ 0 56
120	Moulinex ★	122 80	124	123 80	+ 0 82
2200	Navig. Mixte ★	2260	2250	2298	+ 1 73
179	Nord-Est ★	184 10	186	185 10	+ 0 54
445	Nordon (Ny)	469	445 10	445 10	− 5 10
695	Nouvelles Gal. ★	671	665	670	− 0 15
800	Occid. (Gén.) ★	805	806	826	+ 2 61
1650	Omn.F.Paris ★	1730	1735	1730	....
385	Olipar ★	398 90	397	397	− 0 48
4790	Oréal (L') ★	4980	4980	4980	....
650	Paribas	668	665	686	+ 2 69
1580	Pechelbronn ★	1569	1569	1585	+ 1 02
285	Pechiney CIP ★	287	289 90	289 80	+ 0 98
170	Pechiney Int.	172	173 20	173 20	+ 0 70
535	Penhoet ★	565	570	569	+ 0 71
1220	Pernod-Ricard ★	1210	1216	1204	− 0 50
820	Peugeot S.A.	851	847	846	− 0 59
425	Plastic Omn. ★	440	430	427	− 2 95
536	Poliet ★	526	526	526	....
1130	Présabail Sic. ★	1141	1141	1145	+ 0 35
805	Primagaz ★	805	800	778	− 3 35
590	Printemps ★	614	609	620	+ 0 98
4040	Promodès ★	4082	4085	4080	− 0 05
645	Radiotechn. ★	628	628	638	+ 1 59
215	Raff. D. Total ★	224	220	222	− 0 89
3230	Redoute (La) ★	3210	3238	3274	+ 1 99
445	R.-Poulenc CIP ★	480	476 20	470	− 2 08
320	Robur financ.	325	330	332	+ 2 15
99	Rochette (La)	99 80	99 70	101	+ 1 20
1880	Roussel-Uclaf ★	1970	1980	1965	− 0 25
4610	R. Impér. (Ly)	4685	4675	4680	− 0 11
184	Sade	184 50	186 70	185	+ 0 27
1360	Sagem ★	1397	1394	1398	+ 0 07
585	Saint-Gobain	584	582	573	+ 1 80
1530	St-Louis ★	1580	1578	1581	+ 0 06
2180	Salomon	2135	2100	1992	− 6 70
565	Salvepar	555	549	550	− 0 90
1020	Sanofi ★	1080	1070	1064	− 1 48
1600	S.A.T. ★	1650	1630	1635	− 0 91
305	Saul.-Chât. (B) ★	311	307 10	311 20	+ 0 06
1560	Saupiquet (Na)	1595	1595	1595	....
940	Schneider ★	916	923	941	+ 2 73
35	S.C.O.A. ★	34	34 45	33 40	− 1 76
....	S.C.R.E.G. ★	....	....	....	....
1100	Seb ★	1179	1177	1165	− 1 19
525	Sefimeg ★	517	517	509	− 1 55
540	Sextant A.	538	548	585	+ 8 74
1400	S.F.I.M. ★	1400	1400	1420	+ 1 43
225	S.G.E. ★	230 70	230	233 50	+ 1 21
835	Silic ★	840	845	850	+ 1 19
606	Simco	610	603	605	− 0 82
1010	Sk. Rossignol ★	975	970	1000	+ 2 56
895	Sligos ★	989	989	985	− 0 40
575	Société Génér.	575	575	576	+ 0 17
137	Sodecco	139	139	139	....
175	Sodero (Na)	177 90	180	180	+ 1 18
690	Sodexho ★	693	694	700	+ 1 01
99	Sogenal (Ny)	99 50	99 10	101	+ 1 51
500	Sogerap ★	511	493	502	− 1 76
2260	Somm-Allib. ★	2243	2250	2270	+ 1 20
1490	Source Perrier ★	1565	1552	1555	− 0 64
695	Sovac ★	711	718	717	+ 0 84
790	Spie-Batignol. ★	798	799	805	+ 0 88
1190	Strafor ★	1210	1210	1210	....
440	Suez	445	445	452 90	+ 1 78
525	Synthélabo ★	539	535	545	+ 1 11
135	Thomson-C.S.F.	138 80	139 70	138 50	− 0 22
620	Total (CFP) ★	651	650	665	+ 2 15
115	− (certific.) ★	120 40	119 50	122	+ 1 33
395	Truffaut (Fin.)	405	400	402	− 0 74
415	U.F.B.-Locab. ★	437	437	433	− 0 92
1110	U.I.C. ★	1142	1142	1145	+ 0 26
670	U.I.F. ★	685	689	700	+ 2 19
970	U.I.S. ★	977	985	975	− 0 20
240	U.C.B. ★	225 60	220 50	220 60	− 2 22
865	Unibail ★	862	861	890	+ 3 25
685	Valéo ★	677	676	670	− 1 03
395	Vallourec ★	414 10	418	411	− 0 75
375	Via Banque ★	371	372	374	+ 0 81
1320	Zodiac	1377	1378	1365	− 0 87
1110	Elf-Gabon ★	1146	1130	1150	+ 0 35
163	Amax Inc.	164	163 90	162 80	− 0 73
159	Amer. Express	153	150 50	155	+ 1 31
240	Amer. Teleph.	247 80	246	246	− 0 03
199	Anglo Amer. C.	193 50	190	189	− 2 33
540	Amgold	537	532	532	− 0 93
230	Banco Santander	209 50	204	204	− 2 63
1040	BASF (Akt)	1040	1046	1046	+ 0 58
1040	Bayer	1058	1070	1060	+ 0 19
92	Buffelsfont.	86 05	87 80	85 90	− 0 17
158	Chase Manh.	159 90	157 50	157 50	− 1 50
93	Echo Bay Mines	89 50	89 50	89 50	....
127	De Beers	127	125	124 90	− 1 65
2740	Deutsche Bank	2796	2783	2770	− 0 93
1420	Dresdner Bank	1455	1480	1450	− 0 34
74	Driefontein Cst	72	71	72	....
220	Du Pont-Nem.	219 50	218	218	− 0 68
225	Eastman Kodak	225 60	225 70	225 70	+ 0 04
26	East Rand	26 05	25 10	25 10	− 3 65
230	Electrolux	230 10	231	231	+ 0 39
770	Ericsson	767	767	767	....
265	Exxon Corp.	264 50	263	263	− 0 57
275	Ford Motors	278 90	271	271	− 2 83
72	Freegold	69 10	69 90	70	+ 1 30
18	Gencor limit.	18 20	17 70	17 50	− 3 85
370	Gén. Electr.	372 50	369 80	368 50	− 1 07
535	Gén. Belgique	536	531	531	− 0 93
270	Gen. Motors	271	263	263	− 2 95
63	GdMetropolitain	56 80	56 40	56 20	− 1 06
....	Guinness	64 50	64 85	64 85	+ 0 54
83	Harmony	51	50 55	50 60	− 0 78
270	Hewlett-Packard	266	265	266	....
52	Hitachi	60 20	58 80	58 05	− 3 57
1040	Hoechst Akt.	1035	1031	1031	− 0 39
112	Homestake	106 10	105 40	105 40	− 0 66
107	Imp. Chemical	107 50	107 10	107 10	− 0 37
615	IBM	604	603	603	− 0 17
300	ITT	307 90	309 90	309 90	+ 0 65
127	Ito-Yokado	138 10	132 40	132	− 4 42
182	Mac Donald's	183	181	181	− 1 09
69	Matsushita	81	78	78	− 3 70
17	Maxwell	17 95	17 95	17 95	....
400	Merck	413 50	407	407	− 1 57
485	Minnesota M.	475 80	468	468	− 1 64
355	Mobil Corp.	354 40	354 40	354 40	....
200	Morgan J.P.	205	206	206	+ 0 49
32840	Nestlé	32400	32850	32850	+ 1 39
1020	Nixdorf	1118	1108	1108	− 0 89
175	Norsk Hydro	178 90	174 90	174 90	− 2 24
181	Ofsil	167	167	167 50	+ 0 30
1850	Petrofina	1844	1820	1830	− 0 76
225	Philip Morris	230 50	229 80	229 80	− 0 30
128	Philips	127	126	128 30	+ 1 94
107	Placer Dome	97 50	98 20	97 70	+ 0 21
330	Quilmès	320 10	315	315	− 1 59
390	Randfontein	381	369	370	− 2 89
430	Royal Dutch	435	434	431	− 0 92
50	Rio Tinto Zinc	50 70	51 20	51 50	+ 1 58
12 50	Saat. & Saatchi	12 40	12 25	12	− 3 23
60	St Helena Co	60 30	60 15	60 20	− 0 17
290	Schlumberger	300	302 10	301 80	+ 0 60
43	Shell transp.	43 70	43 70	43 70	....
2740	Siemens A.G.	2698	2712	2712	+ 0 52
275	Sony	301	295	295	− 1 99
98	Sumitomo	103 90	100	99 20	− 4 52
45	Telefonica	44 05	43 50	43 60	− 1 02
205	T.D.K.	235 50	220	219	− 7 01
37	Toshiba Corp.	41	39	38 50	− 6 10
440	Unilever	448	447 50	447 50	+ 0 80
325	Unit. Techn.	325	329	329	+ 1 23
585	Vaal Reefs	569	559	561	− 1 41
335	Volvo	348	345	345 50	− 0 72
240	West Deep	232 10	228	228 60	− 1 51
325	Xerox Corp.	325	321	321	− 1 23
83	Yamanouchi	96 25	95	95	− 1 30
2 46	Zambia Corp.	2 43	2 44	2 50	+ 2 88

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 75	7 488
9,80 % 78/93	99 25	7 008
10,80 % 79/94	100 50	6 725
13,25 % 80/90	100 46	10 890
16 % juin 82	100 93	12 988
14,60 % fév. 83	103 55	1 480
13,40 % déc. 83	110 15	3 636
12,20 % oct. 84	104 17	6 782
11 % fév. 85	106 60	1 176
10,26 % mars 86	101 60	0 506
OAT 10 % 2000	102 48	8 411
OAT 8,90 % 1997	102 15	2 802
OAT 9,80 % 1998	100 47	1 584
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	99	2 130
CNB Paribas	100 20	2 130
CNB Suez	100 20	2 130
CNI janv. 82	99	2 130
PTT 11,20% 85	102 70	3 462
CFF 10,30% 86	97 30	1 762
CNE 11,50% 85	102 70	8 897
CNT 9% 86	99 87	7 822
CRH 10,90% déc. 85	103	2 418
C.N.C.A. T.P.	....	111
Carnot 4%	2073	207
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	57 700
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	....
A.G.F. (St Cent.)	....	1052
Alspi	....	....
Applic. Hydraul.	....	1170
Arbel	....	919
Astorg	....	330
Avenir Publicité	....	1911
Bain C. Monaco	....	762
Banque Hypoth. Eur.	....	380
Béghin-Say (C.I.)	....	554
Blanzy-Ouest	....	3316 o
B.N.P. Intercontin.	....	287
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	103 50
Cambodge	....	794
C.A.M.E.	....	184 50
Carbone-Lorraine	....	1110
Case-Poclain	....	30 50
C.E.G.Frig.	....	470
Centen. Blanzy	....	860
Cerabati	....	144
Champex (Ny)	148	148
C.I.C. (Financ. de)	....	251 90
C.I. Maritime	....	860
Citram (B)	2340	....
Clause	....	867
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	372
Comiphos	....	726
Cie Industrielle	....	3300
Comp. Lyon-Alem.	....	555
Concorde (La)	....	1240
C.M.P.	....	78 80
Créd. Gén. Ind.	....	500
Cr. Universel (Cie)	....	725
Créditel	....	138 10
Darblay S.A.	....	682
Degremont	....	1020
Delalande S.A.	....	1981
Delmas-Vieljeux	....	4300
Didot-Bottin	....	1140
Drouot Assurances	....	340
Eaux Bass. Vichy	....	1710
Eaux Vittel	....	5300
E.C.I.A.	....	1520
Electro-Banque	....	365
Elf-Antargaz	....	1350
E.L.M. Leblanc	....	650
Ent. Bretagne	....	400
Entrepôts Paris	....	2330
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	1990
Finalens	....	210
FIPP	....	225
Fnac	....	1870
Foncière (Cie)	....	762
Fonc. Lyonnaise	....	864
Foncina	....	507
Fougerolle	....	885
France I.A.R.D.	....	1240
France (La)	....	2960
Fom. Paul Renard	....	2260
GAN	....	1995
G.F.II.	....	312
Gaumont	....	1140
Gerafin	....	349
Gévelot	....	525
Gr. Fin. Constr.	....	440
Gds Moulins Paris	....	1470
G. Transp. Ind.	....	711
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindo	....	....
Immobail	....	411
Immobanque	....	860
Immob. Marseille	....	6110
Immofice	....	535
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	235 90
Lambert Frères	....	449
Lille-Bonnières	....	1580
Loca-Expansion	....	285
Locafinancière	....	397
Locatel	....	374 90
Louis Vuitton	....	1175
Louvre (Sté)	....	4828
Lucia	....	2025
Machines Bull	....	77
Magasins Uniprix	....	185 10
Magnant S.A.	....	426 10
Maritime Part.	....	333
Métal Déployé	....	510
Mors	....	174
Navig. (Nat. de)	....	242
Nozal	....	290
Optorg	....	424 50
Oréal (L') C.I.	2360	2370
Origny-Desvroise	....	1201
Palais Nouveauté	....	1150
Paluel Marmont	....	669
Parfinance	....	228
Paribas-CIP	375	375
Paris France	....	230
Paris-Orléans	....	260
Partenaire	....	460
Patern. Rég. Div.	....	1800
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	2160
P.L.M.	....	486
Porcher	....	718
Promodès	1800	1728 o
Publicis	....	950
Rochefortaise S.A.	....	1388
Rosario (Fin.)	....	886
Rougier et Fils	....	500
Rozières (union de)	....	546 o
Sacer	....	606
SAFAA	....	531
Safic-Alcan	....	630
SAFT	....	2640
Saga	....	214
Salins du Midi	....	629
Sanam	....	114 40
Savoisienne (M)	176 50	174 50
SCAC	....	749
Sezalle Maubeuge	....	467
S.E.P. (M)	185	185
Sici	....	490
Simnor (Li)	....	....
Sevim	....	800
Siph (Plant. Hévéas)	....	610
Sofal financière	....	812
Sofical	....	1035
Soffo	....	....
Soficomi	....	849
S.O.F.I.P. (M)	870	863
Sofragi	....	1450
Sogepi	....	178
Sophia-Bail	....	478 40
Soudure Autog.	....	850
Sovabail	....	618
Suez (Fin. de)-CIP	....	242
Stemi	....	....
Taittinger	....	4850
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	735
Tour Eiffel	....	....
Ufiner S.M.D.	....	822
Ugine A. Chat. Gueug.	....	337 10
U.A.P.	....	600
U.T.A.	....	2990 d
Vicat	....	2869
Viniprix	....	2479
Virax	....	187 50
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	245

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1149	....
Akzo	385	384
Alcan Alum	123	....
Algemene Bank	118	118
American Brands	365	366
Arbed	761	....
Asturienne Mines	221	....
Bco Pop Español	365	366
Banque Ottomane	1841	....
B. Régl. Internat.	40000	39500
Br. Lambert	635	636
Canadian-Pacific	120	114
Chrysler corporation	96	94
CIR	21 70	20
Commerzbank	1018	1001
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	382	382
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1255	1255
Glaxo	74 60	74 50
Goodyear	211	210
Grace and Co	171	166
GTE corporation	368 20	....
Honeywell Inc.	505	....
Johannesburg	80	79 90
Kubota	36	36
Latonia	310	310
Midland Bank Plc	31 90	32
Mineral-Ressourc.	91 30	90 40
Noranda	105 10	109
Olivetti	19 50	19 90
Pakhoed Holding	485	505
Pfizer Inc.	347	348
Procter Gamble	380	385 50
Ricoh Cy Ltd	41 50	....
Rolinco	285	282
Robeco	293 60	291
Rodamco	238 50	236 40
Saipem	9	9
Sema Group	39	38
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	125	123 10
Steel Cy of Can.	101	102
Tenneco	380	....
Thorn EMI	62 50	61 50
Toray indust. inc	28 40	28 20
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1445	1435
West Rand	21 30	21 30
Whitman Corporation	151	149

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	1330	1223
Calciphos	165 10	167
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenbor	96	118 80
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	485	506
Europ. Accumul.	72 10	72 20
Gechot	130 50	138
Guy Degrenne	475	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Marlin Immobilier	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Perrier	388 10	370 10
Romento N.V.	170 60	170 70
St-Gobain-Emballage	2300	2220
Sema-Matra	315 20	316
S.E.P.R.	1590	1650
S.P.R.	672	....
Sté Lecteurs du Monde	426	426
Ufinex	380	....
Union Brasseries	92	....
Wonder	976	....

SICAV (sélection) 30/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1104 25	1077 32
Action	234 29	228 02
Actions sélectionnées	687 40	662 55c
Aedificandi	668 49	644 33c
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1195 21	1168 06
A.G.F. 5000	701 45	684 34
A.G.F. ECU	1056 40	1045 94
A.G.F. Foncier	124 46	121 42
A.G.F. Interfonds	435 70	425 07
A.G.F. Invest	125 98	122 91
A.G.F. OBLIG.	1124 86	1119 26
A.G.F. Sécurité	11311 65	11311 65
Agfimo	711 69	694 33
Altefi	206 33	198 87c
A.L.T.O.	179 45	172 96c
Améri-Gan	6418	6126 97
Amplitude	669 24	649 75
Arbitrages court terme	5878 53	5864 79
Associc	1076 48	1076 48
Atout Futur	373 72	361 43
Aurecic	1401 71	1360 88
Avenir C.I.C.	104 93	101 87
Avenir Alizés	1549 53	1519 15
Axa Europe	126 24	120 52
Axa Investissements	128 94	123
Axa N.P.I.	111 61	106 55
Axa Valeurs PER	135 81	129 65
Bred Associations	2638 37	2630 48
Capitacic	1083 75	1048 03
Capital-Monde (ex F.I.)	424 69	414 33
Capital Plus	1682 63	1682 63
Cardan-Pierre	34 70	33 85
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Cresis	1072 47	1056 62
Comptavalor	5758 47	5749 85
Convertimmo	424 05	407 74
Créditer	500 82	486 23
Crédit Mutuel Capital	1057 74	1037
Dieze	1187 09	1128 71
Drouot-France	875 97	836 25
Drouot-Investiss.	1065 58	1017 28
Drouot-Sécurité	250 22	238 87
Drouot-Sélection	148 84	142 08
Ecocic	1049 31	1033 80 ◆
Ecureuil Capitalisation	2099 06	2078 30
Ecureuil Investissement	416 28	404 16
Ecureuil Monépremière	54689	54689
Ecureuil Monétaire	32233 42	32233 42
Ecureuil Trimestriel	1970 37	1950 86
Elicash	2274320	2274320
Energie	286 56	273 57
Eparcic	2942 03	2942 03
Eparcourt Sicav	4396 08	4385 10
Epargne Associations	26044 72	26005 71
Epargne-Capital	8705 81	8619 61
Epargne Court-Terme	556 10	556 10
Epargne Croissance	1640 53	1595 62
Epargne-Industr.	98 22	95 59
Epargne Inter	580 12	564 59
Epargne J	57378 50	57378 50
Epargne Long-Terme	192 15	187 01
Epargne Monde	1313 83	1278 67
Epargne Première	11966 68	11877 60
Epargne-Oblig.	182 49	177 61
Epargne-Ouest	1072 99	1044 27
Epargne-Unie	1381 50	1331 57
Epargne-Valeur	438 21	426 48
Epsilon	1159 49	1149 01
Euracic Leaders	1053 98	1023 28
Eurodyn	1174 36	1136 74
Euro-Gan	7492 99	7153 21
Foncicav (div. par 10)	11714 48	11714 48
Foncival	263 37	255 08
France Avenir	115 26	115 26
France-Gan	9907 10	9457 86
France-Garantie	278 06	272 51
France-Index Sicav	116 01	113 24
France-Obligations	463 68	459 09
Francic	494 33	479 93
Francic Pierre	118 86	115 20
Francic Régions	1340 56	1301 50
Fructi-Associations	29 36	29 36
Fructi-Epargne	29 49	28 77
Fructicapi	34 47	33 96
Fructicourt	116515 51	116515 51
Fructidor	235 73	232 25
Fructifrance	941 22	918 26
Fructimmo	31 65	30 88
Fructivar	4490 53	4479 33
Fructi ECU	556 40	548 18
Fructi-Première	10905 93	10803 87
Futuroblig	1186 63	1128 27
Gestilion	59924 60	59775 16
Gestion Associations	159 33	155 82
Gest. France Sécurité	10342 81	10342 81
Horizon	1252 94	1216 45
Interepar	106343 31	103245 93
Interoblig	11843 61	11196 78
Intersélect France	544 52	528 66
Japacic	172 58	167 53
Jeune épargne	243 57	239 97
Laffitte-Amérique	219 04	209 11
Laffitte Europe	292 72	279 45
Laffitte-Expansion	284 79	271 88
Laffitte-France	362 94	346 48
Laffitte-Immobilière	260 17	248 37
Laffitte-Japon	426 37	407 04
Laffitte-Oblig.	135 92	129 76
Laffitte-Rend.	187 96	179 44
Laffitte-Tokyo	368 62	351 90
Latitude	5570 12	5561 78
Leumi Court terme	10410 50	10410 50
Leumi Long terme	5681 93	5526 15
Lion-Associations	10890 93	10890 93
Lion-Institutionnels	23954 93	23795 44
Lionplus	786 99	779 20
Lion Trésor	2198 87	2167 20
Livret Bourse investis.	558 12	541 86
Livret portefeuille	723 60	702 52
Méditerranée	198 62	189 61
Mensuel CIC	10145 08	10043 63c
Mondiale Investissem.	460 94	430 49
Monecic	5648 78	5648 78
Monedex	55237 58	55237 58
Moné J.	59783 37	59783 37
Mutualité Dépôts	11057 54	11036 47
Mutuelle Unie Sél.	146 95	140 29
Natio-Epargne	14487 72	14344 28
Natio-Epargne Retraite	125 71	122 35
Natio-Epargne Trésor	6498 98	6498 01
Natio-Court terme	231787	231787
Natio-Inter.	1162 78	1131 66
Natio-Immobilier	1228 74	1195 85
Natio-Monétaire	20956 60	20956 60
Natio-Obligations	499 26	485 90
Natio-Patrimoine	1466 49	1427 24
Natio-Placements	62952 08	62952 08
Natio-Revenus	1008 18	998 18
Natio-Sécurité	11641 70	11641 70
Natio-Valeurs	836 75	814 36
Nippon-Gan	6401 69	6111 40
Nord-Sud Développ.	1231 56	1228 10
Normacif	12486 49	12241 66
Obli Association	123 36	122 13
Oblicic Mondial	2258 60	2225 22
Oblicic Régions	1048 83	1033 33
Oblig. toutes catég.	148	145 81
Obliflore	1083 70	1072 97
Oblisécurité	10544 84	10544 84
Oraction	1201 48	1161 97
Oralor	6586 59	6348 52
Paribas Epargne	18980 88	18946 99
Paribas Opportunités	124 21	119 15
Paribas Patrimoine	555 04	532 41
Paribas Revenu	90 98	90 08
Patrimoine Retraite	182 02	178 45
Parvalor	661 31	642 05
Phénix Placements	272 27	264 34
Pierre Investiss.	756 08	737 64
Placement A	1207 18	1183 51
Placement crt-terme	73933 80	73786 23
Placement J	5919 32	5907 50
Placement Premier	54648 41	54539 33
Plénitude	117 76	114 80
Poste Gestion	53608 67	53608 67
Premières Obligations	11155 86	11144 72
Prévoyance Ecureuil	115 16	112 08
Priv'Association	24150 13	24150 13
Quartz	126 84	123 52
Réalvalor	1000 49	1000 49
Rentacic	159 87	157 51
Revenus Trimestriels	5254 97	5202 94
Revenu Vert	1134 42	1117 66
St-Honoré Bio-aliment.	898 23	857 50
St-Honoré Global	276 17	263 65
St-Honoré Matignon Pl.	238 51	227 69
St-Honoré Pacifique	601 18	573 92
St-Honoré P.M.E.	546 16	521 38
St-Honoré Real	12331 40	12282 27
St-Honoré Services	507 74	498 21
St-Honoré Technol.	795 53	759 46
Sécuricic	1445 36	1445 36
Sécuri Taux	11489 68	11489 68
Scandev (Cardan BP)	703 36	692 97
Sicav-Associations	1529 14	1526 85
S.F.I. fr. et étr.	708 11	687 49
Sicav 5000	439 93	428 16
Slivafrance	694 31	675 73
Slivarn	441 50	429 88
Slivarente	216 51	213 38
Slivinter	427 26	415 82
S.N.I.	1261 18	1224 43
Sogepargne	333 41	321 38
Sogevar	1123 33	1072 39
Sogiater	1384 71	1321 92
Soleil Investissement	663 81	638 24
Stratégie Actions	1190 51	1144 72
Stratégie Rendement	1188 15	1150 75
Technocic	1140 29	1107 08
Techno-Gan	6333 13	6045 95
Thesora	534 52	520 23
Trésor Avenir	113 38	110 08
Trésor Plus	1055 73	1046 28
Trésor Réel	11797 03	11797 03
Trésoricic	105644 94	105644 94
Talion	5048 35	4998 37
U.A.P. Actions France	600 97	579 25c
U.A.P. Investiss.	490 17	472 45c
U.A.P. moyen terme	112 85	108 77
Uni-Associations	113	113
Unifrance	612 88	590 73
Unifoncier	1484 82	1431 15
Uni-Garantie	1267 84	1242 98
Uni-Régions	1620 69	1562 11
Unimese	2349 09	2271 85
Univar	197 84	197 84
Univers-Actions	1280 72	1238 61
Univers-Obligations	1626	1572 53
Valorem	573 41	559 42
Valorg	1723 17	1721 45
Valrel	43873 74	43851 81
Vauban	23829 59	23805 76

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 720	5 698	5 560	5 960
ECU	6 878	6 874	....	....
Allemagne (100 DM)	336 500	336 400	326 500	347
Belgique (100 F)	16 283	16 282	15 780	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	298 920	298 850	289	309
Danemark (100 krd)	88 080	88 100	85	92
Norvège (100 k)	86 980	86 940	83 500	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 334	9 360	9	9 800
Grèce (100 drachmes)	3 501	3 492	3 250	4 050
Italie (1 000 lires)	4 588	4 585	4 360	4 850
Suisse (100 f.)	379 600	380 800	369	393
Suède (100 krs)	93 070	93 080	90	98
Autriche (100 sch)	47 816	47 798	46 200	49 500
Espagne (100 pes.)	5 252	5 252	5	5 650
Portugal (100 esc.)	3 806	3 804	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 870	4 868	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 641	3 618	3 500	3 720

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	69000	69000
Or fin (en lingot)	68900	68800
Pièce française (20 fr)	421	414
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	448	443
Pièce latine (20 fr)	399	395
Souverain	510	504
Pièce de 20 dollars	2580	2600
Pièce de 10 dollars	1360	1380
Pièce de 5 dollars	885	.....
Pièce de 50 pesos	2550	2525
Pièce de 10 florins	422	421
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

M. Giscard d'Estaing invite M. Mitterrand à instaurer le quinquennat

Invité dimanche 1er avril, une semaine après M. François Mitterrand, de l'émission « 7 sur 7 » sur TF 1, M. Valéry Giscard d'Estaing a déploré l'« *immobilisme* » du chef de l'Etat selon lui « *trop analyste et pas assez acteur* » : « *Face aux grands événements qui se produisent*, a-t-il souligné, *j'ai peur que la France soit tétanisée. Le temps de l'immobilisme est fini. IL faut proposer des axes d'action aux français.* » L'ancien chef de l'Etat s'est dit « *choqué par le parallèle* » établi par son successeur « *entre le communisme qui s'effondre et le libéralisme qui représente pour des millions de gens un espoir. C'est priver*, a-t-il dit, *la France de son message.* » Accusant par ailleurs M. Mitterrand « *d'être un diviseur de génie* », le président de l'UDF s'est de nouveau déclaré partisan pour l'opposition d'une confédération RPR-UDF, « *avant de voir à l'expérience s'il faut aller plus loin.* » Se défendant « *de toute compromission* » avec M. Jean-Marie Le Pen, soulignant qu'il« *ne partage pas les mêmes valeurs* », M. Giscard d'Estaing a affirmé : « *N'oubliez jamais que M. Le Pen est le fruit de la volonté du pouvoir (...), manoeuvre qui a consisté à donner à M. Le Pen un large accès aux lieux de débat politique et médiatique pour tenter de diviser le centre et la droite. Je combattrai la manoeuvre et je ne tomberai pas dans le piège. Je n'accepte pas qu'on laisse à la gauche le monopole des valeurs morales et à l'extrême droite le monopole des valeurs patriotiques.* » Enfin, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré d'accord avec l'extension du droit de saisine du Conseil constitutionnel au simple citoyen, en souhaitant toutefois que soient ajoutés à cette réforme de la constitution deux sujets : le quinquennat et l'extension du référendum aux sujets de société.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 avril 1990 a été tiré à 541957 exemplaires.

Désavoué par le PCF pour « propos racistes »

Le maire de Clichy-sous-Bois est remplacé par un autre communiste

M. André Déchamps, maire sortant de Clichy-sous-Bois, a perdu son pari. Désavoué par la fédération départementale du PCF, au lendemain de la victoire de la liste d'union de la gauche qu'il conduisait, parce qu'il avait tenu des propos racistes au cours de sa campagne, M. Déchamps avait maintenu sa candidature au poste de maire. Il a été battu . Pour faire pièce à M. Christian Chapuis, candidat des conseillers communistes et socialistes, M. Déchamps ne pouvait compter que sur un vote en sa faveur des six « personnalités » élues sur sa liste et d'une partie de l'opposition, représentée par 5 conseillers FN et 4 de droite.

Samedi matin 31 mars, les deux candidats communistes ont mobilisé leurs partisans devant la mairie ceinturée par une compagnie de CRS. A l'intérieur, les prises de parole précédant le vote ont illustré la tension régnant entre les anciens colistiers de M. Déchamps, les uns lui apportant leur soutien comme le vice-président de l'association culturelle israélite de Clichy, les autres le désavouant, comme cette israélite, conseillère sortante qui, des sanglots dans la voix, a raconté l'histoire de sa famille déportée.

Au premier tour de l'élection, M. Déchamps n'a recueilli que 10 suffrages, contre 16 à son adversaire communiste. Les candidats présentés par le FN et par la droite ont fait quant à eux le plein de leurs voix, respectivement 5 et 4. Au deuxième *tour*, les *quatre* conseillers de droite ont déposé un bulletin blanc dans l'urne, ce qui a assuré la victoire de M. Chapuis – à la majorité absolue des suffrages exprimés –, à la surprise, semble-t-il, des quatre conseillers de la droite classique, peu au fait des articles du Code des communes.

L'élection du premier adjoint s'est faite ensuite dans une certaine confusion. M. Déchamps s'est retiré, avec ses partisans, de la salle du conseil municipal, après avoir déclaré que M. Chapuis avait été élu « *grâce aux voix de la droite* ». M. Boutillier qui menait la liste soutenue par le RPR a convaincu M. Daffos, chef de file local du FN de quitter la salle. M. Gilbert Klein (PCF) a alors été élu par les seize conseillers restés présents. Pendant ce temps, à l'extérieur de la mairie, un des colistiers de M. Boutillier remontait le moral des « déchampstistes » en leur assurant que les élections du maire et du premier adjoint seraient invalidées pour vice de procédure.

M. Chapuis, que l'équipe de dirigeants fédéraux communistes et un impressionnant service d'ordre avaient aidé tout au long de la matinée a reçu M. Jean-Claude Gayssot, député communiste de Seine-Saint-Denis, à l'issue de cette séance mouvementée . Il n'est cependant pas au bout de ses peines. L'addition des voix de la droite et de celles de M. Déchamps et de ses amis le place en effet en minorité. Un cas de figure que le vote du budget municipal, impératif avant le 15 avril, pourrait *être l'occasion de vérifier.*

G. PA.

[Né à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime) le 28 septembre 1948, M. Christian Chapuis est cadre *commercial dans une entreprise de* travaux publics, la SOCOPAR qui traite de nombreux chantiers pour les municipalités communistes. Il a été conseiller municipal de Châtellerault (Vienne) de 1983 à 1986. Elu au conseil municipal de Clichy-sous-*Bois en mars 1989, il était chargé des* affaires scolaires.]

BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 avril

Baisse sensible

La tendance était à la baisse à la Bourse de Paris, lundi 2 avril, dans la matinée. L'indicateur instantané affichait en effet – 0,96 % à l'ouverture pour se situer à – 0,92 % vers 11 heures. Parmi les principales hausses, notons CPR (+ 3,96 %), Immo. Phénix (+ 3,31 %), Avions Dassault (+ 3,25 %), Midland (+ 2,97 %). En revanche, les valeurs suivantes enregistraient un net recul : Scoa (– 5,99 %), Ingenico (– 5,54 %) et UIF (– 5,29 %).



Décision mesurée du tribunal de commerce dans l'affaire Gallimard

M. Philippe Grandjean, président du tribunal de commerce de Paris, a statué le lundi 2 avril sur la *demande de référé* introduite par Christian et Françoise Gallimard de mise sous séquestre des actions cédées par Claude Gallimard à son fils Antoine en 1984 et 1987. Il a décidé d'interdire à ce dernier de procéder à la constitution de la société civile SOPARED qui détiendrait la majorité dans la maison d'édition.

Ménageant les intérêts des demandeurs, il a en revanche jugé « *excessive et inutile* » la demande de mise sous séquestre des actions litigieuses, « *afin de permettre à l'actuel PDG de Gallimard, d'exercer son pouvoir au sein de la société* ».

Société des cadres du Monde

Les associés de la société civile à capital variable Les cadres du Monde sont convoqués à Sirius à 16 heures (Ivry)

LE JEUDI 5 AVRIL 1990

pour y tenir une assemblée générale ordinaire

Ordre du jour :
- Le déménagement et ses prolongements
- Questions diverses.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Un enfant de Marie

Il était vraiment grandiose, *pépé Le Pen*, avec sa trogne mussolinienne, s'essayant au profil bas, poings haut dressés en signe de victoire, au congrès du FN, sous sa photo géante de bon pape gâteau, son petit-fils dans les bras. Depuis la génération Mitterrand et même avant, tous les conseillers en communication font systématiquement dans le bébé. C'est doux, c'est mignon, c'est démuni, ça rassure, ça se décline au futur, ça donne aux concepts pétainiste de famille et de patrie le tendre et désarmant écho d'un gazouillis, moins inquiétant que les hurlements des militants chaque fois que revenait sur le tapis la lutte contre le sida politique. Sida comme socialisme, immigration, démocratie, non, pardon, qu'est-ce que je raconte, drogue et affairisme.

C'est pas la première fois qu'il donne dans le genre respectable le Jean-Marie-enfant- de- Marie, mais là paraît que la consigne c'est : *sage comme une image*. Avec des mots pour le dire.

Voici le nouveau vocabulaire maison répertorié ce matin dans *le Quotidien*. On ne parlera plus des masses, on parlera du peuple. Les catégories socioprofessionnelles renvoient les classes dans le camp des cocos. Et les travailleurs, appréciez la nuance, vont devenir des travailleurs actifs qui travaillent ! La majorité, c'est les socialos, appelons un loup un loup et la droite RPR-UDF, la fausse droite. La société, out, s'agit de la communauté... de préférence nationale. La bureaucratie remplace l'administration et l'humanité se divise en peuples. L'universalisme, c'est quoi ? Cherchez pas, c'est le cosmopolitisme, sous-entendu juif et franc-maçon. Pour rester dans la même note, les pro-immigrés seront regroupés dans le parti de l'étranger.

Enfin, last but not least, excusez cet odieux anglicisme, l'individu cédera le pas à l'homme. Ce qui n'empêchera pas, emporté par des élans racistes toujours aussi habilement incontrôlés, de l'insulter en la personne de Stasi. Qui Stasi ? Quoi Stasi ? Le Français ? ou l'allemande ? Le ministre ou la police ? Quand on a un nom pareil, on ferait mieux d'en changer ! Sous les habits neufs du président Mao Le Pen, il y a décidément des mots qui ont des noms.

Après douze jours de grève à Radio-France

Consultation du personnel sur les propositions de la direction

*Tous les personnels de Radio-*France, en grève depuis douze jours consécutifs, étaient appelés, lundi 2 avril, par les syndicats, à se prononcer sur les dernières propositions salariales de la direction (*le Monde* daté 19-20 avril). Le conflit le plus long qu'ai connu une radio du service public depuis 1974, date de l'éclatement de l'ORTF, pourrait ainsi se terminer dans la nuit de lundi à mardi. C'est en tout cas ce qu'espérait dimanche la direction de la société tandis que le personnel qui continuait d'occuper le studio 105 durant tout le week-end penchait pour un prolongement du mouvement.

Samedi, la direction de Radio-France avait annonçé qu'après une nuit de discussions un « constat de négociations » avait été signé avec les quatre syndicats ayant appelé à la grève (la GGT, la CFDT, la CFTC et la CGC). Les syndicats avaient pour leur part parlé d'une « *suspension* » des négociations.

